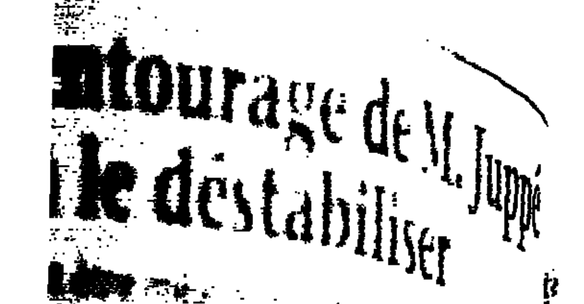


Cahier « Initiatives-Métiers »
8 pages d'offres d'emplois

Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16056 – 7 F
MARDI 10 SEPTEMBRE 1996
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le gouvernement propose aux fonctionnaires l'ouverture d'une négociation salariale

Charles Pasqua dénonce les choix économiques et sociaux d'Alain Juppé

ALAIN JUPPÉ a promis de mettre fin au gel des traitements des fonctionnaires en 1997. Il a, ainsi, pris les devants des syndicats de la fonction publique, qui doivent se retrouver, mardi 10 septembre, pour envisager une réplique à la politique gouvernementale. Ils n'acceptent pas le refus d'une revalorisation générale en 1996, la diminution des postes déjà annoncée pour l'an prochain et ils redoutaient, avant l'intervention du premier ministre, que cette perte d'emplois ne se conjugue avec un nouveau blocage des rémunérations en 1997.

Le premier ministre a promis que son ministre de la fonction publique allait recevoir les organisations syndicales, mais sans dire ce qui serait négociable. Cette annonce rend plus délicat un appel général à la grève que souhaitaient lancer plusieurs syndicats, dont la CGT, la CFDT, la CFTC, la FSU et l'UNSA. Cette mobilisation de tous les agents de l'Etat était déjà rendue délicate par la volonté des organisations de l'éducation nationale de faire cavalier seul, en lançant leur propre appel à la grève le 30 septembre. D'autre part, FO refuse d'appeler à une grève générale de la fonction publique en préférant des manifestations regroupant les secteurs public et privé. La proximité d'échéances électorales pour les enseignants incite certains de leurs syndicats à la surenchère.

Le chef du gouvernement a évoqué, ce week-end, pour la première fois, la possibilité pour Jacques Chirac d'être candidat à un second septennat. M. Juppé a souhaité qu'un consensus se dégage sur la réforme du mode de scrutin législatif. Il s'est aussi efforcé de renforcer l'union de sa majorité, alors que l'UDF tient à faire entendre de plus en plus fort sa propre voix. Au sein même du RPR, des hommes, comme Charles Pasqua, *mettent en cause le respect des critères de Maastricht.*



Lire pages 7 et 8

La Belgique sous le choc d'un nouveau scandale politique

UN SCANDALE politique d'une ampleur sans précédent a éclaté en Belgique, dimanche 8 septembre, avec l'arrestation d'Alain Van der Biest, ancien ministre soupçonné d'avoir commandité, en 1991, l'assassinat d'un ancien vice-premier ministre, socialiste et liégeois comme lui, André Cools. L'enquête s'était orientée dès 1992 vers l'entourage d'Alain Van der Biest, mais le juge Jean-Marc Connerotte, aujourd'hui en charge de l'affaire Dutroux, avait été dessaisi du dossier. Le patron de la cellule qui enquêtait sur l'affaire Cools, le commissaire Raymond Brose, a démissionné dimanche soir. La classe politique belge, et notamment les socialistes, risque d'être collectivement atteinte par l'étalage de mœurs politiques pouvant dériver jusqu'au crime.

Lire page 2 et notre éditorial page 16

Jacques Toubon ouvre la voie à des poursuites judiciaires sur la « vache folle »

DANS une circulaire datée du 30 juillet, le garde des sceaux, Jacques Toubon, définit le cadre juridique des poursuites qui pourraient être engagées dans l'affaire de la « vache folle ». Il ouvre ainsi la voie à d'éventuelles poursuites judiciaires.

Le Monde révèle le contenu de plusieurs documents qui précisent quelle fut l'attitude des responsables de l'administration française de 1988 à 1990. Durant cette période, alors que les autorités britanniques avaient interdit l'usage des farines animales dans l'alimentation des ruminants, des farines britanniques ont été importées en masse par les industriels français. Ces importations *n'ont été officiellement interdites* qu'au début de l'année 1990.

Lire page 12

Les « têtes à thé » des jeunes Japonaises

TOKYO
de notre correspondant

C'est la coqueluche de l'été. Idole des moins de vingt ans, Namie Amuro, la jeune chanteuse d'Okinawa qui a vendu trois millions et demi de disques de sa chanson *Sweet 19 Blues* depuis sa sortie en juillet, a lancé un look. Pour être *Amuro modoki* (sosie d'Amuro), il faut afficher un solide bronzage et, condition *sine qua non*, être *chapatsu*, « cheveux couleur thé », en d'autres termes châtains. La mode des cheveux éclaircis pour les garçons comme *pour les filles, lancée il y a trois ou quatre ans,* est devenu un phénomène social parmi la jeunesse nippone. Marqué dans certains quartiers de Tokyo, il gagne désormais la province, et aussi Hongkong.

Fascination pour les critères de beauté des Blancs, aspiration à se « désasiatiser » ou, tout simplement, nouvelle expression du paradoxe commun à toute culture de masse d'un souci d'affirmation d'une singularité muée par la mode en nouveau conformisme ? Une lycéenne *chapatsu*, en minijupe et grosses socquettes blanches bouchonnant sur ses chaussures – les nimphettes nippones utilisent de la colle pour que la chaussette tienne sur le mollet à la bonne hauteur, – a le dernier mot : *« Je décolore mes cheveux parce que c'est chouette. »*

La vogue *chapatsu* est à l'origine d'un boom de l'industrie des teintures. Le marché a fait un bond de 10 % entre 1994 et 1995. Si les produits destinés à ceux qui veulent conserver une chevelure noire constituent le plus gros du chiffre d'affaires, les produits éclaircissants connaissent une progression en flèche.

Parti, semble-t-il, d'Osaka, le phénomène *chapatsu a été précédé par celui, marginal,* des tignasses roses ou vertes des *rockers* ou d'un blond plutôt jaune qu'affectionnent ceux que l'on nomme *yankees*. Aujourd'hui, avoir une couleur de cheveux différente n'est plus synonyme de délinquance ou de révolte. C'est un signe de désinvolture branchée. On flirte *chapatsu* et on se marie noir de jais.

Cette désinvolture affichée n'est pas appréciée dans les entreprises ou à l'école, où les instituteurs sévissent. Les plus âgés s'émeuvent, comme en témoigne le courrier des lecteurs des journaux, de cette mode qui met en cause un canon millénaire de beauté féminine. La vue d'une belle chevelure aperçue de dos suffisait à rendre désespérément amoureux un homme de l'époque de Heian (IXᵉ-XIIᵉ siècle) et le contraste entre l'éclat d'une peau blanche et des cheveux de jais ravissait encore le Tanizaki de l'*Eloge de l'ombre*.

Dans le Japon ancien, la chevelure était hautement symbolique. *En signe d'amour,* des femmes sacrifiaient cet emblème de leur féminité *à un amant et les veuves coupaient* leur chevelure pour la déposer dans le cercueil *du défunt. Quant au romancier Saikaku* (1642-1693), il fait embarquer Yonusuke, ce grand libertin héros de *L'Homme qui aimait l'amour*, sur un navire dont les cordages sont tissés avec les mèches de cheveux qu'il reçut.

Dans les années 20, les *modern girls* qui revendiquaient l'émancipation de la femme se coiffaient à la garçonne. Aujourd'hui, les jeunes Japonaises sont plus iconoclastes en rejetant le noir profond de leur chevelure, si irisé qu'il a, dit-on, des reflets verts, élément s'il en fut de l'éternel féminin local.

Philippe Pons

Clovis ou l'art de la controverse

LES PROCHAINES cérémonies qui célébreront le XVᵉ centenaire de la conversion de Clovis au christianisme relancent la controverse franco-française sur les relations Eglise-Etat. Engagement trop marqué du chef de l'Etat *et de la puissance publique* dans une commémoration religieuse ? Confusion des registres historique et religieux ? Régression de l'idée laïque ? Insistance anachronique du pape qui doit une nouvelle fois venir en France à cette occasion ? Telles sont les questions aujourd'hui relancées. Les pages Débats du *Monde* s'en font l'écho en publiant notamment les points de vue des professeurs Yves Deloye et Olivier Ihl, du groupe Paroles et de Mgr Jacques Gaillot.

Lire pages 14 et 15

■ Saddam arrête des opposants

Les forces irakiennes ont arrêté plusieurs centaines d'opposants à Saddam Hussein dans le Kurdistan. p. 6

■ Le rapport sur Wahid Gordji

Un rapport confidentiel établi en 1988 montre qu'aucune charge ne pouvait être retenue contre l'Iranien Wahid Gordji dans les attentats de 1986. p. 11

■ Scandale à la City

Les acrobaties financières d'un gestionnaire de fonds de la City ont coûté 1,4 milliard de francs à la Deutsche Bank. p. 17

■ Révolution à Saint-Emilion

L'Institut des appellations contrôlées a bouleversé le classement des crus produits par la prestigieuse région viticole. p. 11

■ Télé-Bloomberg

Le fondateur de la troisième agence économique de presse mondiale lance en France, le 11 septembre, une chaîne de télévision en partenariat avec l'AFP. p. 13

■ Les boissons « premix » accusées

Les canettes d'alcool et de soda mélangés inquiètent les responsables de la lutte contre l'alcoolisme. p. 23

■ Venise couronne Neil Jordan

Le Lion d'or du Festival a été attribué à « Michael Collins », de Neil Jordan. p. 26

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 910 - 7,00 F



La droite en proie à la fièvre électorale

ÉCARTÉE du pouvoir pendant *quatorze ans, la droite en dé*tient à présent, depuis seize mois, *tous les leviers : de l'Ely*sée et du gouvernement jus*qu'aux plus grandes villes*, en passant par l'Assemblée nationale et le Sénat, la quasi-totalité des régions et la grande majorité des départements. Elle devrait donc être en mesure de se *préparer sereinement aux élec*tions législatives qui se profilent *dans un an et demi. Au lieu de* cela, elle offre le spectacle de la fébrilité.

Aux jeunes du RPR réunis à Troyes du 6 au 8 septembre, Philippe Séguin puis Alain Juppé ont adressé des discours de mobilisation électorale anticipée, *comme s'il fallait déjà courir aux* armes pour éviter à Jacques *Chirac le sort qu'avait connu* François Mitterrand en 1986 et en 1993. Le premier ministre a même surenchéri sur le président de l'Assemblée nationale – et certainement devancé sa pensée... – en évoquant dès maintenant la perspective d'un *deuxième septennat pour le fon*dateur du RPR, tandis que des *affichettes étaient* soudain brandies dans l'assistance, affirmant : *« Chirac, quatorze ans ! »*. Les dirigeants de l'UDF sont ainsi invités à abdiquer toute prétention présidentielle et à considérer qu'à droite le seul parti capable de conquérir l'Elysée est celui qui l'occupe aujourd'hui.

A l'« université d'été » de l'UDF, organisée à La Baule, la tension était perceptible entre François Léotard et François Bayrou, deux alliés dont les projets, inspirés précisément par des stratégies présidentielles concurrentes, ne concordent que provisoirement. L'un veut conserver à son profit la confédération créée par Valéry Giscard d'Estaing, l'autre a en tête *de créer sur ses décombres* un grand parti du centre.

Le député du Var compte profiter de la période électorale pour asseoir son autorité sur la droite non RPR (comme on parlait autrefois de la gauche non communiste), tandis que le ministre de l'éducation nationale *cherche à y consolider, voire à y* étendre, les bases de son propre avenir.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 16

De nouveau maître chez lui



PETE SAMPRAS

EN BATTANT son compatriote Michael Chang, l'Américain Pete Sampras, tête de série numéro un, a conservé son titre des Internationaux des Etats-Unis, dimanche 8 septembre à New York. Il efface aussi un tournoi difficile, surtout en quart de finale, et *inscrit un titre à son palmarès de 1996.* Chez les femmes, Steffi Graf a dominé l'Américaine Monica Seles comme en 1995, et signe ainsi sa vingt et unième victoire en Grand Chelem.

Lire page 21

SCANDALE La Belgique stupéfaite a appris, dimanche 8 septembre, l'arrestation et l'inculpation pour assassinat de l'ancien ministre Alain Van der Biest, soupçonné d'avoir commandité, en 1991, le meurtre d'André Cools, figure emblématique du socialisme wallon et du gouvernement national, dont il fut vice-premier mnistre. ● L'ENQUÊTE, longtemps enlisée, s'est orientée vers l'entourage de M. Van der Biest. Son secrétaire particulier, Richard Taxquet, l'accuse d'avoir commandité l'élimination d'André Cools, son rival au sein du PS de Liège, qui dénonçait la corruption. ● LA JUSTICE et la police sont aussi sur la sellette dans l'autre scandale qui traumatise le pays : l'affaire Dutroux. An et Eefje, deux victimes du pédophile, ont été enterrées séparément samedi 7 septembre, à Hasselt, à cause d'un désaccord entre leurs familles. *(Lire aussi notre éditorial page 16.)*

La Belgique est chaque jour plus ébranlée par les affaires

L'arrestation d'un ancien ministre, suspecté d'avoir commandité l'assassinat d'André Cools, et les nouvelles découvertes de réseaux pédophiles traumatisent un pays toujours déchiré par ses querelles linguistiques

BRUXELLES
de notre correspondant

Les « affaires » Cools et Dutroux ont pris une telle dimension, dimanche 8 septembre, que certains hommes politiques s'inquiètent en privé de leurs *« conséquences incalculables »* sur l'état d'esprit des citoyens. Un sondage en direct a eu lieu dimanche au cours de l'émission « Controverse » de RTL-Belgique. Au début de l'émission, les téléspectateurs n'étaient que 3 % à avoir confiance en la justice. Après avoir entendu, pendant une heure, les explications de divers magistrats et policiers pressés de questions par les journalistes et le père d'une des fillettes assassinées, il en restait 1 %...

Il est vrai que le dernier rebondissement de l'enquête sur l'assassinat, en 1991, d'André Cools, ancien vice-premier ministre, figure emblématique du PS liégeois, a de quoi laisser pantois. Le commanditaire du crime ne serait nul autre qu'Alain Van der Biest, ancien ministre des retraites dans le gouvernement national, successeur d'André Cools au gouvernement régional wallon, ami puis rival de ce dernier au sein de la section liégeoise du PS. Entendu pendant toute la nuit, M. Van der Biest a été inculpé d'assassinat et incarcéré dimanche matin. Il nie tout, mais il n'a pas, semble-t-il, convaincu les enquêteurs au cours d'une longue et dramatique confrontation avec Richard Taxquet, son ancien secrétaire particulier, arrêté vendredi. Celui-ci maintient qu'il a agi sur instruction de son patron, désireux d'éliminer André Cools, qui menaçait de faire des révélations sur ses activités délictueuses dans une ville de Liège qu'il avait présentée à la presse comme *« Chicago sur Meuse »*.

LETTRE ANONYME

Dans la classe politique comme dans la population liégeoise, les avis sont partagés sur M. Van der Biest, quinquagénaire portant beau et politicien atypique. Licencié en philologie romane, auteur de romans non dépourvus de talent, poète tourmenté, cet élu socialiste ne dissimulait pas sa propension à recourir à la dive bouteille pour soigner son mal de vivre. Il était entouré de personnages douteux qu'André Cools avait alarmés en promettant de faire le ménage dans la Cité ardente. Ceux qui ne voient pas M. Van der Biest en assassin pensent qu'il est à tout le moins coupable d'avoir gardé le silence quand il a été informé du fait accompli par ses dangereux amis.

Ancien gendarme, bien informé sur les multiples trafics liégeois, Richard Taxquet disposait de nombreux moyens de chantage. Quelques mois après l'assassinat d'André Cools, une lettre anonyme avait dénoncé l'entourage de M. Van der Biest. En février 1992, le juge Jean-Marc Connerotte, en poste à Neufchâteau et donc étranger au microcosme liégeois, avait inculpé Pino Di Mauro, un Belgo-Italien, chauffeur du ministre Van der Biest. Peu après, un petit truand liégois, également d'origine italienne, Carlo Toradello, avait fait de fracassantes déclarations sur les responsabilités de M. Van der Biest, avant de se rétracter. Il fait partie des personnes arrêtées vendredi.

Malgré les éléments accusateurs réunis par le juge Connerotte, cette piste fut abandonnée au profit d'hypothèses qui aboutirent notamment à la découverte des pots-de-vin versés par les firmes Agusta et Dassault pour des commandes militaires. L'enquête sur les pots-de-vin se poursuit et devrait permettre le jugement d'au moins un ministre et de l'ancien secrétaire général de l'OTAN, Willy Claes. Ce n'est rien enlever à la réalité de ces faits délictueux que de constater qu'aucun élément n'indique qu'ils soient liés à l'assassinat d'André Cools.

A Liège, une « cellule Cools », composée en principe des plus fins



limiers de la région, était spécialement chargée de faire la lumière sur l'assassinat du vice-premier ministre, qui ne comptait pas que des amis au sein de son propre parti. Le commissaire Raymond Brose, patron de cette « cellule », a dû démissionner dimanche soir. Quelques heures plus tôt, au cours d'émissions spéciales organisées par la RTBF et RTL-Belgique, des journalistes l'avaient publiquement accusé d'avoir entravé le cours de la justice. Il aurait notamment communiqué à Richard Taxquet un document dans lequel celui-ci était mis en cause. Les journalistes présents à ces émissions ont évoqué la corruption de certains policiers et magistrats.

En Belgique, la plupart des magistrats portent officiellement une étiquette politique. Les nominations se font généralement en fonction de ces étiquettes et par le jeu d'un savant dosage entre chrétiens et socialistes de la coalition gouvernementale. L'opposition libérale a elle aussi une petite part du gâteau. On entend aujourd'hui des choses sidérantes à Liège. A la retraite depuis quelques semaines, l'ancien procureur général de la ville, Léon Giet, devait notoirement son poste à ses amitiés socialistes et maçonniques. Nombreux sont ceux qui l'accusent de n'avoir fait aucun zèle pour découvrir une vérité gênante pour son camp.

Tandem étrange et certainement peu efficace de par sa nature : dans l'affaire Cools, le juge d'instruction est une femme classée à droite, Véronique Ancia. Un journaliste wallon connu a affirmé au Monde qu'elle avait été nommée par le ministre de la justice social-chrétien Melchior Wathelet *« avec pour mission de faire le plus de mal possible au PS »*. Après ses découvertes sur les pots-de-vin d'Agusta, Mme Ancia avait obtenu la levée de l'immunité parlementaire des *« trois Guy »* : Guy Mathot, ministre du gouvernement wallon, très contesté, Guy Coëme, ministre fédéral de la défense, et Guy Spitaels, ancien président du PS francophone. C'est elle qui vient de délivrer les mandats d'arrêt de vendredi et de dimanche. Après avoir longtemps bataillé contre le juge Connerotte, qui s'intéressait pour sa part à ce que certains magistrats appellent maintenant *« la mouvance Van der Biest »*.

Jean de la Guérivière

An et Eefje, victimes de Marc Dutroux, ont été enterrées séparément à Hasselt

BRUXELLES
de notre correspondant

Le retentissement de l'affaire Cools n'a rien enlevé à la ferveur et à la colère lors des funérailles, samedi 7 septembre, d'Eefje Lambrecks et d'An Marchal, les deux jeunes Flamandes dont les ossements ont été retrouvés dans une des maisons de Marc Dutroux le 3 septembre. Comme pour l'enterrement de Julie et de Mélissa à Liège, le 22 août, des milliers de personnes ont exprimé leur solidarité avec les familles à l'occasion de ces cérémonies que, par-delà la *« frontière linguistique »*, la télévision francophone a diffusées en direct depuis Hasselt, capitale du Limbourg néerlandophone.

Mais, contrairement à ce qui s'était passé pour Julie et Mélissa, les deux jeunes amies flamandes ont été enterrées séparément. L'épreuve a divisé les familles Lambrecks et Marchal. Depuis le rapt, la première a opté pour la discrétion, déplorant la *« médiatisation à outrance »* choisie par la seconde. Les Lambrecks disent qu'ils se doutaient depuis longtemps de la mort de leur fille et se sont abstenus de faire publiquement le procès des autorités. Le ministre de la justice et un représentant du roi étaient au premier rang dans l'église paroissiale où eut lieu une messe très sobre pour Eefje.

Les Marchal avaient mobilisé les médias pour tenter de faire progresser l'enquête. On les a vus serrer la main des journalistes qui « planquaient » chez eux tout de suite après qu'ils eurent appris la mort de leur fille. Multipliant les déclarations publiques, le père d'An semble chercher à sublimer sa douleur dans un *« combat »* mené de concert avec les parents wallons de Mélissa Russo, présents à Hasselt samedi.

« ABANDONNÉS »

Dans la cathédrale Saint-Quentin de Hasselt, M. Marchal a déclaré qu'il avait refusé que les officiels siègent près du cercueil parce que la justice et la police n'avaient pas fait leur devoir pendant les douze mois qui se sont écoulés entre l'enlèvement et la découverte des corps. *« On nous a abandonnés »*, a-t-il dit sans ambages à l'adresse d'un ministre de la justice relégué dans l'assistance et qui en était à ses troisièmes funérailles des victimes de Dutroux.

Si tout demeure intense sur le registre de l'émotion, force est de constater que les certitudes ne sont pas encore nombreuses pour ce qui concerne l'enquête. On ignore si Dutroux a commis ses crimes par vice personnel, par appât du gain – les cassettes pour pédophiles valant très cher, à plus forte raison si elles contiennent tortures, voire mise à mort, – ou, ce qui est possible, pour les deux à la fois.

Ancien bourgmestre de Charleroi, aujourd'hui ministre du gouvernement wallon, Jean-Claude Van Cauwenberghe est outré de ce que sa ville soit montrée du doigt à cause de l'affaire Dutroux. *« La malchance a fait que ce type a enterré les cadavres chez nous, mais ça participé à des réseaux dont Charleroi n'est pas le centre*, a-t-il déclaré au *Monde* en faisant état d'informations sérieuses. *Dutroux est un produit atypique de la société carolorégienne. Il n'allait pas vendre ses cassettes sur le marché de Charleroi. »* Alors, où ? Beaucoup d'hypothèses sont avancées, privilégiant les unes le réseau international, les autres la filière pour *« riches amateurs belges »*, pas nécessairement les hommes politiques, qui semblent cultiver d'autres plaisirs.

« Au moins deux des jeunes filles où des fillettes qu'on distingue sur les vidéos de Dutroux sont bien des victimes du pédophile aujourd'hui décédées, affirme *Le Soir*. *Mais près d'une dizaine d'autres figurent sur ces vidéos et n'ont pu être identifiées. »* Bien des enquêteurs semblent penser que le prétendu expert immobilier bruxellois Jean-Michel Nihoul, incarcéré, commercialisait les « œuvres » de Dutroux. Ce Nihoul et Dutroux ayant été aperçus récemment chez un pédophile notoire, la maison bruxelloise de celui-ci a été le théâtre des mêmes fouilles sinistres que les résidences wallonnes de Dutroux. Sans résultat jusqu'à présent.

Signe d'un profond malaise, le cardinal Godfried Danneels, primat de Belgique, a annoncé en personne à la télévision flamande la création prochaine d'un *« point-contact »* où les victimes de prêtres et de religieux pédophiles pourraient faire état des abus commis à leur égard. Récemment, un pédophile en soutane, le curé de Kinkempois, avait défrayé la chronique judiciaire. En graciant le sacristain d'Oisquercq, un vieillard tripoteur de fillettes, le roi avait suscité des protestations sans précédent contre le palais.

J. de la G.

L'Allemagne propose une harmonisation des législations sur la pédophilie en Europe

L'Allemagne a proposé, dimanche 8 septembre, à Tralee (Irlande), où se tenait une réunion informelle des ministres des affaires étrangères des Quinze, une harmonisation des législations de l'Union européenne sur la pédophilie et une coordination étroite entre les Etats membres sur cette question. Le chef de la diplomatie allemande, Klaus Kinkel, a suggéré que tous les Etats membres de l'UE adoptent, comme l'Allemagne, des législations permettant de juger des crimes de pédophilie, même si ceux-ci sont commis dans des pays étrangers, en particulier en Asie et en Amérique latine, afin de porter un coup d'arrêt au tourisme sexuel. Il a aussi proposé l'installation d'officiers de liaison dans les ambassades des Quinze dans les pays les plus touchés par l'exploitation sexuelle des enfants, sur le modèle de ce qui se fait déjà pour la lutte contre la toxicomanie. – *(AFP.)*

Enquêteurs protégés

Chargés de l'affaire Dutroux, mais mêlés naguère à l'enquête sur l'assassinat d'André Cools, le procureur général Bourlet et le juge d'instruction Connerotte ne circulent plus qu'en voiture blindée et sont encadrés de gardes du corps. Des menaces sérieuses pèsent sur eux. Un informateur crédible a indiqué au *Monde* qu'elles émanent notamment de certains milieux policiers, inquiets du tour pris par l'enquête. Le juge Connerotte paraît le plus menacé. Mitraillette au poing, deux hommes campent jour et nuit dans le salon de son domicile, rapporte *Le Soir*. Les mesures de sécurité s'étendent à sa famille. Le juge avait le premier flairé la vérité sur l'assassinat d'André Cools. En juin, après avoir été dessaisi de l'enquête, il avait écrit au roi : *« Sire, je puis solennellement vous certifier qu'en mai 1994 nous disposions d'éléments tangibles permettant d'envisager l'élucidation de l'assassinat de M. Cools. »*

Le Parti socialiste francophone miné par le débat « communautaire »

BRUXELLES
de notre correspondant

« La Belgique survivra-t-elle au XXIe siècle ? La question est désormais posée. » Ainsi a commencé, samedi 17 août dans *Le Soir*, une série d'articles qui se prolongera jusqu'à la fin du mois de septembre. Le plus grand quotidien francophone de Belgique estime qu'il n'est plus *« saugrenu de poser la question de la survie du royaume. »* Sous le titre « Belgique-Requiem ? », il constate : *« Les crisettes, provocations et revendications se sont accélérées depuis les années 90. Au point que la réforme de la Saint-Michel* (jour de 1992 où fut conclu un compromis faisant de la Belgique un véritable Etat fédéral), *qui devait calmer les esprits pour dix ans, était à peine bouclée que reprenait la quête de l'autonomie. »*

Le débat dit « communautaire » – c'est-à-dire relatif aux relations entre les communautés linguistiques – divise notamment le Parti socialiste (PS), principale formation francophone de la majorité gouvernementale. Chef du groupe socialiste à la Chambre des représentants, Claude Eerdekens avait fait sensation, le 10 juillet, en évoquant la possibilité d'un rattachement de la Wallonie à la France si les ultras flamands réussissaient dans leur projet d'indépendance (*Le Monde* du 12 juillet). M. Eerdekens passe pour faire partie d'un courant à sensibilité républicaine qui se ferait une raison au cas où le royaume disparaîtrait. Par la suite, il a néanmoins modéré son propos en affirmant qu'il s'agissait surtout de mettre les Flamands en garde contre les surenchères indépendantistes.

Cet « avertissement » n'a nullement empêché Luc Van den Brande, ministre-président du gouvernement néerlandophone, de célébrer avec faste la « fête nationale » flamande le 11 juillet, jour anniversaire de la bataille des Eperons d'or, au cours de laquelle, en 1302, les fantassins de Bruges et d'Ypres battirent la cavalerie de Philippe le Bel. Certains diplomates se prêtèrent à ce jeu. *« Une pantalonnade ubuesque où des ambassadeurs en kilt venaient exécuter des ronds de jambe devant un chef d'Etat d'opérette »*, raconte un universitaire dans *Le Soir*.

CACOPHONIE

Du coup, le PS s'interroge sur le caractère prémonitoire des déclarations de M. Eerdekens, présenté par *Le Soir* comme un *« tribun spontanéiste »*. Le débat porte notamment sur l'attitude à adopter en 1999, année où les accords sur le financement des régions et communautés linguistiques par l'Etat fédéral seront révisés. Pour une période transitoire, ces accords allouent proportionnellement aux francophones plus d'argent qu'ils n'en versent à l'Etat fédéral. L'échéance de 1999 pourrait être pour les Flamands l'occasion d'une remise en cause du caractère fédéral du système de protection sociale.

Dans quel état d'esprit le PS doit-il préparer cette échéance critique ? Les avis divergent. Brocardant les *« pleureuses »* du parti, Magda De Galan, ministre fédéral des affaires sociales, refuse d'être enrôlée dans un *« front francophone du refus »* et estime qu'il faut se préparer à négocier sur des bases réalistes avec les Flamands modérés, *« mettre à plat les lois de financement et procéder à une répartition des compétences* (entre l'Etat fédéral et les régions) *plus ordonnée et plus lisible »*.

Cette prise de position a suscité l'ire de Serge Moureaux, député bruxellois, ancien ministre, cacique du parti : *« Ces propos sont irresponsables. Nous n'avons rien à négocier en 1999. Ce serait une défaite assurée. »* M. Moureaux craint qu'en échange d'avantages financiers son parti ne lâche du lest sur le statut de Bruxelles, que les Flamands revendiquent comme leur capitale bien qu'elle soit francophone à 85 %. Subodorant *« un ballon d'essai lancé par la direction du PS »*, M. Moureaux engage la base à *« arrêter immédiatement ce genre de dérive »*. Pour le moment, Philippe Busquin, patron du parti, reste silencieux. Cette cacophonie fait dire à Louis Michel, président du Parti libéral réformateur (dans l'opposition), que le PS *« n'est pas en état de défendre les francophones »*.

En attendant un éventuel arbitrage de M. Busquin, la déclaration « rattachiste » de M. Eerdekens provoque des remous dans le pays profond, suscitant un abondant courrier des lecteurs. Extrait d'une lettre publiée par *Le Soir* : *« Pourquoi toujours prôner le rattachement à la France ? N'avons-nous pas plus près de nous le grand-duché de Luxembourg ? »* Difficile d'aller plus loin dans l'expression d'un désarroi.

J. de la G.

Les syndicats rassemblent 250 000 personnes contre le plan gouvernemental allemand d'austérité

La politique de Bonn est accusée d'accroître les inégalités

La fédération des syndicats allemands a rassemblé 250 000 personnes samedi 7 septembre dans plusieurs grandes villes pour *protester contre* le plan d'austérité gouvernemental. Malgré le succès de la manifestation, les mesures voulues par le chancelier Kohl en contrepartie d'un allègement des charges sociales et des impôts seront votées cette semaine par le Parlement. Les syndicats annoncent des grèves pour l'automne.

BONN
de notre correspondant

Deux cent cinquante mille personnes environ ont défilé, samedi 7 septembre dans six grandes villes allemandes, pour *protester contre* le plan d'austérité du chancelier Kohl. Répondant à l'appel de la fédération des syndicats allemands (DGB, 9 millions de membres), les manifestants ont accusé le gouvernement de se faire l'*« auxiliaire du capital »*.

A la différence d'une première grande manifestation syndicale, qui avait déjà réuni 350 000 personnes le 15 juin dernier à Bonn, l'événement, cette fois, était décentralisé : les défilés ont eu lieu à Berlin, Leipzig, Hambourg, Stuttgart, Ludwigshafen et Dortmund. Cette nouvelle « journée d'action » intervient alors que le plan gouvernemental d'économies baptisé *« programme pour la croissance et l'emploi »*, doit être adopté vendredi prochain 13 septembre au Bundestag.

Il ne fait plus aucun doute que les réformes conçues par le gouvernement seront votées par une majorité des députés. *« Nous ne changerons rien à notre projet »*, a fait savoir le numéro deux de la chancellerie fédérale, le chrétien-démocrate Friedrich Bohl (CDU), immédiatement après les manifestations du 7 septembre, ajoutant que *« les défilés ne créent pas d'emplois »*.

On sait désormais avec quasi-certitude que les élus de la gauche de la CDU, proches des syndicats, ne feront pas échouer le plan : sur les 341 sièges dont dispose la coalition au pouvoir (CDU, CSU, FDP), une majorité de 337 élus doit voter « oui » pour faire adopter les réformes envisagées.

Les dispositions prévues dans le plan d'économies prévoient notamment la réduction des indemnités salariales en cas de maladie, le relèvement progressif de l'âge de la retraite de soixante à soixante-cinq ans, et l'assouplissement de la protection contre les licenciements dans les petites et moyennes entreprises (PME) de moins de dix employés. Tels ont été, une nouvelle fois, les principaux aspects dénoncés par les syndicats lors de la manifestation du 7 septembre. Ces réformes conduisent à *« diviser la société»*, selon la critique des syndicats.

Soutenus par le Parti social-démocrate, qui avait dépêché plusieurs de ses dirigeants auprès des manifestants, les syndicats ont également reçu le soutien d'une partie de l'Eglise protestante. Ainsi, l'évêque de Berlin, Wolfgang Huber, a pris la parole lors d'un défilé pour dénoncer les projets du gouvernement, *« dont une grande partie n'est pas compatible avec les principes élémentaires de la justice sociale »*.

UN AUTOMNE CHAUD ?

Bien conscients que le plan de rigueur sera adopté au Parlement, les syndicats n'ont pas l'intention de baisser les bras. Ils annoncent que la lutte continuera au niveau des entreprises. *« L'automne sera chaud »*, a déclaré Hubertus Schmoldt, président du syndicat de la chimie, au cours d'une des manifestations de samedi. Selon toute vraisemblance, une fois que les lois du plan de rigueur auront été adoptées au Parlement, de nombreux chefs d'entreprise vont suspendre les conventions collectives en cours, afin de réviser à la baisse *certaines dispositions sociales touchées* par les nouvelles lois.

Les syndicats annoncent déjà des *mouvements de grève en prévision* de ce type d'initiatives, qui s'assimile à une rupture unilatérale de contrat. C'est donc à une évolution en profondeur du dialogue social allemand qu'on assiste : le quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung* constate un *« démantèlement du principe de l'autonomie des partenaires sociaux »*, autonomie qui a toujours été permise jusqu'ici par la non-intervention de l'Etat et du gouvernement dans le dialogue entre patronat et syndicats. On comprend, *dans ce contexte*, pourquoi les syndicats accusent le gouvernement de remettre en cause l'*« ordre constitutionnel »* du pays.

Lucas Delattre

■ **LA RÉFORME FISCALE prévue pour 1999** par le chancelier Kohl devrait alléger les impôts de 20 à 30 milliards de deutschemarks, indique Wolfgang Schaeubele, chef du groupe parlementaire démocrate-chrétien (CDU-CSU) dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Der Spiegel* du lundi 9 septembre. La présidence de la CDU devrait arrêter sa position sur la réforme le 7 octobre. – *(AFP.)*

Le pape demande à la Hongrie de ne pas céder au « désenchantement »

Il déplore la dégradation de la situation sociale du pays

GYÖR,
de notre envoyé spécial

En 1991, un pape en pleine forme traversait, cinq jours durant, une Hongrie euphorique qui découvrait la démocratie. Cinq ans après, vendredi 6 et samedi 7 septembre, c'est un Jean Paul II *affaibli qui rendait* visite à un pays démoralisé.

Dans toutes ses interventions, il a déploré le prix élevé du retour à la liberté. Samedi, à Györ, il a publiquement approuvé le document de l'épiscopat hongrois, en date du 20 août, *qui est un brûlot sur* la situation sociale du pays. Un tiers de la population vit en dessous du minimum légal, contre 10 % en 1980. L'écart ne cesse de croître entre les plus riches et les plus pauvres. Le taux d'alcoolisme a doublé depuis 1990 et le nombre des avortements augmente.

Au cours du seul rassemblement inscrit au programme et qui avait attiré samedi 7 à Györ plus de 120 000 personnes, le pape a demandé aux Hongrois de ne pas céder au *« désenchantement »*. Plus tard, à la cathédrale, il renouvellera son appel à la population catholique (65 %) pour qu'elle réagisse face au *« chômage persistant, à l'insécurité généralisée, à la permissivité étendue, aux excès du capitalisme rampant »*.

Dans tous les pays ex-communistes, le discours de Jean Paul II est identique : le salut ne viendra pas des mirages de la société occidentale, *mais des valeurs propres à une* culture et une histoire marquées par un millénaire de christianisme et par une fidélité jamais démentie au siège de Rome.

Aussi le pape a-t-il repris à son compte les revendications d'une Eglise hongroise qui fut moins populaire, à la chute du rideau de fer, que ses voisines tchèque ou polonaise, en raison de compromis passés avec le régime communiste de Kadar.

S'il a récupéré toutes ses libertés et enregistré le retour d'ordres religieux *longtemps interdits*, l'épiscopat se plaint cependant de manquer de moyens pour financer ses institutions et assurer l'enseignement religieux dans les écoles. Il espère obtenir la restitution complète de ses biens, ainsi qu'un statut plus favorable à *l'Eglise dans les médias*. Le premier ministre socialiste, Gyula Horn, a promis au pape que la situation serait prochainement *« normalisée »*.

VISITE « PASTORALE »

L'une des surprises de cette visite fut l'absence d'allusion au futur traité qui consolide la frontière avec la Roumanie (*Le Monde* du 26 août), sévèrement jugé par la minorité hongroise de Transylvanie. L'évêque d'Oradea (Roumanie), Mgr Jozsef Tempfli, l'a qualifié de *« nouveau Trianon »* (en référence au traité qui, en 1920, *a redécoupé les frontières* hongroises).

Les évêques ont expliqué le silence du pape par le caractère *« pastoral »* de sa visite. Celui-ci a brièvement évoqué les droits des minorités hongroises de Roumanie, de Serbie ou de Slovaquie (3,5 millions), mais on était loin de ses énergiques *interventions* de 1991, *dans* ce même pays, en faveur des minorités nationales en Europe, qu'il a reprises dans un discours remarqué, l'an dernier, à la tribune des Nations unies.

Henri Tincq

Paris annonce des modifications de la carte consulaire française dans le monde

LE RÉSEAU DIPLOMATIQUE et consulaire français fait l'objet *périodiquement* d'aménagements pour lui permettre, en tenant compte des contraintes budgétaires de l'heure, de rester adapté aux évolutions dans les différentes régions du monde. Devant le Conseil supérieur des Français de l'étranger, réuni la semaine dernière à Paris pour sa 49e Assemblée plénière annuelle, le ministre des affaires étrangères, *Hervé de Charette*, a rendu publics, vendredi 6 septembre, les derniers *mouvements décidés*.

Une ambassade est créée à Ashghabat, au Turkménistan, ainsi que deux postes d'ambassadeurs itinérants pour Oulan-Bator, en Mongolie, et Asmara, en Erythrée. En revanche, quatre ambassades sont fermées : Kingston, en Jamaïque, rattachée à Port of Spain (Trinité et-Tobago) ; Freetown, en *Sierra Leone*, et *Monrovia*, au Liberia, rattachées toutes deux à Accra (Ghana) ; enfin celle de Lilongwe, au Malawi, rattachée à Lusaka (Zambie).

Sur le plan consulaire, un consulat va ouvrir à *Canton, en Chine. Les postes suivants sont fermés* : Florence, en Italie, dont les attributions sont partagées entre Rome et Milan. Mons, en Belgique, est rattaché à Bruxelles. Edmonton, au Canada, voit ses attributions partagées entre Vancouver et Toronto. San Juan de Porto-Rico est rattaché à Miami. Honolulu à Los Angeles pour les activités consulaires ; Port Vila, au Vanuatu, étant désormais chargé de la représentation diplomatique de la France aux îles Marshall et en Micronésie.

UN RÉSEAU TRÈS DENSE

Le réseau diplomatique et consulaire français est l'un des plus denses du monde. Il comprend 151 ambassades, 17 représentations permanentes et 4 *délégations auprès d'organismes internationaux*. Il a fallu ces dernières années l'adapter à la situation nouvelle créée par l'éclatement de l'ex-Union soviétique et l'évolution très rapide dans certaines régions du monde, comme l'Asie. Quinze ambassades *ont été créées à l'est de l'Europe depuis 1989*. On s'efforce au niveau européen, notamment avec l'Allemagne, de coordonner certaines actions, de coopérer sur le plan logistique. L'ouverture d'ambassades communes, un moment envisagée, n'est cependant plus à l'ordre du jour. En Europe même, le développement de l'Union européenne oblige à redéfinir les missions des postes. D'où notamment la réduction des postes consulaires.

L'ensemble des *diplomates se sont vu rappeler* le 29 août par le président Chirac qu'ils devaient renforcer leur rôle pour aider les entreprises françaises à l'étranger. Devant les représentants des Français de l'étranger, le ministre a également dressé le bilan des actions engagées pour faciliter les relations de ces derniers avec l'administration française et maintenir le réseau des écoles françaises.

Henri de Bresson

Jean Paul II souffrirait de la maladie de Parkinson

JOAQUIM NAVARRO-VALLS, porte-parole du Vatican, a démenti, samedi 7 septembre à Györ, les informations selon lesquelles un malaise aurait contraint le pape à interrompre la lecture de son homélie au monastère de Pannonhalma (*le Monde* daté des 8-9 septembre). Compte tenu de la difficulté de langue hongroise, le pape *s'est fait* relayer par un évêque du pays. Cette situation s'était déjà produite en Hongrie en 1991, en Corée du sud, au Japon et, en mai dernier, en Slovénie.

Le porte-parole a saisi cette occasion pour s'exprimer sur l'état de fatigue du pape. Il a précisé que le scanner du 14 août dernier, subi dans un hôpital proche de sa résidence d'été de Castelgandolfo, n'avait pas révélé de *« tumeur »*. Il a d'autre part mis sur le compte d'*« infections digestives, dues à une bactérie inconnue, non détectée »* ses brusques ennuis de Noël 1995, de mars et août 1996. Toutefois, dans un entretien avec quelques journalistes, il a émis pour la première fois l'hypothèse qu'il pouvait se produire des *« adhérences »* au niveau intestinal. L'examen scanographique ne peut, à lui seul, affirmer l'absence de toute forme de lésion cancéreuse. Il ne permet que d'éliminer l'hypothèse de métastases notamment au niveau du foie, du pancréas ou des glandes surrénales. A l'inverse, une lésion cancéreuse du colon ou de l'intestin peut ne pas être visualisée. Quant à la présence d'*« adhérences »*, elle ne peut *a priori être tenue pour vraiment inquiétante* chez un homme qui a déjà eu à subir des interventions de chirurgie digestive.

Interrogé sur l'éventualité d'une maladie de Parkinson, le porte-parole du pape a évoqué l'hypothèse d'un *« syndrome extra-pyramidal »* : en d'autres termes, il reconnaît que Jean Paul II souffre bien de cette affection. La maladie de Parkinson est une affection du système extra-pyramidal, partie du système nerveux central, caractérisée par une rigidité, une limitation de la motricité et des tremblements caractéristiques. Jusqu'à présent, le tremblement de sa main gauche était présenté comme une séquelle de l'attentat dont il avait été victime le 13 mai 1981.

J.-Y. N. et H. T.

Selon les services secrets américains, la Croix-Rouge internationale aurait été infiltrée par les nazis pendant la seconde guerre mondiale

GENÈVE
de notre correspondante

Selon les services secrets américains, la Croix-Rouge internationale aurait été, durant la dernière guerre mondiale, infiltrée à divers *niveaux par des nazis. Le Comité* international de la Croix-Rouge (CICR), dont le siège est à Genève, face aux plus graves accusations dont il a été l'objet au cours de toute son existence, se dit fermement décidé à renoncer à son mutisme légendaire et à jouer à fond la carte de la transparence.

L'épisode dont il est question figure déjà dans un rapport de quinze pages daté du 11 janvier 1944 de l'agent EF 004 de l'Office of Strategic Service (OSS). C'est cet OSS qui a donné naissance à la CIA (Centrale Intelligence Agency). Ce texte, riche en présomptions et en soupçons, l'est moins en révélations ou même en preuves ou en indices sérieux.

Selon ce rapport, le CICR aurait été, pendant la dernière guerre mondiale, infiltré par les nazis. Le texte est assorti d'une liste de noms de délégués désignés comme des *« agents ennemis »*, l'orthographe de certains patronymes est écorchée, d'autres noms sont ceux de délégués au-dessus de tout soupçon, d'autres encore sont ceux de... membres de la Croix-Rouge française. *« C'est un rapport d'espions »*, déclare au *Monde* François Bugnon, sous-directeur du CICR. *« Il n'empêche que nous l'analyserons avec sérieux. »*

Il n'en reste pas moins que le CICR n'est pas au-dessus de tout soupçon, car il s'est tu pendant les années noires sur tout ce qui touchait le génocide des juifs. Pis encore, cet organisme, qui se veut neutre et humanitaire, a accepté en 1942 d'accéder à la demande de la Croix-Rouge allemande de mener séparément les recherches concernant les « Aryens » et les « non-Aryens ». Cependant, à côté de cette « contribution » peu glorieuse, il faut rappeler le rôle joué par le délégué en poste à Budapest, Fredrich Born, qui, à Genève, a fait fi des demandes allemandes et accompli un véritable miracle, sauvant la vie de milliers de juifs.

Le CICR, qui, jusqu'à la dernière *guerre mondiale avait pour activité* principale l'aide aux blessés et aux prisonniers de guerre, n'était pas outillé pour répondre à la nouvelle situation. Il devait entretenir des contacts avec les hauts dignitaires des sociétés nationales de la Croix-Rouge, *dont ceux de l'Allemagne* nazie et des pays occupés, personnalités loin d'être toutes des démocrates soucieux des problèmes humains. Le CICR subissait à l'époque diverses influences que l'on peut juger néfastes. Le docteur Gerhard Riegner, *un des principaux* responsables du Congrès juif mondial, nous a affirmé qu'un professeur allemand de droit international, M. Berber, qui était un agent de von Ribbentrop, exerçait ainsi une influence sur les dirigeants du CICR.

MANQUE DE PRUDENCE

Cet organisme, par ailleurs, a été très lié politiquement, pendant cette guerre, au gouvernement de Berne, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il n'était pas toujours favorable à ceux qui s'opposaient à Berlin. Il est vrai également que le CICR a manqué de prudence pour ce qui est du recrutement de son personnel, et qu'il comptait des personnalités troubles *dans ses* rangs. Ainsi, de sérieux doutes pèsent sur l'ancien délégué en Turquie, M. Guiseppe Beretta, accusé par l'OSS d'avoir utilisé la valise diplomatique de la Croix-Rouge pour transporter – entre autres – les biens volés aux juifs. L'accusation provient de l'influent sénateur américain Alfonse D'Amato, chargé de l'examen de la question de ces biens spoliés et déposés dans les banques suisses. Pour un porte-parole du CICR, M. Kim Gordon-Bates, l'affaire Beretta serait de nature *« crapuleuse »*, sans rapport direct avec les relations politiques.

Interrogé par *Le Monde* sur l'ensemble de cette affaire, le président du CICR, Cornelio Sammoruga, indique que *« le CICR est extrêmement surpris de ces "révélations" et attend de pouvoir voir tous ces documents et réagir en conséquence (...). Le CICR a tout intérêt à la pleine transparence, ne serait-ce que pour apprendre et mieux faire à l'avenir*, poursuit-il. *Et c'est pour cela qu'il avait favorisé l'étude du professeur Favez, parue en 1987-1988. Les archives du CICR, sauf les dossiers personnels, sont maintenant disponibles cinquante ans en arrière. Les documents de la seconde guerre mondiale peuvent être consultés »*.

» Dans les premières recherches, il semble y avoir confusion entre membres de sociétés nationales du CICR et collaborateurs du CICR, ces institutions étant indépendantes les unes des autres, souligne encore M. Sammoruga. *Ce qui étonne à ce sujet, c'est que j'ai dans mes dossiers cette lettre du général Eisenhower du 1er juillet 1945 qui s'exprime en termes très élogieux sur l'activité du CICR pendant la guerre et qui nous félicite, au nom du commandement allié, ainsi que l'ensemble de nos collaborateurs. N'oubliez pas non plus que le CICR a reçu, après la guerre, le prix Nobel de la paix »*, souligne encore M. Sammoruga.

Et le président du CICR d'ajouter : *« En 1995 déjà, à Auschwitz, et plusieurs fois depuis, j'ai dit que je regrettais les possibles erreurs et omissions du CICR pendant la seconde guerre mondiale. Cette phrase reste valable. Je tiens toutefois à réfuter d'emblée toutes les allusions de collaborationnisme faites à l'égard de mon grand prédécesseur, le président Max Buber* [Max Buber a assumé le présidence du CICR pendant la guerre], *qui a été un champion de la neutralité du CICR tout au long de sa présidence. »*

Isabelle Vichniac

Le sommet européen sur la CIG se tiendra à Dublin le 5 octobre

TRALEE (Irlande). En juin, à Florence, les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze avaient décidé, à la demande de Paris et de Bonn, de convoquer un conseil exceptionnel au début de l'automne pour donner un élan nouveau à la Conférence intergouvernementale (CIG) chargée de réformer et de compléter le traité de Maastricht. Lors de leur réunion informelle à Tralee en Irlande, dimanche 8 septembre, les ministres européens des affaires étrangères ont retenu la date du samedi 5 octobre pour la tenue de ce sommet, qui aura lieu à Dublin.

La Conférence intergouvernementale a toujours du mal à progresser. Bonn et Paris estiment indispensable de changer de rythme. Les Français souhaitent que le conseil européen « normal » de Dublin, en décembre, puisse déjà délibérer sur un avant-projet de traité. Le séminaire franco-allemand prévu le 7 octobre à Berlin pour préparer ces échéances verra sa date avancée et se tiendra à Paris, le 2 octobre, pour fixer une ligne commune. Il sera également précédé d'un sommet franco-italien. – *(Corresp.)*

Helmut Kohl a trouvé Boris Eltsine « pleinement actif »

MOSCOU. Après quatre heures et demie d'entretiens informels avec Boris Eltsine dans un pavillon de chasse à une centaine de kilomètres de Moscou, le chancelier allemand Helmut Kohl a indiqué, samedi 7 septembre, que le président russe – qui doit être opéré du cœur à la fin du mois – s'était montré *« pleinement actif »*. *« Bien entendu, on voit qu'il se prépare à une opération sérieuse. Il le sait et il en parle. Boris Eltsine est très optimiste quant au succès de cette intervention »*, a-t-il dit.

Les deux dirigeants ont indiqué être tombés d'accord pour que les discussions progressent sur la structure de sécurité européenne et sur les moyens de réduire les divergences entre Moscou et les Occidentaux à propos de l'élargissement de l'OTAN. *« Nous sommes tous deux d'avis*, a déclaré le chancelier allemand, *que ce sujet devra trouver une conclusion en 1997 »*, année où les Occidentaux souhaitent inviter les Russes à un sommet de l'OTAN élargi. – *(Reuter.)*

L'ex-FIS s'apprête à soumettre deux propositions pour « la paix » aux autorités algériennes

WASHINGTON. Des personnalités en exil de l'ex-Front islamique du salut (FIS) s'apprêtent à lancer une initiative en direction du pouvoir en place à Alger. Selon des sources proches du parti dissous, Anouar Haddam, président de la délégation parlementaire du FIS à l'étranger, basé à Washington, qui aurait l'aval de la majorité de ses pairs, soumettrait, dans une lettre ouverte aux autorités algériennes, deux propositions *« afin de ramener la paix »*.

L'ex-FIS demanderait, ainsi, selon ces mêmes sources, que les Algériens soient consultés par référendum sur la nature du pouvoir qu'ils souhaitent pour leur pays, et la possibilité pour les responsables islamistes d'accéder aux médias nationaux, afin d'expliquer la position du Front. Si ces deux propositions étaient acceptées, un *« appel à la trêve armée »* serait, alors, solennellement lancé en direction des groupes armés. Cette initiative islamiste interviendrait à la veille de la tenue, les 14 et 15 septembre, de la *« conférence de l'entente nationale »*, qui doit rassembler à Alger le pouvoir et l'opposition légale.

La querelle entre Bruxelles et le Land de Saxe dans l'affaire Volkswagen semble s'apaiser

BRUXELLES. Dans le bras de fer auquel se livrent la Commission de Bruxelles et le Land de Saxe, soutenu par Bonn, dans l'affaire des aides allouées à Volkswagen, Karel Van Miert, commissaire européen à la concurrence, confirme dans l'hebdomadaire *Focus* de cette semaine qu'il reste décidé à ne pas consentir de régime d'exception aux régions de l'ex-RDA. *« Sept ans après la chute du Mur, nous ne pouvons pas nous montrer plus généreux à l'égard des Etats de l'est de l'Allemagne que vis-à-vis de zones économiquement défavorisées du Portugal et de l'Espagne par exemple »*, déclare le commissaire.

La direction de Volkswagen cherche de son côté à détendre la situation en annonçant qu'elle renonce jusqu'au 31 décembre à utiliser les sommes contestées par la Commission européenne. Dans le journal *Hannoversche Allgemeine Zeitung*, Werner Hoyer, secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères, reconnaît que cette querelle *« nuit à la crédibilité de l'Allemagne »* alors que *« jusqu'alors nous avons toujours été les garants du droit à Bruxelles »*. – *(AFP.)*

La libération de la capitale tchétchène est marquée par un retour à l'islam

Les chefs indépendantistes cherchent à rétablir un semblant d'autorité

Depuis quelques jours, à Grozny, la capitale tchétchène, libérée après vingt mois d'occupation russe, des séances de bastonnade publiques sont organisées par le nouveau pouvoir, qui cherche à établir un semblant d'autorité dans cette ville totalement dévastée et encore à moitié déserte. Les télévisions russes et étrangères se sont saisies de cet aspect le plus voyant de l'adoption projetée d'un code pénal islamique.

GROZNY
de notre envoyée spéciale

Le projet d'adoption, par les chefs indépendantistes tchétchènes, d'un code pénal islamique cache une réalité profonde : l'islam, sous une forme spécifique de soufisme (confrérie mystique du monde musulman), n'a jamais cessé de façonner les esprits et les relations sociales dans cette région du Caucase. Il a soutenu la lutte continue, ouverte ou secrète, menée durant deux siècles contre les occupants russes, puis soviétiques. Les télévisions locales tchétchènes, qui émettent au profit des rares maisons où le courant a été rétabli, montrent elles-mêmes ces bastonnades au caractère théâtral prononcé et dont les premières victimes furent des ivrognes et des voleurs.

Mais, vendredi 6 septembre, jour du cinquième anniversaire de l'indépendance (proclamée dans la foulée de la désintégration de l'URSS), la chaîne principale a montré un bastonné de choix : le premier mufti de la République, nommé en 1991 par le général Doudaïev, l'ex-président honni des Russes, tué par eux en avril. Le mufti, la cinquantaine un peu bedonnante, s'était en effet courageusement réfugié à Moscou peu après le début de la guerre, appelant ses compatriotes à se soumettre au pouvoir russe.

Le jeune commandant militaire tchétchène de Grozny est présent pour expliquer que cet acte de *« trahison suprême »* de la part de l'homme qui devait guider moralement le pays en lutte méritait la peine capitale. Mais qu'en ce jour consacré à la commémoration des victimes, choisi par les autorités pour promulguer un décret d'amnistie touchant les Tchétchènes ayant pris part aux combats aux côtés des Russes, la peine du mufti a été allégée : quatre-vingts coups de bâton. Le condamné se couche sur la table spécialement dressée, subit les coups assénés sans grande violence devant la caméra de télévision et une douzaine de spectateurs. L'épreuve terminée, il se relève prestement, rajuste ses vêtements et a droit au micro pour expliquer qu'il est toujours *« resté en esprit avec son peuple »* et entend faire de même à l'avenir...

« MOYEN ÂGE »

Dans un village non loin de Grozny, une famille regarde la télévision. Le fils aîné, qui a fait des études supérieures à Moscou, proteste contre un tel *« retour au moyen âge »* toléré par les chefs indépendantistes, qu'il a pourtant soutenus. Mais ses sœurs soulignent que la majorité des habitants appelaient de leurs vœux, avant même le début de la guerre, le passage à une justice islamique. Car cela correspond pour eux à une simple extériorisation des coutumes qu'ils ont de tout temps respectées, y compris sous les communistes ou durant leur déportation en Asie centrale à la fin de la deuxième guerre mondiale.

A côté de la justice soviétique, perçue non sans raison comme fondamentalement hostile aux Tchétchènes, un *qadi* (juge) non officiel disait le droit dans tous leurs villages en s'appuyant sur *« la charia, les adat* (droit coutumier en pays islamique) *et les tarikats* (confréries) *»*. Contrairement aux juges soviétiques, ces *qadi* étaient unanimement respectés, et c'est tout naturellement vers eux que les combattants tchétchènes se sont retournés en 1995 après six mois de guerre. Face à eux, la « justice » russe était alors représentée par les sinistres camps où tout Tchétchène courait le risque d'être jeté, par les bombardements et les exécutions sommaires des forces fédérales. Le ciment principal de la société tchétchène reste cependant le système des confréries auxquelles chacun se rattache, potentiellement au moins, par le biais des familles et des clans. Ces confréries, strictement secrètes du temps de la résistance au communisme, ont elles aussi commencé à apparaître au grand jour à partir de 1991. Les séances de *zikr* consistant en répétitions rythmées du nom d'Allah et de ses attributs, faites en commun par les membres d'une confrérie, sont devenues des moments obligés de tout reportage en Tchétchénie. Mais certaines confréries condamnent cette publicité perçue comme une innovation décadente. Elles critiquent notamment celle qui a jeté sur la voie publique des groupes de femmes chantant et dansant à la gloire d'Allah, entre deux manifestations pour le départ des troupes russes.

« Tout est parti du village d'Avtouri, raconte un de ses habitants. *Un groupe de femmes s'y est organisé, sillonnant en bus les autres villages pour créer un mouvement islamique féminin. Il fut toléré parce qu'il s'et révélé très utile au moment où les hommes n'osaient plus manifester à Grozny, quand l'armée a recommencé à tirer sur eux l'hiver dernier. »* Comme ce fut autrefois le cas dans d'autres pays musulmans, la nouvelle guerre d'indépendance tchétchène aura donc servi l'émancipation des femmes, même si celles-ci se retrouvent au bout du compte empêtrées dans les modes vestimentaires islamistes actuelles et menacées de subir les comportements qui vont de pair. Mais, à observer celles qui se pressaient vendredi dans les cimetières, dans les champs servant de terrain de football et sur les autres lieux de réunion de commémoration de l'indépendance, elles ne semblent pas prêtes à renoncer aux libertés de mœurs – encadrées par un strict code de conduite – qui caractérisent les montagnes du Caucase.

Amina, des yeux verts dans un visage rieur qui, seul, émerge de la tenue islamique, est chef d'un bureau de poste voisin. Elle entraîne, par la force de son chant, une cinquantaine de femmes qui font cercle pour un *zikr* sous un arbre, dans un cimetière. Mais l'arrivée d'un groupe de jeunes combattants met fin à l'exercice au profit de discussions aussi animées que joyeuses. L'instauration de la charia lui convient-elle ? *« Bien sûr, mieux vaut tard que jamais »*, s'exclame-t-elle, approuvée par son entourage.

Mais Zarima n'est pas du tout d'accord. Cette jeune fille de Grozny est sortie tôt le matin pour participer à la liesse générale, mais elle rentre déçue et un peu triste : elle a entendu son héros – le chef militaire Chamil Bassaïev – déclarer : *« Une République islamique, c'est ma vie, le sens de mon combat, mon style de vie. »* Zarima connaît bien Bassaïev, *« terroriste numéro un »* pour les Russes, car elle lui a rendu divers services militants dans l'exercice de sa profession de spécialiste en télécommunications. Mais elle ignorait son nouveau credo islamique. Un collègue, lui aussi militant indépendantiste, tente de la consoler : *« Ne t'en fais pas. Ils n'arriveront jamais à mettre un carcan islamique aux Tchétchènes. Nous sommes trop rebelles pour cela, et nos ancêtres l'ont même refusé au siècle dernier. »* C'est la vision optimiste de l'Histoire. Comme celle qui consiste à croire, dans l'immédiat, que la guerre est finie. Mais c'est aussi celle qui semble pour l'instant la plus largement partagée en Tchétchénie.

Sophie Shihab

L'affrontement entre nationalistes et ultranationalistes domine la campagne électorale chez les Serbes de Bosnie

BANJA LUKA
de notre envoyé spécial

En République serbe de Bosnie, tous les chats sont gris. La campagne électorale se résume à un vif débat entre nationalistes et ultranationalistes. Débat entre les partisans d'une extrême intransigeance et les partisans d'un certain dialogue, tous étant entièrement d'accord sur l'objectif à atteindre : la séparation ethnique des communautés en Bosnie-Herzégovine. Personne ne souhaite évoquer une éventuelle vie commune avec les Musulmans ou les Croates, car ce serait signer son arrêt de mort. Personne n'ose parler de tolérance et de respect des droits de l'homme. La principale ville de la République serbe (RS), Banja Luka, apporte pourtant une sorte de bouffée d'air. Portée par sa haine de Pale, le village où s'est réfugiée l'équipe de Radovan Karadzic près de Sarajevo, Banja Luka tente de s'ouvrir sur le monde. L'opposition, évidemment nationaliste, veut croire en ses chances de renverser le Parti démocratique serbe (SDS) au pouvoir.

« Nous espérons une victoire, car nous n'avons pas le bilan extrêmement négatif que présente le SDS, dit Nadzo Djuric, un candidat de l'Alliance pour la paix et le progrès (SMIP). *Le SDS a eu trop d'activités criminelles, à la fois dans la guerre et dans la vie quotidienne. »* La coalition, baptisée SMIP, a été créée autour du Parti socialiste de la République serbe (SPRS), au service du président de Serbie, Slobodan Milosevic, qui tente d'écarter Radovan Karadzic et son équipe. *« Nous respecterons l'accord de Dayton*, dit M. Djuric, *mais nous pensons que tous les Serbes vivront bientôt dans un seul Etat. »* Ils reprennent, en fait, les revendications de Pale, et leurs discours sont à peine moins violents envers une communauté internationale soupçonnée de promouvoir une réunification de la Bosnie-Herzégovine.

Bosnie
SLOV. HONGRIE
Zagreb CROATIE
Belgrade
SERBIE
BOSNIE-HERZÉGOVINE
Knin Sarajevo
Split
MONTÉNÉGRO
TERRITOIRES
Serbes
Croato-musulmans
50 km
ALBANIE

« En quatre ans de règne, le SDS et Karadzic ont fixé les normes acceptables en République serbe, et les partis d'opposition sont forcés d'entrer dans leur jeu, explique Spasoje Perovic, un journaliste serbe indépendant. *Ainsi, l'idée de travailler avec une organisation internationale est considérée comme une collaboration avec l'ennemi. Le seul rapprochement toléré est celui avec la Serbie. »*

« CANDIDAT HUMAIN »

Forcé de se retirer de la vie politique à cause de son inculpation pour *« crimes contre l'humanité »* par le Tribunal de La Haye, Radovan Karadzic a favorisé la candidature à la présidence de la RS de Biljana Plavsic, une « pasionaria » de la « purification ethnique ». Enfant de Banja Luka, elle risque d'y enregistrer son plus mauvais score. D'abord parce que la ville associe Mme Plavsic à Pale et à ses crimes, ensuite parce que le maire de Banja Luka, Predrag Radic, s'est lancé dans la compétition. Sous l'étiquette du Bloc démocratique patriotique (DPB), M. Radic espère attirer le vote des « modérés ». *« Radic a une fausse image de « candidat humain »*, commente Spasoje Perovic. *Son seul mérite est de s'être opposé à Pale ces derniers mois, et l'homme se prépare pour l'avenir en entretenant de bonnes relations avec les diplomates occidentaux. Radic n'attaque cependant jamais directement Karadzic. »*

Banja Luka ne parvient pas à retrouver son air d'avant guerre. Il y eut d'abord le départ forcé des Musulmans et des Croates, les meurtres, les viols, et la destruction des seize mosquées ottomanes. Il y eut ensuite l'arrivée des Serbes fuyant la Krajina, conquise en 1995 par l'armée croate. A Banja Luka, le « nettoyage ethnique » s'est poursuivi au-delà de l'accord de Dayton. La ville aimerait bien ne plus être considérée comme un chef-lieu de la haine. *« Nous désirons vivre normalement, et rompre avec les horreurs des années de guerre*, raconte une étudiante. *Mes amis ne veulent plus jamais retourner dans l'armée, ils seraient prêts à déserter si la guerre reprenait. »*

Curieusement, l'institution militaire offre à Banja Luka son média le plus indépendant, Radio-Krajina, créée par le général Ratko Mladic pour déstabiliser le régime de Pale. Radio-Krajina donne la parole aux deux principaux mouvements d'opposition, le SMIP et le DPB. *« Nous convions tous les partis politiques à venir s'exprimer. Le SDS a refusé nos invitations. Comme nos auditeurs posent des questions en direct, sans censure préalable, j'en conclus que le SDS a peur du peuple »*, dit le colonel Milovan Milutinovic, porte-parole de Ratko Mladic.

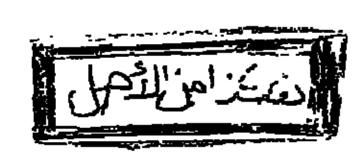
La radio est née à l'automne 1995, après que Radovan Karadzic eut essayé, sans succès, de limoger le général Mladic et son état-major. *« Mladic était très insatisfait avec la politique du gouvernement, qui méprisait de plus en plus l'institution militaire*, poursuit le colonel. *Le SDS aimerait évidemment dynamiter notre station-pirate, mais il hésite à s'attaquer au quartier général de l'armée. »* La radio sert aussi à assurer la promotion des forces de l'OTAN, à calmer les tensions. Des diplomates estiment que le général Mladic, en incitant au respect de l'accord de Dayton et en participant ainsi à une certaine démocratisation, tente d'échapper à une éventuelle arrestation par la Force multinationale.

« Radio-Krajina est au service de Mladic et de Belgrade, raconte un diplomate. *L'armée serbe demeure très disciplinée. Qui continue de l'entretenir ? Qui paye les salaires des officiers ? La Serbie de Milosevic. »* Hormis la fuite en avant de Radovan Karadzic, Belgrade semble contrôler la moindre parcelle de vie politique en République serbe. *« Milosevic a aussi des hommes dans le SDS*, pense Spasoje Perovic. *Il contrôle les coalitions d'opposition, il contrôle l'armée et sera le gagnant de ces élections. Il reprend la RS en main. »*

Banja Luka, à l'image de toute la République serbe, est exsangue, et les soldats démobilisés n'ont aucune perspective d'emploi. *« Si j'avais trente ans, je quitterais ce pays*, dit M. Perovic. *La Bosnie-Herzégovine a besoin de jeunes gens courageux, mais cette République serbe n'est pas prête à les accueillir. Ici, les forces de l'ombre et du passé dominent toujours. »* Le mot maudit, *« Bosnie-Herzégovine »*, a été prononcé. *« Je n'ai pas honte d'être bosniaque, et je n'ai pas honte d'être serbe. Je suis même fier de la culture serbe. Simplement, aujourd'hui, après ce que nous avons infligé aux autres peuples, personne ne souhaiterait devenir serbe. Le SDS est parvenu à détruire tous les aspects positifs de la vie et de la société. Et leur slogan électoral est : " On a réussi, on continue" ! »*

Rémy Ourdan

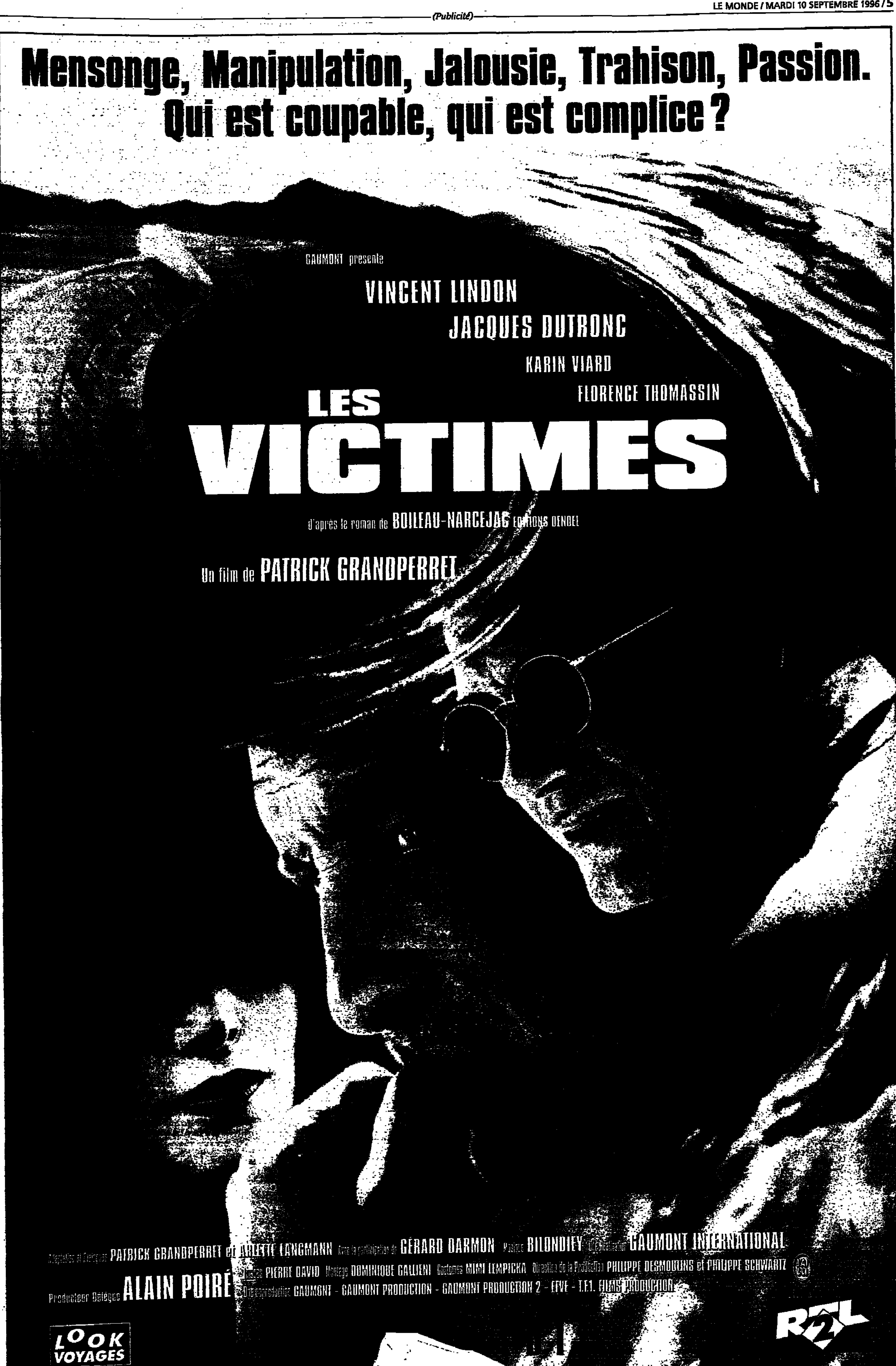
■ **Le parti musulman au pouvoir à Sarajevo**, le SDA, a levé, samedi 7 septembre, sa menace de boycotter les élections du 14 septembre après que les Etats-Unis eurent refusé d'envisager leur report. – *(AFP.)*



هكذا من الإصل

capitale tchétchène
retour à l'islam

(Publicité)



La faction kurde soutenue par Bagdad continue son offensive contre l'UPK

Washington indique ne pas vouloir se mêler à la « guerre civile » au Kurdistan irakien

Le Parti démocratique du Kurdistan (PDK), allié à Bagdad, a continué, dimanche 8 septembre, son offensive dans la zone contrôlée par l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) en prenant la ville de Koysandjak. Les Etats-Unis ont indiqué, par la voix du secrétaire à la défense, qu'ils ne s'engageront pas dans la « guerre civile » kurde, alors que la Turquie se prépare à établir une « zone de sécurité » sur sa frontière avec l'Irak.

ZAKHO
de notre envoyée spéciale

Après l'armée iranienne il y a un mois, l'armée irakienne la semaine dernière, c'est désormais l'armée turque qui pourrait entrer au Kurdistan irakien, illustrant ainsi la vanité de la zone de protection des Kurdes, décrétée par les alliés occidentaux en avril 1991. Aucun mouvement de troupes n'était toutefois visible, lundi 9 septembre, en fin de matinée, à la frontière irakienne, même si chacun attend ici avec une certaine inquiétude ce nouvel épisode d'une guerre qui paraît aujourd'hui sans fin.

De Souleimaniyé au sud à Zakho au nord, l'anxiété est le sentiment le plus unanimement partagé par la population kurde, qui se sent une fois de plus l'otage d'une situation quasi incontrôlable et imprévisible. A Souleimaniyé, sous contrôle de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani, la peur d'une percée irakienne est dans tous les esprits et beaucoup d'habitants avouent être prêts à un éventuel exode vers l'Iran cette fois, désormais seule porte de sortie. *« Mes valises sont prêtes*, confie un restaurateur. *A la moindre avancée irakienne, je fuis avec ma famille. »*

L'essence, qui venait auparavant d'Irak *via* Erbil, prise le 31 août avec l'aide de l'armée irakienne par le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Massoud Barzani, fait toutefois défaut et son prix a quintuplé en deux jours. Certains craignent aussi des représailles de l'UPK : un responsable de cette formation avoue que plusieurs sympathisants du PDK présents en ville ont été arrêtés pour des *« raisons de sécurité »*. *« Des maisons de sympathisants du PDK ont été visitées par des membres de l'UPK »*, affirme, sous couvert d'anonymat, un témoin indépendant.

VIOLENTS COMBATS

Plus au nord, des combats très violents ont opposé, dimanche, les deux formations kurdes rivales. Le PDK a bénéficié de l'aide de l'artillerie irakienne, toujours présente dans la région d'Erbil, à l'intérieur de la zone théoriquement protégée par les alliés. Il a ainsi pris le contrôle de Koysandjak, ville natale de M. Talabani, et repoussé l'UPK sur la chaîne montagneuse de Haybat-Soltan, qui sépare les gouvernorats d'Erbil et de Souleimaniyé. L'objectif du PDK serait de prendre la centrale de Dokan, qui commande l'approvisionnement électrique d'Erbil, toujours privée de courant.

Dans l'ancienne capitale du Kurdistan autonome, la situation se normalise peu à peu. Le PDK prétend que l'ordre est rétabli et que la population n'a pas de raison de s'inquiéter et donc de fuir quand cela sera possible. *« La situation est calme et la sécurité complète*, assure Sami Abdel Rahman, membre du bureau politique du PDK. *Nous avons arrêté un certain nombre de pillards et récupéré des voitures volées et même des objets ménagers, que nous restituons aux propriétaires. »*

Le PDK profite aussi du couvre-feu qu'il a instauré pour perquisitionner les maisons, à la recherche d'armes. M. Abdel Rahman nie toute présence irakienne dans la ville, affirmant avec beaucoup d'optimisme, ou de mauvaise foi : *« Nous avons assez de pouvoir pour ne pas permettre aux services de renseignements irakiens d'agir ici. »* Bien que cette présence soit difficile à identifier, il est bien évident que le président Saddam Hussein n'a désormais plus besoin de prétexte pour envoyer ses services dans les zones sous contrôle du PDK. Dimanche, à Aski Kalak, point de passage entre Erbil et Mossoul, sous administration de Bagdad, le contrôle était très lâche.

UNE POPULATION DÉSORIENTÉE

M. Abdel Rahman minimise l'impact de l'appel à l'Irak adressé par son parti, affirmant : *« Ce n'est pas le premier accord avec Bagdad que nous avons. Si le Kurdistan est réellement une zone protégée, il doit l'être de tout le monde, des Irakiens comme des Iraniens et des Turcs. »* Confirmant le principe de cessez-le-feu entre le PDK et l'UPK, il indique toutefois : *« Nous sommes prêts à répondre à l'appel des Etats-Unis pour négocier un accord de paix sous leurs auspices. Notre intérêt est plus avec les Etats-Unis qu'avec l'Irak ou l'Iran. »* Bagdad entendrait-il conclure un tel accord maintenant ? *« Nous n'avons pas discuté du futur avec l'Irak*, affirme-t-il, *mais si nous signons un accord avec le gouvernement central, rien ne sera secret et on négociera ouvertement. »*

En attendant, la population kurde, désorientée et apeurée, ne sait plus sur qui compter pour assurer son avenir. Personne n'est sûr de rien. Le taux du dinar par rapport au dollar, monnaie de référence, change pratiquement de jour en jour, comme les prix des produits de base, qui fluctuent en fonction des nouvelles lignes de front. Le prix de l'essence, de 13 dinars le litre à Souleimaniyé, coupée d'Erbil, passe à 3 dinars dans cette ville, facilement approvisionnée depuis Mossoul, et à 1,5 dinar à Dohouk, où la contrebande, toujours avec Mossoul, est facilitée par les convois incessants de camions turcs.

Françoise Chipaux

Les Européens n'ont pu gommer leurs divergences sur le Proche-Orient

Une mission de l'UE devrait se rendre à Jérusalem

TRALEE (Irlande)
de notre envoyé spécial

Sur l'Irak ou les relations entre Israël et ses voisins, les Quinze hésitent à parler d'une seule voix et, encore plus, à agir ensemble. La réunion de leurs ministres des affaires étrangères, samedi 7 et dimanche 8 septembre, à Tralee en Irlande, en a fourni une nouvelle démonstration.

Les Européens et, notamment la France et la Grande-Bretagne qui jouent un rôle en Irak, sur le terrain, ont affiché leurs divisions à propos de la réplique des Etats-Unis après l'incursion des troupes de Saddam Hussein dans le nord du Kurdistan. Il est vite apparu qu'il était impossible de trouver un consensus. *« Les positions étaient connues, il n'y avait pas de raison qu'elles changent »*, a constaté le ministre français des affaires étrangères.

Cependant, les Quinze ont pris acte d'une approche commune sur deux points sensibles : ils souhaitent que la résolution 986 des Nations unies, dite *« pétrole contre nourriture »*, puisse être mise en œuvre rapidement, *« sans qu'on se saisisse des événements récents pour en différer le déroulement »*, a précisé Hervé de Charette. Les Quinze ont aussi réaffirmé leur attachement à l'intégrité territoriale de l'Irak. *« Cela vaut pour les uns, comme pour les autres »*, a souligné M. de Charette.

Précision nécessaire quand Malcolm Rifkind, secrétaire au Foreign Office, expliquait qu'il faudrait faire preuve d'une certaine compréhension à l'égard de la Turquie au cas où elle interviendrait en territoire irakien. M. Rifkind a toutefois indiqué, plus tard, qu'il attendait que les Turcs précisent leurs intentions et en discutent avec leurs alliés, alors que Dick Spring, chef de la diplomatie irlandaise, estimait qu'une quelconque initiative militaire turque serait *« très dangereuse »*. M. de Charette a précisé que les avions français reprendraient, dès lundi, leurs missions au-dessus de l'Irak, dans les conditions convenues avant les derniers événements.

LA MAISON D'ORIENT

S'agissant de la relance du processus de paix entre Israël et les Palestiniens, les Quinze partagent la même analyse et l'ont consignée par écrit : ils voient un *« signe encourageant »* dans la récente rencontre entre Benyamin Nétanyahou et Yasser Arafat, tout en déplorant les retards accumulés dans la mise en œuvre des accords conclus. Les Quinze invitent Israël à ne pas étendre davantage les colonies dans les territoires occupés et réaffirment la position de l'Union européenne (UE) sur le statut de Jérusalem , qui doit faire l'objet de négociations entre Israéliens et Palestiniens.

Mais cette unité de vues devient moins nette dès lors qu'on se demande comment envoyer un signal fort à M. Nétanyahou. La troïka européenne (Irlande, Italie, et Pays-Bas) devrait se déplacer bientôt dans la région. Se rendra-t-elle à la Maison d'Orient, siège officieux des Palestiniens à Jérusalem-Est, au risque de provoquer la colère des autorités israéliennes ? Pour l'UE, ce serait, à la fois, une manière de rappeler sa position sur Jérusalem et de signifier sa désapprobation face aux atermoiements israéliens à propos du processus de paix.

Certains plaident dans ce sens, comme la France, l'Allemagne et l'Irlande – qui assure la présidence de l'UE –, mais d'autres, notamment l'Italie et la Grande-Bretagne, sont plus nuancés, faisant valoir que la question de Jérusalem n'a rien d'urgent et, surtout, qu'il n'est pas sûr que M. Arafat souhaite voir la troïka braver l'interdit israélien et se rendre à la Maison d'Orient.

Philippe Lemaître

Les pays du Golfe condamnent les ingérences

Les ministres des affaires étrangères des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), qui groupe l'Arabie saoudite, Bahreïn, le Qatar, Oman, les Emirats arabes unis et le Koweït, ont critiqué la décision turque d'établir une *« zone de sécurité »* sur sa frontière avec l'Irak pour prévenir toute incursion du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), et exprimé des divergences avec les Etats-Unis après les bombardements américains en Irak. Dans une résolution adoptée, dimanche 8 septembre, à Riyad, *« le CCG condamne vivement l'ingérence de certains pays voisins dans le nord de l'Irak, qui doivent cesser immédiatement et totalement de s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Irak, et souligne la nécessité de sauvegarder l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Irak »*. – (AFP.)

Des centaines d'opposants arabes pris au piège

SALAHEDINE
de notre envoyée spéciale

Déserteurs de l'armée irakienne, rescapés du soulèvement chiite de 1991, ils s'étaient réfugiés au Kurdistan pour continuer le combat contre le régime du président Saddam Hussein, mais celui-ci les y a rattrapés. Certains ont pu fuir à temps l'arrivée des chars irakiens à Erbil, tant bien que mal et par leurs propres moyens, mais deux cent cinquante de leurs camarades sont portés disparus. *« Nous savons, par nos propres sources, qu'un certain nombre sont détenus à la prison de Mossoul, mais c'est tout »*, confie l'un d'entre eux.

Membres du Congrès national irakien (CNI), coalition de différents groupes d'opposition, ces hommes cachent mal leur amertume, même si aucun n'ose critiquer le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Massoud Barzani qui a appelé à l'aide le gouvernement de Bagdad. Salahedine est le fief du PDK, et tous ont peur de s'exprimer. Même s'il est évident qu'ils se sentent trahis par les partis kurdes, aucun ne le dira clairement.

Une centaine de leurs camarades qui fuyaient Erbil avec les troupes de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani se sont retrouvés face à l'armée irakienne à Qoshtapa et ont été exécutés sans autre forme de procès. Les survivants avouent : *« Nous préférons nous suicider que tomber aux mains de Saddam Hussein. La vue des chars irakiens s'approchant d'Erbil hante nos nuits. »* Pourquoi le PDK ne les a-t-il pas prévenus de son appel aux troupes de Bagdad ? *« Nous n'avons pas de réponse »*, confient-ils sobrement.

FUIR LE PLUS LOIN POSSIBLE

Réfugiés à deux cents dans un ancien hôtel de Souleimaniyé qui faisait office de bureau pour le CNI, ces hommes qui vivent dans la peur ne veulent aujourd'hui qu'une chose : l'asile politique de n'importe quel pays du monde. *« Nous voulons que la communauté internationale nous aide à sortir d'ici le plus vite possible »*, disent-ils. Si personne n'est venu les interroger, ils se sentent légitimement en totale insécurité et sont plus ou moins « prisonniers » de leurs hôtes du PDK. *« Nous ne pouvons pas sortir et contacter qui que ce soit*, affirment-ils. *Nous sommes un cas humanitaire. »* Mais la radio du CNI, comme celle de l'Entente nationale irakienne installée à Erbil, ne fonctionne plus. Elle a été pillée.

Outre ces deux cents personnes réfugiées là, six cents autres sont à Chaklawa, zone sous contrôle du PDK ; d'autres se seraient éparpillées au Kurdistan. D'après ces hommes, près de 1 500 personnes membres de l'opposition irakienne arabe vivaient à Erbil au moment de l'arrivée de l'armée de Bagdad. Leur seul objectif est de fuir le plus loin possible, d'oublier les promesses faites d'un Kurdistan qui servirait de tremplin pour la conquête d'un pouvoir démocratique à Bagdad.

Fr. C.

■ **Selon la presse américaine**, une centaine d'opposants irakiens repliés au Kurdistan et utilisés par les services secrets américains dans la perspective d'un coup de force contre le régime irakien auraient été exécutés par les troupes de Bagdad après leur offensive sur Erbil. Le *Washington Post* du 8 août assure que ces hommes s'y étaient regroupés à la demande des Etats-Unis pour s'interposer entre les factions kurdes. Le *New York Times* du 7 août certifie que des officiers américains étaient présents sur place depuis la signature, en janvier, par le président Bill Clinton, d'un décret tenu secret qui permettait d'approvisionner en armes les mouvements d'opposition à Bagdad. Ces officiers auraient fui à temps.

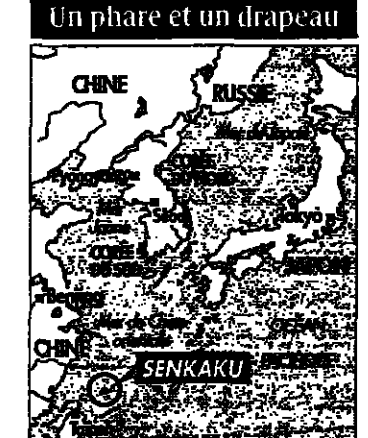
L'« occupation » des îlots Senkaku par des nationalistes nippons irrite Pékin

PÉKIN, TOKYO
de nos correspondants

La Chine a, ces derniers jours, multiplié les admonestations à l'encontre du gouvernement nippon à propos du contentieux sur la souveraineté des îles Senkaku (Diaoyu, en chinois), qui s'envenime. Un même émoi agite certains milieux chinois, tant sur le continent qu'à Hongkong et à Taïpeh, depuis que des « ultra-nationalistes » japonais ont érigé, en juillet, un petit phare et dressé le drapeau au soleil levant sur l'un de ces îlots situés entre l'archipel d'Okinawa et Taïwan. Des protestataires de Hongkong et de Taïwan, accompagnés de quelque vingt-cinq journalistes, ont été empêchés, samedi 7 septembre, de débarquer sur l'archipel par la défense côtière japonaise. Des manifestations anti-japonaises ont eu lieu, en fin de semaine, à Hongkong.

Des groupes de pression, à Hongkong et à Taïpeh, ont menacé de réclamer la protection de la force publique pour les pêcheurs interdits d'accès dans ces parages par cinq navires de la police maritime nippone. L'idée n'a pas reçu l'appui explicite de la Chine continentale, mais celle-ci voit dans la querelle une bonne occasion de jouer sur la fibre nationale. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères de Pékin a fait état, jeudi 5 septembre, de *« l'indignation de tous les Chinois, incluant nos compatriotes de Hongkong et de Taïwan »* pour réclamer des comptes à Tokyo.

Un phare et un drapeau



A Hongkong, le quotidien *Ming Pao*, pourtant modéré, écrivait, lundi, que la querelle indiquait clairement que *« le Japon est en train de devenir l'ennemi de la Chine »* et qu'il s'agissait de faire en sorte que celle-ci *« ne soit pas une nouvelle fois torturée par l'armée impériale nippone. »* La veille, à Pékin, un groupe d'une vingtaine de personnes de plusieurs villes chinoises avaient déposé une pétition auprès des autorités pour réclamer une action militaire continentale sur l'archipel.

Le ton, notamment à Pékin, a monté depuis la ratification, en juillet, par le Japon, de la convention des Nations unies sur le droit de la mer, qui établit des zones économiques de 200 milles marins dans lesquelles chaque pays dispose de droits de pêche et d'exploitation des ressources minérales. Dans la négociation déjà délicate entre le Japon et ses voisins chinois et taïwanais pour la délimitation de ces zones, la récente bravade des « ultra-nationalistes » nippons a placé Tokyo dans une situation embarrassante. *« Nous n'approuvons ni ne désapprouvons cette initiative*, dit-on au ministère nippon des affaires étrangères, *mais la souveraineté japonaise sur ces îles est un fait. »*

Selon Tokyo, ce chapelet d'îlots *« sans maître »*, apparu sur les cartes occidentales au XIX[e] siècle sous le nom anglais Pinnacle après le passage d'un navire britannique, mais signalé antérieurement (1787) par La Pérouse comme des *« roches survolées d'oiseaux »*, a été intégré à la préfecture d'Okinawa en 1895. Le traité de San Francisco, par lequel le Japon a renoncé formellement aux territoires qu'il avait occupés – notamment Taïwan, précédemment cédé par la Chine impériale par le traité de Shimonoseki en 1895 –, ne mentionne pas les Senkaku.

Si l'absence de souveraineté sur les îlots antérieurement à 1895 n'a jamais été démontrée, la Chine et Taïwan ne la revendiquent que depuis 1969, après la publication d'un rapport de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient des Nations unies (Ecafe) qui faisait état de *« l'existence probable de l'un des plus prolifiques gisements de pétrole du monde »* dans cette zone.

Aux yeux de la Chine, qui soupçonne Tokyo d'aider en sous-main les extrémistes japonais, il s'agit d'une remise en cause pure et simple de l'entente à laquelle étaient parvenues les deux capitales en normalisant leurs relations en 1972

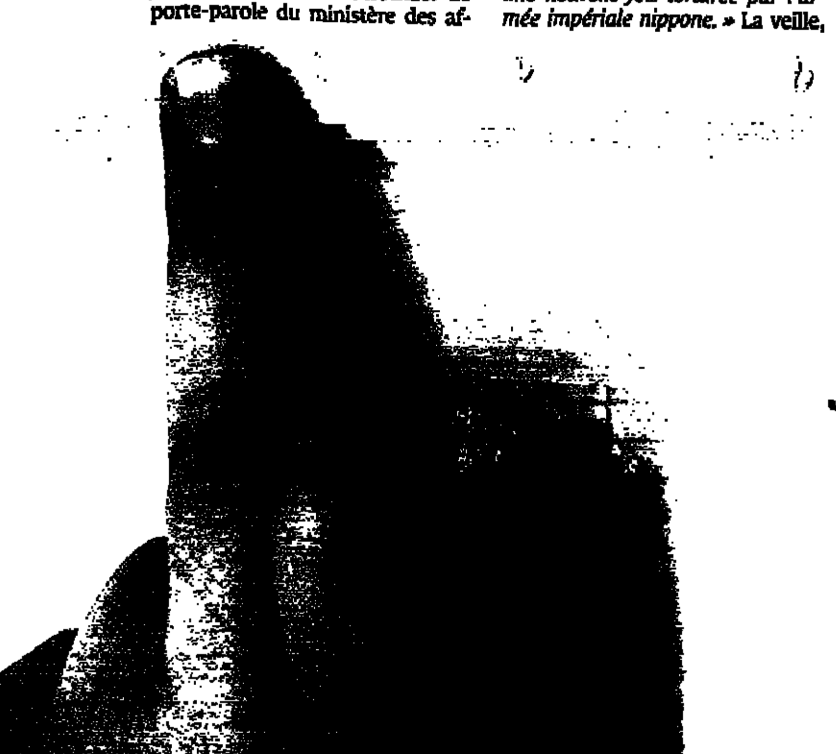
C'est sur l'îlot de Kitakojima que des membres du groupe « ultra-nationaliste » Nihon seinensha (Association de la jeunesse du Japon) ont, le 14 juillet, dressé phare et drapeau, sans toutefois y installer de présence humaine permanente. Voyant que ses protestations initalement mesurées n'étaient pas suivies d'effet, la Chine a ouvertement accusé le gouvernement de Ryutaro Hashimoto de soutenir en sous-main l'action des extrémistes.

Le 31 juillet, l'agence Chine nouvelle reprochait au Japon de *« convoiter depuis longtemps »* l'archipel. Il s'agit, aux yeux de Pékin, d'une remise en cause pure et simple de l'entente à laquelle étaient parvenues les deux capitales en normalisant leurs relations diplomatiques en 1972, pour ne pas soulever la question de la souveraineté sur l'archipel. La télévision d'Etat chinoise a rapproché, à l'aide de documents d'archives, ce regain de querelle de toute la conquête militaire du continent par le Japon militariste dans les années 30.

Ce n'est pas la première fois que des nationalistes japonais entendent affirmer la souveraineté nippone sur les Senkaku. En 1978, le groupe Issuikai (Association du premier mercredi), fondé par des disciples de l'écrivain Yukio Mishima, qui se suicida en 1970, y édifia un premier phare, provoquant une première crise avec Pékin. L'Association de la jeunesse du Japon relève moins d'une extrême droite idéologique, comme Issuikai, que des groupes qui courent les rues vociférant des slogans nationalistes mais servent de couverture à des bandes de gangsters. Selon la police, le groupe en question serait dans la mouvance de l'un des deux grands syndicats du crime de la région de Tokyo, Sumiyoshikai.

La Chine, pour sa part, considère qu'il n'y a pas de fumée sans feu et tient vraisemblablement à avertir M. Hashimoto qu'elle est vigilante sur ce dossier. La querelle procède aussi de la même volonté de marquer le terrain maritime qui l'a conduite à s'opposer à ses voisins en mer de Chine méridionale à propos de l'archipel des Spratleys.

Francis Deron et Philippe Pons





FONCTION PUBLIQUE Alain Lamassoure, ministre délégué au *budget*, a confirmé, dimanche 8 septembre, que le gouvernement allait mettre fin, en 1997, au gel des traitements des fonctionnaires en compensation de la diminution de leurs effectifs. Mais il n'a avancé aucun chiffre d'augmentation ni précisé s'il y aurait un rattrapage pour 1996. ● LES SYNDICATS doivent se retrouver, mardi 10, pour réfléchir à une riposte commune contre les suppressions d'emplois dans la fonction publique et ce qu'ils *croyaient* devoir être une absence de revalorisation générale des salaires. Une action unitaire était délicate à mettre au point, les syndicats enseignants ayant déjà lancé *un mot d'ordre* de grève propre à leur secteur. ● À LA SNCF, le climat se durcit. Les syndicats critiquent les réductions d'effectifs et s'inquiètent de la mise en œuvre du plan gouvernemental.

Le gouvernement cherche à désamorcer la grogne des fonctionnaires

Alain Juppé a annoncé qu'il lèverait en 1997 le gel des traitements des agents de l'Etat. Il prend ainsi à contre-pied les syndicats, dont les divisions compliquaient déjà l'organisation d'une réplique à la diminution des effectifs

LE GOUVERNEMENT a tenté de désamorcer l'un des deux litiges qui l'opposent aux fonctionnaires, avant la réunion de leurs *sept fédérations syndicales*, prévue mardi 10 septembre. Dimanche 8 septembre, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », Alain Lamassoure, ministre délégué au budget, a confirmé que le projet de loi de finances pour 1997 comporterait la suppression de 6 000 à 7 000 postes de fonctionnaires civils, mais il a ajouté qu'« *il serait logique* » que ces économies « *se traduisent par une amélioration de la rémunération des fonctionnaires qui restent en poste* ». Dans un entretien au *Figaro* du samedi 7 septembre, le premier ministre lui-même avait jugé « *évident qu'on ne peut pas maintenir le gel indéfiniment* ».

Reste à savoir quel sera le contenu des propositions du gouvernement : voudra-t-il ouvrir une négociation avec les syndicats ou imposer une augmentation unilatérale pour 1997, comme le préconise Bercy ? Maintiendra-t-il le gel des augmentations générales de 1996, ou accceptera-t-il de lever ce préalable, que refuseront toutes les fédérations ? Des réponses devront être apportées lors d'entretiens entre Dominique Perben, ministre de la fonction publique, et les syndicats, sans que leurs dates soient fixées. En attendant, les syndicats vont devoir rester prudents, et il leur sera difficile de lancer un mot d'ordre de grève générale.

SURENCHÈRE ÉLECTORALE

La réunion du 10 septembre s'annonce donc plus laborieuse que le contexte budgétaire ne le laissait prévoir. Les fédérations de fonctionnaires qui souhaitaient appeler à la grève (CGT, FSU, UNSA, CFDT, CFTC, voire CGC) seront aussi handicapées par le mot d'ordre d'arrêt de travail qu'ont lancé les syndicats d'enseignants. Ceux-ci ont, dès le 3 septembre, *décidé d'organiser une grève* propre à l'éducation, le 30 septembre. Pour justifier cette décision ils soulignent que l'école joue un rôle particulier dans la société, que ce secteur regroupe la moitié des effectifs de la fonction publique, et qu'ils devaient réagir à l'annonce du non-renouvellement des contrats de quelque 15 000 maîtres auxiliaires, dès cette rentrée (*Le Monde* du 4 septembre). Pour des raisons salariales et logistiques, les fédérations de fonctionnaires devront *laisser passer un délai de quinze* jours après la grève enseignante avant d'organiser une grève générale. Si elle a lieu, cela ne pourrait donc pas être avant la mi-octobre.

L'initiative des syndicats enseignants est le premier effet d'une surenchère fruit d'un contexte *électoral. Organisées tous les trois* ans, des élections professionnelles auront lieu au mois de décembre chez les enseignants. En 1993, ce scrutin avait considérablement modifié le paysage syndical, en consacrant l'émergence de la FSU (Fédération syndicale unitaire), organisation généralement considérée comme « contestataire », bien que ses dirigeants récusent le terme. La FSU espère renforcer son poids en prenant de nouvelles voix à la FEN dans le premier degré (écoles maternelles et primaires). *Le Snuipp, syndicat d'instituteurs* de la FSU, indique que le nombre de ses adhérents est en progression constante. Pendant le mouvement social de l'hiver 1995, d'impressionnants cortèges ont montré que ses militants étaient fort nombreux. Le Syndicat des enseignants (SE) de la FEN conserve en revanche l'image d'une organisation ayant accompagné, plus que combattu, la gestion des socialistes du temps où ils étaient au pouvoir.

Le Snuipp et le SE-FEN revendiquent tous deux la paternité d'une grève spécifique à l'éducation. Quoi qu'il en soit, personne n'a pu décliner l'invitation, à trois mois d'un scrutin essentiel. Seule Force ouvrière a décidé de « *ne pas participer à cette surenchère* ». Roland Gaillard, secrétaire général de la fédération générale des fonctionnaires FO, trouve « *aberrant de partir en ordre dispersé* ». Il estime que « *les enseignants ne doivent pas se dissocier des autres fonctionnaires, car tous dépendent du budget de l'Etat* ». Il juge que l'initiative des syndicats d'enseignants freine l'émergence d'un mouvement d'ensemble, qui réunirait non seulement la fonction publique mais aussi le secteur privé.

L'attitude de FO n'est pas dénuée d'arrière-pensées. Peu intéressée par le secteur de l'enseignement, *où elle représente* seulement 8 % des voix, elle cherche à se singulariser avant les élections de la fonction publique hospitalière, où elle dispose d'une audience importante, quoique inférieure à celles de la CFDT et de la CGT ; ces élections, prévues *pour le 24 octobre, concerneront* 843 000 personnes.

En outre, la confédération de Marc Blondel, essentiellement implantée dans la fonction publique, tente de mieux s'ancrer dans le secteur privé. Enfin, elle cherche manifestement à « assagir » son image, *dans l'espoir d'obtenir* la présidence de l'Unedic : soucieuse de montrer au patronat sa bonne volonté, elle a choisi un samedi, le 21 septembre, jour généralement chômé, pour organiser son rassemblement à la Bastille, et elle devrait, le 10 septembre, se déclarer hostile à l'organisation d'une grève générale, marquant ainsi sa différence par rapport aux autres fédérations de fonctionnaires. Cette division syndicale ne peut que faciliter la tâche du gouvernement.

Rafaële Rivais

La CGT freinée par FO

Les syndicats enseignants faisant cavalier seul avec leur appel à la grève pour le 30 septembre, on pouvait penser qu'il en serait de même dans d'autres secteurs, où le mécontentement est fort, comme les finances (1 800 suppressions d'emplois pour 180 000 personnes, en 1997) ou l'équipement (800 suppressions d'emplois pour 100 000 personnes). Or, les représentants de ces deux secteurs ont décidé d'attendre la réunion des fédérations de fonctionnaires, le 10 septembre, pour convenir d'une riposte. *Le poids de FO, majoritaire aux finances et bien implantée* à l'équipement, a joué : FO s'oppose à toute initiative susceptible de « faire de l'ombre » à son rassemblement du 21 septembre et propose plutôt une action d'ensemble. La CGT estime, en revanche, qu'il faut « *soutenir tout ce qui se développe* ». La CGT, qui prônait des grèves sectorielles, a seulement obtenu de FO qu'elle participe à des « actions » (rassemblement sur le lieu de travail, interpellation des élus), du 23 au 27 septembre.

Un décret limite la représentativité de la FSU

QUEL QUE SOIT le résultat des élections chez les enseignants, en décembre, le conseil supérieur de la fonction publique d'Etat ne sera pas modifié avant mars 1998. Un décret de janvier 1995 prévoit, en effet, que cette instance consultative ne peut voir sa composition modifiée durant les dix-huit mois qui suivent son renouvellement. Or, une nouvelle nomination vient d'intervenir, annoncée au *Journal officiel* du 7 septembre.

Michel Deschamps, secrétaire général de la Fédération syndicale unitaire (FSU), ne décolère pas. Depuis 1995, il conteste la composition du conseil supérieur qui, selon lui, *minimise* la représentativité de son organisation. Cette composition a été modifiée à la suite des élections professionnelles de décembre 1993 qui ont consacré l'émergence de la FSU, née de l'éclatement de la FEN.

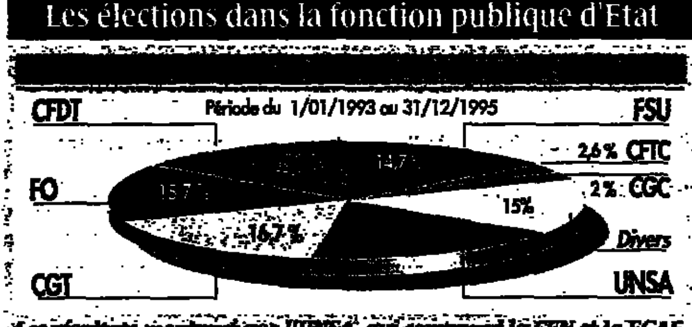
Jusque-là, un siège était attribué à chaque *organisation syndicale*, le reste étant distribué à la proportionnelle à la plus forte moyenne. En janvier 1995, le gouvernement a décidé que le premier siège ne serait attribué qu'aux organisations « *ayant un caractère interministériel et interprofessionnel* ». Or, il considère que la FSU ne répond pas à ces critères, dans la mesure où la presque totalité de ses voix proviennent d'enseignants de l'éducation nationale. Du coup, la FSU ne dispose en tout que de deux sièges, tandis que l'UNSA (dont la FEN), la CFDT, la CGT et *FO en ont quatre chacune*, la CFTC et la CGC une. La FSU assure qu'elle a bien un caractère interministériel, puisqu'elle dispose *de quelques milliers de* voix aux ministères de l'agriculture, de la culture, de la jeunesse et des sports ou de la justice. Elle a demandé au Conseil d'Etat de reconnaître qu'elle a un caractère interprofessionnel, dans la mesure où elle compte, outre des enseignants, des infirmières, des assistantes sociales, des éducateurs, des techniciens de laboratoire ou du personnel administratif.

Statuant dans un autre recours sur sa représentativité au Conseil économique et social, le Conseil d'Etat a admis, en février 1996, que la FSU était une organisation professionnelle représentative « *des salariés* », et non seulement des fonctionnaires de l'éducation nationale. Cette fois, il ne s'est pas prononcé. Il a seulement annulé, pour vice de forme, le décret attaqué par la FSU : ce n'était ni le texte qui lui avait été soumis, ni le texte qu'il avait proposé.

Sans attendre ce jugement, rendu public le 31 juillet, le gouvernement a décidé de modifier son décret, de façon formelle. Un nouveau texte, paru au *Journal officiel* du 25 juillet, prévoit que le premier siège est attribué aux organisations « *dont la représentativité s'étend à un nombre important de ministères et de professions exercées par des fonctionnaires de l'Etat* ». Ce décret a été approuvé le 9 juillet par la totalité des organisations syndicales, sauf la FSU et la CGT. Les confédérations estiment en effet que la FSU est un syndicat corporatiste, qui ne peut donc prendre en compte les problèmes des fonctionnaires non enseignants.

R. Rs.

Les élections dans la fonction publique d'Etat



Les résultats montrent que l'UNSA, qui comprend la FEN et la FGAF, est première, la CGT seconde, FO troisième. La CFDT enregistre son recul, imputable aux scrutins intervenus à La Poste et à France Télécom en 1994. La FSU est cinquième. Loin derrière arrivent la CFTC et la CGC. 15% des agents sont représentés par des syndicats «divers» parmi lesquels SUD-PTT ou le SNUI.

en % du nombre d'électeurs

AFFAIRES SOCIALES ET EMPLOI	13 821	33,4	9,4	0	19,2	18,9	0,6	8,6	10,0
CULTURE	4 771	19,6	2,7	3,6	27,7	17,2	6,7	19,4	3,1
ÉCONOMIE ET FINANCES	149 660	19,3	4,4	3,3	20,6	24,9	0	3,8	23,6
ÉDUC. NATIONALE (administration)	149 380	8,9	0,9	0,4	18,1	11,8	11,8	45,5	2,6
ÉDUC. NATIONALE (enseignement)	493 487	13,9	0,8	2,2	2,8	8,5	38,3	26,7	7,9
ÉQUIPEMENT	69 490	16,6	1,0	0	42,7	30,7	0	2,0	7,0
INTÉRIEUR (police)	85 638	1,3	0,7	5,2	4,3	3,5	0	34,7	53,3
INTÉRIEUR (services autres)	24 157	29,1	[illegible]	0	4,5	41,1	0	2,5	18,4
JUSTICE	33 140	15,4	0,4	1,4	11,6	19,6	4,6	37,5	9,4
LA POSTE	* 219 657	17,4	5,6	0,8	37,5	21,8	0	0	17
FRANCE TÉLÉCOM	* 126 085	18,2	5,5	0,9	32,7	16,1	0	0	26,7

* votants. – FSU : Fédération syndicale unitaire / UNSA : Union nationale des syndicats autonomes

Les organisations de cheminots envisagent des initiatives communes

LES CHEMINOTS réfléchissent aux moyens de « *poursuivre le travail unitaire qui a fait la preuve de son efficacité* ». Bernard Thibault, secrétaire général de la fédération des cheminots CGT, a repris l'initiative en adressant, vendredi 30 août, une lettre à l'ensemble des fédérations de cheminots pour « *creuser nos analyses sur cette rentrée et, pourquoi pas, envisager de nouvelles initiatives communes qui sont, nous le pensons, attendues par les cheminots* ».

Le plan de sauvetage de la SNCF avait en effet été diversement accueilli par les syndicats. La CFDT-cheminots, dirigée par Bruno Dalberto, avait d'emblée fait part de « *sa ferme opposition au projet de réforme* », dénonçant « *ce projet d'éclatement de la SCNF en deux établissements* (celui chargé de faire rouler les trains et celui, à créer, chargé du réseau) *qui renforce le jeu du marché, ouvrant la voie à une profonde déréglementation du transport ferroviaire* ». La CGT avait relativement bien accueilli le projet, tout en demandant des éclaircissements, des précisions et des garanties sur sa mise en œuvre. Sa position s'était toutefois progressivement radicalisée.

Les deux principales organisations cheminotes se rejoignent aujourd'hui sur un socle de revendications minimales, notamment la signature d'un véritable contrat de plan entre la SNCF et l'Etat et non un simple échange de lettres, comme le souhaite le gouvernement. Sur ce point, la CGT relève que « *la rencontre avec le président de la SNCF ne vient que confirmer notre sentiment* ». La CFDT estime aussi que « *Louis Gallois vient de faire un pas en arrière en acceptant le principe de l'échange de lettres, alors qu'il avait semblé comprendre notre revendication lors de notre première entrevue fin juillet* ».

La fin du moratoire sur les restructurations et la cession de certaines activités accordé par le gouvernement au lendemain du conflit de l'hiver pourrait être le prétexte à un départ de la mobilisation au plan local. Dès cette semaine, une série d'actions permettront de mesurer la détermination des cheminots à Marseille, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Saint-Brieuc, qui devaient ouvrir la marche pour protester contre la réduction des effectifs (4 500 emplois doivent disparaître cette année à la SNCF).

ÉCHOS À LA RATP

Le calendrier d'une mobilisation plus large est désormais établi. Les fédérations de cheminots seront reçues mardi 10 septembre par Bernard Pons, le ministre des transports. Elles demanderont notamment des précisions sur le projet de loi qui doit être présenté au Parlement au mois d'octobre. Dès le lendemain, les fédérations de cheminots se retrouveront autour d'une table pour arrêter une position commune même si certains, comme FO, réservent encore leur réponse. La CFDT-cheminots estime d'ores et déjà que, « *nos préoccupations portant sur les thèmes du service public et des garanties collectives, elles croisent celles des autres forces syndicales présentes dans les secteurs du transport, de l'énergie, de la santé, des communications ou de l'éducation nationale* ».

Un discours qui trouve déjà un écho auprès de certains syndicats de la RATP. En effet, si, à la Régie, le climat est relativement apaisé depuis la signature, au printemps, de quatre importants accords sur les salaires, l'emploi, l'insertion des jeunes, le droit syndical et la prévention des conflits, FO-RATP met en avant « *la situation de l'emploi et le manque d'effectifs* » et explique que « *l'environnement extérieur pèse sur le moral des agents* ».

C[illegible]he Jakubyszyn

M. Juppé et M. Léotard prêchent, chacun à sa façon, l'union de la majorité

Le premier ministre exhorte les jeunes du RPR à être les « ouvriers » d'un deuxième mandat pour Jacques Chirac et n'envisage pas une réforme du mode de scrutin distinguant deux catégories d'électeurs. Le président de l'UDF demande à ses alliés « respect » et « écoute »

Les rassemblements du RPR et de l'UDF, vendredi, samedi et dimanche, ont montré que, malgré la volonté de renforcer l'union de la majorité, les arrière-pensées restaient vives. A côté d'Alain Juppé, qui, en sa qualité de premier ministre, s'est présenté comme le chef de cette majorité, François Léotard a réclamé pour l'UDF, qu'il préside, la coresponsabilité dans la conduite de la bataille législative. La révélation, par *Le Monde*, que le gouvernement envisageait une réforme du mode de scrutin législatif préoccupe tous les élus. Alain Juppé, lundi matin, sur RTL, s'est dit prêt à recevoir, sur ce sujet, M. Jospin, et a expliqué qu'il ne voulait pas *« créer deux catégories d'électeurs en France »*, ceux élisant des députés à la proportionnelle dans les départements les plus peuplés et les autres conservant le scrutin majoritaire. En réplique aux critiques émises tant par certains dirigeants de l'UDF que par Charles Pasqua (*« la route qui a été choisie n'est pas la bonne »*), le premier ministre a assuré : *« Les Français sont un peu lassés de cette tradition des petites piques du dimanche. »*

LA BAULE (Loire-Atlantique) et TROYES (Aube)
de nos envoyés spéciaux

L'UNION, c'est comme *La Macarena* : tout le monde en connaît la musique, mais pour la danser en rythme, c'est autre chose. En accueillant Alain Juppé, samedi 7 septembre au matin, l'université d'été de l'UDF, réunie à La Baule, s'est faite un instant cérémonieuse. Les dirigeants de l'UDF ont temporairement troqué leur tenue décontractée contre un costume-cravate, et le « tube » de l'été a cédé la place à une musique moins ludique.



RÉCIT

François Léotard, qui, la veille, avait suavement réaffirmé son soutien à la réforme fiscale d'un *« gouvernement tardivement vertueux »*, s'est fait un peu solennel pour dire *« un certain nombre de choses »* au premier ministre. D'abord, qu'ils sont *« l'un et l'autres responsables de la majorité »*, et qu'ils doivent donc en être, l'un et l'autre, *« les acteurs »*. Qu'ensuite, comme il se doit entre deux égaux, *« le respect de l'autre et l'écoute de l'autre »* doivent imposer leurs lois entre le RPR et l'UDF.

Sensible à la *« gentillesse »* de l'accueil, M. Juppé s'est d'abord fait courtois, en souhaitant à M. Léotard une UDF *« soudée »*, dans laquelle il reconnaît *« une partenaire à part entière, et pas seulement une alliée »*. Puis le premier ministre en est rapidement venu à l'essentiel de son message : il comprend que *« chacun veuille faire entendre sa différence »*, mais à la condition que tous sachent *« distinguer le temps du soutien et le temps de la proposition »*. Le partage est simple à faire : le soutien doit aller à l'action du gouvernement ; les propositions sont renvoyées à la future campagne législative.

« Bon nombre de nos concitoyens se demandent si notre pire adversaire, en 1998, plutôt qu'un Parti socialiste à la recherche d'un champion, qui n'a encore ni alliance ni programme, ne réside pas dans nos nuances subtilement diluées, dans notre manque d'enthousiasme ou dans le vieux complexe des ambitions des uns et des autres », a fait valoir M. Juppé. *« Nos électeurs ne nous pardonneraient pas d'aller aux législatives en ordre dispersé ou même simplement dans l'ambiguïté et la cacophonie »*, a-t-il ajouté.

Les deux présidents ont eu le loisir, dans l'avion qui les emmenait à Troyes en compagnie de Claude Goasguen, secrétaire général de l'UDF, de décliner les différentes figures du respect mutuel. A leur arrivée, la convention nationale des jeunes RPR les attendait aussi au rythme de *La Macarena*. *« Je m'apprêtais à vous demander si vous aviez le moral »*, a immédiatement lancé M. Juppé devant un millier de jeunes gens enthousiastes qui l'accueillaient aux cris de *« On a gagné ! »*. *« On a gagné, et on va gagner ! »*, a-t-il enchaîné.

« ANTIDÉPRESSEURS »

C'est devenu plus qu'un leitmotiv, une véritable obsession pour le premier ministre : gare à qui n'aurait pas le moral. *« Soyez les anti-dépresseurs du moral des Français ! »*, ajoutera-t-il le lendemain. Sans doute étonné par l'accueil réservé, dans un premier temps, au seul président du RPR, M. Léotard a paru beaucoup plus ombrageux. *« Le dialogue, cela suppose au moins deux voix »*, a-t-il déclaré. Après avoir déclenché quelques sifflets, vite réprimés, en évoquant l'action d'Edouard Balladur, le président de l'UDF a complété sa leçon : *« Essayez d'écouter l'autre.* (...) *Essayez d'écouter et de ne pas caricaturer ce que disent les jeunes de l'UDF. Ce sont vos amis. Vous aurez à partager la victoire commune en 1998. »*

Après avoir avalé un café, M. Léotard s'en retournait alors prestement à La Baule. M. Juppé, lui, s'en allait visiter des caves à champagne dans un charmant petit village, celui de l'ancien ministre Robert Galley, qui, au grand dam de plus jeunes compagnons, entend, à soixante-quinze ans, se porter à nouveau candidat aux élections législatives. L'hôte de la convention du RPR, François Baroin, maire de Troyes, s'efforça à cette occasion d'encourager la passion de M. Galley, grand collectionneur de papillons.

Il y a d'autres façons de préparer les élections. Charles Pasqua a préféré s'y consacrer en s'en prenant aux *« béni oui-oui »* (lire ci-dessous). Citant le général de Gaulle, Philippe Séguin avait, la veille, brocardé *« les neurasthéniques à vie, les trotte-menu de l'abandon, les fuyards professionnels »*. Tout le week-end, le siège du RPR à Paris était assailli par téléphone par des députés qui voulaient comprendre un peu mieux la raison d'être de l'éventuelle réforme du mode de scrutin législatif, dont ils n'avaient été informés que par la presse. A La Baule, passé l'effet de surprise, cette idée continuait d'agiter les esprits. François Bayrou relevait qu'elle *« n'incite pas à l'union de la majorité »*, tandis que René Monory, président du Sénat, estimait plus urgent de *« penser au problème de l'emploi qu'au mode de scrutin »*.

L'objectif commun est de passer le cap des élections de 1998. Encore faut-il s'entendre sur la méthode. Au tout début de la convention du RPR, Philippe Séguin s'était porté garant de la pérennité de l'action du président de la République au-delà de 1998 : *« Jacques Chirac peut compter sur nous : sa tâche ne sera pas interrompue. Nous serons là ! »*

« APRÈS 2002 »

M. Juppé a en quelque sorte doublé la mise, dimanche, en proposant aux jeunes du RPR d'être *« les ouvriers de la victoire »*. *« Des grands stratèges et des grands architectes, nous avons beaucoup. Nous aurons beaucoup d'ouvriers de la vingt-cinquième heure, je vous demande d'être les ouvriers de la première heure.* (...) *Vous n'en avez pas fini de votre soutien à Jacques Chirac. Il faut lui donner les moyens aujourd'hui, demain, après 1998 et, je me laisse emporter, après 2002, de mener à bien sa tâche. »* Comme rien n'est jamais laissé au hasard au RPR, de jeunes militants brandissaient déjà des pancartes : *« Chirac, quatorze ans »*.

Invité lundi matin sur RTL, M. Juppé a fait cette mise au point sur l'un des sujets qui ont troublé la majorité au cours du week-end. Favorable à *« une petite dose de proportionnelle dans le scrutin législatif »*, M. Juppé a indiqué qu'il ne faut *« pas créer deux catégories d'électeurs »*. Cette précision met apparemment un terme à la proposition consistant à établir le système proportionnel dans les départements les plus peuplés en conservant le système majoritaire dans les autres. Le premier ministre s'est d'ailleurs dit *« prêt à recevoir »* Lionel Jospin, en assurant que *« si une sorte de consensus se dégageait »* entre les formations politiques, il pourrait alors *« envisager une réforme »* du mode de scrutin.

Interrogé enfin sur les critiques dont sa politique fait l'objet, le chef du gouvernement a déclaré que *« les Français sont un peu lassés de cette tradition des petites piques du dimanche »*.

Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux

La baisse des impôts ne convainc pas les Français

La réforme fiscale annoncée par le gouvernement ne soulève pas l'enthousiasme des contribuables. C'est du moins ce qui ressort d'un sondage réalisé pour *La Tribune-Desfossés* par l'institut CSA, les 6 et 7 septembre, auprès d'un échantillon représentatif de 1 002 personnes. Les Français sont en effet 85 % à penser que la baisse de l'impôt sur le revenu, annoncée pour 1997, ne les incitera pas à consommer davantage.

Ils sont seulement 33 % (contre 57 %) à estimer que la réforme va rendre la fiscalité plus juste, tandis que 22 % (contre 71 %) estiment qu'elle va relancer la croissance économique en France. Tout juste 14 % (contre 80 %) jugent qu'elle va contribuer à faire baisser le chômage. Au total, les mesures fiscales du gouvernement divisent les Français en deux blocs d'importance quasi égale : il s'agit *« plutôt d'une bonne chose »* pour 42 % des sondés et *« plutôt d'une mauvaise chose »* pour 39 % d'entre eux.

Un « septennat » pour Jean-François Mancel

TROYES
de notre envoyé spécial

Le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, s'est vu spectaculairement reconduit dans ses fonctions, dimanche 8 septembre, à Troyes, où était réunie la convention nationale des jeunes de son mouvement. Dès le début de son discours de conclusion, Alain Juppé, président du RPR, a tenu à témoigner de son *« amitié personnelle »* et de sa *« confiance »* envers M. Mancel, dont il a souligné la *« loyauté impeccable »*, en lui souhaitant, même, de *« faire un septennat »* à la tête du RPR.

La veille, en démentant être mêlé aux « affaires » parisiennes liées au financement du mouvement néogaulliste, M. Mancel avait déclaré qu'une partie de l'entourage du premier ministre cherchait à le déstabiliser. *« Il y a certainement, dans l'entourage d'Alain Juppé, des gens qui souhaitent me faire un croche-pied »*, avait-il affirmé, sans préciser *« d'où viendra le coup »* (*Le Monde* daté 8-9 septembre).

Après un voyage en voiture d'un peu moins d'une heure entre Troyes et le village des Riceys, effectué, samedi, en compagnie de M. Mancel, le directeur de cabinet du premier ministre, Maurice Gourdault-Montagne, a assuré que le secrétaire général du RPR allait démentir les propos que lui avait attribués *Le Monde*.

Une explication a eu lieu, dans la soirée, entre responsables du RPR, au terme de laquelle il est apparu que, faute d'un soutien explicite de M. Juppé, l'incident risquait de prendre de plus grandes proportions. A la direction, certains ont fait valoir qu'il conviendrait de juger le secrétaire général sur des résultats tangibles. Depuis août 1995, les effectifs du mouvement ont, en effet, baissé de 8 % environ, mais l'essentiel de cette baisse provient de cinq fédérations secouées par les « affaires » ou par des querelles internes : Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, l'Isère et les Alpes-Maritimes.

D'autres ont ajouté que la fo[illegible] particulièrement difficile à exercer quand le mouvement est au pouvoir, son pré[illegible] Matignon et son ancien président à la tête de l'Etat. M. Juppé en a convenu lui-même en déclarant publiquement que, de son temps, la tâche était plus aisée parce qu'il est *« plus facile d'être secrétaire général d'un parti d'opposition que d'un parti qui soutient le gouvernement »*.

J.-L. S.

Charles Pasqua contre les « béni-oui-oui »

SAINT-NAZAIRE
de notre envoyé spécial

« Chacun voit, chacun sait que rien ne me fera renoncer à ce que j'ai entrepris. (...) *En réaffirmant notre attachement aux institutions, notre place, toute notre place dans la majorité, notre volonté de gagner les législatives* (...), *j'ai conscience d'avoir ramené l'espérance dans notre camp. »* Jacques Chirac prononçait ces mots devant quatre mille personnes, le 14 février 1977, lors de la campagne des élections municipales, à Saint-Nazaire. Candidat du RPR à la mairie, Etienne Garnier, l'avait invité à venir le soutenir. Devant Olivier Guichard, membre d'un gouvernement que l'ancien premier ministre criblait de flèches, M. Chirac avait accentué son offensive contre les amis libéraux et européens du président de la République, Valéry Giscard d'Estaing.

Vingt ans après, M. Chirac est à l'Elysée, et M. Garnier court toujours après la mairie. Député et boute-en-train de Loire-Atlantique, il a fourni une bonne occasion à Charles Pasqua de ne pas se rendre à la convention troyenne des jeunes RPR en l'invitant, dimanche 8 septembre, à Saint-Nazaire, à présider un banquet de cinq cents couverts en présence d'une conseillère du chef de l'Etat, Elisabeth Hubert.

Pour ce remake, M. Guichard avait, une fois encore, fait le déplacement afin de soutenir *« un des meilleurs d'entre* [eux] *»* et de déclarer que *« le pluralisme unitaire implique que chacun dise ce qu'il pense »*. *« S'il y a un cap, qu'on nous le dise ; s'il n'y en a pas, nous sommes là »*, a ajouté M. Garnier, avant de résumer l'objet de la réunion : *« Demander au président de la République de s'impliquer plus »*, tout en épargnant M. Juppé car *« il n'est pas le patron, il exécute »*.

« QU'IMPORTE LE CAP »

M. Pasqua s'est donc livré à cet exercice en prenant comme angle de conseil au président de la République la dénonciation des *« critères uniquement comptables »* du traité de Maastricht, qui sont *« la cause essentielle des récessions que connaît désormais notre pays un trimestre sur deux »* et font que *« la route qui a été choisie n'est pas la bonne »*. *« Elle ne nous conduit*, a-t-il poursuivi, *ni vers la grandeur de la France, ni vers la prospérité économique, ni vers la jsutice. »* Puisqu'il s'agissait de fustiger cette Europe, l'ancien ministre n'a pas prononcé moins de trente fois le mot « France » dans son allocution, pour s'inquiéter, au travers de métaphores maritimes et météorologiques, des risques de disparition de notre pays *« après mille cinq cents ans de bons et loyaux services »*.

« Qu'importe le cap, a-t-il dit, *si sombre le navire, ou que se perdent, les uns après les autres, les membres de l'équipe ! L'urgence est de sauver le navire et les hommes, même si cela doit réclamer une pause dans la course. Nous voyons bien* (...) *que telle est bien la situation présente du navire "France", engagé dans une poursuite folle vers un horizon mythique et qui, dans l'espoir de le rattraper, se déleste, jour après jour, de tous ceux qui l'encombrent. »*

Dans ces conditions, *« pour bienvenue que soit la baisse des impôts annoncée, notre pays a besoin d'un traitement d'une tout autre nature »*, d'autant que M. Pasqua souscrit à l'analyse sur *« l'enchaînement de la déflation justement décrite par* [son] *ami Alain Madelin »*. Le conseil ultime à M. Chirac s'impose de lui-même : *« Le moment est venu,* soutient le président du conseil général des Hauts-de-Seine, *de revenir à l'idée européenne elle-même, que le traité de Rome définit bien mieux que celui de Maastricht, qui a voulu confondre l'objectif et l'un des moyens d'y parvenir. »*

M. Pasqua n'a pas dit si, pour y parvenir, il préfère un nouveau référendum ou une consultation législative anticipée, mais, que le terme en soit l'un ou l'autre, il considère que *« le débat est indispensable »*, car *« le président de la République n'a pas besoin de béni-oui-oui ni de cireurs de pompes »*.

J.-P. Biffaud

Le président de l'UDF veut rouvrir le débat sur l'immigration

LA BAULE (Loire-Atlantique)
de notre envoyée spéciale

Un « patron », un appareil, un projet : c'est le tryptique que, depuis son élection à la présidence de l'UDF, le 31 mars, François Léotard s'efforce de constituer pour asseoir sa position dans la majorité. Patron de l'UDF, c'est ce qu'il s'est voulu à La Baule, où il avait obtenu que, pour la première fois, toutes les composantes tiennent, du 5 au 8 septembre, une « université d'été » commune. Faisant seul – c'est-à-dire sans François Bayrou – les honneurs de la tribune à Alain Juppé, puis allant intervenir à son tour devant la convention nationale des jeunes du RPR, réunie à Troyes, M. Léotard n'a pas boudé le plaisir de se poser en interlocuteur privilégié du premier ministre.

Cette position demeurera aléatoire tant que l'ancien ministre d'Edouard Balladur n'aura pas doté la confédération d'un embryon d'« appareil ». Les résistances ne sont pas faciles à vaincre. S'il a pu faire adopter les nouveaux statuts de l'UDF, il n'est pas encore parvenu à constituer un fichier unique des adhérents. Les composantes ont les plus grandes réticences à se dessaisir de cet instrument de base de toute machine partisane. A La Baule, M. Léotard a averti qu'il mettra *« toute* [son] *énergie et toute* [son] *autorité »* à l'obtenir.

Le député du Var a ouvert un troisième chantier : pousser la confédération à se doter d'un projet. Cela permettrait à l'UDF, calcule-t-il, de se démarquer un tant soit peu du gouvernement lors de la campagne pour les élections législatives, qui, a souhaité M. Léotard devant M. Juppé, ne doit pas être monopolisée par *« l'apologie du bilan »* de l'action gouvernementale. Là non plus, la partie ne s'annonce pas simple pour M. Léotard.

D'abord parce que la fonction programmatique n'a jamais été le point fort de l'UDF. Le débat engagé à La Baule par Pierre Méhaignerie, chargé du projet, a parfaitement illustré la propension de l'UDF à juger que le *« fond du problème,* comme le dit M. Bayrou, *c'est la méthode »*. Tous les intervenants se sont retrouvés dans les propos du président de la commission des finances de l'Assemblée nationale : *« Il faut être lucide : l'image est souvent plus importante que le programme. »* M. Méhaignerie assigne tout juste pour ambition à l'UDF de *« déplacer le curseur »* en faveur de davantage de décentralisation, de réforme, d'exigence européenne et d'*« équité »*.

« UNE VUE DE L'ESPRIT »

La tâche de M Léotard est difficile, ensuite, parce que sur quelques sujets, il se propose de bousculer le credo implicite de ses amis. L'interdiction du cumul des mandats, qu'il préconise, est au mieux accueillie par un silence gêné. La promotion de la participation des femmes dans la politique, au besoin par un système de quotas – auquel, d'ailleurs, M. Juppé ne s'est pas montré opposé –, a suscité un débat serré et quelques remarques sarcastiques dans les travées. Le président de l'UDF a indiqué qu'il veillera à ce qu'une proposition de loi en ce sens, rédigée par Gilles de Robien, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, et Nicole Ameline, député du Calvados, soit inscrite à l'ordre du jour des travaux du Parlement.

Enfin, en affirmant, à la tribune, que *« l'immigration zéro est une vue de l'esprit »* et que *« ça ne marche pas »*, M. Léotard prend à rebrousse-poil une partie de sa « base ». Et lorsqu'il se déclare partisan de *« ne pas fermer le dossier »* et affirme que c'est *« un non-sens d'avoir diabolisé l'ensemble du rapport »* de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur ce sujet, il est en contradiction avec le ministre de l'éducation nationale. *« Je ne suis pas pour rouvrir massivement le débat sur l'immigration et les lois Pasqua. Si l'on avait l'imprudence de le faire, on offrirait une vaste tribune à Le Pen »*, affirme, en effet, M. Bayrou. Encore un sujet sur lequel les deux pilotes n'ont pas le même cap.

Cé. C.





هكذا من الأصل

Lionel Jospin soutient l'introduction d'une « dose » de proportionnelle

Le Parti socialiste propose un « changement de cap »

Lionel Jospin s'est prononcé, dimanche 8 septembre sur TF 1, pour un *« changement de cap »* économique et social, préconisant *« un grand coup »* contre le chômage en cas de victoire aux élections législatives de 1998. Il s'est déclaré favorable à l'introduction d'une *dose de proportionnelle pour ces élections.*

ALORS QU'IL s'était abstenu, à l'« université d'été » du Parti socialiste, le 1er septembre à La Rochelle, de dévoiler les orientations d'une politique économique et sociale alternative, qui doit faire l'objet d'une convention nationale les 14 et 15 décembre, Lionel Jospin a *livré ses premières réflexions*, dimanche 8 septembre, sur TF 1, en réclamant un véritable *« changement de cap »*. Pour le premier secrétaire du PS, *« le danger principal, ce qui ronge notre économie, c'est le chômage et c'est l'insuffisance de la croissance »*. Utilisant abondamment la première personne du singulier, M. Jospin a affirmé : *« Je préconise une approche de la politique économique qui soit tournée vers la croissance mais qui soit relativement vigilante et rigoureuse sur les problèmes du déficit budgétaire et je pense que c'est possible. »*

Puisant largement dans ses propositions de candidat à l'élection présidentielle, M. Jospin a estimé qu'il fallait *« revoir* [...] *l'ensemble des dépenses publiques en les orientant vers l'emploi, vers l'efficacité en matière d'emploi »*. Il a repris son idée d'*« un grand programme par lequel l'Etat s'engagerait à apporter des sommes aux collectivités locales qui les compléteraient elles-mêmes »* afin de proposer aux jeunes des emplois réels et non *« des petits boulots »*. M. Jospin s'est également déclaré favorable à une augmentation des salaires.

PAS DE SCRUTIN MIXTE

En revanche, M. Jospin estime que la baisse de l'impôt sur le revenu en 1997 – qu'il a chiffré à 11 milliards et non à 25 milliards de francs, en retranchant des allègements annoncés 14 milliards de francs de prélèvements supplémentaires – est une *« mesure plutôt politique et, peut-être, électorale »*, peu susceptible de restaurer la confiance et de relancer la consommation, même si elle va dans le bon sens. *« 11 milliards de francs sur 6 500 milliards* [de richesse nationale], *du point de vue de l'impact économique, ce n'est rien, ce n'est pratiquement rien »*, a-t-il assuré. M. Jospin s'est prononcé pour une baisse de la TVA, une réforme de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, et une accentuation du transfert de la cotisation sociale sur la CSG.

M. Jospin s'est montré conciliant sur une réforme du mode de scrutin pour les élections législatives en se déclarant favorable à l'*« introduction d'une dose de proportionnelle »*. Cette idée a été retenue par le PS dans son document, *adopté le 30 juin, sur la* démocratie. *« Si le gouvernement recherche la voie du consensus, il nous trouvera favorable »*, a souligné M. Jospin, qui a préconisé *« d'ajouter quelques dizaines de députés élus à la proportionnelle »* au nombre de sièges existants. En revanche, il voit vu dans un scrutin mixte (proportionnelle pour les départements les plus peuplés, majoritaire pour les autres) *« une manipulation »*. *« Outre une inconstitutionnalité, ce système ne permettrait pas la représentation des écologistes, alors que le Front national serait présent »*, a ajouté le premier secrétaire du PS.

M. N.

Henri Emmanuelli préconise un « nouveau contrat social »

Chargé de préparer la convention nationale du PS sur la politique économique et sociale, l'ancien premier secrétaire plaide pour les trente-cinq heures

LE CHANGEMENT DE CAP économique et social préconisé par Lionel Jospin, dimanche 8 septembre, est illustré par un rapport d'Henri Emmanuelli (*Le Monde* du 3 septembre). L'ancien premier secrétaire du PS est l'ordonnateur de la convention qui, les 14 et 15 décembre, doit proposer une nouvelle orientation économique. Dans un document de cinquante-deux pages, intitulé « Emploi-croissance-justice sociale », M. Emmanuelli estime que les socialistes doivent proposer *« un nouveau contrat social, ayant la capacité d'inverser le cours des événements »*, avec *« de véritables réformes de structure »*.

Soulignant que non seulement *« le capitalisme du troisième âge n'est pas en crise »*, mais qu'il *« semble nourrir sa prospérité par la crise sociale »*, le président du conseil général des Landes estime que la lutte contre le chômage *« doit devenir le point d'appui et le fil conducteur d'une logique de satisfaction des besoins »*.

M. Emmanuelli préconise une réforme du financement de la protection sociale. *« Il faut rapidement dissocier salaires et cotisations-anté (hors branche accidents du travail) en transférant l'ensemble des cotisations sociales sur une CSG élargie, c'est-à-dire sur les revenus, et les cotisations patronales sur la valeur ajoutée. »* Il souligne qu'*« à défaut de pouvoir supprimer la taxe professionnelle (ce qui reste éminemment souhaitable), il convient de substituer à cette base salaire une assiette qui ne fasse plus le lien entre emploi et impôt. »* Il suggère de supprimer ou d'encadrer *« sévèrement »* la provision pour licenciement.

RAMENER LA TVA À 18,6 %

Afin d'introduire *« le prix de l'utilité sociale dans le calcul économique »*, le député des Landes propose *« une différenciation de l'impôt sur les sociétés en fonction de la part salariale dans la valeur ajoutée »*. Favorable à une croissance *« plus forte et plus durable »*, M. Emmanuelli prône une redynamisation de la demande. La modification de l'assiette du financement de la Sécurité sociale aboutirait, selon lui, à *« un gain de pouvoir d'achat réel de 2 % à 3 % des salaires »*, et la TVA serait ramenée à 18,6 %. L'investissement public devrait être développé, avec notamment la reconstruction ou la réhabilitation de 500 000 logements sur cinq ans et des *« politiques sectorielles de dynamisation de la production »*. Il propose un processus de *« réallocation de la main-d'œuvre »*, le développement d'emplois de proximité reposant sur *« l'octroi de chèques-services délivrés sous condition de ressources pour les particuliers »* ou sur des subventions publiques.

Une réforme minimum de l'impôt sur le revenu consisterait, pour M. Emmanuelli, à *« supprimer toutes les déductions fiscales et à utiliser la marge dégagée pour reprofiler l'impôt au bénéfice des classes moyennes »*. La durée légale hebdomadaire du travail serait ramenée à trente-cinq heures, sans perte de salaire, avec en perspective la semaine de trente-deux heures.

Michel Noblecourt

Ballottage difficile à la Réunion pour Margie Sudre

APRÈS LE PREMIER TOUR de l'élection législative partielle organisée dans la seconde circonscription de la Réunion pour pourvoir au remplacement de Paul Vergès (PCR) devenu sénateur, Margie Sudre, secrétaire d'Etat chargé de la francophonie et présidente du conseil régional, se trouve en ballottage difficile face à Claude Hoarau, ancien maire communiste de Saint-Louis. Malgré un taux d'abstention plus élevé qu'en mars 1993, ce dernier améliore en voix le score réalisé au premier tour par M. Vergès. Avec près de 2 000 voix d'avance sur Mme Sudre, le candidat du PCR a raté de quelques centaines de voix seulement une victoire au premier tour. Mme Sudre, pour sa part, atteint le meilleur score jamais obtenu par un candidat de droite dans cette circonscription toujours acquise à la gauche depuis sa création en 1988. Les deux candidats sont donc partis, dès dimanche soir, à la conquête des abstentionnistes. – *(Corresp.)*

LA RÉUNION (2e circonscription)

I., 74743 ; V., 39477 ; A., 47,18 % ; E., 36374.

Claude Hoarau, PCR, 17337 (47,66 %) ; Margie Sudre, div.d., sec. d'E., 15459 (42,50 %) ; Jean-Max Nativel, div, g., 921 (2,53 %) ; Pascal Besnard, FN, 662 (1,82 %) ; Bernard Law-Waï, div.d., 1194 (3,28 %) ; Emile Chane-Tou-Ky, div.d., 801 (2,20 %).

[21 mars 1993 : I., 67 709 ; V., 37 626 ; A., 44,42 % ; E., 35 237. Paul Vergès, PCR, 16 827 (47,75 %) ; Jean-François Bosviel, RPR, 8 355 (23,71 %) ; Alexis Pota, UDF-CDS,d. s., 4 131 (11,72 %) ; Laurence Caillé, div.d., 1 957 (5,55 %) ; Christian Félicité, PS, 1 748 (4,96 %) ; Maurice Faurrelle, Verts, 953 (2,70 %) ; Jean-Baptiste Baret, div.d., 784 (2,22 %) ; Georges Rivière, div.d., 482 (1,36 %).]

DÉPÊCHES

■ **CORSE : une charge de forte puissance a endommagé, dans la nuit du dimanche 8 au lundi 9 septembre, la brigade de gendarmerie** Sainte-Marie Ficher au sud d'Ajaccio, en Corse-du-sud. Par ailleurs, l'un des deux militants nationalistes remis en liberté, vendredi, pour vice de procédure (*Le Monde* daté 8-9 septembre), présenté comme un ancien membre du Mouvement pour l'autodétermination (MPA), a été de nouveau interpellé samedi 7 septembre à Ajaccio par des policiers du SRPJ en vertu d'un mandat d'amener du juge anti-terroriste parisien Jean-François Ricard.

■ **ÉCONOMIE : *« La coupe déborde »*, a déclaré Robert Hue**, secrétaire national du Parti communiste, lundi 7 septembre sur RMC. *« Ce qui ne permet pas au pays de se relever, ce sont les choix persistants* [...] *de se plier aux marchés financiers* [...] *au nom de la voie à la monnaie unique, de* [l'application] *des critères de convergence de Maastricht, qui sont terriblement mutilants pour nos budgets, pour les gens »*, a-t-il estimé. *« Il y a un très profond malaise »*, a ajouté, M. Hue, selon qui les préoccupations des Français sont *« à mille lieues des discours* [qu'on a] *encore pu entendre ce week-end »*.

■ **TAPIE : la déchéance du mandat de député de Bernard Tapie**, décidée le 5 septembre par le Conseil constitutionnel (*Le Monde* du 7 septembre), a été publiée au *Journal Officiel* du dimanche 8 septembre.

RÉFORME ÉLECTORALE

■ **Le porte parole du gouvernement, Alain Lamassoure**, interrogé, dimanche 8 septembre, lors du grand jury RTL-*Le Monde*, a assuré que, pour le moment, il *« n'y avait pas de projet du gouvernement de modifier le mode de scrutin pour les législatives de 1998 »*.

■ **Le garde des sceaux, Jacques Toubon (RPR)**, a souligné, samedi 7 septembre, sur France-Info, la nécessité de *« faire évoluer les institutions au fur et à mesure des besoins de la société »*. A ses yeux, *« il faut trouver le moyen de concilier cette efficacité du scrutin traditionnel de la Ve République avec ce besoin nouveau de représentation »*.

■ **Pierre Mazeaud (RPR)**, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, nous a déclaré qu'il *« approuve totalement »* la mise à l'étude par le premier ministre d'une réforme du mode de scrutin législatif afin d'y introduire une dose de proportionnelle. M. Mazeaud estime, en revanche, que la distinction entre petits et grands départements serait *« inconstitutionnelle »* et *« absurde »*.

■ **Henri Hajdenberg, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF)**, s'est déclaré, dimanche 8 septembre, sur Radio communauté juive, *« farouchement opposé à un changement de mode de scrutin dans les prochains mois »*. Rappelant que le CRIF avait adopté la même attitude, en 1985, lors de l'introduction de la proportionnelle par le gouvernement socialiste, M. Hajdenberg s'est interrogé : *« A qui profitera, si je puis dire, ce crime ?* [...] *Au Front national, c'est tout. »*

DÉPLACEMENTS La crise des transports urbains ne se résume pas seulement à une baisse de leur fréquentation : leurs gestionnaires constatent également que les réseaux remplissent de plus en plus difficilement leur mission sociale. ● L'AUGMENTATION soutenue, notamment en Ile-de-France, des tarifs écarte certaines populations en difficulté, dont les chômeurs. Le bus, confronté à la montée du sentiment d'insécurité, est le plus frappé par cette évolution, qui encourage le recours à l'automobile mais aussi à la marche à pied. ● LES COLLECTIVITÉS LOCALES, qui réclament un durcissement de l'arsenal juridique antifraude, tentent de réagir en révisant leur politique tarifaire. Nombre d'entre elles misent sur l'essor des transports en « site propre », tels que le tramway, dont les effets d'entraînement sont plus qu'encourageants.

Les transports urbains misent sur le « tram » et sur de nouveaux tarifs

Fréquentation en baisse, sentiment d'insécurité, inadaptation aux disparités sociales et aux habitudes de vie : les réseaux publics cherchent à sortir de la spirale du déclin en développant notamment les équipements en « site propre »

LE RESSORT EST CASSÉ. Malgré de coûteuses extensions de lignes, la création de nouvelles liaisons et des efforts d'amélioration de l'accueil du public, le nombre des voyageurs qui utilisent les transports urbains ne cesse de reculer. Plus grave, cette baisse de fréquentation se double d'une crise d'identité. Les transports collectifs – surtout le bus, qui assure l'essentiel du trafic – risquent de plus en plus d'apparaître comme des moyens de déplacement inadaptés aux disparités sociales comme au changement des habitudes de vie.

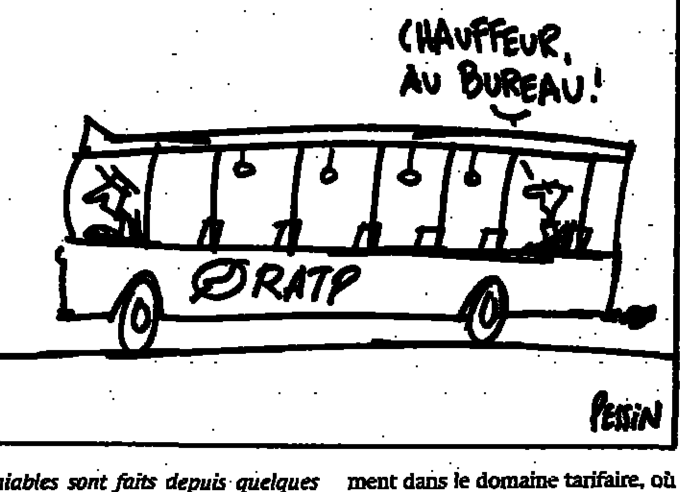
Menée par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc) à la demande de l'Union des transports publics (UTP), une étude menée auprès de plus d'un millier d'utilisateurs des réseaux de bus de Béthune, Hénin-Carvin, Lens-Liévin, Lille, Quimper et Reims passe au crible les multiples handicaps auxquels les exploitants des réseaux urbains doivent faire face.

Lorsqu'il lui faut se déplacer, le citadin n'hésite plus à « zapper » allègrement. La mobilité urbaine, relève l'étude, *« est une consommation peu impliquante dans laquelle, contrairement à la grande consommation, les éléments d'investissement personnel jouent un rôle mineur »*. Cette rationalisation des attitudes profite de manière sensible aux déplacements à pied. Au point que la marche *« se pose en deuxième mode concurrent du bus, après la voiture, notamment pour les déplacements de type loisirs, courses, démarches administratives et personnelles »*. Toutefois, ces nouveaux piétons sont souvent des chômeurs. Autrement dit, des marcheurs contraints et forcés. *« Dans un contexte de récession*, souligne l'étude, *les évolutions tarifaires ont pris un relief particulier auprès des utilisateurs les plus fragilisés. »*

« SPECTATEURS DE LA CRISE »

Vivement concurrencé par l'automobile, le bus souffre aussi d'engendrer chez certains un sentiment d'insécurité. Celui-ci est, d'ailleurs, plus important à l'extérieur du véhicule (arrêts et abribus) qu'à l'intérieur du bus, même si une part croissante du public perçoit une *« dégradation progressive de l'ambiance »*. *« La perception qui prévaut est que la sécurité individuelle n'a guère progressé au cours des dernières années »*, constatent les auteurs. Finalement, conclut l'étude, le problème du bus est double : alors que les catégories les plus âgées ne constituent plus une *« clientèle captive »*, les jeunes délaissent ce mode de transport. Au point que *« la cause principale de la désaffection du bus vient de l'indifférence qu'il suscite chez la fraction la plus jeune de ses utilisateurs »*.

Au Groupement des autorités responsables de transport (GART), qui représente les élus de 185 collectivités territoriales, on admet que *« les parts de marché du transport public se laissent grignoter progressivement »*. *« Des progrès indéniables sont faits depuis quelques années en matière de qualité de service (confort, ponctualité, propreté, vitesse...), mais ces avancées sont annihilées par l'augmentation de la fraude, du vandalisme, de la délinquance, des agressions »*, estime cet organisme, qui s'inquiète de voir les transports publics *« devenir spectateurs et victimes de la crise et de la violence urbaine »*.



Toutefois, fait valoir le GART, les collectivités locales ont commencé à réorienter leur politique, notamment dans le domaine tarifaire, où la distinction traditionnelle entre catégories d'âge, par exemple, ne correspond plus guère à la réalité de la situation sociale. Outre que le pouvoir d'achat des retraités ne justifie pas forcément les avantages, voire la gratuité, dont ils bénéficient parfois, il apparaît que les personnes en situation précaire sont souvent celles qui, paradoxalement, doivent supporter des tarifs élevés ; ne pouvant faire l'avance d'un carnet de tickets ou d'une carte à prix réduit, elles paient les tickets à l'unité. Consciente de cette inadaptation, la Communauté urbaine de Dunkerque a choisi de déterminer les tarifs selon un seul critère : le quotient familial, considéré comme le meilleur indicateur pour appréhender les revenus réels d'un foyer. Quelque 13 000 ménages dont le quotient familial est inférieur à 3 000 francs par mois (20 % de l'ensemble des ménages) bénéficieront de nouveaux tarifs réduits.

LES ATOUTS DU « SITE PROPRE »

Au-delà de ces ajustements, le GART mise surtout sur les transports « en site propre » (circulant sur une voie réservée dont l'accès est matériellement interdit aux autres véhicules), et en particulier sur le tramway, pour sortir de la spirale du déclin. Un an après leur mise en service, les « trams » de Strasbourg et de Rouen ont permis d'accroître d'un tiers la fréquentation de l'ensemble des transports en commun des deux villes. Dans la capitale alsacienne, un recul substantiel de la circulation automobile a même été observé. Au total, soixante-douze projets d'installation en site propre concernent trente-quatre agglomérations. Très valorisantes, ces installations imposent toutefois de procéder à d'importantes opérations d'urbanisme.

Jean-Michel Normand

Vers un durcissement de la législation anti-fraude

Réunies en juin lors d'une journée de réflexion, les collectivités locales regroupées au sein du Groupement des autorités responsables de transport (GART) ont revendiqué un durcissement de la législation relative à la fraude. Selon le GART, celle-ci a plus que doublé au cours des dix dernières années. Elle représente près de 4,5 millions d'infractions chaque année pour un manque à gagner de plus de 1 milliard de francs.

Les élus critiquent le fait que les contrôleurs ne peuvent pas vérifier le nom ni l'adresse des contrevenants. Ils souhaitent que le contrôleur puisse *« s'assurer de la sincérité des déclarations faites par le contrevenant »* et solliciter plus facilement *« l'intervention des personnels de police judiciaire »*. Une revendication à laquelle les pouvoirs publics ne sont pas insensibles : un projet de loi permettant aux contrôleurs d'exiger la présentation d'une pièce d'identité devrait être déposé à l'automne (*Le Monde* du 29 juin).

Lyon choisit le dialogue pour lutter contre les resquilleurs

LYON

de notre envoyé spécial

Chaque année, les 70 contrôleurs des Transports en commun lyonnais (TCL), épaulés par 300 agents de maîtrise, effectuent en moyenne sur l'ensemble du réseau plus de 4 millions de contrôles et dressent 160 000 procès verbaux. Mais rien n'y fait. La lutte contre les resquilleurs finit par coûter plus cher qu'elle ne rapporte et le taux de fraude a du mal à descendre sous la barre des 4 %.

Partant de ce constat, les responsables de la Société lyonnaise de transports en commun (SLTC), qui gère le réseau, ont mis en place depuis le 5 septembre un système original de prévention : par période de dix jours, une soixantaine d'étudiants, embauchés pour l'occasion en contrat à durée déterminée, se postent aux entrées de métro ou aux arrêts de bus pour vérifier que chaque usager est bien muni d'un ticket ou d'une carte d'abonnement. Si tel n'est pas le cas, le fraudeur est invité à acheter un titre de transport. *« Cette opération ne supprime pas les contrôles, c'est une autre manière de lutter contre la fraude, par l'information, le dialogue »*, explique Brigitte de Sainte-Marie, porte-parole de la SLTC. Non assermentés, ces étudiants ne sont pas habilités à dresser des procès-verbaux mais ils peuvent obliger un usager récalcitrant à quitter la station. Le fraudeur est averti que, plus loin, un contrôleur l'attend. Si l'on en croit la SLTC, l'opération porte ses fruits. Testée en juin et juillet, elle aurait permis, à trafic comparable, d'augmenter de 10 % le taux d'oblitération de tickets. Dans certaines stations, la hausse atteint 30 % et l'opération a été reconduite.

Aldja Berrefane est l'une des nouvelles recrues des TCL. De sa courte expérience, elle retient d'abord la violence verbale dont sont capables certains des fraudeurs qu'elle a eu à convaincre d'acheter un billet. *« Je ne m'attendais pas à des réactions aussi disproportionnées*, dit-elle. *Les gens rechignent à payer alors qu'ils n'auraient pas idée de faire un achat dans un magasin sans sortir le porte-monnaie. »*

DE RARES PASSAGES EN FORCE

L'opération a l'avantage de mettre *« un peu de justice »* dans un système de transport qui, contrairement au métro parisien, fonctionne en système ouvert : aucune barrière n'interdit l'accès des stations aux usagers sans titre de transport et la tentation est parfois forte... Certains, à l'occasion de ces contrôles, découvrent qu'ils peuvent bénéficier de réductions. Aldja se souvient d'une mère de famille, accompagnée de ses enfants, qui circulait avec des billets plein tarif alors qu'elle avait droit au demi-tarif.

Les resquilleurs, pour leur part, finissent le plus souvent par s'acquitter du prix du billet. Rares sont ceux qui tentent un passage en force. *« Pendant la période de test, nous n'avons eu à déplorer aucun incident notable »*, confirme André Cornet, contrôleur. A ceux qui justifient la fraude par le coût toujours plus élevé des transports publics, la SLTC rétorque que 60 % des usagers en infraction ne sont pas des personnes dans le besoin, mais font plutôt partie de cette frange de la population qui fait de la resquille un sport national. Et, pour parer toute critique, elle proposera, dès le 1er octobre aux 8 000 jeunes en chômage longue durée et aux 30 000 RMistes de l'agglomération des conditions particulières (un abonnement à 50 francs par mois au lieu de 277 francs et un prix de billet réduit de 80 %).

Déjà, à la fin 1994, face à la hausse inquiétante des actes de petite délinquance dans les bus et les métros, la SLTC avait fait appel à plusieurs dizaines d'étudiants pour créer le service AMIS (Accueil, médiation, information, services), chargé de veiller, par le dialogue, à la sécurité des voyageurs et des conducteurs. L'expérience se poursuit toujours. La nouvelle opération de sensibilisation à la fraude coûtera en année pleine près de 9 millions de francs. Une goutte d'eau comparée aux 90 millions de francs de manque à gagner générés par la fraude. D'autant que la SLTC, entreprise privée et filiale de la société Via GTI, se doit de respecter les engagements de recettes contractés auprès des autorités de tutelle (le conseil général du Rhône et la Communauté urbaine de Lyon). Des engagements qui seraient mis à mal si on laissait glisser la fraude.

Acacio Pereira

En Ile-de-France, la voiture bénéficie d'un « avantage tarifaire relatif »

CES dix-huit dernières années, le prix des tickets de bus, de métro et de train en Ile-de-France a augmenté bien plus rapidement que le coût d'utilisation de la voiture. Dans une étude, publiée dans le numéro 91 (daté mai-juin) de sa revue, la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a comparé sur une longue période (1977-1995) l'évolution des coûts des différents modes de transport. Conclusion : si, en valeur absolue, il revient toujours plus cher de se déplacer en véhicule particulier qu'en transports en commun, le prix de ces derniers a augmenté plus vite.

De quoi expliquer en grande partie, selon Jean-Denis Forget, auteur de l'étude, *« l'érosion des trafics voyageurs en Ile-de-France, surtout sensible depuis 1990 »*, alors que, *« simultanément, le trafic des véhicules particuliers a continué à croître modérément mais régulièrement »*. La SNCF d'Ile-de-France et la RATP ont transporté 2,89 milliards de voyageurs en 1994 contre 2,94 milliards en 1990, souligne M. Forget. Pour évaluer le coût d'utilisation des véhicules particuliers, celui-ci s'est référé à l'enquête de l'Insee sur la consommation des ménages et à l'étude de l'Automobile-club national sur le budget de l'automobiliste. Pour les transports publics, le billet de seconde classe à l'unité, le carnet de dix tickets de métro et la carte orange zones 1 et 2 ont été observés.

« HAUSSE PERMANENTE »

Il apparaît que le prix de la carte orange zones 1 et 2 en seconde classe a grimpé de 170 % entre 1980 et 1995 alors que le coût de la vie n'augmentait dans le même temps que de 104 %. Les hausses de tarifs pratiquées par les transports en commun ont donc été *« très supérieures à l'inflation »* et ont créé un *« contexte de hausse permanente des tarifs des transports en commun alors que les coûts d'utilisation des véhicules particuliers augmentaient dans de moindres proportions »*. Ces derniers, toujours selon la DGCCRF, ont été majorés de 109 % entre 1980 et 1994, soit une évolution proche de la hausse générale des prix. D'où *« l'avantage tarifaire relatif pris par les transports individuels motorisés au cours des dernières années »*.

L'évolution relative des coûts n'est pas seule en cause dans cette *« désaffection des transports en commun qui profite à l'automobile »*, nuance néanmoins M. Forget. Il s'agit également de prendre en compte les grèves de novembre-décembre 1995, la *« stagnation de l'emploi en zone centrale (Paris et petite couronne), alors que le réseau de transports en commun est surtout orienté vers et au départ de cette zone »*, ainsi que la *« modification de la nature des déplacements » : « Les trajets domicile-travail ou professionnels stagnent ou baissent, alors que les « autres motifs » et les déplacements pour loisirs augmentent. »* Or la clientèle la plus captive pour les transports en commun est, de loin, celle qui se déplace à des fins professionnelles.

Pascale Krémer

Sept ans après la catastrophe du téléphérique de Vaujany, le procès s'ouvre à Grenoble

GRENOBLE

de notre correspondant régional

Sept années d'instruction et de batailles de procédure auront été nécessaires pour parvenir au procès de la catastrophe du téléphérique de Vaujany (Isère), qui devait s'ouvrir, lundi 9 septembre, devant le tribunal correctionnel de Grenoble. L'accident fit huit morts le 13 janvier 1989.

L'une des cabines de cet appareil présenté alors par son concepteur, la société grenobloise Pomagalski, leader mondial du transport touristique par câble, comme le plus rapide du monde et le plus élaboré sur le plan technologique se désolidarisa du câble porteur et s'écrasa 250 mètres plus bas. Aucun survivant ne fut dégagé de l'amas de tôles. Les victimes étaient des employés d'entreprises de sous-traitance et des cabiniers. Le téléphérique, dont les travaux de mise au point s'achevaient, devait être inauguré huit jours plus tard et ouvert aux skieurs de la station de l'Alpe-d'Huez. L'enquête administrative, rendue publique quelques semaines après l'accident, a mis en lumière *« le contexte général de précipitation »* qui présida à la réalisation de cette installation.

La société Pomagalski n'était pas jusqu'alors spécialisée dans la construction de téléphériques, se limitant aux télécabines, télésièges et téléskis. Or elle avait relevé le défi de réaliser ce chantier en dix mois, alors que son principal concurrent avait exigé un délai de deux ans.

« VICE DE CONCEPTION »

L'enquête a également souligné les rivalités professionnelles qui opposèrent le constructeur, Jean-Pierre Cathiard, au maître d'œuvre du téléphérique, Denis Creissels. Le premier refusa de communiquer un certain nombre de documents techniques dont il voulait conserver l'absolue confidentialité, alors que la mission du second était précisément de vérifier la bonne exécution technique des travaux et leur conformité.

Les experts, sollicités par le juge d'instruction puis par le président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Grenoble, ont démontré que l'accident a eu pour cause déterminante un *« vice de conception »* qui a provoqué la rupture des goupilles et des vis de fixation de l'amortisseur d'oscillation sur l'axe de la suspente du téléphérique. *« Pomagalski n'a pas sérieusement analysé le mode d'action d'un amortisseur d'oscillation, simple « élément de confort » d'importance secondaire et non indispensable à la sécurité de fonctionnement »* de cet appareil, soulignent les expertises.

Le bureau d'études de la société Pomagalski, dirigé par Serge Tarassof, a, par ailleurs, méconnu *« certaines notions élémentaires de résistance des matériaux »* et effectué de *« grossières erreurs »* dans ses calculs.

Enfin, les experts ont établi que l'entreprise grenobloise avait *« copié »* un système de montage imaginé par la société suisse Habbeger, déjà utilisé dans les téléphériques de Courchevel et de Bissorte (Savoie), système *« présentant lui-même un vice de conception qui le rend intrinsèquement dangereux »*. Pomagalski avait ajouté ses propres erreurs à ce dispositif, *« en multipliant les efforts par deux, avec les mêmes dimensions d'axe, les mêmes boulons d'assemblage, le même principe de transmission du couple »*. Autant dire que les cabines de ce téléphérique étaient condamnées à une chute certaine. Aussitôt après l'accident de Vaujany, les défauts relevés dans le système helvétique furent promptement corrigés.

L'instruction devait également révéler les négligences de l'administration. Pressé lui aussi par le temps, le service technique des remontées mécaniques (STRM), qui dépend du ministère des transports, n'a pas voulu ou pas su exercer les contrôles qui lui étaient dévolus. Alors qu'il était informé des graves différends qui opposaient le constructeur au maître d'œuvre, le STRM n'a pas agi pour débloquer cette situation aberrante. Il est reproché à ce service d'avoir fait *« aveuglément confiance »* au constructeur grenoblois. Son patron, Jacques Lombard, *« aurait dû, s'il avait exercé sa mission de contrôle impartie, découvrir la grossière erreur de conception »*, souligne l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation.

Cinq personnes – le PDG de Pomagalski, deux de ses ingénieurs ainsi que Denis Creissels et Jacques Lombard – comparaissent devant le tribunal correctionnel de Grenoble jusqu'au 11 septembre pour homicides involontaires par *« maladresse, imprudence, inattention, négligence ou manquement à une obligation de sécurité ou de prudence imposée par la loi »*.

Claude Francillon

هكذا من الأصل

Un rapport du parquet de Paris, établi en 1988, donne les clés de l'affaire Gordji

Aucun élément probant ne permettait d'inculper le fonctionnaire iranien

Commandée en 1988 par le garde des sceaux Pierre Arpaillange, une note *« sur l'implication de Wahid Gordji dans un réseau de terroristes internationaux »* conclut que *« rien ne permet de penser »* que la décision du juge Boulouque de ne pas inculper le fonctionnaire iranien *« ait répondu à une quelconque sollicitation extérieure, tant elle apparaît comme la suite logique et inéluctable de l'évolution de l'information judiciaire »*.

C'EST un document d'archives, un testament oublié. Commandé en 1988 par Pierre Arpaillange, dès sa nomination au ministère de la justice, le rapport de synthèse du parquet de Paris sur l'« affaire Gordji » dormait, depuis, dans un classeur. Non signée, non datée, cette « Note sur l'implication de Wahid Gordji dans un réseau de terroristes internationaux », longue de neuf pages, fut en fait rédigée par Roger Gaunet, alors procureur-adjoint et aujourd'hui avocat général près la Cour de cassation, membre du Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Ce magistrat y retraçait les étapes de l'instruction du juge Gilles Boulouque sur les attentats commis à Paris en 1986 par un réseau de terroristes islamistes. Dix ans après les faits, cette note permet de comprendre comment, en 1987, le fonctionnaire de l'ambassade d'Iran à Paris Wahid Gordji devint, pour la justice française, le suspect numéro un avant se transformer, en quelques mois, en simple témoin.

La justice française détenait-elle des *« preuves »* de l'implication de cet Iranien dans la vague d'attentats, ainsi que l'écrivent les journalistes Pierre Favier et Michel Martin-Rolland dans leur troisième tome de *La Décennie Mitterrand* (Seuil), sur la foi d'une note de l'ancien directeur du cabinet de M. Mitterrand, Gilles Ménage (*Le Monde* des 6 et 7 septembre) ? Ressorti libre du bureau du juge Boulouque le 29 novembre 1987, Gordji avait immédiatement été embarqué dans un avion pour Téhéran. Le juge – qui devait se suicider en 1990 – s'était-il incliné devant la raison d'Etat ? Avait-il laissé partir un terroriste en échange d'une promesse faite au gouvernement de libérer les otages français du Liban ? MM. Mitterrand et Chirac s'étant cruellement affrontés sur ce point, au cours du face-à-face télévisé du 28 avril 1988, entre les deux tours de l'élection présidentielle, M. Arpaillange voulait la réponse à ces questions. Celle du procureur Gaunet fut clairement négative. Son rapport écarte l'hypothèse d'une *« sollicitation extérieure »* ayant conduit le juge à l'élargissement de Gordji, présentant cette décision comme *« la suite logique et inéluctable »* de l'enquête. Débutant par le rappel de l'interpellation, le 21 mars 1987, du groupe terroriste conduit par le Tunisien Fouad Ali Saleh, *« étroitement inféodé à l'Iran »*, la note précise qu'outre son profil de *« membre supposé des services de renseignements iraniens »* et d'*« islamiste intégriste actif »* plusieurs éléments accréditaient les soupçons contre Gordji : l'un des terroristes, Mohamed Mouhadjer, avait notamment acheté pour lui en Allemagne une BMW, qui pouvait être celle signalée par les témoins de l'attentat de la rue de Rennes, le 17 septembre 1986. *« La décision du juge d'instruction de faire procéder à l'audition de Wahid Gordji – dans des conditions pouvant entraîner le placement de ce dernier en garde à vue – bien loin d'avoir été suggérée par les représentants du pouvoir politique, a, au contraire, paru mettre ces derniers dans l'embarras »*, estimait l'auteur du rapport, citant l'avis du directeur de la DST de l'époque, exprimé lors d'une réunion chez le procureur de Paris, le 1er juin 1987, et qui semblait alors voir *« dans cette démarche plus d'inconvénients que d'avantages »*.

Dans les semaines qui suivaient, rappelle M. Gaunet, *« plusieurs éléments nouveaux »* devaient encore renforcer les soupçons. Le 3 juin 1987, la BMW était retrouvée dans le garage de Gordji ; le 25 juillet, l'Iranien Mohamed Moussaoui, interpellé, indiquait avoir repeint la voiture, qui était grise au moment de l'attentat de la rue de Rennes ; enfin, la *« possibilité »* que Gordji soit l'auteur des lettres de revendication des attentats de 1986 était envisagée. *« Le comportement même de Gordji »*, explique le rapport, plaidait contre lui : *« Sa fuite hors de France, à laquelle chacun crut jusqu'au 2 juillet 1987, pouvait être considérée comme un commencement d'aveu. La conférence de presse à laquelle il participa, le 2 juillet, dans les locaux de l'ambassade d'Iran à Paris, pouvait l'être comme un défi lancé à l'institution judiciaire. »* Le procureur adjoint précise donc qu'*« à la fin du mois de juillet 1987 »*, le parquet *« tenait pour vraisemblable que le juge d'instruction, s'il parvenait à obtenir la comparution de Wahid Gordji, procéderait à l'inculpation et au placement en détention de ce dernier »*. *« Néanmoins*, ajoute-t-il, *une telle décision n'a, jamais, et même à cette époque, été présentée comme d'ores et déjà acquise. »*

Annexée au rapport, une note de la 14e section du parquet, chargée de la lutte antiterroriste, datée du 3 août 1987 et adressée à M. Gaunet lui-même, laissait clairement entendre qu'*« après audition »*, Gordji pouvait fort bien sortir libre du cabinet du juge Boulouque. Le chef de la 14e section, Alain Marsaud, aujourd'hui député (RPR) de la Haute-Vienne, rendait alors directement compte de l'état de l'enquête au premier ministre, Jacques Chirac. *« Le durcissement, puis la rupture, des relations diplomatiques entre la France et l'Iran ne paraissaient pas, en tout état de cause, pouvoir influer sur la décision du juge »*, indique le rapport Gaunet. Mais le gouvernement suivait au plus près les investigations du juge. Il devait ainsi nécessairement être informé de ce que le procureur-adjoint décrit, dans la dernière partie de sa note, comme *« l'amenuisement et la disparition des charges contre Wahid Gordji »*. *« Le 4 août 1987*, écrit-il, *parvenait au juge d'instruction et au parquet de Paris une note d'information datée du 31 juillet 1987 et signée du directeur général des douanes. Il résultait de ce document que le véhicule BMW importé d'Allemagne, le 9 septembre 1986, par Mohamed Mouhadjer, présenté comme "très usagé" (...) ne pouvait manifestement pas avoir été utilisé pour commettre un attentat. Dans le même temps, il avait été établi, par voie d'expertise, que compte tenu des diverses couches de peinture dont il avait été revêtu, le véhicule ne pouvait avoir présenté, à la date du 17 septembre 1986, l'aspect décrit par les témoins. Divers témoignages apportaient, enfin, une autre précision : l'automobile BMW de Wahid Gordji n'était pas du type de celle qu'avaient vue les témoins sur les lieux de l'attentat. A la même date, les experts en écriture commis par le juge d'instruction faisaient connaître que Wahid Gordji ne pouvait être le scripteur des lettres de revendication (...). »*

> « Seul pouvait subsister le sentiment que Wahid Gordji était sans doute un agent des services de renseignements iraniens »

« Ainsi disparaissaient les charges essentielles recueillies à l'encontre de Wahid Gordji, concluait Roger Gaunet. (...) *Seul pouvait subsister le sentiment que Wahid Gordji était sans doute un agent des services de renseignement iraniens et avait pu être informé de l'existence du réseau Fouad Ali Saleh. Mais en l'absence de tout élément matériel et de tout témoignage permettant d'établir une participation personnelle au fonctionnement de ce réseau, le juge d'instruction ne pouvait plus – sauf dans l'hypothèse, bien improbable, d'aveux consentis par Gordji – envisager ni la mise en détention ni même l'inculpation de ce dernier. »* M. Gaunet affirme, dans son rapport, qu'il fit *« connaître très clairement »* au directeur de la DST, le 10 août 1987, *« sa conviction qu'en l'absence de tout élément nouveau, le juge d'instruction ne pourrait sans doute pas envisager l'incarcération de Wahid Gordji »*.

La fin de l'histoire est connue. Le 29 novembre 1987, Gordji quittait l'ambassade d'Iran, encerclée par la police française, pour gagner le palais de justice. A 20 h 30, il ressortait libre et s'envolait pour l'Iran. En sens inverse, l'Iran laissait partir le diplomate français Paul Torri, officiellement soupçonné d'*« espionnage »*. *« Rien ne permet de penser que la décision du juge d'instruction de ne pas inculper Wahid Gordji ait répondu à une quelconque sollicitation extérieure, tant elle apparaît comme la suite logique et inéluctable de l'évolution de l'information judiciaire »*, concluait le rapport Gaunet.

Hervé Gattegno

Une centaine d'Africains sont expulsés d'un immeuble à Montreuil

Les anciens résidents s'opposent à la mairie

UNE NUIT DE SQUAT, trois nuits sous les fenêtres de la mairie : les quelque 330 résidents de l'ancien foyer Nouvelle-France viennent d'ajouter un épisode mouvementé à leur longue errance à travers Montreuil (Seine-Saint-Denis). En quatre jours, une centaine d'entre eux, pour la plupart Maliens, ont été par deux fois délogés des lieux où ils s'étaient installés pour dormir. Lundi 9 septembre, ils campaient toujours place Benoît-Frachon, au pied de la Bourse du travail.

Deux mois après la destruction du foyer par les bulldozers, le conflit qui oppose la mairie et la préfecture de la Seine-Saint-Denis, d'une part, les Africains et les associations qui les soutiennent, d'autre part, semble toujours dans l'impasse.

Après un premier périple en juillet, les résidents de la Nouvelle-France avaient été accueillis, le 7 juillet, par une association protestante de la ville, « La maison pour tous ». L'hébergement devait être provisoire. Jeudi 5 septembre, les Africains ont donc quitté les lieux pour s'installer sous les fenêtres de la mairie. Une nuit de réflexion suffit au maire apparenté communiste Jean-Pierre Brard pour décider de la marche à tenir. Le lendemain après-midi, il envoie une première fois la police. Les Africains sont repoussés d'une trentaine de mètres, sur l'esplanade de la Bourse du travail, là même où ils avaient déjà passé deux nuits en juillet. Mais dans la soirée nouveau déménagement : tapis et sacs sont transférés à quelques centaines de mètres de là, dans un immeuble de bureaux appartenant à la ville.

Les associations ont été prévenues. Droit au logement est là, avec le Comité pour l'avenir des foyers et le comité « Des papiers pour tous ». De la Cartoucherie de Vincennes, certains de ceux qui soutiennent le mouvement des sans-papiers de Saint-Bernard sont également venus apporter leur aide. Elle sera de courte durée. Samedi après-midi, sollicité une nouvelle fois par Jean-Pierre Brard, le préfet fait évacuer l'immeuble par la police. Comme il y a deux mois, aucune résistance ne luir est opposée. Les résidants plient leurs bagages et retournent sur l'esplanade de la Bourse du travail, face à cette mairie qu'ils accusent de tous les maux.

Depuis plusieurs années, en effet, des dizaines de réunions entre les services municipaux et les résidants n'ont pu venir à bout d'un désaccord de fond. La mairie estime avoir agi de façon *« exemplaire »* en proposant un relogement à tous les occupants du foyer, y compris à ceux qui ne disposaient pas d'un bail. Dans ces petits immeubles accueillant vingt à soixante-dix personnes à Paris et en proche banlieue, la sécurité et le confort des habitants seraient enfin assurés. Mieux : la taille réduite des bâtiments assurerait une meilleure intégration...

REFUS DE L'ÉCLATEMENT

Pour les Africains, cet éclatement est justement la cause principale de leur refus. Passe encore les 1 670 francs réclamés chaque mois, soit presque trois fois le prix acquitté à la Nouvelle-France. En revanche, disperser la communauté reviendrait, expliquent-ils, à faire disparaître la solidarité de proximité, sans laquelle les plus modestes – chômeurs, RMistes, parfois sans-papiers – ne peuvent plus vivre. Les résidants acceptent donc trois « petits foyers » de quatre-vingts personnes, pas plus... Lundi 9 septembre, ce débat se trouvait toutefois occulté par un autre : fallait-il occuper un nouvel immeuble ? Certains craignent des représailles contre les cartes de séjour, que tous les résidents possèdent encore. Mais personne ne souhaite s'éterniser sur l'esplanade. Le périple dans Montreuil pourrait donc continuer.

Nathaniel Herzberg

Des manifestants perturbent une messe à Nantes

UNE VINGTAINE DE PERSONNES ont perturbé, dimanche 8 septembre, la grand-messe célébrée dans la cathédrale de Nantes, et retransmise par Radio-Fidélité, une radio catholique traditionaliste nantaise qui fêtait ses dix ans. Pendant la lecture de l'Evangile, les manifestants ont lancé des préservatifs remplis d'eau, et jeté des *« tartes à la crème »* à la figure des trois prêtres célébrant l'office. Les perturbateurs ont en revanche été empêchés de déployer une banderole sur laquelle était inscrit : *« La capote, pas la calote. »* Légèrement blessé, l'abbé Lequimeneur, conseiller spirituel de Radio-Fidélité, a porté plainte pour voie de fait et violences légères. Deux personnes ont été relâchées par la police après audition, les faits relevant de la simple contravention.

Noël Godin, l'« entarteur » de célébrités (Bernard-Henry Lévy, Patrick Poivre d'Arvor, Jean-Luc Godard...) a revendiqué l'acte et promet que d'autres messes seront *« sabotées »* si le pape ne renonce pas à son voyage en France, du 19 au 22 septembre. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **UNIVERSITÉS : le SGEN-CFDT a protesté, vendredi 6 septembre, contre l'intention du gouvernement de supprimer le** monitorat d'initiation à l'enseignement supérieur, mis en place en 1989 à l'intention d'étudiants de troisième cycle. Pour le syndicat, cette décision *« inacceptable »* constitue *« un abandon de la formation des futurs enseignants du supérieur et cela au moment où on s'approche de gros départs à la retraite »*.

■ **HUMANITAIRE : 12 000 personnes ont fêté les 50 ans du Secours catholique**, dimanche 8 septembre au Palais omnisports de Paris-Bercy. Les participants ont notamment assisté aux Rencontres de l'impossible, spectacle réalisé par les bénévoles et les personnes aidées par l'organisme et illustrant la volonté du Secours catholique de s'associer avec les pauvres (*Le Monde* du 8-9 septembre). Parmi les personnalités, le délégué du médiateur de la République, Pierre Chaubon, a annoncé qu'une association pourrait désormais se substituer à un député pour saisir le médiateur.

■ **ASSASSINAT : un adolescent de 16 ans a été écroué pour avoir tué un homme de nationalité turque**, âgé de 25 ans, mercredi 4 septembre à Sens (Yonne). Après une altercation dans la rue avec la victime, le mineur était parti en affirmant au jeune Turc : *« Je vais te buter. »* Revenu peu après, l'adolescent, déjà condamné à plusieurs reprises pour vols et coups et blessures, l'avait tué d'un coup de couteau dans le dos, avant de s'enfuir.

■ **FAIT-DIVERS : le preneur d'otages de 29 élèves** et de leur institutrice à Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine), le 4 décembre 1995, a été condamné, jeudi 5 septembre, à cinq ans de prison dont trente mois ferme par le tribunal correctionnel de Nanterre. Nicolas Gaillard, 27 ans, a décrit son acte comme une tentative de suicide. Il aurait voulu imiter Eric Schmitt, dit « Human Bomb », le preneur d'otages de l'école maternelle de Neuilly qui avait été abattu par les policiers du RAID en mai 1993.

Révolution de palais dans le saint-émilion

SAINT-EMILION
de notre envoyé spécial

Recommandée, la lettre de Paris est arrivée ici le samedi 7 septembre dans la matinée. Et, dans la vieille cité vinicole, cette missive a fait l'effet d'une bombe. Le comité national de l'Institut des appellations contrôlées annonçait par courrier aux vignerons de l'appellation le nouveau classement qu'il venait d'établir pour les meilleurs des vins du cru. Et, parce qu'il bouleverse la hiérarchie et corrige quelques graves injustices, ce classement est révolutionnaire. Sans doute les choses ne sont-elles pas définitives. Il faut, en théorie, attendre que Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, entérine la décision et que celle-ci paraisse au *Journal officiel*. Pour autant, l'essentiel est acquis.

Cette révolution fait quelques heureux. C'est notamment le cas des propriétaires du Château Angélus qui réussit pour la première fois à quitter le peloton des *« grands crus classés de saint-émilion »* pour atteindre le club très fermé des *« premiers grands crus classés »*. L'affaire n'est pas sans importance. Propriétaire du haut lieu de la viticulture française, d'où l'on pouvait jadis entendre carillonner les trois églises du pays, la famille Boüard de Laforest avait réussi, depuis près d'une décennie, à faire de ce vin une merveille d'harmonie et d'intelligence (*Le Monde* du 11 janvier 1995). *« A peine l'information était-elle connue du petit monde des professionnels que nous recevions des fax de félicitations du monde entier*, confie Jean-Bernard Grenié, directeur général du Château Angélus. *Nous devons dire simplement que nous sommes fous de joie. »*

Il y a aussi, à Saint-Emilion, une joie d'un autre ordre, celle que peut procurer le sentiment de justice. C'est ainsi que le nouveau classement réintègre au rang de *« premier grand cru classé »* (section B) le vin de Château Beau-Séjour Bécot qui avait été, il y a dix ans, indûment rétrogradé. Beau-Séjour retrouve donc, avec les Châteaux Belair, Canon, Figeac, La Gaffelière, Magdelaine, Pavie, Fourtet et Trottevieille, une renommée dont on n'aurait jamais dû le priver. Les jeunes amateurs devront par ailleurs apprendre à faire la part entre les vins des Châteaux Beau-Séjour Bécot et Beau-Séjour dont le syndicat viticole de Saint-Emilion rappelle désormais que ce dernier est le fruit des héritiers Duffau-Lagarrosse.

L'œuvre de la commission chargée de ce reclassement ne s'est pas bornée aux *« premiers grands crus classés »*. A l'échelon inférieur, on note la disparition de onze *« grands crus »* qui sombrent dans les oubliettes de l'appellation générique de saint-émilion. A l'inverse, on observe le retour de La Couspaude et des Grandes-Murailles. Les vrais amateurs regretteront que certains des *« grands crus classés »*, parmi lesquels celui de Château Troplong-Mondot, n'aient pas pu bénéficier de l'ascension salvatrice. Reste l'essentiel : à Saint-Emilion, une dynamique née de la généalogie, du savoir-faire et de la commercialisation a permis d'en finir avec certaines prébendes viticoles. L'exemple sera-t-il suivi ? Dans le Médoc, la hiérarchie et les cours restent prisonniers d'une règle dictée par les lois d'un marché datant de plus d'un siècle. Sur les rives de la Gironde, les châtelains de Margaux et de Pauillac imiteront-ils un jour les vignerons des berges de la Dordogne ?

Jean-Yves Nau

Jacques Godfrain s'engage à organiser une table ronde sur l'exclusion

MONTPELLIER
de notre correspondant

Les membres de la coordination nationale contre les arrêtés « anti-mendicité » ont marqué des points en appelant à manifester, samedi 7 septembre, à Millau dans l'Aveyron.

Alors qu'ils n'étaient guère plus de deux cents, le 10 août à Montpellier, ils se sont retrouvés plus de six cents pour entamer un tour de ville qui les a conduits devant l'hôtel de ville protégé par d'importantes forces de police.

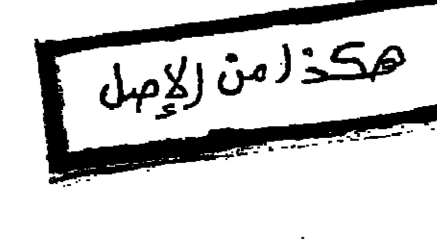
Là, aux côtés des principaux responsables de la coordination, le professeur Léon Schwartzenberg a une nouvelle fois dénoncé les maires qui, au lieu de guérir le mal, cherchent à *« amputer le membre malade »*, qui *« excluent sans rémission et flattent la droite extrême »*. Une délégation de la coordination a ensuite été reçue par le maire RPR de Millau, Jacques Godfrain, ministre délégué à la coopération, et lui-même auteur d'un arrêté « anti-mendicité ».

Entouré de son conseil municipal, ce dernier a d'abord précisé qu'il n'interdisait pas la mendicité, mais le fait *« d'insulter ou lancer ses chiens sur les passants qui ne voudraient pas donner la pièce »*. Au terme d'une conversation parfois âpre, M. Godfrain s'est engagé à ne pas prolonger son arrêté au-delà du 15 septembre. Et il a promis de prendre l'initiative d'une table ronde des maires de France concernés par ces arrêtés, pour étudier des solutions communes face à l'exclusion.

Ces promesses ont été accueillies avec satisfaction, mais aussi parfois avec scepticisme par les manifestants. *« M. Godfrain avait déjà suggéré de réunir les maires, mais pour voir comment rédiger des arrêtés non attaquables par les tribunaux »*, assure l'un d'entre eux.

Réunie le soir même, la coordination n'a pas programmé de nouvelle manifestation. Elle préfère désormais confier à chaque comité local le soin d'organiser des débats sur l'exclusion.

Jacques Monin



La chancellerie encadre les suites judiciaires de l'affaire de la « vache folle »

Une circulaire adressée fin juillet à tous les magistrats de France – dont nous révélons le contenu – précise pour la première fois le cadre juridique des poursuites qui pourront être engagées

Une circulaire consacrée à la « lutte contre les fraudes à la réglementation relative à l'encéphalopathie spongiforme bovine » a été adressée le 30 juillet à l'ensemble des procureurs généraux et procureurs _par la chancellerie. Ce document précise la_ réglementation et les infractions pénales applicables et _« esquisse »_ les grandes lignes de la politique pénale qu'il convient de mettre en œuvre. _« Lorsque les procédures mettront en évidence des faits d'une particulière gravité, traduisant un mépris délibéré de la réglementation relative à l'alimentation humaine, des réquisitions de mandats de dépôt pourront être prise »_, indique M. Falletti. Concernant le dossier des farines anglaises potentiellement contaminées et qui ont été importées massivement en France après le 18 juillet 1988 – date de leur interdiction en Grande-Bretagne –, nous révélons le contenu de plusieurs documents importants, particulièrement significatifs de ce que fut l'attitude des pouvoirs publics français à cette époque.

DANS UNE CIRCULAIRE adressée le 30 juillet à tous les magistrats de France, le ministère de la justice donne pour la première fois un cadre juridique aux poursuites qui pourraient être engagées dans l'affaire de la vache folle. *« Le strict respect des* [mesures prises par les autorités françaises et européennes, notamment à partir du 21 mars 1996] *revêt une particulière importance en raison des enjeux majeurs de santé publique qui sont en cause*, note le garde des sceaux, Jacques Toubon. *Il va de soi que l'autorité judiciaire a un rôle éminent à jouer à cet égard »*

Dans cette affaire, comme dans celle du sang contaminé ou de l'amiante, le paysage juridique est cependant malaisé à dessiner. *« Le caractère incertain et évolutif du contexte scientifique et la multiplicité des règlementations communautaires et nationales applicables rendent l'appréhension de ce dossier complexe »* souligne le texte signé par le directeur des affaires criminelles et des grâces de l'époque, François Falletti. La chancellerie estime toutefois que cette affaire de santé publique pourrait relever à la fois du code rural, du code de la consommation, du code des douanes, mais aussi du code pénal de droit commun, notamment pour les infractions de faux et d'usage de faux.

Le code rural impose que les importations d'animaux vivants et les denrées d'origine animale répondent aux conditions sanitaires fixées par le ministre de l'agriculture. En vertu de ce texte, la France avait décrété un embargo total sur les importations de bovins britanniques, le 21 mars. En cas d'infraction, le code rural prévoit des peines de cinq ans d'emprisonnement et 500 000 francs d'amendes en cas d'atteintes graves pour la santé humaine ou animale.

Dans le code de la consommation, la chancellerie a relevé trois dispositions qui pourraient s'appliquer à la vache folle : la tromperie sur les qualités substantielles de la marchandise – retenu dans un premier temps pour le sang contaminé ; la publicité mensongère et l'utilisation de signes d'identification apposés indûment. Ces infractions sont punies d'une peine de deux ans d'emprisonnement et de 250 000 francs d'amende, le double si les marchandises sont nuisibles à la santé de l'homme ou de l'animal.

Plus limitées sont les infractions prévues par le code des douanes : depuis l'entrée en vigueur du marché unique, les pouvoirs de contrôle de la douane français sur les échanges d'animaux vivant et de leurs produits venant de pays européens ont été considérablement réduits. En cas d'infraction, le code prévoit des peines de deux ans d'emprisonnement et de 100 000 francs d'amende.

Enfin, la circulaire signale l'existence possible d'infractions de droit commun. Le faux, voire l'escroquerie, pourrait ainsi être invoqué en cas de falsification des certificats sanitaires destinés à contourner les interdictions. Si les connaissances scientifiques sur la transmission de la maladie à l'homme se précisent, la chancellerie entrouvre également la porte à des infractions beaucoup plus graves. *« Il va de soi,* ajoute le texte, *que, dans l'hypothèse ou la transmissibilité de la maladie bovine à l'homme se confirmerait, des qualifications d'atteintes aux personnes pourraient également trouver application. »* Le ministère invite les procureurs à poursuivre prioritairement les violations *« flagrantes »* des mesures de protection prises ces derniers mois. *« Ces violations qui sont les plus graves et les plus impardonnables puisqu'elles sont intervenues postérieurement à l'annonce de la transmission de la maladie bovine à l'homme sont au demeurant les plus aisées à établir compte tenu du caractère très général des interdictions édictées. »* Pour ces dossiers, la chancellerie souhaite des procédures rapides avec, dans les cas les plus graves, des réquisitions de mandat de dépôt.

Sur les dossiers plus complexes, et notamment les trafics organisés, la chancellerie estime que des informations judiciaires confiées à des juges d'instruction spécialisées en matière économique et financière serait plus adéquate. *« Là encore, des réquisitions empreintes de fermeté devront être prises »* ajoute le texte. Soulignant que les plaintes déjà déposées *« ne visent aucune qualification pénale particulière, n'articulent pas de faits précis, font mention d'événements anciens et donc susceptibles d'être prescrits, et que l'état de la science ne permet pas d'avoir de certitude sur les effets des fautes dénoncées »*, la chancellerie demande aux parquets de se montrer prudents avant de définir les suites à leur donner. *« En toute hypothèse*, conclut le texte, *il conviendra, le moment venu, de favoriser un regroupement national de ces plaintes, par exemple à Paris, afin, d'éviter une superposition d'investigations ayant le même objet. »*

Anne Chemin

Au cœur du dossier, les importations de farines contaminées

D'UN POINT DE VUE judiciaire, le principal dossier de l'affaire de la « vache folle » est celui des farines de viande et d'os incorporées aux préparations industrielles destinées à l'alimentation des animaux d'élevage. Dans quelles conditions a-t-on, en France, eu recours à des farines de ce type, fabriquées à partir de carcasses bovines et ovines britanniques et potentiellement contaminées par l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine ? Plusieurs documents inédits fournissent de nouveaux éléments d'information.

Après l'apparition, en 1986, des premiers cas de maladie de la « vache folle » en Angleterre, une enquête épidémiologique avait permis de déterminer, en 1988, que cette épidémie sans précédent avait pour origine ces farines animales. Des modifications dans les méthodes de fabrication mises en œuvre, pour des raisons économiques, au début des années 80 avaient conduit au recyclage de l'agent pathogène et à sa dissémination massive dans le cheptel bovin britannique. Peu après la découverte de cet inquiétant phénomène, les responsables britanniques décidaient d'interdire à compter du 18 juillet 1988 ces farines dans l'alimentation des ruminants.

Quelle fut, dès lors, l'attitude des responsables français ? *« Par ces mesures, compte tenu de la durée d'incubation de la maladie, les autorités britanniques espèrent que l'incidence de la BSE diminuera bientôt, si toutefois l'hypothèse de transmission exclusive par les farines animales est vraie »*, peut-on lire dans une note de service de la direction générale de l'alimentation (ministère de l'agriculture) datée du 23 mars 1990 et signée de P. Boiteux, adjoint au chef du service vétérinaire de la santé et de la protection animales.

« RECORDS D'IMPORTATIONS BATTUS »

Ce document qui fut adressé *« pour information »* à tous les préfets et *« pour exécution »* à tous les directeurs des services vétérinaires ajoutait : *« Aucune disposition particulière n'a été prise par les autorités du Royaume-Uni concernant les exportations de farines et d'os, malgré les protestations de nombreuses personnalités britanniques conscientes du risque que fait courir pour les pays étrangers l'introduction chez eux de produits éventuellement contaminés. »*

Concernant les *« mesures de protection vis-à-vis des importations »*, cette note rappelle que deux *« avis aux importateurs »* avaient été publiés en 1989 (publiés au *Journal officiel* des 13 août et 15 décembre) qui visaient à simplement encadrer ces importations. Quelle était l'ampleur de ces dernières ? Dans un courrier daté du 7 février 1990 et adressé à Henri Nallet alors ministre de l'agriculture, André Abel, président du syndicat Protéines et corps gras animaux, révélait que 41 101 tonnes de farines animales en provenance du Royaume-Uni et de la République d'Irlande avaient été importées en France durant les onze premiers mois de 1989 (alors même que ces farines étaient interdites en Grande-Bretagne). *« Tous les records sont battus. L'an passé à pareille époque, la quantité totale du même produit importé en provenance de ces deux pays était de 12 942 tonnes,* ajoutait M. Abel. *Nous persistons à estimer que la continuation de cette pratique constitue un grave danger pour la santé de nos animaux d'élevage ainsi que pour l'image des farines de viande produites par l'industrie française. »*

« A ce jour, répondait à M. Abel Jean Nestor, directeur de cabinet de M. Nallet dans un courrier daté du 20 février 1990, *un avis aux importateurs interdit l'entrée de toute farine de viande en provenance du Royaume-Uni. Il date du 15 décembre dernier et est maintenant appliqué sans dérogation aucune. Un avis complémentaire est en préparation, qui étendra la même interdiction aux abats. »* Il reste à savoir si, à la différence de ce qui s'est passé en Grande-Bretagne où des farines interdites ont continué à être distribuées aux ruminants jusqu'à ces derniers mois, les interdictions très tardives de l'administration française ont ensuite toujours été respectées.

Jean-Yves Nau

CARNET

DISPARITIONS

Mounir Dridi

Un cinéaste de la mémoire

MOUNIR DRIDI, réalisateur et scénariste, est mort d'une crise cardiaque, jeudi 5 septembre, à Paris. Il était âgé de quarante-trois ans.

Né d'une famille de harkis en Algérie en octobre 1952, ce cinéaste plein de sensibilité, hanté par le thème de la mémoire et de l'immigration, est arrivé adolescent en France.

Il a réalisé plusieurs courts-métrages de fiction avant de collaborer à des magazines tels « Ciné-mode » et « Cinéma Cinémas ».

DOCUMENTAIRES

En 1992, il se lance dans le documentaire avec *Souvenirs de l'île Seguin*, ou l'histoire de la mémoire ouvrière aux usines Renault, prévu mais jamais diffusé sur « Océaniques » (France 3), et que l'on verra prochainement sur Planète. Puis il se tourne vers la fiction avec *Gabriel*, une œuvre qu'il souhaitait réaliser pour le cinéma, et qui sera finalement produite par Arte. Ce téléfilm qui raconte le voyage d'un jeune Africain à la recherche de sa mère adoptive – une Française qui l'a abandonné – révèle une grande tendresse pour les comédiens.

Retour au documentaire avec *A ma zone*, sur les banlieues, et *Omar Daf, un footballeur africain*, réalisé en 1995 avec Pascal Henry, une enquête sur les rêves de gloire de tous ces jeunes Camerounais, Sénégalais ou Ivoiriens, dénichés par des recruteurs sans scrupule qui les vendent à des clubs européens.

Mounir Dridi venait de tourner au Mexique un film sur le thème de la migration et des familles séparées dans le cadre d'une série sur les enfants dans le monde, coproduite par Images et compagnie et l'Unicef pour France 2.

C. H.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Olivier et Nathalie HURTIER,
Juliette et Nicolas,

ont la joie de faire part de la naissance de

Adrien,

à Paris, le 24 août 1996.

37, rue des Ecoles,
61100 Flers (Orne).

Jean Michel DUMOND,
Chantal COLLEU-DUMOND,
Marie et Claire,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Anne, Laure, Catherine,

à Paris, le 6 septembre 1996.

Ambassade de France à Rome (Italie).

Nadine BIOLLEY BLEUER-ELSNER,
Hervé BLEUER-ELSNER,
et leurs parents,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille et petite-fille,

Léa.

Paris, le 22 juillet 1996.

Paloma
est heureuse d'accueillir son petit frère

Lorenzo,

né le 5 septembre 1996.

Ann-Catherine Datler-Morales,
Claude Boucher,
39, rue Saint-Dominique,
75007 Paris.

Odile COMPAGNON,
Robert BRAZIUNAS
et Sophie,
ont la joie d'annoncer la naissance à Paris, le 30 août 1996, de

Théodore,

petit-fils du général et Mme Jean Compagnon
et de Rosemarie et Walter Braziunas.

Marie-Anne PHELOUZAT
et
Philip TARAMARCAZ
sont heureux d'annoncer la naissance de

Victor, Célestin,

le 22 juillet 1996.

26, rue Merle-d'Aubigné,
1207 Genève (Suisse).

Mariages

Laure CARTILLIER
et
David REQUIEN,

se sont mariés le 7 septembre 1996, en l'église de Serrières-de-Briord.

Jean-Claude et Geneviève Derthuzène-Cartillier,
Jean-Marc et Danièle Requien,
(Lyon).

Décès

– Jean-Paul Brunel,
son mari,
Ses filles,
Sylvie Brunel, Eric Besson
et leurs enfants,
Florence et Jean-Paul Dal Mas,
leurs enfants,
Valérie Brunel,

M. et Mme Morville,
ses parents,

Les familles Aumaître, Brondolo, Chantry, Dégoulange, Martinet, Morville, Beffa, Brunel, Dorot, Sudre, Vidal,

ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Jacqueline BRUNEL,

le 7 septembre 1996, à l'âge de soixante ans.

Les obsèques ont eu lieu le 9 septembre dans l'intimité familiale, à Murviel-lès-Montpellier (Hérault), où elle repose désormais aux côtés de son fils

Claude,

décédé le 12 juin 1974.

Sa famille et ses amis se réuniront à l'occasion d'une messe de souvenir, qui sera célébrée le samedi 14 septembre, à 11 heures, en l'église de Saint-Didier-au-Mont-d'Or.

Pensez à elle.

57, chemin des Esses,
69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Paris. Tours.

Mme Jacques Gerbeaux, née Germaine Denvil,
son épouse,
Jean-Marie et Soizick Gerbeaux,
Bertrand et Françoise Gaumé,
ses enfants,
Thomas Gerbeaux,
Constance, Vincent et Florent Gaumé,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Jacques GERBEAUX,
médecin honoraire
des hôpitaux de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 6 septembre 1996, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 11 septembre, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e, où l'on se réunira à 15 heures.

L'inhumation se fera dans l'intimité familiale au cimetière de Montmartre.

– Mme Roger Laforgue,
son épouse,
Mme Sylvaine Laforgue et M. Jean-Pierre Raynaud
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Jakubowicz,
ses enfants et petits-enfants,
M. André Laforgue
et ses enfants,
ses frère, neveux et petits-neveux,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger LAFORGUE,

survenu à Paris, le 3 septembre 1996, à l'âge de soixante-quinze ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière des Batignolles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

134, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

– M. René Loye,
ses enfants et petits-enfants,
M. Henri Souchier,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André LOYE,
HEC 1935,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur général honoraire
du Crédit lyonnais,

survenu le 3 septembre 1996, à Neuilly, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Passy dans l'intimité familiale.

– Nantes. La Baule. Mazé. Lyon.

M. et Mme Pierre Guillossou,
M. et Mme Yvon Breilly,
M. et Mme Philippe Leblanc-Messager,
ses enfants,
Yann, Gilles, Bénédicte, Anne Lise, Pierre, Rémi,
ses petits-enfants,

font part du décès de

M. Eugène LEBLANC,
agrégé de l'université,
ancien professeur au lycée Clemenceau
directeur honoraire d'université
croix de guerre 1939-1945
officier des Palmes académiques
ancien conseiller municipal,

survenu à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques civiles ont été célébrées lundi 9 septembre 1996, au cimetière du Parc de Nantes.

– M. et Mme Gabriel Rossignol,
M. et Mme Alain Rossignol,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean, Paul,
Emile ROSSIGNOL,
libraire,
8, rue Bonaparte, Paris-6e,

survenu à Bois-Normand, le 21 août 1996, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– Mme Yvonne Simon,
son épouse,
Mme Suzanne Simon,
sa fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert SIMON,

survenu le 3 septembre 1996.

57, rue de Suresnes,
92380 Garches.

Remerciements

– Les familles,

Le maire et le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-d'Oléron,

La présidente et les membres du comité des fêtes,

Les marins-pêcheurs du port de La Cotinière,

Le personnel des organismes portuaires,

Tous les amis et proches du port de La Cotinière,

remercient tous ceux qui sont intervenus et tous ceux dont les manifestations de solidarité sont parvenues, aux domiciles des familles, à la mairie de Saint-Pierre-d'Oléron ou au port de La Cotinière, à la suite du

naufrage de l'*Essor*,

survenu le 11 août 1996.

En réponse au fait que les fortunes de mer sont cruelles et imprévisibles, la solidarité des hommes s'est montrée à nouveau noble et généreuse.

En ces moments particulièrement difficiles, nous vous sommes extrêmement reconnaissants de vos attentions.

« La mer traîne en sa caverne
l'esquif que le flot gouverne. »
Victor Hugo.

Anniversaires de décès

– *In memoriam*

Firmin OULÈS
(1992 - 10 septembre - 1996).

Quatre ans ont déjà passé.
Mais tu demeures à jamais vivant.
Paula Oulès.

– Il y a un an,

Aleksander SKRZYNIA

nous quittait.
Il aimait la vie et les hommes.

Il vit toujours dans nos cœurs.
Que ceux qui l'ont aimé et estimé pensent à lui.

Communications diverses

– **Maison de l'hébreu** : stages individuels du professeur Jacques Benaudis pour une maîtrise express parfaite du langage moderne et biblique : 42-43-45-78 ou 47-97-30-22.

PORTRAIT

Michael Bloomberg, bourreau de finances

A gauche, une cafétéria offre gratuitement boissons, *fast food* et fruits. A droite, une énorme sculpture à ramifications multiples est censée symboliser le multimédia. Les couloirs sont décorés de grands aquariums où nagent des poissons exotiques, dont des... piranhas. Une hôtesse d'accueil-standardiste-tireuse de photocopies lance un appel strident au micro : *« Mike, un visiteur pour toi ! »*

Déboule Michael Bloomberg, petit, le sourire large et sympathique, élégamment vêtu d'un costume bleu marine rehaussé d'une cravate club. Extrêmement nerveux, le regard mobile et inquiet, le maître des lieux, pour se donner contenance, tombe la veste, exhibe une chemise rose frappée de ses initiales, comme il sied au sur-mesure de qualité, et pose les pieds sur le rebord de la fenêtre. Le ton est direct et le personnage n'hésite pas à interrompre son interlocuteur pour accélérer l'interview. *« Le triomphe est fait d'une série de petits succès »*, déclare, tout de go, le fondateur de Bloomberg Financial Markets, la troisième agence économique mondiale, après Reuters et Telerate. Dans l'imaginaire de Wall Street, ce quinquagénaire qui ne fait pas son âge transforme tout en or. Pourtant, cette richesse n'est pas étalée dans ses bureaux du 499, Park Avenue, où habitent les plus riches des New-Yorkais. Pas de secrétaire, une table de travail minuscule en plein milieu de la rédaction, absence de titre sur la carte de visite, une messagerie électronique pour adresser des notes à ses employés. La hiérarchie est horizontale. Quand le président utilise le pluriel, il n'est pas de majesté. C'est pour parler de l'équipe et pas de lui : *« Nous poursuivons une mission. »*

Il est content, Michael Bloomberg. Le bateleur de Manhattan lance, le 11 septembre, une télévision en France, diffusée en langue française, sur le câble et bientôt par satellite, en partenariat avec l'Agence France-Presse. La radio privée BFM (dont il est actionnaire) et la Lyonnaise des eaux sont également associées à cette chaîne, qui doit offrir simultanément et de manière continue un télétexte, un journal télévisé et de brèves nouvelles économiques et financières. Sa légende, Mike fait tout pour la conforter : l'AFP apporte son savoir-faire journalistique ; l'agence américaine, la logistique télévisée et l'argent. Le tout a été baptisé... Bloomberg Télévision. Tout à sa gloire !

Plus de 900 millions de dollars (4,5 milliards de francs) de chiffre d'affaires, 2 200 salariés, dont 600 journalistes répartis dans une soixantaine de bureaux nationaux et à l'étranger, 2 500 articles publiés chaque jour, 62 000 écrans terminaux fleurissant dans toutes les salles des marchés de la planète... Ce groupe médiatique privé, bâti en moins de quinze ans, ne va pas trop mal, merci. Actionnaire principal, Michael Bloomberg n'a de comptes à rendre à personne. A l'écouter, il « pèserait » seulement 1,5 milliard de dollars, soit la moitié de l'estimation du classement Forbes des plus grosses fortunes américaines. *« C'est exagéré »*, rétorque l'intéressé, mais sans grande conviction. *« Mon truc, c'est de contrôler à la fois le logiciel et sa distribution. »* En clair, les services d'information, les cotations et graphiques préparés par la rédaction ou par les analystes sont publiés en permanence sur un terminal informatique, appelé, comme il sied, « le » Bloomberg, mis au point par la société et installé par ses propres soins chez le client.

La recette de son succès tient en quelques principes simples : une analyse historique sans égal des valeurs, en particulier les obligations, une écriture simple, des dépêches de quelques lignes, l'absence de jargon ou de rumeur sur l'évolution des marchés. Voilà qui donne au fil une bonne lisibilité et épargne beaucoup de fatigue aux *traders* contraints de passer une douzaine d'heures par jour devant l'écran de leur ordinateur. D'ailleurs, le produit Bloomberg aide son lecteur en lui proposant également des informations pratiques, comme la météo, l'horoscope, les horaires des vols et les offres d'emplois, particulièrement précieuses dans cet univers financier où la rotation du personnel est importante. La télévision et la radio, que l'on dit déficitaires, servent de supports publicitaires au terminal. Pour en arriver là, cet *outsider* n'a pas hésité à donner de sa personne, et il est difficile d'ouvrir un quotidien ou une revue sans y trouver le sourire familier et le clin d'œil du *chairman*. Certains accusent même Bloomberg d'avoir une autorité supérieure à sa véritable influence à Wall Street, dans la City ou à Tokyo.

Travailler dur... La vertu de l'effort brille au firmament des valeurs de ce natif de la banlieue de Boston qui a reçu de son père, comptable dans une laiterie, une éducation juive traditionnelle dont la morale se base sur de robustes principes. Doué pour les mathématiques, Michael Bloomberg choisit l'ingénierie électrique à la *Johns Hopkins University* de Baltimore, études qu'il finance par de petits métiers, comme gardien de parking. Pression, compétition, déjà. Etape suivante : la Harvard Business School, la voie royale vers Wall Street et la Salomon Brothers, à l'époque l'une des maisons de courtage les plus célèbres du sanctuaire du capitalisme américain. Premier échec : au lieu du négoce d'obligations, le métier roi de la Salomon, le stagiaire est affecté dans... l'administration. Mais il arrive aux aurores et repart parmi les derniers. Une vie d'enfer ignorant le sommeil, l'agrément, les week-ends ou les vacances, mais qui permet à « Mike » de se lier d'amitié avec Billy Salomon, le directeur général, un matinal comme lui, et surtout avec le dauphin de ce dernier, John Gutfreund, le roi du marché des valeurs du Trésor des Etats-Unis. Celui-ci, qui couve d'un œil appréciateur la progression sans faute de son disciple, promu entre-temps *trader*, le ramène tous les soirs en limousine à son domicile du haut de la ville.

Sa carrière s'accélère. Marié, deux enfants, le voilà chef des opérations en actions, mais il s'agit d'une fausse promotion dans cet établissement tout entier tourné vers les adjudications de la dette officielle. Ainsi, cet homme qui a consacré toute sa carrière à décrocher un strapontin au conseil exécutif, l'instance suprême de la banque, rate-t-il l'ultime marche du pinacle. Cette diva, qui a l'art de se mêler de ce qui ne la regarde pas et ne manque pas de *« chutzpeh »* (toupet), s'est fait trop d'ennemis au sein de l'état-major. Blessé, l'enfant terrible se retourne alors contre son mentor, qu'il dénigre en public. *« Je gérerais cette boîte mieux que John »*, dit-il un jour. Gutfreund, devenu entre-temps président de Salomon Brothers, ne tient plus à l'avoir à ses côtés et relègue son ancien protégé dans un placard doré : la direction de l'informatique. Affectation toutefois idéale pour se former aux écrans et aux programmes.



Dans l'imaginaire de Wall Street, le fondateur de la troisième agence économique mondiale transforme tout en or. Son ambition se joue de l'Atlantique : il lance, le 11 septembre, une télévision en France, diffusée sur le câble et bientôt par satellite

> « Il y avait des courtiers et des experts de l'informatique meilleurs que moi, mais personne n'excellait dans les deux métiers »

En 1981, l'annonce de la fusion de Salomon avec Philbro fait flamber le cours des actions des deux maisons. Michael Bloomberg démissionne avec fracas, revend le paquet de titres Salomon reçu en gratification et empoche 20 millions de dollars. Son destin est en route. *« Il y avait des courtiers et des experts de l'informatique meilleurs que moi, mais personne n'excellait dans les deux métiers »*, se souvient-il. L'ancien banquier loue un petit bureau, un téléphone, achète un percolateur et engage une secrétaire et un comptable. Avant d'ouvrir son cabinet de consultant, Michael a racheté à son ex-employeur une copie des données sur l'évolution des bons du Trésor depuis la deuxième guerre mondiale. Cette acquisition, dont Salomon ne cessera de se repentir, lui permet de se spécialiser dans les prévisions du rendement du marché obligataire.

En 1982, Merrill Lynch, l'ennemi juré de Salomon, lui prend deux cents terminaux, puis mille autres, avant d'entrer à hauteur de 30 % dans le capital de sa société, participation encore détenue à ce jour. Mais ce trublion de Michael Bloomberg ne se sent pas à l'aise dans ses habits de gourou des « T-bills » et décide de se rajouter la casquette d'agencier : le Bloomberg Business News voit le jour en 1989. Au sommet de sa puissance, au point d'avoir inspiré à Tom Wolfe l'un des personnages clés du *Bûcher des vanités*, Gutfreund ridiculise le projet : *« Acheter son produit ? Pourquoi pas, si c'est le meilleur. »* Mais, en 1991, le président de la Salomon, accusé d'avoir manipulé les adjudications de bons du Trésor, doit démissionner dans le cadre de l'un des plus gros scandales financiers de l'histoire de la Bourse. Derrière les révélations sur ses pratiques, certains ont cru discerner l'ombre des journalistes du BBN. Gutfreund-Bloomberg : deux pirates des informations en temps réel, qui partagent le goût du risque, l'agressivité, l'amour de la victoire, mais avant tout un ego monumental.

Le visiteur débarquant au siège central éprouve une sorte de vertige en se cognant au logo « Bloomberg » omniprésent sur les murs, sur les ordinateurs, sur les T-shirts des coursiers, sur la revue interne et jusque sur les gobelets à café. Cette force de la nature, qui traite ses collaborateurs comme s'il appuyait sur des boutons, accepte mal la critique, déteste déléguer, continue à signer en personne chaque chèque. Tout départ, considéré comme une trahison, le marque et laisse des stigmates, comme des épines, dans la chair de ce chef d'entreprise au paternalisme féroce. Attention : ce convivial passe chez lui pour le roi du « presse-citron ». *« La chasse aux coûts est le nerf de la guerre »*, explique pudiquement un responsable du bureau de Londres. Les reporters, qui doivent être polyvalents – écrit, radio, audiovisuel –, figurent parmi les plus mal payés de la profession. Il est interdit de se syndiquer. *« C'est vrai que plus on a de responsabilités, plus on doit travailler. Je ne force personne à accepter une promotion »*, rétorque l'accusé avec une brutalité désarmante.

Michael Bloomberg, à ses propres yeux, est le meilleur, le plus *fun*, le plus valeureux. Mais qu'en pense la concurrence, c'est-à-dire Reuters, le rival anglais, véritable colosse des salles de change et d'arbitrage, avec 325 000 terminaux disséminés sur la planète ? *« Nous préférons parler de nos produits plutôt que de ceux de la concurrence »*, insiste un porte-parole de l'agence de Fleet Street, entreprise qui, elle aussi, a tendance à croire que le globe tourne autour de l'astre Reuters, comme la Terre autour du Soleil. *« Je me fiche d'eux. Je mets un point d'honneur à ne jamais demander ce qu'il y a sur un autre terminal »*, réplique « Mike », quand on évoque le nouvel écran du concurrent, le Reuters 3 000, surnommé par ses inconditionnels le *« Bloomberg killer »* (le « tueur de Bloomberg »).

Cet être singulier qui ne recule devant rien pour s'intégrer à l'*establishment* new-yorkais, au point de gonfler son curriculum vitae pour se donner plus de prestige, ne finira-t-il pas par inquiéter ? Ne risque-t-il pas d'être pris au piège de son propre personnage ? Un seul individu était-il capable de se passer de structures bureaucratiques et de mécanismes de contrôle ? Pour bon nombre d'observateurs blasés, notre *self made man* pourrait connaître le sort d'autres créateurs, à la tête d'organisations nouvelles et inventives dont la mutation s'est soldée par leur mise à l'écart. Ce touche-à-tout, poussé par le goût du défi et l'âpreté au gain, court également le risque de dévoyer sa griffe, en signant tout et n'importe quoi. *« Beaucoup de réussites fulgurantes des années 80 ont capoté de cette manière »*, se hasarde un analyste des médias.

Mike Bloomberg a déjà eu tous les honneurs. Milliardaire et divorcé, il a mis sur pied une fondation portant son nom, qu'il entend léguer à ses deux filles âgées de treize et dix-sept ans. Il entretient des artistes, donne de l'argent à toutes sortes d'institutions et est donc sur la liste des galas de charité. Il fait constamment la « une » de la chronique mondaine, toujours au bras de grandes femmes blondes. Il pourrait se retirer dans sa maison de campagne du nord de l'Etat de New York et s'adonner à ses rares divertissements : le jogging, l'élevage de chevaux et le pilotage d'hélicoptère. Mais, assurément, même s'il s'efforce de consacrer une journée par semaine aux bonnes œuvres et subventionne le Parti démocrate, à l'approche de l'élection présidentielle, « Mike-le-Terrible » n'est pas encore au bout du chemin. Il fourmille de projets nouveaux en Italie, en Allemagne et en Espagne. Et il ne cesse de démentir ses détracteurs, qui affirment qu'il n'a pas les moyens de ses ambitions : *« J'adore travailler. »* Style et façon... Bloomberg.

Marc Roche
Dessin : Jean-Marc Mathis



Le baptême de Marianne

par Yves Deloye et Olivier Ihl

QUE la conversion de Clovis au catholicisme soit l'une des pages du grand livre de l'Histoire de France, on le savait. Distraitement. Voilà qu'un gouvernement semble en faire le prétexte à de véritables noces spirituelles : celles de la République et de l'Eglise. Le 22 septembre, date symbolique s'il en est, se placera sous le signe de croix des « origines ». Plus encore : ce jour-là, une figure chrétienne sera officiellement donnée à la nation. Sous les voûtes du baptistère de Reims, la vocation surnaturelle de la France se verra honorée en présence du pape et des plus hautes autorités de l'Etat.

On n'en est peut-être pas toujours conscient. Mais cette cérémonie congédie toute une tradition née avec le siècle des Lumières. Déjà elle fait resurgir un imaginaire que l'on croyait enfoui dans les cendres du passé. Avec cette manifestation, ce sont les notions d'« âme collective », de « souche », de « provenance », sinon même de « religion d'Etat », qui reviennent en force. Preuve que le terme d'« origines » est dangereux.

Alors que, depuis le début du siècle, la société française était parvenue, *tant bien que mal*, à en conjurer le spectre, le voilà proposé à un hommage solennel. Sous les murs blanchis de ce nouveau cloître de mémoire, une communion néogothique s'organise. Mieux : un héritage se découvre en quête d'héritiers. Essayons d'en faire rapidement l'inventaire. Car dès qu'ils seront recouverts du sceau de l'Etat, ces souvenirs, soyons-en sûrs, imposeront leurs obligations testamentaires.

La commémoration des « origines de la nation » rétablit, d'abord, une continuité enchantée. Au-delà de la succession des régimes, des déplacements de frontières, des brassages de peuples, elle accrédite l'idée d'une permanence. *Du coup, elle* fait croire au travail obscur d'un destin, sinon à la qualité d'un instinct.

Il suffit de prêter l'oreille. Pour ses laudateurs, la vocation de la France est d'être la couronne de l'Eglise. La conversion de Clovis au dieu de son épouse Clotilde en est *le gage. Non seulement* elle a apporté une victoire sur les Alamans mais, entérinée par un sacrement, elle a scellé l'alliance du trône et de l'autel. Un pacte éternel qui offre depuis à chaque souverain de disposer des croyances de son peuple.

La cuirasse barbare de Clovis porte en son flanc une vérité éternelle. Elle consacre une âme qui ne ment pas, une conscience toujours identique à elle-même. La célébrer, c'est retrouver une intention primordiale, un sens final, une valeur première. Certains perçoivent même dans ce récit l'« essence » de la nation et entonnent le nouveau récitatif : *« Nos ancêtres les Francs. »*

Décidément, la perspective est la reine de tous les secrets d'illusion. Fini le plébiscite de tous les jours cher à Renan, aux oubliettes le cri de la victoire des soldats de Valmy. Désormais, la nation est née des eaux lustrales qui baignèrent le front des Francs saliens. *Une scène liturgique qui aurait* pour elle de se situer au « commencement des choses ». Dans la lumière sans ombre d'un premier matin.

La commémoration de Clovis n'est pas une fête républicaine. C'est une cérémonie gouvernementale. Ce n'est pas une fête nationale. C'est une Fête-Dieu

L'historien Marc Bloch a raison : tout culte des origines mène à l'idolâtrie. Comment pourrait-il en être autrement ? Renouer avec une signification enfouie, c'est toujours penser en arrière. C'est faire comme si les parchemins n'étaient pas grattés, brouillés, réécrits. Comme si les mots depuis quinze siècles avaient gardé leur sens, les volontés leur direction, les idées leur logique. Commémorer Clovis, c'est se confier à une histoire sans devenir, sourde à ses propres injustices comme à ses propres passions. C'est admettre la loi d'une volonté supérieure aux lois. Car dans le sépulcre de cet imaginaire, exalter le passé, *c'est* avant tout adresser une invocation au dieu des justes causes.

Clovis est une icône sentimentale. Jusqu'à maintenant, cependant, sa silhouette ne parvenait à émouvoir qu'une partie des catholiques, ceux des jubés et des pourtours *de chœur traditionalistes.* Pourquoi alors rêver de transformer ce fervent murmure en clameur partagée ? Peut-être parce qu'en cette fin de millénaire, l'épiscopat attend son réveilleur de chrétienté. Qu'il regarde avec nostalgie la passion d'un homme luttant contre les barbares. Qu'il a besoin de proclamer la victoire du Christ à travers les figures d'une prédication conquérante. Reste que c'est prendre un risque considérable. L'Eglise n'est-elle pas en train de se replacer à la droite de la République ? *La rumeur, en tout* cas, ne manquera pas de s'en répandre : ses ministres ont abdiqué, eux aussi ne veulent plus connaître de Dieu que ses commandements. Leur idéal ? La foi du couronnement plutôt que la passion qui emplit la Bible, celle de la résurrection plutôt que celle du calvaire. Le risque est là : prêcher la génuflexion plutôt que les mains jointes. Au héros préférer un gisant, au monument un tombeau, à l'homme la figure de Dieu lui-même.

Clovis ? Un sarcophage antique *revisité par un sentiment néogo*thique. Un portail de cathédrale érigé à la hâte pour fabriquer de nouvelles fascinations. Osons alors une question : réveillera-t-on aussi l'ingénuité par laquelle ce barbare confondait le sacrifice du Christ avec la cruauté des juifs ? Et *puis, condamnera-t-on* à nouveau les flagellants au profit des croisés ? La voix de saint Martin, à Tours, viendra-t-elle couvrir celle de saint Bernard, à Vézelay ? On dira que c'est là une affaire qui ne regarde que les catholiques. Sauf que la république chiraquienne, après s'être rendue débitrice des exactions de Vichy, se rend comptable des dettes de l'Eglise.

Quel étonnant retournement de l'histoire ! Il y a un siècle, c'est l'Eglise qui ralliait la République. Sous l'action de Léon XIII, le clergé acceptait que la « gueuse » soit le gouvernement légitime de la nation. On le sait : la première manifestation de cette politique du ralliement fut le toast porté par le cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger, le 12 novembre 1890, lors d'une réception offerte aux officiers de la flotte, presque tous monarchistes. Un appel prolongé par l'encyclique *Au milieu des sollicitudes*, le 20 février 1892.

Le 22 septembre, c'est un autre toast qui sera porté : celui du chef de l'Etat, ou de son représentant à la *« France fille aînée de l'Eglise »*.

Certains prétendent que ce baptême n'est qu'un événement historique. Le moyen de retrouver l'unité d'une « âme collective ». Qu'ils lèvent la tête. Ils verront que l'échelle qu'ils gravissent, comme celle de Jacob, se perd à son faîte dans la lumière divine. La commémoration de Clovis n'est pas une fête républicaine, c'est une cérémonie gouvernementale. Ce n'est pas une fête nationale. C'est une Fête-Dieu. Le Phébus consacré de Reims n'est d'ailleurs pas ce qu'on nomme à proprement parler un héros. L'antique croisé se dresse comme un cantique de colonne ou un tympan de cathédrale. Figure de piété, il n'est séparé de sa crypte que par les « malheurs » du temps. C'est pourquoi, célébrer la naissance de Clovis au ciel, c'est inventer un nouveau latin d'église. C'est jeter un pont sur une faute, un voile sur des institutions gangrénées par le jansénisme, le césarisme et l'impiété voltairienne.

Commémorer le baptême du 25 décembre 499, ce n'est pas honorer une parole donnée. Comme si le témoignage de gratitude était réclamé par les disparus. C'est faire parler les morts. Se livrer à un jeu de ventriloquie funèbre. Le but ? Donner une foi et un nom à une tradition : celle, anonyme et désincarnée, laïque et collective, qu'a forgée la citoyenneté républicaine. C'est pourquoi le baptême du 22 septembre peut occasionner, si l'on n'y prend garde, un nouveau partage en matière commémorative : séparer par un geste inaugural, comme deux moitiés désormais mortes l'une à l'autre, la laïcité et la République.

***Yves Deloye** est maître de conférences de science politique à l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne). **Olivier Ihl** est professeur de science politique à l'IEP de Grenoble.*

La fille cadette de l'Eglise

par Odon Vallet

LE baptême de Clovis, comme sa commémoration, est un événement plus géopolitique que théologique. Ce qui fut et demeure en cause, c'est moins la conversion d'une âme que la soumission à un pouvoir.

A la fin du Ve siècle, que Clovis demeurât ou non païen n'avait qu'une importance relative, celle de ce petit chef franc. Par contre, il était capital de savoir s'il rejoignait les rangs des « hérétiques » ariens, alors majoritaires en Europe, ou s'il se rangeait sous la bannière des « orthodoxes », ouvrant ainsi une brèche dans le front arien et regroupant les fidèles du pape pour vaincre définitivement la doctrine condamnée.

Clovis, illettré, ne connaissait rien à la pensée d'Arius, et Remi, l'évêque de Reims, y perdait sans doute son latin. La théologie d'Arius, prêtre d'Alexandrie, originaire de Libye, n'est, en effet, exprimable qu'en grec, langue dont elle utilise toutes les subtilités. Arius affirmait que Jésus n'est pas l'égal de son Père puisque celui-ci est le seul à être *agénnètos*, c'est-à-dire « non engendré », mais aussi « non devenu » ou « non réalisé » dans la plénitude de l'être : on ne distinguait pas clairement les participes des verbes *génnaô* (engendrer) et *gignomaï* (devenir).

De même, Arius considérait le Père comme l'unique principe de tous les êtres. Or, en grec, un même mot (*arché*) désigne le principe et le pouvoir. Les premiers mots de la Bible peuvent ainsi se traduire : *« Au commencement... »* ou *« Au commandement... »*, *« Dieu créa le ciel et la terre. »* Arius avait compris que la question des origines est d'abord celle de l'autorité.

Si l'histoire du catholicisme doit beaucoup à Reims, son avenir se dessine à Manille, New York ou Sao Paulo

Ni Clovis ni Remi n'étaient versés dans la philologie, mais ils comprenaient bien le sens politique du défi arien qui mettait en cause l'unité de l'Eglise et le pouvoir du pape. Plus encore, l'arianisme, en affirmant que le Fils était inférieur au Père et qu'il n'existait pas avant d'avoir été engendré, semblait amorcer un retour au paganisme antique : dans la religion grecque ou romaine, les dieux engendraient avec des mortelles des demi-dieux. Jésus, né de Marie, ne serait donc qu'un héros. La conversion de Clovis à l'orthodoxie refusait cette concession aux anciennes mythologies.

Il y a encore plus curieux. Après deux siècles de controverses et de négociations, les positions des ariens et des orthodoxes ne différaient plus que d'un iota : les premiers considéraient le Père et le Fils comme formant une substance semblable et les seconds comme formant une substance identique. Mais les arguments de cette querelle byzantine échappaient aux Francs et même à leurs évêques.

Au temps de Clovis, les différences doctrinales exprimaient souvent le génie des langues et la fierté des nations. Quand les Germains s'étaient convertis à l'arianisme, ils avaient ainsi marqué leur spécificité par rapport à Rome. Mais lorsque Clovis, lui-même un Germain, eût rejoint l'orthodoxie, les peuplades voisines purent légitimement allier germanité et romanité : Burgondes (en 516), Suèves (vers 560) puis Wisigoths (en 589) se rallièrent avec leurs chefs au *credo* de l'évêque de Rome devenu celui du roi des Francs. Quant aux ariens d'Afrique du Nord, ils allaient devoir bientôt faire allégeance aux conquérants arabes et l'« hérésie » arienne disparut faute de professants. C'est par la force des armes et non par les arguments de la raison que fut vaincu le savant prêtre d'Alexandrie.

De Constantin à Clovis, les victoires du dogme doivent plus à l'épée qu'à la Croix. L'empereur romain avait convoqué le concile de Nicée pour fixer le *credo* après avoir fait noyer sa femme, tuer son fils et son beau-frère puis poussé au suicide son co-empereur. Le roi franc rejoindra la « vraie » foi après avoir éliminé tous ses rivaux politiques, signant dans le sang l'alliance du trône et de l'autel.

Ces violences seront bien oubliées lorsqu'en 1896, pour le 14e centenaire du baptême de Clovis, le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, et l'un des premiers « évêques sociaux », popularisa la formule *« France, fille aînée de l'Eglise »*. Le prélat ne rendait pas seulement hommage à l'antériorité de la nation franque dans le processus de romanisation de l'Europe chrétienne mais il exprimait aussi une réalité contemporaine : la France était devenue, par le nombre de baptisés, le premier pays catholique du monde. Elle le restera jusqu'en 1938, date où elle fut brièvement supplantée par le Reich germano-autrichien issu de l'*Anschluss*.

Aujourd'hui, la France n'est plus qu'une fille cadette de l'Eglise, le sixième pays catholique de l'univers, devancé par le Brésil, le Mexique, les Etats-Unis, les Philippines et l'Italie. Elle abrite 5 % des baptisés catholiques de la planète et on y ordonne, chaque année à peine 1 % des prêtres du monde entier. Le même recul affecte d'ailleurs toutes les Eglises du vieux continent. Il y a, aujourd'hui, autant de jésuites en activité en Inde qu'en Europe et autant de séminaristes dans le seul Etat indien du Malabar que dans toute la France.

Ce recul quantitatif n'a pas une valeur absolue et ne rend pas compte du rayonnement du catholicisme français qui dépasse largement les frontières de l'Hexagone : les instituts catholiques, les revues théologiques, la presse confessionnelle de langue française touchent un vaste public international.

Mais cette évolution situe bien la portée du baptême de Clovis : si l'histoire du catholicisme doit beaucoup à Reims, son avenir se dessine à Manille, New York ou Sao Paulo. Le nationalisme religieux a pris un coup de vieux depuis que la mondialisation des échanges provoque le brassage des croyances et redonne au mot « catholique » son sens premier, celui d'universel.

***Odon Vallet** enseigne aux Universités Paris-I et Paris-VII.*

Le sexe de l'aîné(e)

par Claude Langlois

CETTE visite de Jean Paul II à Reims et en d'autres lieux de France à l'occasion d'un anniversaire contesté – opportunité de la célébration et exactitude de la date dudit événement – a ramené l'attention sur une expression – « France, fille aînée de l'Eglise » – qui se trouve au cœur du débat, grâce notamment à son usage solennisé par le pape lui-même lors de son premier voyage en France. On voudrait ici nourrir non la polémique, mais la réflexion, en attirant l'attention sur un point qui n'est pas dénué d'intérêt, le sexe même de l'aînée présumée.

L'expression « fille aînée de l'Eglise » est d'usage récent : les dictionnaires ne l'attestent que pour les dernières décennies du XIXe siècle. Qu'est-ce-à-dire ? Tout simplement qu'il ne fut longtemps question que de « fils aîné » – et non de fille –, comme l'éminent historien de la tolérance au XVIe siècle, le jésuite Joseph Lecler, l'avait montré dans un article remarquable.

Le « fils aîné de l'Eglise » est un titre par lequel on désignait à l'époque moderne le roi de France, qui par ailleurs se fait appeler aussi « très chrétien », mais encore « l'oint du Seigneur » et « l'évêque du dehors ». Que ce titre plus spécifique se réfère au baptême de Clovis et veuille mettre en évidence les liens privilégiés qui, depuis cette date, unissent – par intermittence toutefois – le souverain « français » à la papauté ne fait aucun doute. Toutefois il faut aussi ajouter que cet emploi est tardif, qu'il est très largement idéologique et qu'enfin il a été imposé à la diplomatie romaine qui ne l'a utilisé qu'à contrecœur.

Si le titre en lui-même veut marquer une antériorité historique qui justifie une prééminence dans le présent, il a aussi une connotation théologique qui n'est pas négligeable. Le Christ est, dans un autre sens il est vrai, *primogenitus*, le premier-né. Les entourages cléricaux de la royauté française savaient donc fort bien ce que pareil titre, appliqué au roi de France, pouvait signifier : il renforçait sa qualité sacrale. Et ce n'est paradoxalement qu'au moment où la royauté même se trouve en grand péril, et Rome avec elle, à l'occasion de la crise de la Constitution civile du clergé (1790-1791) que Pie VI rappelle, de lui-même enfin, à Louis XVI son titre de « fils aîné de l'Eglise » pour l'encourager à refuser une législation révolutionnaire dommageable pour l'Eglise.

On comprend sans peine que la Restauration conduise Louis XVIII, peu versé pourtant sur la religion, mais pragmatique et soucieux de ranimer des titres anciens, à revendiquer, quand il écrit à Rome, sa *« qualité de fils aîné de l'Eglise »*, que s'appropriera aussi Charles X, qui aura le courage – ou la témérité – de se faire sacrer à Reims.

Avec Louis-Philippe, le titre tombera en désuétude. Mais bientôt il renaîtra, avec changement du sexe du destinataire : le fils deviendra la « fille ». Rome avait bien, en 1564, utilisé en passant l'expression de « fille aînée », mais c'est un nonce qui qualifiait ainsi la reine, Catherine de Médicis. L'on parlait aussi habituellement en France de « fille aînée », mais il s'agissait de « la fille aînée du roi de France », et c'est l'Université qui était ainsi qualifiée.

Le *Trésor de la langue française*, à l'article « aîné », donne comme première occurrence pour l'expression « fille aînée » cette formule martiale de Péladan, dans *Le Vice suprême*, de 1884 : *« Le jour où la France ne sera plus la fille aînée de l'Eglise, elle sera mûre pour la curée teutonne. »*

La papauté cette fois-ci a joué un rôle déterminant dans le changement d'intitulé. Léon XIII, quand il écrit en 1896 au cardinal Langénieux, archevêque de Reims, dans la perspective du 14e centenaire du baptême de Clovis, avalise effectivement la nouvelle expression, maintenant féminisée : *« Cette noble nation*, écrit-il, *devait mériter, par sa fidélité et ses éminents bienfaits, d'être appelée la fille aînée de l'Eglise. »* La même formule apparaît déjà douze ans plus tôt, en 1884, sous la plume du même pape, dans une encyclique spécialement destinée à la France : celle-ci *« embrassant de bonne heure le christianisme, à la suite de son roi Clovis, eut l'honneur*, dit Léon XIII, *d'être appelée la fille aînée de l'Eglise »*.

L'expression « fille aînée de l'Eglise » est d'usage récent. Il ne fut longtemps question que de « fils aîné » : le roi de France

Léon XIII en utilisant l'expression de « fille aînée » entend pareillement en 1896 expliciter le sens qu'il donne au baptême de Clovis : n'aurait-il pas écrit que *« c'est dans le baptême de Clovis que* [la France] *a été elle-même comme baptisée »*, lançant ainsi une formule controversée qui lie le baptême de la nation à celui d'un roi des Francs. En réalité, la chancellerie pontificale use pour exprimer l'effet du baptême de Clovis d'une théologie moins hasardeuse qu'une traduction approximative peut le laisser croire, puisqu'elle fait dire au pape que, par le baptême de Clovis, *« Galliam fuisse quemadmodum renovatam »*, (la Gaule fut, en quelque sorte, rénovée). Ce « renouveau », cette « renaissance » de la France, n'est point, au sens strict, un « baptême » de la nation.

Et d'ailleurs Léon XIII, s'il parle de « fille aînée de l'Eglise », prend dans le même temps ses distances avec la formule. Il en fait un usage très limité. Il ne prend jamais l'expression directement à son compte mais évoque la France *« qui a été appelée fille aînée de l'Eglise »*. Et, pour désigner la nation française, à laquelle en 1884 il adresse ses admonestations parce que son gouvernement veut introduire des lois laïques, légaliser le divorce et peut-être rompre le Concordat, il s'adresse, comme le disent les premiers mots de son encyclique, à *« Nobilissima Gallorum gens »* (la très noble nation française) : l'expression est déférente, mais volontairement sans connotation religieuse.

Léon XIII n'a pas sans raison utilisé et légitimé l'expression nouvelle de « fille aînée de l'Eglise ». En transférant sur la nation – *« Gallia poenitens »*, comme on le dira lors de l'érection du Sacré-Cœur de Montmartre – le titre qui jusqu'au début du XIXe siècle revenait au roi de France, il dénoue l'alliance millénaire entre la royauté et la papauté. En pleine poussée nationaliste, il reconnaît la réalité nationale, mais à sa manière, en lui donnant une origine religieuse. Et c'est à la nation française, fille aînée de l'Eglise, qu'il en appellera en 1892, à *« la France et son noble peuple »*, pour lui dire que les régimes, même millénaires, ne durent qu'un temps, et qu'il est présentement souhaitable de ne pas lier fidélité au roi et à Rome et de reconnaître le régime actuel de la nation, la république.

Et voilà comment – et pourquoi – fut changé le sexe de l'aîné(e).

***Claude Langlois** est directeur d'études (histoire et sociologie du catholicisme contemporain) à l'Ecole pratique des hautes études, section des sciences religieuses.*

Une controverse surprenante

par le groupe Paroles

DEPUIS plusieurs mois, l'approche de la célébration du XVe centenaire de la conversion de Clovis au christianisme suscite une controverse dont la vivacité a de quoi surprendre. Car quoi de plus banal, de plus naturel pour un peuple que de commémorer les événements de son histoire, surtout de la part des Français, dont on raille d'ordinaire ce penchant ?

Les réactions hostiles sont diverses. Les unes s'inspirent d'une interprétation stricte de la laïcité excluant toute manifestation publique de faits religieux. Pour certains, les convictions religieuses, relevant exclusivement de choix personnels, doivent être soigneusement contenues dans la sphère du privé. Pour d'autres, la religion étant tenue pour ennemie de la liberté et incompatible avec la démocratie comme avec la modernité doit être refoulée jusqu'à ce qu'elle dépérisse.

Les uns et les autres redoutent que la célébration de l'événement ne soit l'occasion pour l'Eglise catholique de réaffirmer sa domination sur la société.

Du côté des catholiques, les sentiments ne sont pas moins partagés. On s'interroge sur l'opportunité d'une telle manifestation. On craint qu'elle n'entretienne, ou ne ravive, une image du catholicisme qu'on juge anachronique et qu'on souhaite effacer. N'étant pas moins attachés que les laïcs à la distinction des domaines, certains sont troublés par ce qui leur apparaît comme un signe de confusion entre la nation et la religion. Que le pape vienne présider les cérémonies accroît leur inquiétude : le souvenir ambigu de l'interrogation énoncée lors de son premier voyage : *« France, qu'as-tu fait des promesses de ton baptême ? »*, leur fait craindre une répétition de ce qu'ils ont alors interprété, à tort ou à raison, comme un reproche à la France d'avoir oublié sa vocation chrétienne.

Si la controverse a pris un tour si vif, c'est qu'elle touche à plusieurs questions, toutes essentielles et particulièrement actuelles : la définition de l'identité nationale, notre rapport au passé, enfin, peut-être la plus aiguë, les relations entre la religion et la société, civile aussi bien que politique.

L'émotion suscitée par la circonstance est à cet égard révélatrice d'une certaine singularité française concernant la conception de la laïcité : est-ce une originalité à préserver ou la survivance d'une anomalie vouée à disparaître ? Question qui explique les passions et mérite qu'on y réfléchisse.

Une précision aurait peut-être prévenu un malentendu : le baptême de Clovis n'est pas celui de la France, et moins encore son acte de naissance. La Gaule est alors depuis longtemps déjà christianisée : saint Martin, l'apôtre de la Gaule, dont on va aussi célébrer le souvenir, était mort depuis un siècle quand Clovis se convertit et sainte Geneviève s'était depuis longtemps acquis le titre de protectrice de Paris.

Les faits religieux sont-ils les seuls qu'une nation laïque n'aurait pas le droit d'évoquer ?

L'événement n'a donc rien de commun avec les conversions des rois d'Europe centrale ou de Scandinavie qui entraînaient celles de leurs peuples, selon le principe que le choix du souverain décide de la religion de ses sujets. C'est l'inverse : Clovis embrasse la religion de la majorité de ses sujets. La célébration de cet acte personnel n'a donc, au regard de l'indépendance de l'Etat ou de la liberté de conscience, pas du tout la même signification, et s'il fallait à tout prix lui donner un sens actuel, ce serait plutôt celui de l'intégration d'un chef étranger et de la fusion des autochtones avec les envahisseurs pour former une nation unie.

Dès lors, pour quelles raisons refuser de célébrer un événement qui fait partie de l'histoire nationale ? Parce que c'est un fait religieux ? Auquel cas nous serions bien la seule nation européenne à ne pas le faire : même l'Union soviétique, bien qu'elle eût encore un gouvernement communiste, a célébré avec faste le baptême de Vladimir, et les dirigeants se sont plu à affirmer qu'il avait été l'acte de naissance de la Russie. Dernièrement, les Allemands n'ont pas jugé insolite que leur président s'associe aux fêtes du 450e anniversaire de la mort de Luther et reconnaisse le rôle joué par le grand réformateur dans l'affirmation de la nation allemande.

La question est donc celle-ci : est-ce contrevenir à la laïcité, règle acceptée par tous des relations entre religion et société, que de commémorer un événement religieux ? Ou, pour poser la même question en d'autres termes, les faits religieux sont-ils les seuls qu'une nation laïque n'aurait pas le droit d'évoquer ? Mais qui ne voit qu'alors cette prescription aurait l'effet inverse de celui recherché par l'instauration de la laïcité ? Elle avait pour objet de préserver la liberté des consciences en refusant un statut privilégié pour le religieux : l'exclusion du religieux instaurerait une discrimination à son encontre. Ce serait perdre tout l'acquis de l'expérience qui a démontré depuis un siècle l'irréalisme d'une séparation absolue : en enfermant le religieux dans la sphère du privé individuel, on méconnaîtrait cette évidence que toute conviction, religieuse ou autre, a nécessairement un prolongement social et un certain droit à s'exprimer dans l'espace public.

L'événement rappelle que la France est une des plus vieilles nations chrétiennes : c'est une donnée historique incontestable et irréversible. De ce fait, le christianisme fait partie du patrimoine national : la France ne serait pas ce que nous la connaissons sans cette composante de son passé. A n'en pas tenir compte, on l'amputerait d'une partie essentielle. Mais cette évidence ne confère aux catholiques aucun droit à revendiquer un monopole quelconque sur la France, qui appartient à tous les Français, quelle que soit leur famille d'esprit. La France est plurielle depuis des siècles et toutes les traditions ont autant de titres à se déclarer françaises. Les catholiques doivent donc se garder de la propension à présenter la France chrétienne comme la seule vraie France. Chaque Français doit accepter l'histoire de son pays dans sa totalité et la vivre dans l'indivision. C'est le sens même de la laïcité.

L'événement contesté invite encore les catholiques à s'interroger sur leur relation avec leur propre histoire. Elle est parfois troublée. Un attachement inconditionnel au passé enferme les uns dans une nostalgie stérile qui leur interdit l'intelligence de leur temps. Chez d'autres, un désaveu sans nuances de ce passé leur dicte des appréciations injustes sur les générations qui nous ont précédés et les prive des enseignements de l'expérience. Une juste conception des rapports entre l'Eglise et la société, qui évite à la fois l'instrumentalisation du religieux par le politique, la tentation cléricale et la renonciation à tout rôle public, ne peut se passer d'une certaine connaissance des leçons de l'Histoire.

***Le groupe Paroles réunit seize laïcs catholiques :** Maurice Abiven, médecin, Guy Aurenche, avocat, Elisabeth Bourel, consultante, Michel de Chatillon, ingénieur, Jean Delumeau, historien, Laurent Grzybowski, journaliste, Monique Hébrard, journaliste, Emmanuel Lecaron, directeur de Vie chrétienne, Roger Lelièvre, agriculteur, Gabriel Marc, économiste, Jean-Pierre Nave, permanent paroissial, Bernard Perret, économiste, René Remond, historien, Jean-Pierre Rosa, éditeur, Gérard Testard, responsable d'association, Philippe Warnier, journaliste.*

J'y vais, mais...

par Jacques Gaillot

JE me rendrai à Reims, le 22 septembre prochain, sur invitation du président de la conférence épiscopale. Pour renforcer mon lien avec le pape, qui m'a accueilli à Rome à Noël dernier et avec les évêques de France. Car je me refuse à briser ce lien de communion avec notre Eglise, même lorsqu'elle nous entraîne sur des chemins difficiles.

Jean Paul II vient célébrer le 1500e anniversaire du baptême de Clovis. Comme beaucoup, je m'interroge sur les ambiguïtés de cet événement : Clovis, chef guerrier élevé au rang de fondateur de la nation... le baptême du roi des Francs devenu celui de tout un pays.

Les approximations historiques, les interprétations théologiques alimentent une polémique dont se nourrissent hélas, les nostalgiques du passé. Un courant intégriste animé par des catholiques traditionnalistes et des membres du Front national, récupère à son profit les discours du pape pour de douteux combats. Dire *« Clovis, c'est la France »*, c'est refuser la France d'aujourd'hui et craindre celle de demain.

Le pape vient dans notre pays où la fracture sociale s'est aggravée. Beaucoup de Français sont préoccupés par la dégradation de la situation de l'emploi et la montée de l'exclusion. La révolte des *« sans-papiers »*, qui a pris une dimension nationale, n'a pas fini de se faire entendre. Quelque trois cents Africains ont cru pouvoir trouver refuge dans une église. Mais la République, qui sait se montrer si bonne fille avec l'Eglise quand il s'agit de commémorer Clovis, sait aussi envoyer les forces de l'ordre pour évacuer avec brutalité ces Africains, quitte à saccager une église et à casser un symbole.

Dans un cas, responsables de l'Eglise et de l'Etat marchent main dans la main, alors que dans l'autre, l'épiscopat français se tait. Comme si une église investie par la police ne le regardait pas.

Le 22 septembre, jour où le pape célèbrera l'anniversaire du baptême de Clovis, on pourrait fêter un autre anniversaire, celui de la naissance de la Première République. Simplement pour prendre conscience qu'un des piliers de l'organisation de notre société moderne, c'est le principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, c'est celui de la laïcité.

Dire « Clovis, c'est la France », c'est refuser la France d'aujourd'hui et craindre celle de demain

Cette avancée politique participe parmi d'autres, à la liberté du citoyen.

L'homme de foi qu'est le chrétien ne peut que revendiquer cette liberté, liberté pour parler et agir dans la société, liberté pour combattre l'injustice et s'engager aux côtés des plus faibles. Et cela face à toute autorité, quel qu'en soit le prix.

Au début de son pontificat, Jean Paul II nous a rappelé cette parole du Christ : *« N'ayez pas peur »*. Cette parole est plus que jamais d'actualité. Les Français qui vont l'accueillir ont besoin de surmonter leurs peurs. Puisse-t-il prendre aussi le temps de les écouter.

***Jacques Gaillot** est évêque de Partenia.*

L'Elysée et le Vatican contre la République

par Thierry Meyssan

NOUS n'acceptons pas la *confusion croissante* entre l'Etat et une religion particulière. *Ainsi, nous avons été blessés* de voir Jacques Chirac, le jour même de son investiture, baiser l'améthyste du cardinal-archevêque de Paris. Nous avons été atterrés de voir entrer des militants de l'Opus Dei au gouvernement.

Nous avons été choqués de lire au *Journal officiel* la circulaire Juppé enjoignant aux fonctionnaires et assimilés de se recueillir en communion avec la cérémonie catholique célébrée à Notre-Dame en mémoire de François Mitterrand. Nous avons été ulcérés par les propos d'allégeance, tenus au nom de tous les Français, par le président de la République lors de sa visite d'Etat au Saint-Siège.

La France n'a aucune vocation révélée d'En Haut. Son avenir appartient à son peuple souverain

Nous ne pouvons accepter les détournements massifs de fonds publics, opérés en particulier sur le budget de la défense, aux fins de financer les meetings de Jean Paul II. Nous sommes *déterminés* à nous opposer à la réquisition des établissements scolaires et universitaires pour loger les pèlerins en août 1997, pour la journée mondiale de la jeunesse.

Le Saint-Siège est par essence hostile au principe constitutionnel de laïcité puisqu'il est à la fois puissance religieuse et politique, à la fois Eglise catholique romaine et Etat de la cité du Vatican.

Si Jean Paul II vient en France en chef d'Eglise, qu'il s'abstienne de le faire aux frais du contribuable. Qu'il nous épargne ses injonctions contre l'IVG et le préservatif.

S'il vient en chef d'Etat, qu'il accepte la critique politique. Demandons-lui combien de temps encore le Vatican *se refusera à signer* les conventions internationales relatives aux droits de l'homme et du citoyen en prétendant que ceux-ci *sont subordonnés aux droits de* l'Eglise ? Dénonçons sa diplomatie qui fut, pendant des mois, le seul *soutien aux putschistes haïtiens qui* massacraient les démocrates, y compris les prêtres de son Eglise. *Demandons-lui des comptes sur* le soutien de ses évêques au pouvoir hutu et le rôle de ses nonces dans *l'exfiltration des responsables du* génocide rwandais.

Ce voyage pontifical comprendra plusieurs étapes. *Jean Paul II* se recueillera sur la tombe de saint Louis-Marie Grignion-de-Montfort, dont on nous dit qu'il le considère comme son modèle. Bel exemple, en effet, qu'un fanatique spécialisé dans les autodafés de livres libertins. Puis le pape se rendra à Sainte-Anne d'Auray célébrer la famille chrétienne, lui qui ne cesse de jeter l'anathème sur toutes sortes de familles : monoparentales, homosexuelles, etc., au nom d'un modèle unique, totalitaire. Plus tard, il célébrera saint Martin de Tours, symbole de la charité individuelle, à défaut d'offrir un projet de solidarité sociale.

Enfin, il viendra à Reims se souve*nir du baptême de Clovis. S'il ne* s'agissait que d'une célébration historique, l'affaire n'aurait pas grande *importance : Clovis, on s'en fout.* Mais pour Jean Paul II, il s'agit de répondre à sa question du Bourget : *« France, fille aînée de l'Eglise, qu'as-tu fait des promesses de ton baptême ? »*, et de commencer la reconquête du Jubilé. *Eh bien, la* France n'a rien fait de son baptême, car elle n'est pas baptisée et ne l'a jamais été, même si des Français le sont ou l'ont été. La France n'a aucune vocation révélée d'En Haut. Son avenir appartient à son peuple souverain.

L'idéologie de ce pape est si profondément contre-révolutionnaire qu'il a symboliquement choisi de célébrer ce baptême non pas le jour de son anniversaire, mais de celui de la proclamation de la Première République. Plus agressif encore, il a obtenu que l'Etat qualifie ce baptême d'*« acte fondateur de la nation »*. Au-delà de la mystification historique, le message est clair : pour être Français, il faudrait être blanc et chrétien.

Eh bien, non ! Nous rêvons, *comme André Chénier, d'une France* dont serait citoyen toute personne qui, de par le monde, reconnaît les *principes des droits de l'homme et* du citoyen. Les enfants de la Révolution française veulent ensemble fonder une *société où ils soient libres et* égaux en droits.

Un combat commence. Ces dernières *semaines, les tribunaux administratifs* ont annulé des subventions illégales de collectivités locales et régionales. *Le 22 septembre, des dizaines* de milliers de personnes manifesteront à l'appel d'un collectif de soixante organisations nationales. Après ce voyage, nous ferons un bilan et nous déposerons des plaintes devant les tribunaux correctionnels. Il faudra alors que les prélats, qui auront bénéficié illégalement de deux bases militaires et de milliers de fonctionnaires mis à disposition, rendent des comptes au peuple qu'ils spolient.

***Thierry Meyssan** est président du Réseau Voltaire.*

Le progrès, l'Histoire et Clovis

par Suzanne Citron

PASCAL BRÜCKNER nous invite, dans *Le Monde* du 20 août, à nous défaire de la croyance en une loi de l'Histoire et à refuser les solutions toutes faites, puisque *« l'avenir a toujours la figure de l'indétermination et de l'imprévisible »*. Mais ce regard de l'indéterminé et de l'imprévisible doit aussi être porté sur les historiographies nationalistes léguées par le XIXe siècle et leur reconstruction téléologique de l'Histoire autour d'un Etat-nation posé comme pré-inscrit dans un lointain passé.

Si le débat sur l'idée de progrès incline à prendre des distances par rapport à Auguste Comte, Hegel et Marx, la lecture finaliste du passé, déroulant depuis Michelet jusqu'aux synthèses récentes, l'histoire de France *« des origines à nos jours »*, ne devrait pas être écartée de cette investigation critique. C'est cette lecture qui perpétue la croyance en une nation française quasi immuable, sans début assignable, flottant dans un passé indéfini, adossée à une Gaule mythique et floue.

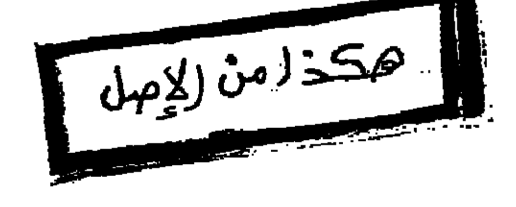
L'existence et le titre du comité pour la commémoration des origines de la Gaule à la France sont la parfaite illustration d'une volonté de perpétuer l'imaginaire d'une nation *« toujours déjà là »*. Cette démarche permet la nationalisation-francisation anachronique du roi des Francs, Clovis. En louant la République de savoir *« commémorer les grands événements qui, siècle après siècle, ont façonné notre communauté nationale »* (*Le Monde* du 6 août), Marceau Long, le président de ce comité, cautionne officiellement le finalisme historique banalisé par l'école de la IIIe République.

Les torsions et les contradictions de cette Histoire linéaire sont pourtant évidentes. Souligner, par exemple, que Clovis le premier a fait de Paris *« le siège de son royaume »*, c'est occulter le hasard circonstanciel et fugitif de ce choix, puisque Jacques Le Goff précise, dans son *Saint Louis*, que c'est sous Philippe-Auguste – donc 700 ans après Clovis – que Paris est devenu *« sinon la capitale, du moins la principale résidence du roi »*.

Cette Gaule, dont le XIXe siècle a fait le mythe par excellence d'une histoire finaliste et nationaliste, Marceau Long lui-même en relève la configuration et la nature ambiguës en notant que nos voisins allemands, belges, luxembourgeois, néerlandais sont également concernés. Mais alors, à quoi rime une commémoration « nationale » ?

Au terme d'un siècle qui a conjugué tant d'horreurs et tant d'inventions, réfléchir sur l'idée du progrès véhiculée par le scientisme est une nécessité. Mettre en question les représentations historiques héritées du XIXe siècle, qui ont permis d'annexer Clovis à l'histoire de France, s'impose également. Face à cette évidence, pourquoi, de la part de nos grands historiens, si peu d'audace et tous ces non-dits ?

***Suzanne Citron** est historienne.*



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

La droite en proie à la fièvre électorale

Suite de la première page

Cependant, le chemin qu'il a choisi oblige M. Bayrou à rester dans le sillage du président de la République et du premier ministre – l'un et l'autre veillent à ce qu'il ne s'en écarte pas –, ce qui laisse à M. Léotard l'avantage de parler au nom de l'UDF, en faisant valoir ce qui la différencie du RPR.

Les deux partis de la majorité ont, sinon leurs dissidents, du moins leurs « absents » : Edouard Balladur et Nicolas Sarkozy d'une part, Charles Pasqua de l'autre, au RPR ; Alain Madelin à l'UDF. L'ancien premier ministre et l'ancien ministre du budget sont ceux qui inquiètent le moins Jacques Chirac et Alain Juppé. A mesure que le temps passe et que la politique du gouvernement correspond davantage à celle qu'ils préconisent depuis l'automne 1995, leurs critiques perdent de leur force. La progression de la dépense publique est maîtrisée, et les habituels ou moins habituels tours de passe-passe budgétaires permettent de procéder à une baisse des impôts – de celui, en tout cas, que les contribuables paient directement. Reste la « confiance », que MM. Balladur et Sarkozy peuvent se targuer d'avoir établie en 1993 et qui, aujourd'hui, fait cruellement défaut, mais rien ne prouve qu'ils en soient les dépositaires exclusifs.

MM. Pasqua et Madelin ont, eux, la particularité d'être les seuls qui disposent d'une certaine autonomie par rapport aux camps dessinés par la compétition présidentielle de 1995. Le premier, allié de M. Balladur, n'a jamais été à proprement parler un balladurien, pas plus que le second, allié de M. Chirac, n'est un chiraquien. Cette caractéristique commune, ajoutée à une cible en partie identique – un électorat de droite populaire – les prédisposait sans doute à se rejoindre, le temps d'un meeting au moins : ce sera chose faite le 15 septembre en Touraine. Ce qu'ils y diront est une autre affaire. Même si l'éphémère ministre de l'économie de 1995 affirme aujourd'hui redouter la déflation (*Le Monde* du 30 août) et s'il lui est arrivé, dans le passé, de plaider pour un décrochage du franc par rapport au mark, ses thèses libérales sont difficilement conciliables avec l'appel de M. Pasqua à une intervention plus vigoureuse de l'Etat pour soutenir l'activité économique au travers d'un emprunt et d'un programme de grands travaux.

Le sénateur des Hauts-de-Seine et le député d'Ille-et-Vilaine, qui sont l'un et l'autre en meilleurs termes avec le président de la République qu'avec le premier ministre, pourraient offrir au chef de l'Etat ce qu'il cherche depuis qu'il s'est soumis à son tour, en octobre 1995, à l'impératif de la rigueur : un verrou électoral à la droite de la droite. Dès lors que les orientations assignées à M. Juppé ne peuvent permettre au premier ministre de donner pleinement satisfaction à ceux qu'irrite ou menace l'atonie de l'économie – petits patrons, commerçants, artisans qui redoutent la faillite, mais aussi cadres et employés dont le pouvoir d'achat stagne et que le chômage cerne –, il est bon, pour M. Chirac, que MM. Pasqua et Madelin, nimbés l'un d'une aura de gaulliste populaire, l'autre d'une réputation d'ami de la petite entreprise, jouent les flancs-gardes.

Jacques Chirac et Alain Juppé s'efforcent de prendre sans tarder tous les moyens de ne pas perdre les élections en 1998 (ou avant ?). Après avoir annoncé en fanfare une baisse de l'impôt sur le revenu et avant de proposer aux syndicats de la fonction publique une négociation sur la revalorisation des traitements, le premier ministre a ouvert la voie, d'une manière qui se voulait discrète, à une réforme du mode de scrutin.

Lui-même réservé sur le projet soumis au chef de l'Etat par M. Pasqua et qui consiste à instaurer la représentation proportionelle dans les départements où le PS peut espérer enlever le maximum de sièges grâce à la mécanique du scrutin majoritaire, M. Juppé l'a écarté explicitement en prenant acte, lundi, sur RTL, des objections politiques et constitutionnelles auxquelles cette formule se heurte.

L'AUTORITÉ DES CHEFS

Il est probable qu'il ne l'avait évoquée que pour aboutir à ce résultat, mais l'hypothèse d'une « dose » de proportionnelle reste une ressource disponible pour renforcer l'autorité des chefs de partis, maîtres des candidatures, et pour montrer aux électeurs du Front national que la majorité est prête à favoriser l'expression de leurs idées au Parlement.

A la différence des socialistes en 1992, la droite s'efforce de ne pas intérioriser l'échec que lui prédisent les sondages. Cependant, les termes de l'équation qui avait permis à Jacques Chirac de l'emporter, il y a moins d'un an et demi, tendent à se dissocier. Le parfum d'« autre politique » qu'avait exhalé la campagne du chef du RPR s'est dissipé. Alain Juppé, après avoir été contraint de jouer à contre-emploi dans les premières semaines de sa présence à l'Hôtel Matignon, mène à présent, depuis un an, une politique plus conforme à ses vues et qui lui permet – outre un intérêt commun en tant que dirigeants de partis – de s'entendre avec François Léotard. L'air du « changement de politique » n'est plus joué qu'en contrepoint ornemental par Charles Pasqua et Alain Madelin.

Tout le pari de la gauche et, singulièrement, de Lionel Jospin repose sur l'idée que l'orthodoxie financière, qui assure aujourd'hui l'équilibre du nouveau dispositif de la droite, pourrait avoir fait son temps. La victoire, en 1998, serait promise à ceux qui sauront proposer une nouvelle ère après celle de l'assainissement et de la recherche de compétitivité de l'économie. La partie la plus difficile, dans les semaines qui viennent, n'est peut-être pas celle qui se joue à droite, mais celle que doivent livrer entre eux les socialistes, à la recherche d'un projet économique et social original et convaincant.

Patrick Jarreau

RECTIFICATIF

JAPON

Dans notre article intitulé « Des tableaux otages de la spéculation japonaise » (*Le Monde* du 20 août) se sont glissées des erreurs de conversion en francs des prix des tableaux acquis par des acheteurs japonais. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser. Voici les prix sur la base d'un taux de change de 1 franc = 20 yens. Le chiffre d'affaires annuel du marché de l'art occidental au Japon entre 1986 et 1987 est estimé à 1 000 milliards de yens, soit 50 milliards de francs alors qu'au cours de la première moitié de cette décennie il ne s'élevait qu'à 200 milliards de yens, soit 10 milliards de francs. *Les Noces de Pierrette*, de Picasso, a été vendu 7,5 milliards de yens, soit 375 millions de francs, *La Grande famille*, de Magritte, 620 millions de yens, soit 31 millions de francs et une peinture de Lichtenstein 600 millions de yens, soit 30 millions de francs.

Le Monde

ÉDITORIAL

Le désarroi des Belges

LES Belges ont mal à leur Belgique. D'Anvers à Mons et d'Ostende à Arlon, les citoyens d'un pays si longtemps dit de Cocagne se demandent dans quel Etat ils vivent et quelle est la nature du pouvoir qui les dirige. L'arrestation d'un ancien ministre, suspecté d'avoir commandité l'assassinat d'André Cools, le patron des socialistes wallons, a encore accentué le traumatisme d'une population déjà atterrée par les découvertes macabres des corps de fillettes livrées à un réseau de pédophilie, dont on semble loin d'avoir trouvé toutes les ramifications. Les affaires ne sont certes pas liées et elles sont, intrinsèquement, suffisamment graves pour qu'on évite, là plus que jamais, de se livrer à des amalgames, qui seraient, eux aussi, criminels.

Toutes deux ont toutefois un point commun, celui d'avoir mis en lumière les fonctionnements erratiques d'une justice et d'une police minées par la corruption, le clientélisme et l'incompétence. Si les Italiens avaient pu se raccrocher, en pleine tempête d'une opération « mani pulite » qui balayait, jour après jour, hommes politiques et dirigeants d'entreprise, à une escouade de juges intègres et efficaces, les Belges se sentent maintenant totalement livrés à eux-mêmes. L'émotion manifestée lors de la mort du roi Baudouin avait déjà montré que ce peuple, considéré comme frondeur, anarchiste et bien peu civique, semblait craindre la perte de tout repère national. Voilà qu'il semble comprendre les limites d'une organisation politique fondée avant tout sur le compromis et l'absence de vision à long terme.

La leçon vaut pour tous. Pour les Belges, d'abord, qui doivent savoir qu'en démocratie on a les hommes politiques et l'organisation de la société qu'on mérite et que les drames actuels sont aussi la conséquence d'un laxisme collectif. Obsédés par les querelles entre francophones et néerlandophones, les hommes politiques du royaume, de toute tendance et de toute appartenance linguistique ou régionale, ont négligé ce qui est aussi le rôle de l'Etat, garantir le fonctionnement d'une puissance publique chargée de protéger les citoyens. Les cris de haine poussés contre les politiciens après la découverte des corps des victimes de Marc Dutroux sonnent tout à la fois comme un opprobre vis-à-vis d'une classe politique considérée comme responsable, mais aussi, paradoxalement, comme un appel à la mise en place d'un Etat plus fort, plus juste et plus efficace.

Si les drames d'aujourd'hui rassemblent Wallons, Bruxellois et Flamands dans une même émotion et une même colère, comme les obsèques du roi Baudouin les avait unis dans une même peine, il n'est pas certain que l'unité, déjà bien compromise, du royaume ne soit pas encore mise à mal par la crise actuelle. La Belgique n'est pas l'ex-Yougoslavie mais les Européens devraient comprendre que se crée au cœur même du Vieux Continent une zone de vide. Sans lui donner de leçons, il leur faut aider le pays qui abrite la capitale de l'Union à résoudre une crise qui est peut-être la plus grave d'une histoire déjà chaotique.

Epizootie *par Leiter*



DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ On a peu commenté les propos tenus, il y a une semaine, par Jean-Marie Le Pen sur l'inégalité des races. On a eu tort. Sur le ton de l'évidence, le leader du Front national a en effet clarifié d'un seul coup la nature de son mouvement (...). Jusque-là, le coeur de sa doctrine était nationaliste. Adjectif inquiétant, mais assez courant (...). Se rattachant au seul nationalisme, excipant de sa stratégie avant tout électorale, le Front national pouvait encore réclamer sa place dans la République, ce qu'il ne manque pas de faire... La chose est-elle encore possible dès lors qu'il donne de la nation une version biologique, raciale ? L'idée d'une inégalité des races, qui se traduirait, selon le leader du Front national, par la prééminence de la civilisation européenne, dessine une conception du monde (...). C'était bien à raison, et non sur la base d'une sorte de paranoïa calculée, que les antiracistes dénonçaient le racisme, dont les avocats désormais officiels recueillent quelque 15 % des voix.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Un quatuor célèbre de Mozart s'intitule le *Quatuor des dissonances*. La majorité pourrait en faire son hymne officiel. Ce qui s'est passé ce week-end n'est, en effet, pas banal. Alain Juppé, comme c'est son rôle de premier ministre, chef de la majorité parlementaire, a prêché l'union de son mieux, devant l'UDF, puis devant les jeunes RPR. Il venait de rendre publique une baisse d'impôts sur le revenu qui, quoi qu'on pense de son montant, n'était pas une mauvaise nouvelle. Il pouvait espérer être entendu. Ce n'est pas du tout ce qui s'est passé. L'information selon laquelle une réforme du mode de scrutin était envisagée a jeté aussitôt la majorité dans une fièvre éruptive. Le discours sur l'union a été effacé (...). Derrière cela, il y a plus inquiétant pour Alain Juppé, c'est le découplage majorité présidentielle/majorité parlementaire.

L'idée communiste est-elle vraiment morte ?

LA PUBLICATION en janvier 1995 du livre de François Furet, *Le Passé d'une illusion, essai sur l'idée communiste au XXe siècle*, fut saluée par un concert général de louanges. La cause paraissait alors entendue : il ne restait rien de l'idéologie communiste qu'un goût de cendres dans la bouche de ceux qu'elle avait brûlés. Comme l'URSS elle-même, le communisme n'avait pas d'héritier. Il était à ranger définitivement dans un rayon oublié des bibliothèques aux côtés du système de Ptolémée et des livres d'alchimie.

Le fait que François Furet ait été lui-même communiste dans sa jeunesse ajoutait à ce constat une note personnelle et nostalgique susceptible de séduire jusqu'à ceux qui ne sont pas d'ordinaire attirés par les débats d'idées. Le livre pouvait en effet se lire comme un « roman d'apprentissage », le récit d'un égarement de jeunesse, l'illustration de la formule consacrée selon laquelle, si l'on n'est pas communiste à vingt ans, c'est qu'on n'a pas de coeur, mais si on l'est toujours à l'âge de quarante ans, c'est qu'on n'a pas de tête. De nombreux intellectuels français pouvaient se reconnaître dans son portrait du militant communiste animé par une passion, la haine de la bourgeoisie, qui n'est en réalité que la haine de soi...

Deux auteurs, Denis Berger et Henri Maler, avaient été simultanément choqués, à l'époque, par cet unanimisme. Ils ont écrit ensemble une *Réplique à François Furet* qui doit paraître le 13 septembre aux éditions du Félin. Le communisme n'est pas pour eux une idée morte, qui ne mériterait même plus qu'on en discute. Ils reprochent à François Furet de n'évoquer à aucun moment le contenu de cette idéologie pour laquelle des millions d'hommes et de femmes ont donné leur vie, et au nom de laquelle des millions d'autres furent torturés, emprisonnés ou exécutés.

La méthode leur paraît cavalière. Il est facile, selon eux, dès lors qu'on a proclamé d'emblée que le communisme était une illusion, de présenter comme autant d'aberrations ses divers avatars aussi bien au pays du *« socialisme réel »* que dans le cerveau des intellectuels occidentaux séduits par cette *« grande lueur apparue à l'est »*.

Denis Berger et Henri Maler reprochent en fait à François Furet d'avoir, brillamment certes, comme ils le reconnaissent volontiers, parlé non pas du communisme lui-même, mais des extraordinaires passions qu'il a suscitées. Ce vaste corps de doctrine, d'ailleurs hétéroclite, ne peut pas se résumer selon eux à la très romantique *« haine de soi »* de jeunes gens issus de la bourgeoisie et mal dans leur peau. Cette explication psychologisante ne rend pas compte du caractère universel que revêt d'emblée, comme la Révolution française, la révolution d'Octobre.

Ils contestent d'autre part l'autre élément central du livre de François Furet : la *« parenté inavouée »* du bolchevisme et du fascisme, unis dans une commune *« détestation du parlementarisme bourgeois »*. Communistes et fascistes, fascinés par la violence, la *« grande accoucheuse »* de l'histoire, n'ont asurément que mépris pour le réformisme et le parlementarisme. Mais cette haine partagée ne suffit pas, selon Denis Berger et Henri Maler, à en faire des frères jumeaux comme le veut François Furet. La démocratie libérale n'est pas l'unique valeur à l'aune de laquelle se jugent, et se condamnent, les systèmes politiques et sociaux.

> Une idéologie pour laquelle des millions d'hommes et de femmes ont donné leur vie, et au nom de laquelle des millions d'autres furent torturés

Cette *Réplique à François Furet* n'est pas un phénomène isolé. Un congrès Marx international s'est tenu en septembre 1995 à l'université de Nanterre. A la grande surprise de ses organisateurs, le public y était jeune et nombreux.

Egalement en 1995, Daniel Bensaïd publie chez Fayard un *Marx l'intempestif* qui essaye d'en finir une fois pour toutes avec le mythe d'un Marx péremptoire et mécaniste, montrant l'Histoire comme un cheminement inexorable aboutissant à une société sans classes. Jacques Derrida, qu'on n'attendait guère sur ce terrain, après avoir écrit *Spectres de Marx*, paru en 1993 aux éditions Galilée, signe à plusieurs reprises dans *L'Humanité*. Le quatrième volume des oeuvres complètes de Marx est sorti en 1995 dans la « Pléiade », sous la direction de Maximilien Rubel.

Plusieurs revues, *Actuel Marx*, animée par Jacques Bidet, *Futur antérieur*, de même que *Regards* et *La Pensée*, toutes deux éditées par le PCF, se réclament de Marx. C'est beaucoup pour un auteur réputé obsolète, et une idéologie dont la mort cérébrale a été proclamée après la chute du mur de Berlin et la disparition de l'URSS.

Ce renouveau du marxisme n'a cependant pas la superbe du passé. Il est plus universitaire et moins politique. Plus personne n'ose reprendre à son compte la célèbre formule de Sartre selon laquelle il serait *« la philosophie indépassable de notre temps »*. L'arrogance serait plutôt dans l'autre camp, celui des libéraux. Après avoir été la doctrine officielle sous laquelle vivait, de gré ou de force, près de la moitié de l'humanité, le communisme redevient, presque modestement, loin des enjeux de pouvoir d'antan, matière à réflexion désintéressée et objet d'études.

Dominique Dhombres

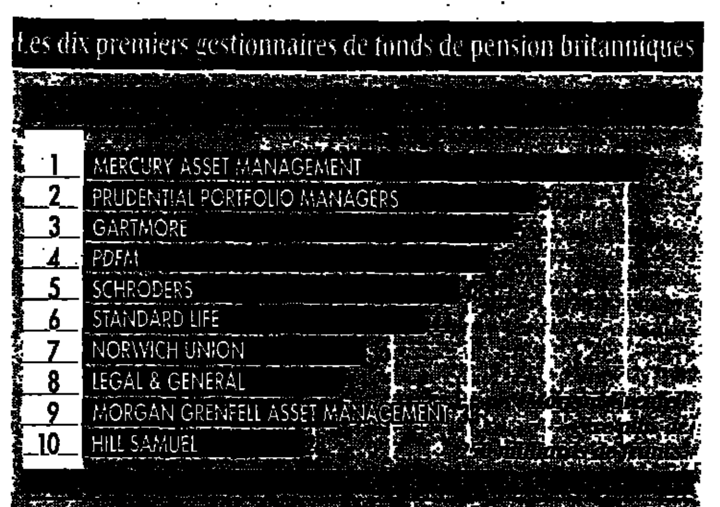
SCANDALES Les affaires se multiplient dans la City. Après la découverte des malversations d'un gérant de patrimoine d'une filiale de la banque Flemings à Hongkong (*Le Monde* du 3 septembre), c'est au tour de Deutsche Morgan Grenfell d'être sur la sellette. Les activités de trois fonds d'investissement de la filiale britannique de la Deutsche Bank ont été suspendues (Le Monde du 5 septembre). ● LE SCHÉMA est toujours le même, et rappelle les malheurs de la banque Barings, mise au bord de la banqueroute au début de l'année 1995 par la faute d'un de ses éléments les plus brillants : le courtier Nick Leeson. ● C'EST UN AS DE LA GESTION de l'établissement, Peter Young, qui, cette fois, a tenté en vain de dissimuler des opérations malheureuses et son mépris des règles. ● LA DEUTSCHE BANK a déjà été obligée d'apporter 1,4 milliard de francs à sa filiale.

L'affaire Deutsche Morgan Grenfell éclabousse encore une fois la City

Un brillant gestionnaire, Peter Young, a multiplié les malversations pour dissimuler les risques qu'il prenait et ses contre-performances dans la gestion de fonds d'investissement spécialisés dans les sociétés de haute technologie

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Le scandale qui frappe la prestigieuse banque d'affaires britannique Deutsche Morgan Grenfell (DMG), victime d'un gestionnaire de patrimoine indélicat, porte un nouveau coup à l'image de la City. Le laxisme des contrôles internes des banques sur les as du courtage, déjà à l'origine des récents déboires de la Jardine Fleming, est au centre de ce formidable séisme financier.



Ah, Peter Young ! Quelle tête ! Quelle classe ! Quelle bosse des mathématiques ! Un brillant gestionnaire de fonds d'actions décrit par ses collègues, volontiers admiratifs, comme *« discret »* et *« plutôt introverti »*. Travaillant dur mais sans mener grande vie malgré une rémunération confortable, le directeur d'European Growth Trust inspirait confiance aux soixante-dix mille clients d'*unit trusts* (sortes de sicav, produits vedettes de la Morgan Grenfell). Récipiendaire l'an dernier du plus fameux trophée de la profession, « The European Investment Manager of the Year », cet Ecossais bon teint, marié et père de deux enfants, ne se contentait pas de suivre l'évolution boursière des valeurs sûres : ce modeste à l'allure de gendre parfait s'impliquait personnellement dans le développement de PME *créées par des entrepreneurs* ambitieux dans lesquelles il prenait des participations.

Aujourd'hui, changement de décor, Peter Young est devenu un « hors-la-loi » dont le visage ascétique, caché derrière de fines lunettes d'acier, fait la « une » de tous les journaux britanniques. Suspendu par son employeur, il est interrogé jour et nuit par les experts comptables du cabinet Ernst & Young. Ses comptes en banque ont été gelés, et sa nouvelle villa du Buckinghamshire a été mise sous séquestre.

RENFLOUEMENT

Soucieuse d'éviter une panique de la clientèle, la maison mère, Deutsche Bank, a été contrainte d'injecter 180 millions de livres *(1,44 milliard de francs) pour ren*flouer sa filiale, Morgan Grenfell Asset Management (MGAM), ob*jet de tous les soupçons. A la fin de* la semaine dernière, la plupart des épargnants s'étaient retirés, et 282 millions de livres sur les 298 millions placés dans les fonds avaient été récupérés par les investisseurs.

1994 : après une dizaine d'années passées dans une compagnie d'assurances, puis dans un organisme de placements, Peter Young entre comme spécialiste des actions européennes chez MGAM, où ses capacités lui valent d'être rapidement promu à la tête de ce fonds-phare. Rien, jamais, ne doit échapper à ce boulimique, qui commet deux erreurs : réussir trop vite et croire en son infaillibilité. *Obnubilé par la haute technologie*, il privilégie les actions de petites sociétés scandinaves ou améri*caines non cotées en Bourse dont* personne, à Londres, n'avait entendu parler jusque-là. L'organisme de réglementation du secteur, l'IMRO, interdit toutefois de détenir plus de 10 % des avoirs dans un seul titre ou dans des actions non inscrites en Bourse. Pour contourner cet obstacle, ce manager, dont la seule morale est la performance (dont dépend aussi le montant de sa prime de fin d'année), crée en juillet 1995, à l'insu de ses patrons, une société holding au Luxembourg chapeautant une douzaine de firmes fantômes destinées à cacher ses prises de participation excédentaires. Mais la chute des valeurs high-tech, d'abord à Wall Street, puis dans la City à partir du début de 1996, provoque la dégringolade d'European Growth Trust.

La machine se grippe : alarmé par ce dealer qui ne remplit plus les caisses, pressé par les conseillers financiers inquiets des réactions de la clientèle, l'état-major de MGAM, découvrant sur le tard la composition du portefeuille sans se douter de l'ampleur de la fraude, exige que Peter Young ramène de 35 % à 5 % la part des valeurs non cotées d'ici à la fin de l'année. Or ce type de titres peu liquides est difficilement négociable. Par le truchement d'artifices comptables, Young donne l'impression d'obtempérer : en fait, il joue les sapeur Camember, creusant des trous pour en combler d'autres...

A la fin du mois d'août, les incorruptibles du Securities and In*vestment Board (SIB), l'agence of*ficielle de régulation des marchés, ouvrent une enquête, indépendamment de cette affaire, sur les activités d'un petit courtier, Fibra Nordik Securities, dont s'est justement servi Young pour effectuer ses négoces illégaux. La supercherie est mise au jour. La banque Morgan Grenfell se retrouve aujourd'hui actionnaire de référence dans une pléthore de micro-sociétés de par le monde qui ne savent pas encore quels produits elles vont commercialiser. A l'instar de cette entreprise du Nouveau-Mexique détentrice d'un brevet bidon d'extraction du pétrole à partir des résidus de goudron.

AVEUGLEMENT

Dans la City, c'est la consternation. Aveuglement d'un encadrement motivé par l'âpreté au gain, musèlement des contrôleurs de risques, carence des commissaires aux comptes, internes comme externes, incompétence des *trustees* responsables en dernier ressort de la vérification des transactions... La comparaison avec l'affaire Barings, mise au bord de la banqueroute par Nick Leeson, est dans toutes les têtes. La haute hiérarchie de Deutsche Morgan Grenfell, trop occupée à bâtir ses activités de marché, avait l'esprit ailleurs.

Ce qui complique encore les choses, c'est que, par souci d'éviter un délit d'initiés consistant à utiliser des informations confidentielles, dans toutes les banques le département de gestion de for*tunes est une division* à part, indépendante et disposant de ses propres structures de surveillance. De surcroît, les organismes de placement britanniques – seize cents différents *unit trusts* drainant des sommes énormes et comptant plus de six millions de clients – ont connu ces dernières années un formidable essor, fécondés par les détaxations, la faiblesse de l'inflation, le goût du public pour les placements en actions et l'engouement des banques pour une activité lucrative et peu onéreuse.

Une telle rente de situation ne peut qu'encourager le laxisme au plus haut niveau. Comment expliquer autrement que les supérieurs de Peter Young n'aient pas remarqué le comportement de plus en plus étrange d'un homme au bord de la dépression nerveuse, qui, ces derniers mois, faisait une fixation... sur les termites, ces insectes au travail de destruction lente et cachée. Enfin, plus que jamais, la culture spécifique du *fund management*, un théâtre où les acteurs n'ont que faire des beaux sentiments et où tout est permis sauf l'échec, est sur la sellette.

A DMG, des têtes tombent. Selon le *Financial Times* du 9 septembre, la Deutsche Bank réclamerait la démission des supérieurs de M. Young. Interrogé sur les motifs de cette déroute, un haut responsable de la première banque allemande s'est contenté d'un simple mot en allemand : *« Disziplin. »* Visiblement, la City n'a pas encore trouvé à ce mot de traduction en langue anglaise.

Marc Roche

Un établissement qui ne cache pas ses ambitions

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Si l'événement fait grand bruit dans la City, c'est parce que Deutsche Morgan Grenfell (DMG), créée en juillet 1995 à la suite de la fusion entre la banque d'affaires londonienne Morgan Grenfell et les activités d'investissement de la Deutsche Bank, n'a cessé de défrayer la chronique financière.

Déterminée à devenir un concurrent des Goldman Sachs, Morgan Stanley ou autre Merrill Lynch, DMG n'a pas lésiné sur la dépense pour attirer les meilleurs éléments. Rémunération de base battant tous les records, stock-options et autres gratifications défiscalisées, bonus garantis sur deux ou trois ans indépendamment de la performance... le débauchage récent de près de 200 banquiers a provoqué la colère des concurrents visés et les inquiétudes de la Banque d'Angleterre. L'établissement de Winchester Street, qui compte 7 500 employés, dont 3 000 sont basés à Londres, réalise un chiffre d'affaires annuel estimé à 2 milliards de livres.

Morgan Grenfell, maison prestigieuse, créée en 1838 par George Peabody, un Américain vivant à Londres, associé par la suite à son compatriote Julius Spencer Morgan qui rebaptise l'établissement de la City à son nom en 1864. Son fils, le légendaire J. Pierpont Morgan, rentre à New York pour créer une autre célèbre banque portant son patronyme, qui jouera un rôle de premier plan dans le développement du capitalisme américain. Enfin, en 1909, la branche londonienne devient la Morgan Grenfell and Co, dont le principal associé est un certain Edward Grenfell.

Par la suite, cette banque va cumuler toutes les légitimités de l'establishment anglais, fière de ses lords moulés à Eton et à Oxford-Cambridge. Strictement confinée pendant longtemps aux opérations haut de gamme, à son rôle de conseil auprès de gros clients privés et aux multinationales britanniques, la *« merchant bank »* va connaître une véritable révolution au début des années 70 sous l'impulsion de *Christopher Reeve, qui trans*forme cette firme assoupie en un leader des opérations de fusion-acquisition.

Mais, en 1986, victime de son agressivité et de la course au profit par tous les moyens, Morgan Grenfell est frappée de plein fouet par le scandale Guiness (délit d'initié). Reeve est limogé. Affaiblie, déconsidérée, contrainte de fermer complètement son département « Bourse » en 1988, Grenfell est rachetée par la Deutsche Bank un an plus tard, au nez et à la barbe d'Indosuez.

M. R.

La Commerzbank soupçonnée de fraude fiscale

La justice allemande a étendu son enquête pour fraude fiscale contre la Commerzbank, troisième banque privée en Allemagne, au président du directoire, Martin Kohlhaussen, rapporte le magazine *Der Spiegel* du 6 septembre. Au total, onze collaborateurs de la banque font désormais l'objet d'une information judiciaire. Les cadres sont soupçonnés d'avoir surévalué au profit de l'établissement bancaire des provisions sur impôts et d'avoir établi de fausses déclarations sur le chiffre d'affaires. La Commerzbank a déjà acquitté un redressement fiscal de plusieurs centaines de millions de francs qu'elle juge entaché de *« lourdes erreurs de calcul »* et a introduit un recours. La banque a fait l'objet de perquisitions en février dans le cadre d'autres investigations : des employés de la Commerzbank, comme ceux d'autres établissements bancaires d'outre-Rhin, sont suspectés d'avoir aidé des clients à placer leur argent à l'étranger pour échapper au fisc allemand.

L'esprit d'entreprise vient aux Français

42 % des moins de 35 ans « ont eu envie » de créer leur société, selon un sondage Ipsos. Et une enquête Cofremca plébiscite les PME

MAL AIMÉE des Français, qui lui préfèrent souvent le confort de l'administration, critiquée pour les suppressions d'emplois qu'elle pratique, l'entreprise aurait pourtant gagné meilleure réputation, si l'on en croit deux sondages.

Rendu public le 9 septembre, le premier a été mené sous la responsabilité d'Ipsos, à la demande du CNPF, sur « l'esprit d'entreprise » français. Cette enquête, réalisée par téléphone les 30 et 31 août auprès d'un échantillon de 942 personnes représentatives de la population française âgée de dix-huit ans et plus, fait apparaître que 41 % des personnes interrogées ont créé ou ont eu envie de créer leur propre entreprise. La proportion s'élève à 42 % chez les moins de trente-cinq ans. Mais 90 % jugent que la création d'entreprise est une tâche difficile.

Il n'étonnera personne que les obstacles les plus cités soient, dans l'ordre, l'importance des impôts et des charges sociales, la frilosité des établissements financiers et la défiance à l'égard des jeunes. Le patronat ne sera pas fâché de voir justifier les critiques qu'il adresse à l'éducation nationale : dans 75 % des réponses, on trouve l'idée que l'enseignement ne nourrit pas l'esprit d'entreprise.

JUSTICE SOCIALE

Surprise : cet esprit apparaît franchement teinté d'une connotation sociale. Parmi les qualités requises chez les futurs entrepreneurs, les réponses placent le sens des relations humaines très loin devant le goût de la compétition. De même, le terme « esprit d'entreprise » évoque la création d'emplois et la justice sociale plus que l'argent et la réussite. Les motivations pour entreprendre sont l'envie d'être son propre patron et de s'épanouir personnellement. C'est au Japon que la « bosse » des affaires est considérée comme la plus développée.

Ernest-Antoine Seillière, PDG de la CGIP et vice-président du CNPF, estime que ce sondage innove, car il met en évidence « *une impressionnante réserve de créativité dans notre pays* ». Il se réjouit de la prise de conscience en ce qui concerne les lacunes de la société par rapport à l'entreprise. « *Je suis impressionné de voir que les jeunes ont une attitude différente de celle qu'on leur prête*, conclut-il. *Ils ont le goût des relations humaines et le souci de l'emploi plutôt que l'envie de prendre des risques et de faire fortune. Grâce à eux, l'entreprise pourrait être enfin considérée comme un lieu où convergeraient la réussite personnelle et la solidarité.* »

Une autre enquête plébiscite la petite entreprise. Elle a été réalisée à domicile auprès de mille personnes du 11 au 17 juillet par la Cofremca pour le ministère des PME et publiée à Niort, le 7 septembre, dans le cadre de l'université d'été de l'artisanat. 95,3 % des personnes interrogées estiment qu'il faut favoriser les PME ; 78 % pensent qu'un salarié y est mieux considéré que dans une grande société. 87,1 % trouvent que la meilleure façon d'apprendre un vrai métier est de travailler chez un artisan. On ne succombe pourtant pas à l'angélisme, et 67,8 % des réponses prédisent que les risques de licenciement sont aussi importants dans une PME que dans une grande entreprise...

Alain Faujas

Georges Plassat succède à Antoine Guichard à la tête du groupe Casino

Le sixième distributeur français n'est plus dirigé par un héritier du fondateur

Georges Plassat a été nommé président du directoire de Casino en remplacement d'Antoine Guichard. Pierre Bouchut et Christain Couvreux, chargés respectivement des finances et des achats du groupe, *ont été nommés membres du* directoire. Les magasins du groupe ont été rénovés et le résultat semestriel est en hausse de 45 %, mais Casino semble cependant trop petit par rapport à ses concurrents.

FAUTE D'HÉRITIER susceptible de prendre les rênes, ce n'est plus un descendant du fondateur Geoffroy Guichard qui préside aux destinées de Casino. Plus d'un siècle après l'ouverture de la première épicerie Casino à Saint-Etienne, Antoine Guichard, soixante-neuf ans, petit-fils du fondateur, a passé la main, vendredi 6 septembre, à son bras droit, Georges Plassat, qui a été nommé président du directoire de Casino par le conseil de surveillance. Diplômé de l'école hôtelière de Lausanne et de l'université de Cornell (Etats-Unis), entré chez Casino en 1983, cet homme de terrain âgé aujourd'hui de quarante-sept ans rejoint la caste des managers extérieurs appelés à prendre la tête d'une entreprise familiale, comme c'est le cas chez Peugeot, Carrefour ou L'Oréal.

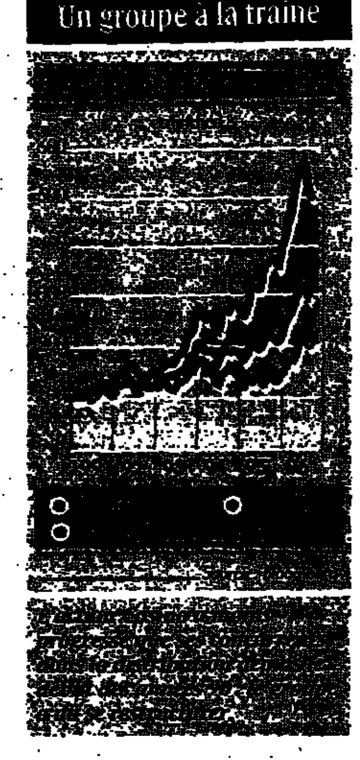
Les quelque quatre cents héritiers de la famille Guichard se contenteront désormais de jouer un rôle d'actionnaire. Leur pouvoir s'est réduit comme peau de chagrin, les Guichard ne détenant plus que 11,8 % du capital. A la fin de l'année, Jean-Charles Naouri, président de la société d'investissement Euris et actionnaire de Casino (à hauteur de 32,3 %) depuis 1992, détiendra vraisemblablement la minorité de blocage grâce à ses droits de vote double.

BESOIN DE SANG NEUF

Diplômé d'HEC, Antoine Guichard est entré en 1950 dans le groupe familial où il exerce un peu tous les « boulots ». C'est en 1966 qu'il rejoint le cercle restreint des associés gérants du groupe, mais il doit patienter jusqu'en 1990 pour devenir président du conseil de gérance, le pouvoir restant collégial jusqu'alors. Dans les années 70, le groupe stéphanois, en manque d'inspiration, prend trop tard le virage de la création des hypermarchés et de l'organisation logistique et commerciale qu'ils impliquent. Les Guichard refusent par exemple la proposition de Denis Defforey de les associer dans les magasins Carrefour, à l'époque deux fois plus petits que Casino. Au milieu des années 80, Casino entame – comme ses concurrents – une politique de croissance externe, en rachetant en 1985 la Cedis et en 1990 La Ruche méridionale. A la même époque, Antoine Guichard comprend que Casino a besoin de sang neuf et n'hésite pas à recruter de jeunes talents diplômés.

Le début des années 90 tourne à la débandade pour les groupes de distribution les plus faibles. Codec et Montlaur font faillite en 1990 et 1991, Euromarché est racheté par Carrefour en 1991. Endetté, Casino paie le prix d'une gestion assoupie. A partir de 1990, Antoine Guichard cède ses activités hors distribution et lance un plan social draconien, comprenant 1 600 licenciements sur trois ans.

Cela ne suffit pas. Antoine Guichard s'est décidé à rénover les structures juridiques de Casino : *l'entreprise doit devenir transparente pour être soutenue par les marchés financiers.* Le statut de commandite par action – qui donne à la famille Guichard tout pouvoir dans la gestion du groupe, même si elle ne détient plus la majorité du capital – est modernisé en 1990, permettant *de facto* aux actionnaires extérieurs de révoquer le management. Jean-Charles Naouri accepte deux ans plus tard d'y investir, en apportant Rallye. Logiquement, Casino abandonne le statut de commandite en 1994 et devient une entreprise « normale », avec un directoire et un conseil de surveillance.



Trop petit, Casino se marie donc en 1992 avec une entreprise moribonde, Rallye, fondée par la famille Cam. Le groupe breton, dont les implantations sont géographiquement très complémentaires de celles de Casino, a été sauvé *in extremis* de la faillite lors de son rachat par Euris un an plus tôt, mais il n'a aucun avenir seul. Le redressement durera près de trois ans : fermeture du siège de Rallye à Brest, modernisation des hypermarchés, qui après 1994 adoptent tous l'enseigne Géant.

Cette stratégie paie aujourd'hui. Au premier semestre 1996, Casino a vu son résultat d'exploitation progresser de 8 % à 564 millions de francs pour un chiffre d'affaires en hausse de 5 %. Le résultat net s'est envolé de 45 % à 295 millions de francs. En un an, le cours de l'action a progressé de 45 % (hausse de 8,7 % la semaine dernière). Redressé, Casino, présent aux Etats-Unis depuis 1976, accélère son internationalisation dans deux autres pays : la Pologne, qui verra l'ouverture d'un hypermarché avant la fin de l'année, et Taiwan, où Casino s'implantera avec la firme de Hongkong Jardine Matheson fin 1997.

ENCORE TROP PETIT

Mais Casino sort à peine de sa restructuration que la grande distribution connaît une nouvelle vague de concentration. Le gouvernement, qui veut limiter le pouvoir des grandes surfaces, renforce en fait ceux qui ont pris de l'avance dans la course aux mètres carrés. Auchan a vu aboutir en août son offre publique d'achat de 19 milliards de francs sur Docks de France. Le nouvel ensemble devient le quatrième distributeur français derrière Leclerc, Intermarché et Carrefour. Faute de moyens financiers, Casino n'a pas lancé de contre-offensive. Sixième français avec 7,3 % du marché, loin derrière le numéro cinq Promodès (11,1 %), Casino semble de nouveau trop petit avec ses 65 milliards de francs de chiffre d'affaires. « *Nous sommes dans un métier où les effets de taille sont importants. Notre groupe doit y réfléchir, mais nous privilégierons d'abord le retour sur investissement* », déclarait Georges Plassat aux *Echos* du 6 et 7 septembre. Le risque le plus grand pour Casino est de faire l'objet d'une OPA. D'autant qu'Euris pourra difficilement refuser de céder sa participation si une offre aussi alléchante que celle qu'Auchan a faite pour Docks de France lui est présentée.

Arnaud Leparmentier

Face à l'atonie de la consommation, l'habillement allemand parie sur la créativité

DÜSSELDORF
de notre envoyée spéciale

« *L'armoire est pleine.* » Hubert Weidemann, le vice-président de l'Association du prêt-à-porter féminin allemand, résume les maux de son secteur. Après les salons de l'habillement de Düsseldorf, du 1er au 3 septembre, puis de Paris, du 6 au 9 septembre, c'est l'heure des bilans. Premier producteur européen, l'habillement allemand a souffert de l'atonie de la consommation intérieure. Avec une inflation à 2 % en 1995, et une hausse des salaires de 1,5 % à 1,8 % seulement, les consommateurs rechignent à renouveler leur garde-robe. Conséquence : le chiffre d'affaires de l'industrie a reculé de 5 % en 1995 et de 4,8 % au premier semestre 1996, par rapport à la même période de 1995. Les distributeurs, tels C&A, sont les premiers à en subir le contrecoup.

Les industriels du prêt-à-porter se débattent dans un cercle vicieux. Pour avoir voulu répliquer à la baisse de la consommation, Klaus Steilmann, le PDG du groupe allemand du même nom, numéro un du secteur, reconnaît : « *Nous avons fait l'erreur de croire que l'on pouvait s'imposer en pratiquant des prix bas. Mais l'innovation s'en ressent. Résultat, toutes les collections se ressemblent.* » Et la consommation reste en panne.

Malgré sa position de leader et un chiffre d'affaires de 1,34 milliard de deutschemarks (4,6 milliards de francs) de chiffre d'affaires en 1995, dont 40 % à l'export, Steilmann est le prototype de l'entreprise qui peine à répondre à la crise. Ses multiples marques, qui vont du *sportswear* aux vêtements pour femmes enceintes, déconcertent les acheteurs. « *L'heure est à une politique de niche* », explique Hubert Weidemann. Passé tardivement à la délocalisation, Steilmann a supprimé, en trois ans, 4 200 emplois en Allemagne. En revanche, le secteur a peu souffert de la dévaluation de la lire. « *Au contraire, cela nous a aidés, puisque nous achetons nos tissus en Italie, explique M. Steilmann. Les dévaluations ont surtout pénalisé les fabricants de textile en France et en Allemagne.* »

DIVERSIFICATION ET MARKETING

Face à la grosse machine Steilmann, Gerry Weber fait figure de PME à la réussite fulgurante. De 50 millions de deutschemarks en 1986, son chiffre d'affaires est passé à 403,4 millions en 1995. Pragmatique, le groupe diversifie son réseau, achetant ses tissus, selon la conjoncture, en Europe, en Asie du Sud-Est ou en Turquie. Par comparaison, Steilmann importe 78 % de ses tissus des pays de l'Union européenne. Gerry Weber s'appuie en outre sur un puissant marketing. L'industriel de Rhénanie-Westphalie a créé son propre tournoi de tennis en 1991. Du côté des collections, Gerhard Weber, le président du groupe, s'avoue satisfait : « *Nous avons fait le bon choix en créant plusieurs marques dans le haut-de-gamme.* ».

Même son de cloche chez MV (384 millions de deutschemarks prévus en 1996, 30 % à l'export), avec sa marque phare, Joseph Janard. « *Nous sommes positionnés sur le haut du milieu de gamme, c'est-à-dire auprès d'une clientèle peu touchée par la baisse du pouvoir d'achat* », explique Alfons Kuhrs, gérant-actionnaire du groupe. Pour séduire les Allemandes, et face à la concurrence des marques italiennes, ces industriels ont compris que la solution n'était pas dans une baisse des prix, peu incitative, mais dans l'innovation. MV fait appel à des stylistes français et italiens et maintient 5 % de la production outre-Rhin, « *pour ne pas perdre le savoir-faire* ». Sur 520 personnes salariées en Allemagne, 450 sont employées dans le marketing et la création.

« *Le consommateur a envie d'acheter quand il voit la saison arriver*, assure Manfred Kronen, PDG de l'Igedo, le Salon biannuel du prêt-à-porter de Düsseldorf. *Les prix ne sont pas un obstacle.* » A l'image de l'espagnol Zara, devenu leur référence avec ses concepts clairs et ses modèles renouvelés en permanence, les producteurs allemands veulent affiner leur marketing. Ils présenteront désormais quatre collections inédites dans l'année.

Pascale Caussat

Succès pour le pull français Saint James

Alors que le secteur de l'habillement traverse une des périodes les plus noires de son histoire, la marque normande Saint James a vu ses effectifs grimper de 125 en 1985 à 260 aujourd'hui. Pour répondre à une « *progression régulière de l'activité* », le leader de la maille marine a inauguré le 2 septembre sa nouvelle usine, dans laquelle il a investi 20 millions de francs. Le chiffre d'affaires a augmenté de 80 % de 1990 à 1995, passant de 60 millions à 110 millions de francs.

Saint James, qui a réussi à imposer le style marin en France, se développe maintenant à l'étranger. Son succès est aussi celui d'un RES (rachat de l'entreprise par ses salariés) réalisé en 1990, à l'issue duquel le capital de la société est détenu à 51 % par 80 % du personnel. Le nouveau président, Yannick Duval, attache une importance particulière à la formation du personnel. Il a créé un centre de formation textile destiné à toutes les entreprises du Grand Ouest dont l'ouverture est prévue pour le 14 septembre.

La CGIP est candidate au rachat de Cerus, principal actionnaire de Valeo

Cette solution financière éviterait le recours à une OPA

Une solution française est peut-être en train de se dégager pour Valeo, en vente depuis l'automne 1995. La CGIP, holding dirigée par Ernest-Antoine Seillière, a entamé des discussions avec les dirigeants de Cerus, qui détient 28 % de l'équipementier automobile. Plutôt que racheter cette seule participation, la CGIP propose de racheter tout Cerus qui gagnait 12 % lundi à l'ouverture de la Bourse de Paris.

LA CGIP (Compagnie générale d'industrie et de participations), holding dirigée par l'héritier de la famille Wendel, Ernest-Antoine Seillière, est en train de négocier une reprise de l'équipementier Valeo avec son actionnaire Cerus, holding française de Carlo De Benedetti. Interrogées lundi 9 septembre, les deux parties se sont refusées à tout commentaire.

Le montage, révélé par *les Echos* du 9 septembre, repose sur un schéma inattendu. Au lieu de racheter les 28 % du capital de Valeo détenus par Cerus, la CGIP se propose de faire une offre sur l'ensemble Cerus-Valeo.

Cette solution offre de multiples avantages. Michel Cicurel, PDG de Cerus, a souvent répété que les offres pour Valeo ne seraient pas prises en considération à moins de 350 à 400 francs par action, ce qui revient à valoriser sa participation autour de 6,8 à 7,8 milliards de francs. La CGIP, qui connaît bien le dossier – Ernest-Antoine Seillière étant administrateur de Valeo – n'a pas les moyens de débourser seule une telle somme. Cette holding, qui a réalisé un bénéfice de 514 millions de francs en 1995, dispose à peine de 3 à 4 milliards de francs de marge d'autofinancement et d'une trésorerie d'un milliard.

En rachetant Cerus au lieu des titres Valeo, tout devient plus simple. La holding française de Carlo De Benedetti est en mauvaise santé en dépit du redressement opéré par M. Cicurel. Elle a enregistré des pertes sur six exercices consécutifs. Du même coup, elle dispose d'un report fiscal déficitaire de 6,4 milliards de francs, dont la CGIP, bénéficiaire, pourrait profiter, ce qui lui permettrait d'alléger le coût du rachat de Valeo.

Pour Carlo De Benedetti, cette solution est tout aussi satisfaisante. Ses affaires italiennes sont très mal en point. Asphyxié financièrement, il a un besoin urgent d'argent. Sortir de Cerus lui permettrait de retrouver une marge de manoeuvre, d'autant plus que la société, depuis sa création dans le milieu des années 80, a cumulé les déboires. Elle a notamment échoué dans son OPA sur la Société Générale de Belgique en 1988, tandis que le rachat de la petite mais très active banque d'affaires Duménil-Leblé a tourné au cauchemar. Depuis que la semaine dernière, M. de Benedetti a été limogé de la présidence d'Olivetti (*Le Monde* du 5 septembre), il peut aussi vendre les titres de la société informatique pour se renflouer.

SOLUTION FRANÇAISE

Les deux parties, qui ont trouvé un accord de principe sur ce schéma de reprise, continuent d'achopper sur la valorisation de l'ensemble. Pour disposer des fonds nécessaires, la CGIP aura certainement besoin de vendre un ou plusieurs de ses actifs. Mais lequel ? Le groupe, qui entend être une structure au service du capitalisme familial, n'est plus engagé depuis ces dernières années que dans quelques sociétés qui ont des positions mondiales. Il détient ainsi 23 % de la première société de services informatiques française Cap Gemini Sogeti, en net redressement après quelques années de flottement, 19,9 % de Crown Cork & Seal, leader mondial dans l'emballage à la suite de la fusion avec CarnaudMetalbox, enfin, 100 % de Wheelabrator-Allevard, spécialisé dans les grenailles abrasives.

L'entrée de la CGIP dans Cerus mettrait fin à un feuilleton qui dure depuis l'automne 1995, lorsque la décision de vendre Valeo a été prise. Cette solution financière éviterait de lancer une OPA sur l'équipementier automobile, au grand dam des autres actionnaires. De nombreux industriels semblaient intéressés, comme les américains General Motors et le fabricant de coussins d'air de sécurité TRW, ou encore l'équipementier britannique Lucas. Mais les constructeurs français Renault et Peugeot, approuvés discrètement par Volkswagen, ont menacé de rompre leurs relations commerciales avec Valeo si celui-ci passait dans des mains américaines.

Soucieux de conserver Valeo dans le giron français, les pouvoirs publics se sont eux aussi penchés sur le dossier, tentant de promouvoir une solution nationale. Tour à tour, le groupe d'électronique Sagem, le spécialiste du nucléaire Framatome et le pétrolier Total ont regardé le dossier. Cette fois-ci sera-t-elle la bonne ?

Martine Orange

Le gouvernement maintient le calendrier de réforme de la SNCF

« CE QUI ÉTAIT PRÉVU par le plan de sauvetage de la SNCF présenté en juin dernier se fera normalement et calmement. » Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat aux transports, a réaffirmé, lundi 9 septembre, le calendrier gouvernemental, à la veille de sa rencontre avec les syndicats de cheminots, qui réclament un certain nombre d'aménagements à la réforme de l'entreprise ferroviaire (*lire p. 7*). Le temps presse : alors que le budget de la SNCF pour 1996 prévoyait déjà plus de 12 milliards de francs de déficit, Louis Gallois, son nouveau président, vient d'informer le gouvernement que les recettes seront *« décevantes »*.

Le projet de loi portant création du Réseau ferré national (RFN), le nouvel établissement public en charge des infrastructures sera présenté au conseil des ministres mi-octobre. Le gouvernement appliquera la procédure d'urgence pour que le texte soit examiné et adopté par les deux assemblées avant la fin de l'année.

Déterminée à engager la réforme de l'entreprise dans les délais prévus, Anne-Marie Idrac a toutefois montré une certaine compréhension à l'égard des revendications syndicales. Si le secrétaire d'Etat aux transports dit *« ne pas comprendre l'obstination des syndicats à préférer un contrat de plan à une loi votée par la représentation nationale »*, elle a expliqué *« qu'on peut encore discuter de la forme »*. Elle a également assuré que *« de nouvelles dotations, figurant pour partie dans la loi de finances et provenant pour une autre part des recettes de privatisation, permettront au RFN d'équilibrer progressivement ses résultats. La révision des péages ne sera pas l'occasion de réimposer à la SNCF l'équivalent des 10 milliards de francs de frais financiers, qui lui ont été enlevés en transférant 125 milliards de francs de dettes au RFN »*.

APPROCHE « BASIQUE-LIBÉRALE »

Mme Idrac a répondu aux craintes syndicales au sujet des projets de libéralisation du chemin de fer préparés par Bruxelles (*Le Monde* du 27 août). *« L'approche très classique de la Commission européenne sur la libéralisation de l'offre et l'ouverture à la concurrence m'apparaît simplette et quelque peu basique-libérale. »*

Interrogée sur les propositions de la direction de la SNCF visant à instituer un mécanisme de départs anticipés à la retraite à partir de cinquante-trois ans, Mme Idrac a estimé que, s'adressant avant tout au personnel du siège et aux cadres, cette réforme n'était pas *« une mauvaise idée pour alléger le personnel administratif de la SNCF »*.

Christophe Jakubyszyn

Nedlloyd et P & O fusionnent leur transport de conteneurs

AMSTERDAM
de notre correspondant

Lundi 9 septembre, la compagnie néerlandaise de transports maritimes et routiers Nedlloyd et le britannique Peninsular and Oriental Steam Navigation Company (P & O) ont annoncé la création d'une société commune regroupant la quasi-totalité de leurs activités de transport de conteneurs (soit près de 45 % du chiffre d'affaires total de Nedlloyd).

La nouvelle compagnie, P & O Nedlloyd Containers Line, détenue à parts égales par les deux sociétés mères, basée à Londres, sera opérationnelle avant le 31 décembre. Nedlloyd, qui pèse moins lourd dans ce secteur, versera 175 millions de dollars à P & O. Le chiffre d'affaires de P & O Nedlloyd approchera 4 milliards de dollars (environ 20 milliards de francs) pour 1,5 milliard d'actifs. La société, codirigée par les présidents des deux maisons mères, devient la première au monde en termes de potentiel de conteneurs, devant le danois Maersk et le taïwanais Evergreen. Mais – *« parce que nous opérons sur des routes beaucoup plus longues que nos concurrents »* indique Tim Harris, responsable des conteneurs chez P & O – la nouvelle structure se situera au troisième rang en termes de conteneurs effectivement transportés : 2,3 millions par an de TEU (l'unité de mesure) contre 2,6 millions pour Maersk. P & O Nedlloyd disposera de 112 navires et comptera 9 300 salariés dans le monde.

ÉCONOMIES D'ÉCHELLE

Si le secteur du transport par conteneurs est en pleine expansion, il n'en est pas moins caractérisé par une concurrence féroce qui rogne les marges. *« Il faut sans arrêt investir pour un résultat moyen »*, reconnaît-on chez P & O. Le résultat d'exploitation des activités maritimes de Nedlloyd a plongé entre 1994 et 1995 de 350 à 82 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 9 milliards.

Le salut pour les deux firmes était dans la réalisation d'économies d'échelle. P & O et Nedlloyd possèdent déjà en commun North Sea Ferries et ont mis ensemble sur pied des accords dans le transport transocéanique avec des partenaires américains et asiatiques. Ces liens ont facilité ce mariage de raison. *« La nouvelle compagnie permettra d'atteindre la taille souhaitée pour multiplier les synergies,* affirme Leo Berndsen. *Nous avons déjà identifié pour 200 millions de dollars d'économies possibles, dont 130 millions sur les effectifs. Nous voulons jouer un rôle déterminant sur le marché mondial des conteneurs. »*

Alain Franco

Eurotunnel améliore son exploitation

LE CHIFFRE D'AFFAIRES d'Eurotunnel a plus que doublé au premier semestre 1996 par rapport à l'année précédente, pour atteindre 1,8 milliard de francs, grâce à la forte hausse du trafic et des ventes hors taxes. *« Depuis mars 1996, Eurotunnel est en situation d'équilibre d'exploitation, avant frais financiers, mais après dépenses d'exploitation et amortissements »*, a indiqué lundi 9 septembre le groupe, qui affiche une perte semestrielle nette de 3 milliards de francs (contre 3,7 milliards l'année précédente) en raison du poids de sa dette. La saison estivale 1996 aura été un *« excellent cru »*, a indiqué Patrick Ponsolle, coprésident d'Eurotunnel. M. Ponsolle espère parvenir à un accord sur la restructuration financière de la dette d'Eurotunnel avant le 30 septembre. *« Nous nous sommes fixé cet objectif et espérons y parvenir »*, a-t-il indiqué.

DÉPÊCHES

■ **FONDS DE PENSION : le premier ministre Alain Juppé s'est prononcé**, lundi 9 septembre sur RTL, pour que les épargnants puissent choisir de sortir de leur plan de retraite *« en rente ou en capital »*. Il a précisé que ces fonds de pension seront gérés *« par tous les organismes qui sont impliqués dans les systèmes de retraites, c'est-à-dire aussi bien les sociétés d'assurances que les mutuelles »*.

■ **GAN : le groupe d'assurances a cédé la Compagnie transatlantique de réassurance (CTR)** à la société canadienne Fairfax Financial Holdings Ltd, pour un montant de 700 millions de francs. L'opération sera finalisée début 1997. La CTR, huitième réassureur français, réalise un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de francs.

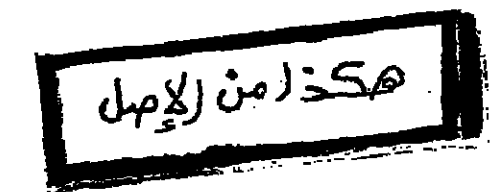
■ **GMF : Jean-Louis Pétriat, ancien président** de la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF), placé en détention provisoire depuis le 27 juin, a été remis en liberté sous contrôle judiciaire vendredi 6 septembre. M. Pétriat aurait acquitté une partie de la caution fixée à 1 million de francs. L'ancien patron de la GMF a été mis en examen dans le cadre de la construction d'un complexe touristique sur l'île de Saint-Martin, pour *« abus de biens sociaux »*, *« recel »* et *« complicité »* de cette infraction, et *« trafic d'influence »*.

■ **CRÉDIT FONCIER : la Commission des opérations de Bourse (COB) a donné** vendredi 7 septembre son visa à l'OPA de la Caisse des dépôts et consignations sur le Crédit foncier au prix de 70 francs l'action. L'opération a débuté le 9 septembre et se clôturera le 4 octobre. Il s'agit de la première étape du plan de sauvetage de l'institution.

■ **DEUTSCHE POST : les négociations entre les services postaux allemands** et la banque postale Postbank AG ont échoué, ont indiqué samedi 7 septembre le ministère des postes et Postbank. Deutsche Post et Postbank étaient en pourparlers sur le montant que la seconde verserait à la première pour pouvoir exploiter ses guichets à partir de 1997. Le principe d'une coopération entre les deux entités est inscrit dans les accords de privatisation de Postbank.

■ **BP : le groupe pétrolier British Petroleum vient d'annoncer une alliance** avec la chaîne de grands magasins Safeway pour mettre en place une centaine de petites-moyennes surfaces intégrées à des stations-service en Grande-Bretagne. Ce concept de supérette-station-service est en plein essor au Royaume-Uni. Les supermarchés Tesco ont déjà ouvert des magasins de ce type, et Elf a annoncé en juillet l'ouverture des magasins d'alimentation sur les sites de plusieurs de ses stations-service.

■ **FRANCE TÉLÉCOM : l'opérateur public, qui doit se transformer en société anonyme** le 1er janvier prochain, pourrait être introduit en Bourse dès la deuxième quinzaine d'avril, a déclaré, lundi 9 septembre, son président, Michel Bon, dans un entretien au quotidien *Les Echos*.



RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 9 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,75
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,59 %
CAC 40 : 2016,48

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	881	[illegible]	–	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	815	[illegible]	– 1,10	[illegible]
Renault (T.P.)	1633	[illegible]	–	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1952	[illegible]	–	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1172	[illegible]	–	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	990	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
Accor	619	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	135,10	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Air Liquide	884	[illegible]	+ 1,58	[illegible]
Alcatel Alsthom	395,50	[illegible]	– 0,53	[illegible]
Axa	288,70	[illegible]	+ 0,48	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	% variation 31/12 (1)
Unilever #	755	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
United Technol. #	562	[illegible]	+ 1,60	[illegible]
Vaal Reefs #	451	[illegible]	– 1,10	[illegible]
Volkswagen A.G #	1873	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Volvo (act.B) #	108,70	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Western Deep #	188	[illegible]	– 1,48	[illegible]
Yamanouchi #	105,20	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Zambia Copper	4,32	[illegible]	– 0,46	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation – sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 9 SEPTEMBRE

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140,20	[illegible]
Commerzbank AG	1179	[illegible]
Fiat Ord	18	[illegible]
Gevaert	302	[illegible]
Gold Fields South	145,10	[illegible]
Kubota Corp	25	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	42,10	[illegible]
Ottomane(cie Fin.)	340	[illegible]
Robeco	374	[illegible]
Rodamco N.V.	145	[illegible]
Rolinco	401,70	[illegible]
Solvay SA	2980	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation – sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 9 SEPTEMBRE

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 9 SEPTEMBRE

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 9 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	660	[illegible]
Crédit Gén.Ind.	◆	29	[illegible]
Générale Occidentale	◆	56	[illegible]
Mumm	◆	1449	[illegible]
Nobel	◆	155	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	161,30	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation – sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 6 septembre

SOCIETE GENERALE

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	37195,43	[illegible]
Actimonétaire D	31657,74	[illegible]
Cadence 1 D	1065,60	[illegible]
Cadence 2 D	1053,56	[illegible]
Cadence 3 D	1057,18	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

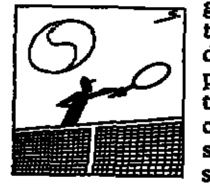
FLUSHING MEADOW L'Américain Pete Sampras, tête de série nº 1, a conservé son titre des Internationaux des Etats-Unis, dimanche 8 septembre, en battant son compatriote Michael Chang (nº 2) en trois sets, 6-1, 6-4, 7-6 (7-3). ● STEFFI GRAF, nº 1 mondiale, a dominé l'Américaine Monica Seles (nº 2) comme en 1995 (7-5, 6-4). Après avoir remporté les Internationaux de France de Roland-Garros et Wimbledon, l'Allemande signe sa vingt et unième victoire en Grand Chelem et se rapproche du record de Margaret Court (vingt-quatre). ● EN DOUBLE, Gigi Fernandez et Natasha Zvereva ont conservé leur titre aux dépens d'Arantxa Sanchez-Vicario et Jana Novotna (1-6, 6-1, 6-4). ● EN JUNIORS, les victoires reviennent à la Croate Mirjana Lucic et à l'Allemand Daniel Elsner. Samedi, les Français Anne-Gaëlle Sidot et Olivier Mutis avaient été éliminés en demi-finale.

Pete Sampras confirme sa suprématie sur le tennis mondial

L'Américain, tête de série nº 1, bat son compatriote Michael Chang (nº 2) en finale des Internationaux des Etats-Unis. Il gagne ainsi son seul tournoi du Grand Chelem cette année

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Les bras levés, il ferme les yeux très fort. Pete Sampras est heureux, ému à la fois. Voilà, il vient de gagner les *Internationaux* des Etats-Unis pour la quatrième fois, en conservant son titre. Il s'essouffle et sourit tant, il ferme encore les yeux, il regarde sa famille. Aujourd'hui est un jour particulier. C'est l'anniversaire de Tim Gullikson. Il *aurait eu quarante-cinq* ans, il était son coach et son meilleur ami. Il est mort, en mai, d'une tumeur au cerveau.


US OPEN

En gagnant, Pete Sampras efface un tournoi dur, et surtout ce quart de finale : après quatre heures de jeu, il a vomi et laissé suffisamment d'énergie pour douter de la suite. En demi-finale, il y a eu Goran Ivanisevic. Il a fallu le battre, une nouvelle fois, pour qu'il se prouve qu'il était bien le meilleur serveur du monde ; pour retrouver l'assurance d'être le meilleur joueur du monde.

Guéri de son formidable coup de barre contre Alex Corretja, soulagé par sa demi-finale contre Goran Ivanisevic, *Pete Sampras* appréhendait sa finale contre Michael Chang. En gagnant l'US Open, celui-ci devenait nº 1 mondial, ce qu'il n'avait jamais été auparavant. Plus que de rétrograder, Pete Sampras craignait de perdre le dernier des titres glanés en 1995. Il avait perdu celui de Wimbledon en quart de finale. Il avait été sorti au quatrième tour des Internationaux d'Australie et avait été un demi-finaliste héroïque mais battu à Roland-Garros. *Il ne lui restait que* l'US Open.

Alors, il a joué comme on sauve sa peau. Pour preuve, ce fameux quart de finale où il aura laissé tripes et énergie contre l'Espagnol Alex Corretja avant que celui ne cède, au tie-break du cinquième set, sur une double faute, après avoir perdu une balle de match. Deux jours après, les soins rendus, réhydraté et porté aux nues par les médias, Pete Sampras a balayé Goran Ivanisevic, grande surprise à ce stade de ce tournoi, malgré son *rang de tête de série* nº 4.

Michael Chang, lui, travaille. Il prie à chacune de ses victoires et progresse encore et toujours. Il a allongé le manche de sa raquette il y a dix-huit mois et sa nouvelle rotation pour servir lui permet de placer de nombreux aces. Chang, ici, est considéré comme le verrou du tournoi. Depuis 1991, il est régulièrement « tombé » contre le futur champion : Andre Agassi, Pete Sampras ou *Stefan* Edberg.

Cette fois, il s'est dit, *« c'est mon tour »*. Les organisateurs l'ont *nommé tête de série* nº 2 parce qu'il vient de faire une belle campagne sur les surfaces rapides américaines en gagnant à Washington et à Los Angeles. En demi-finale, samedi 7 septembre, il a étrillé Andre Agassi. Alors Michael Chang s'est pris à rêver. Depuis sa victoire aux Internationaux de France de Roland-Garros, en 1989, il n'avait plus rien à prouver. Certes, *il y avait eu cette nouvelle occasion d'espérer le titre français*, en 1995, mais l'Autrichien Thomas Muster, alors, était un maître sur la terre battue. *Il y avait eu aussi* cette finale en janvier 1996, aux Internationaux d'Australie. Chang, déjà, avait éliminé Andre Agassi en demi-finale. Mais au bout, il y avait Boris Becker. L'Allemand offrit sa victoire à sa femme qui, en cinq ans, ne l'avait jamais vu gagner de tournoi du Grand Chelem.

A New York, Michael Chang s'est heurté à volonté trop forte, à *service trop puissant. Après l'orage qui a trempé la cérémonie de re*mise de la coupe de la finale dames et les deux heures torrentielles qui *ont suivi, il pénètre tendu sur le* court. Dès lors, rien ne va bien. Il perd son service, et encore son service, pour abandonner le set en une demi-heure. Aujourd'hui, Pete est en forme, comme affûté par les efforts de la quinzaine. Ses jambes, véloces, le mènent partout, et son œil voit et comprend tout. Cela suffit au numéro un mondial pour voler encore un service et gagner le *deuxième set six jeux à quatre.*

Michael Chang court et se coupe en quatre, entreprend une montée à la volée, frôle une amortie, Sampras est intraitable. Comme dans une colère servie par un solide tennis, ils étireront le troisième set jusqu'au tie-break. Chang y cède son acuité et le match. Sampras lève les yeux au ciel et lui sourit. Il gagne le huitième titre du Grand Chelem de sa carrière, *le quatrième* à l'US Open.

Le tennis masculin, lui, aura connu une saison variée avec quatre différents vainqueurs pour quatre tournois majeurs, Boris Becker à Melbourne, Evgueni Kafelnikov à Roland-Garros, Richard Krajicek à Wimbledon et Pete Sampras. La place de numéro un mondial 1997 qui sera décidée *en novembre est très ouverte*, accessible à au moins cinq ambitieux. Grâce à sa victoire, dimanche, Pete Sampras reste numéro un mondial ; grâce à sa finale, Michael Chang s'intalle à la deuxième place, à quelques petites longueurs de son compatriote.

Bénédicte Mathieu

Monica Seles peine à retrouver son statut de championne

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Dans une autobiographie parue pendant les Internationaux des Etats-Unis titrée *De la peur à la victoire*, Monica Seles a levé toutes *les interrogations sur les deux ans et demi* qui suivirent son agression à Hambourg le 30 avril 1993. Mêlés aux « révélations », il y a les souvenirs d'enfance et les débuts de la championne jusqu'à sa victoire aux Internationaux d'Australie en janvier 1996. Monica Seles qui souhaitait faire un retour rapide à la compétition a bien été victime d'une très sérieuse dépression nerveuse qui l'enferma chez elle pendant des mois, l'empêcha de sortir dans la rue affronter une foule quel*conque, comme de jouer au tennis*. La Yougoslave, devenue américaine en 1994, raconte les étapes de son retour à une vie normale au travers de ses psychothérapies et des encouragements de ses parents, de ses amis.

Comme les autobiographies du genre, l'ouvrage est candide et quelque peu ennuyeux. Il règle des comptes : avec les sponsors – qui l'ont presque tous peu à peu abandonnée –, avec le circuit – *« Pourquoi ont-ils maintenu le tournoi de Hambourg ? »*, demande Seles –, et les joueuses – qui refusèrent d'abord que son classement soit protégé. Mais le livre est malgré tout différent grâce à une *révélation simple : pendant deux ans et demi, Monica* Seles a été confrontée à la vie et à la réalité. Dans sa convalescence, elle a reçu des dizaines de milliers de lettres, d'enfants mourants, de parents désemparés ou de femmes violées. Auxquelles elle a répondu.

RIVALITÉ

Nouvelle icône des désespérés, ce dont elle est plutôt fière, Monica Seles voudrait aussi redevenir une gigantesque championne de *tennis, comme elle le fut lors de son agres*sion. Et cela n'est pas encore possible. Elle a été battue par Steffi Graf (7-5, 6-4), dimanche 8 septembre, en finale des Internationaux des Etats-Unis, comme elle avait été alors battue lors de la finale 1995 lors son retour à la compétition. L'Allemande, dont le père comparaissait en procès pour fraude fiscale, n'a pas voulu laisser sa vie privée ennuyer sa marche à la victoire.

Si Monica a gagné les Internationaux d'Australie 1996, elle n'a pu ensuite contester la suprématie de Steffi Graf qui s'est adjugé les trois derniers tournois du grand chelem, portant à vingt et un le nombre total de vic*toires majeures. Elle a gagné les six derniers* tournois du Grand Chelem auxquels elle a participé : après avoir déclaré forfait aux Internationaux d'Australie 1995, elle s'était absentée de l'édition 1996 pour une opération à un pied. En six épreuves, l'Allemande a répété ces deux années. Vainqueur d'Arantxa Sanchez-Vicario à Roland-Garros et à Wimbledon, puis de Monica Seles à l'US Open.

Si l'intrusion de Martina Hingis en demi-finale permet d'envisager l'émergence d'une *adversaire pour les favorites, au même titre* qu'Arantxa Sanchez-Vicario, Steffi Graf et Monica Seles restent celles qui attirent pour leur rivalité. Trop vite éliminée à Roland-Garros et à Wimbledon, l'Américaine espère rencontrer sa rivale souvent. *« Battre Steffi*, dit-elle, *signifierait que je suis vraiment revenue au jeu. »*

B. M.

Le demi-fond masculin fait sa révolution

MILAN
de notre envoyée spéciale

Une véritable révolution s'est amorcée cette saison dans le demi-fond mondial masculin. L'Ethiopien *Haile Gebreselassie* (5 000 m et 10 000 m) et l'Algérien Noureddine Morceli (du 1 500 m au 3 000 m), qui survolaient leurs spécialités, ont été sérieusement *bousculés par de nouveaux talents*, comme les Marocains Salah Hissou et Hicham El Guerrouj et le Kényan Daniel Komen. *La finale du Grand* Prix de la Fédération internationale d'athlétisme amateurs (IAAF), disputée samedi 7 septembre à Milan, a confirmé un déclic chez ces jeunes fondeurs et une sérieuse soif de records.

ATHLÉTISME

« C'est ma dernière saison, enfin... ma dernière course de la saison », lâchait Noureddine Morceli, deuxième du 1 500 m derrière Hicham El Guerrouj. Son lapsus était presque un aveu. Les yeux rougis et gonflés par un rhume, secoué par une toux nerveuse, le champion olympique de la spécialité reconnaissait implicitement sa défaite – la première sur sa distance fétiche en quatre ans – comme une passation de pouvoirs. *« Je suis un peu malade*, s'est-il excusé en touchant sa gorge irritée. *Je domine le 1 500 m depuis six ans et je ne suis pas une machine. Hicham est un excellent athlète et un bon ami. Je ne suis pas fini, mais je pense qu'il sera le meilleur sur la distance dans les années à venir. »*

Un excellent prétexte pour laisser El Guerrouj aiguiser ses pointes au Meeting de la solidarité organisé par l'IAAF, qui devait avoir lieu lundi 9 septembre à Sarajevo, au stade Kosevo, reconstruit pour l'occasion grâce à des fonds du Comité international olympique et de l'IAAF. *« J'avais prévu d'y aller, mais cela ne ferait qu'aggraver ma grippe*, a expliqué Morceli. *J'ai besoin de trois à quatre semaines de repos. »*

Tout à sa joie d'avoir enfin battu Morceli, El Guerrouj a embarqué sans état d'âme dans le charter affrété par l'IAAF pour relier Milan à Sarajevo, *dimanche 8 septembre*. Six heures de voyage chaotique, dont une escale imprévue à Zagreb, n'ont pas altéré sa bonne humeur ni son envie de *« mettre du baume au cœur d'un peuple opprimé »*. A vingt et un ans, le vice-champion du monde 1995 du 1 500 m compte bien s'attaquer dès la saison prochaine *aux records de Morceli (1 500 m, mile* et 2 000 m). Au meeting de Bruxelles, le 23 août, il avait déjà amélioré le record du Maroc du 1 500 m, l'ancien record du monde de son compatriote Saïd Aouita. *« Il y a eu l'époque Aouita, l'époque Morceli qui m'a motivé, alors pourquoi pas la mienne ! »*, confie El Guerrouj.

DÉCLIC PSYCHOLOGIQUE

« Un déclic psychologique se produit toujours quand les performances avancent, estime Aziz Daouda, le directeur technique national de l'athlétisme marocain. *Chez nous, les athlètes ont longtemps cru les records d'Aouita intouchables* (de 1989 à 1992, Aouita détenait les records du monde des 1 500 m, 2 000 m, 3 000 m et 5 000 m). *La barrière est levée par la médiatisation. A force d'entendre des chiffres, des temps de passage nécessaires pour améliorer les records, les athlètes finissent par les prendre quasiment pour des directives bibliques qu'ils se doivent de suivre. »*

Ce déclic vaut aussi pour Salah Hissou, qui a amélioré dès juin, à Rome, le record du Maroc et ancien record du monde du 5 000 m avant de remporter la médaille de bronze du 10 000 m à Atlanta et de ravir à Haile Gebreselassie le record du monde du 10 000 m, le 23 août à Bruxelles (*Le Monde* daté 25-*26 août). Encore ébahi par le train in*fernal imposé, samedi, par les Kényans Daniel Komen, Paul Koech et Thomas Nyariki dans le 5 000 m, Hissou s'interrogeait sur la marche à suivre désormais. *« Je n'avais jamais vu ça*, a déclaré le Marocain de vingt-quatre ans. *Boucler les premiers 1 000 m en 2 min 25 s, c'est dingue. Seul contre eux, j'ai été contraint de rester derrière en espérant qu'ils se calment. »*

La course s'est calmée après 1 500 m, mais Hissou a tout de même terminé derrière la plus grande révélation de la saison en matière de demi-fond : Daniel Komen, vingt ans. Inattendu vainqueur du cross du *Figaro* en décembre 1995, Komen est présenté par Moses Kiptanui – lancé dans une carrière parallèle d'entraîneur – comme un véritable phénomène. En guise d'avertissement, le jeune Kényan avait déjà repris à Gebreselassie, le 14 juillet à Lappeenranta (Finlande), la meilleure performance mondiale de tous les temps sur le 2 miles, distance sur laquelle l'IAAF *ne reconnaît pas de record du* monde.

Daniel Komen a buté par la suite, à quelques centièmes de seconde près et en l'espace de quinze jours, sur le record du monde du 5 000 m (Monaco et Bruxelles) et sur celui du 3 000 m (Zurich). Vainqueur au classement général du Grand Prix de l'IAAF toutes disciplines confondues, lui qui s'était imposé à Zurich, Bruxelles et Berlin, *aurait pu* partager les vingt kilos d'or du Golden Four avec les cinq autres vainqueurs (Johnattan Edwards, Wilson Kipketer, Frankie Fredericks, Lars Riedel et Stefka Kostadinova) si son manager l'avait inscrit à Oslo. Pendant ce temps, Gebreselassie, bien essoufflé *depuis Zurich*, digère son mariage et a abandonné avant la fin le circuit du Grand Prix et la possibilité de conserver son hégémonie.

Patricia Jolly

Courir à Sarajevo

***« On peut être un grand athlète et manquer de courage. »* Primo Nebiolo, président de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), a sévèrement critiqué, dimanche 8 septembre à Sarajevo, les athlètes qui ont décliné son invitation à participer, lundi 9 septembre, à une réunion d'athlétisme de solidarité pour la Bosnie-Herzégovine. Si le Kényan Daniel Komen et la Suédoise Ludmilla Engquist, vainqueurs du Grand Prix IAAF, ont pris l'avion affrété par l'IAAF, la plupart des vedettes du sprint, dont les Américains Dennis Mitchell et Michael Johnson, ont déclaré forfait, invoquant des raisons de sécurité. Certains pays, comme la France, n'ont aucun représentant dans le stade olympique de la capitale bosniaque. L'Algérien Noureddine Morceli, qui avait déclaré que *« Sarajevo est un symbole »* et que les athlètes du monde devaient faire ensemble *« un petit sacrifice »*, a finalement renoncé en raison d'un rhume.**

Béziers réapprend le rugby de haut niveau

BÉZIERS
de notre envoyé spécial

Il se tient sagement à la porte du vestiaire. Puis se glisse dans le sanctuaire surchauffé, comme une ombre furtive. Avec son polo jaune et ses cheveux neige, Raoul Barrière ressemble à tous *les vieux* papys du rugby, éternels supporteurs de l'AS Béziers. Ils n'imaginent pas leur vie sans les Rouge et Bleu, qui tuent l'ennui des samedis ou des dimanches. Ici, au coeur du Languedoc, le ballon ovale *leur est un peu plus qu'un passe*temps, une sorte de passion. Et la tribune est leur refuge. Ils crient. Ils se lamentent. Et, avec l'accent rocaille pour seule arme, ils com*mentent jusqu'à plus soif* les faits et gestes des joueurs, leurs joueurs.


RUGBY

Aujourd'hui, Barrière est bel et bien comme eux. Il n'a plus droit *qu'à la parole. Ou à prendre des* nouvelles des « petits », lointains descendants de ses « gros ». Dans son club de toujours, l'entraîneur des grandes années biterroises n'est plus rien. Il avait forgé un style, imposé une équipe sur la crête des années 70. Elle avait terrorisé le championnat, étouffant les rêves des autres en d'épuisants déboulés d'avants. Retraité du jeu, à *soixante-huit ans* Raoul se contente d'assister en spectateur aux efforts de l'ASB pour renaître. Un mot par-ci, une bourrade par-là, *il cultive* l'insistante discrétion de ceux qui ont toujours peur de déranger. Ce ne sont plus ses hommes, et ce n'est plus son rugby.

Raoul Barrière n'est pourtant pas malheureux. Pas une once d'aigreur dans la voix, une somptueuse indifférence aux rares critiques qui dénoncent l'effarante stérilité de son époque, rien ne l'offusque. Car, à la tête du club, il a retrouvé le joueur symbole de l'ère des triomphes, ce*lui qui menait la meute de ses mastodontes. Après deux ans d'anony*mat, Béziers a regagné l'élite grâce à Richard Astre. Le capitaine flamboyant de *l'ASB s'est mué en tech*nicien émérite. *« A l'époque où il était demi de mêlée, j'étais déjà persuadé qu'il serait un grand entraîneur »*, rappelle Raoul Barrière, tout heureux d'avoir eu raison à l'avance.

Astre ne rougit pas du compliment. Parce que Béziers a perdu deux fois sur son terrain en deux matches, que Toulouse, après Agen, *s'est imposé sur la pelouse du* stade de la Méditerranée. Parce qu'il se refuse à confondre l'hier et l'aujourd'hui. La référence au passé glorieux l'énerverait presque. Le rugby a changé. Il va tellement plus vite. *« Et de toute façon*, ajoute-t-il, *aucun de mes joueurs n'a vu jouer l'équipe de Raoul Barrière. »* Pour célébrer le retour parmi les vingt meilleurs clubs français, l'entraîneur s'est choisi un autre modèle. La référence des années 90, c'est le jeu *de mouvement, celui du Stade toulousain et de ses trois essais*, aplatis dimanche 8 septembre, dans l'en-but de Béziers. Richard Astre a opté *résolument pour cette voie. Il sait* simplement qu'il lui faut de la patience. Et savoir endurer les défaites.

SOUCI DE PÉDAGOGIE

Dans la pratique d'un rugby à risque, les Biterrois ne sont encore que des enfants. Ils ne s'y frottent que depuis trois ans. Il n'était pas si facile de tourner le dos à la tradition *des avants, au culte de la force et* des gros bras qui a rapporté neuf titres de champion de France entre 1971 et 1984. Qui d'autre que Richard Astre aurait pu tenter l'aventure ? Très proche de Raoul Barrière, sorte de fils spirituel de l'ancien entraîneur au temps où il portait sa parole aux *quatre coins du terrain, il a su impo*ser les changements sans que personne l'accuse à voix haute de trahison. D'autant qu'il s'est gardé de dilapider tout l'héritage. Astre n'a pas renié tout Barrière. Il a conservé *du vieux maître un souci constant* de pédagogie. Comme lui, il harangue sans cesse les joueurs. Leur explique. S'explique. *« Si on suivait tout ce qu'il nous dit, on serait invincible »*, assure Olivier Laffitte, le jeune arrière de *l'ASB*.

Comme Raoul Barrière, Astre s'est découvert un relais sur le terrain. Castel, c'est son Richard à lui. Il a été promu capitaine, pour ses qualités de *« leader naturel »*. Il doit tirer ses quatorze partenaires vers un premier succès. Les deux défaites enregistrées à domicile obligent déjà le club à un surcroît d'enthousiasme. Le Béziers qui respire le rugby n'accepterait pas un retour en division inférieure. Castel tout comme Astre en sont conscients. Le troisième ligne de l'équipe de France se félicite de son entente avec *l'entraîneur. Il accepte volon*tiers le rôle de chef de file du nouvel ASB. Lui qui vient du Stade toulousain...

Pascal Ceaux

Michael Schumacher donne à Ferrari sa première victoire au Grand Prix d'Italie depuis huit ans

Le champion du monde s'est imposé devant Jean Alesi

Michael Schumacher a ravi, dimanche 8 septembre, les 130 000 spectateurs de l'autodrome de Monza, près de Milan, en donnant à Ferrari son premier succès au Grand Prix d'Italie depuis 1988. Damon Hill, leader du championnat du monde des conducteurs, a abandonné dès le sixième tour, après un tête-à-queue, et le Canadien Jacques Villeneuve, qui le suit de treize points, n'a terminé qu'à la septième place.

MONZA
de notre envoyé spécial

L'hommage était teinté de nostalgie. *« C'est très émouvant de voir la victoire de Michael Schumacher et de Ferrari devant le public italien. »* Jean Alesi pouvait avoir des regrets. Pas celui de classer pour la quatrième fois de la saison sa Benetton-Renault à la deuxième place, mais sans doute de ne pas être resté assez longtemps dans la Scuderia pour savourer la douceur d'un triomphe en terre italienne.

Car, en un an, Michael Schumacher a remplacé l'Avignonnais dans le cœur des *tifosi*. Le pilote allemand a permis à la Scuderia, dimanche 8 septembre, de retrouver sa combativité de la fin des années 80. C'est la première fois depuis 1988 et la victoire de Gerhard Berger qu'une Ferrari remporte le Grand Prix d'Italie. *« Notre saison est sauvée »*, disait déjà Jean Todt, le directeur sportif de Ferrari il y a quinze jours, après le succès de Michael Schumacher à Spa, en Belgique. C'était le deuxième après Barcelone, déjà un de plus qu'au cours des deux années précédentes.

Avec cette fiabilité retrouvée, le double champion du monde peut envisager, maintenant, de reprendre son titre dès l'an prochain. Celui-ci ne peut échapper en 1996 à l'un des deux pilotes de l'écurie Williams-Renault. Les fortunes diverses de Damon Hill et de Jacques Villeneuve à Monza montrent cependant que rien n'est acquis en formule 1. Jean Alesi aura donc dû quitter trop tôt une écurie en pleine renaissance. D'autant qu'il est cette année dans la situation inconfortable des pilotes que l'on dit « transférables ». Le contrat de deux ans du Français lui garantit en théorie de piloter une Benetton-Renault jusqu'à la fin de 1997.

Mais la formule 1 est encore sous le choc de l'annonce du remerciement de Damon Hill par Frank Williams. Et l'on dit que les grands ordonnateurs des spectacles télévisés s'inquiètent de voir le probable champion du monde au chômage ou dans une écurie de second plan l'an prochain. Bernie Ecclestone envisagerait donc de mettre Damon Hill au volant d'une Benetton à la place de Jean Alesi. Celui-ci devrait alors être accueilli par Jordan-Peugeot.

Le nouveau formidable départ du pilote français, dimanche, sa course en tête devant Michael Schumacher jusqu'au ravitaillement, plaident pour son maintien chez Benetton, d'autant plus que le pauvre Damon Hill a encore ruiné ses chances en Italie. Le couteau entre les dents, le pilote anglais s'était d'abord montré à la hauteur de sa position de leader au championnat du monde en reprenant très vite à Jean Alesi la première place perdue au départ. Mais, décidément très maladroit, il faisait un tête-à-queue au sixième tour et devait abandonner.

Le pilote britannique ne pouvait que se consoler avec les malheurs de son coéquipier Jacques Villeneuve. Manquant de vitesse de pointe et la direction endommagée, l'autre Williams-Renault s'est traînée en milieu de peloton, sans permettre au jeune Canadien de reprendre le moindre des treize points qui le séparent de Damon Hill pour le titre de champion du monde.

Cette fois, ce sont la plupart des pilotes incertains de leur avenir qui ont brillé derrière l'intouchable Michael Schumacher. En terminant troisième, le Finlandais Mika Hakkinen sauve peut-être sa place dans une écurie McLaren de plus en plus performante. Les deux pilotes Jordan ont su exploiter la puissance du moteur Peugeot dans les longues lignes droites du circuit le plus rapide du monde. Ils donnent ainsi à leur écurie son meilleur classement depuis le début de la saison. Mais ces quatrième et cinquième places de Martin Brundle et Ruben Barrichello n'éviteront pas à l'Anglais et au Brésilien d'être gentiment conduits vers la retraite pour le premier, sans doute vers l'Indycar pour le second.

Même le Brésilien Pedro Diniz a répondu de belle façon, avec sa sixième place, à Jacques Villeneuve. Le Canadien avait pris un risque en tenant des propos assassins sur le Brésilien *« fortuné »* qui l'avait gêné pendant une séance d'essais. En terminant septième, Jacques Villeneuve, qui aura bien du mal à reprendre l'avantage sur Damon Hill dans les deux derniers Grands Prix, se place derrière celui qu'il classe parmi les *« conducteurs stupides qui n'ont pas leur place en F1 »*.

AUCUNE ERREUR

Mais s'il fallait trouver une leçon à ce Grand Prix d'Italie, c'est bien Heinz Harald Frentzen qui l'a fournie involontairement. Le pilote allemand, promu par Frank Williams pour remplacer Damon Hill l'an prochain dans l'écurie championne du monde, a commis la même erreur et abandonné exactement dans la même chicane que Damon Hill. Du bord de la piste où il restait prostré, le probable champion du monde aurait pu se consoler de l'infortune de son jeune rival. Cependant, jusqu'à l'arrivée triomphale de Michael Schumacher, les deux hommes ont dû apprécier la démonstration du pilote de la Ferrari. Michael Schumacher leur a montré que c'est en ne commettant aucune erreur qu'on peut prétendre au titre de champion du monde.

Christophe de Chenay

Retour aux essais du vendredi

Max Mosley, le président de la Fédération internationale de l'automobile (FIA), était à Monza pour expliquer la révision des accords Concorde, qui fixent les règles du championnat du monde de formule 1. Il a d'abord annoncé qu'à la demande des organisateurs locaux les essais du vendredi seraient maintenus en 1997, contrairement à la formule regroupée le samedi envisagée dans un premier temps par la FIA. *« Les Grands Prix ont un tel impact que nous avons voulu que la FIA en assure mieux le contrôle,* nous a également déclaré Max Mosley. *Nous avons donc établi un arrangement commercial avec Bernie Ecclestone. Avec certaines écuries, nous avons passé un accord sur leurs droits et obligations, ainsi que sur les possibilités de modifier le règlement. En échange, la FIA garantit l'existence d'un championnat du monde pendant les cinq prochaines années. »* Cet accord répartit aux seules écuries signataires 50 % des droits de télévision. Mais Williams a officiellement demandé à être réintégré dans ce groupe ; McLaren et Tyrrell s'apprêteraient à en faire autant si elles obtiennent l'accord des autres écuries.

Mike Tyson conquiert le titre WBA des poids lourds

IL N'A FALLU QUE 109 SECONDES à Mike Tyson pour abattre Bruce Seldon, le champion du monde WBA des poids lourds. Celui-ci a été arrêté par l'arbitre dès la première reprise, après avoir été expédié deux fois au tapis. La victoire expéditive d'*« Iron Mike »* a provoqué la colère des huit mille spectateurs du MGM de Las Vegas, qui ont copieusement hué les deux boxeurs, criant au *« trucage »*.

Pour assister au match, les premiers rangs avaient payé 1 000 dollars (environ 5 000 francs). Grâce à ce nouveau succès, le quatrième depuis sa sortie de prison il y a dix-huit mois, Mike Tyson détient désormais les titres WBC et WBA de la catégorie des poids lourds. Ses gains s'élèvent à 80 millions de dollars (environ 400 millions de francs) depuis son retour sur le ring. Au cours de la même réunion, l'Américain Terry Norris a conservé son titre de champion du monde des super-welters (WBC-IBF) en battant son compatriote Alex Rios par KO à la cinquième reprise. – *(AFP, Reuter.)*

■ **FOOTBALL : les Girondins de Bordeaux occupent la troisième** place du championnat de France de première division, après leur victoire (1-0) à Nice, dimanche 8 septembre. Bordeaux est, avec le Paris-Saint-Germain, leader du classement, le seul club invaincu en six journées de compétition. Bastia, qui a battu l'Olympique de Marseille sur le terrain de Furiani (2-0), se classe septième.

■ **L'Ajax d'Amsterdam a de nouveau été battu** par Nimègue (2-0) en championnat des Pays-Bas, dimanche 8 septembre. Les finalistes de la Ligue des champions 1996, qui doivent se déplacer à Auxerre, mercredi 11 septembre, sont relégués à la neuvième place du classement de leur championnat à huit points du leader, le PSV Eindhoven. – *(AFP.)*

■ **CYCLISME : Laurent Jalabert (Once) s'est classé deuxième** de la deuxième étape du Tour d'Espagne gagnée au sprint par l'Italien Nicola Minali (Gewiss). L'emballage final a été marqué par la chute spectaculaire et sans gravité de son compatriote Mirko Rossato. Au classement général, l'Italien Biaggio Conte (Scrigno) conserve le maillot jaune de leader. – *(Reuter.)*

■ **HOCKEY SUR GLACE : les Etats-Unis se sont qualifiés pour la finale de la Coupe du monde** en battant la Russie (5-2), dimanche 8 septembre, à Ottawa au Canada. En finale, les Américains affronteront les Canadiens au meilleur des trois matches. La première manche devait avoir lieu mardi 10 septembre à Philadelphie, aux Etats-Unis. – *(AFP.)*

RÉSULTATS

AUTOMOBILISME

Grand Prix d'Italie

1. M. Schumacher (All., Ferrari), les 305,810 km en 1 h 17 min 43 s 632 ; 2. J. Alesi (Fra., Benetton-Renault), à 18 s 265 ; 3. M. Hakkinen (Fin., McLaren-Mercedes), à 1 min 6 s 635 ; 4. M. Brundle (G-B, Jordan-Peugeot), à 1 min 25 s 217 ; 5. R. Barrichello (Bré., Jordan-Peugeot), à 1 min 25 s 475 ; 6. P. Paolo Diniz (Bré., Ligier-Mugen Honda), à 1 tour.

Championnat du monde des pilotes : 1. D. Hill (G-B), 81 pts ; 2. J. Villeneuve (Can.), 68 ; 3. M. Schumacher (All.), 49 ; 4. J. Alesi (Fra.), 44 ; 5. M. Hakkinen (Fin.), 27.

Championnat du monde des constructeurs : 1. Williams-Renault, 149 pts ; 2. Benetton-Renault, 81 ; 3. Ferrari, 58 ; 4. McLaren-Mercedes, 45 ; 5. Jordan-Peugeot, 20.

ATHLÉTISME

Grand prix IAAF

● Messieurs

Classement général final : 1. D. Komen (Ken.), 103 pts ; 2. J. Edwards (G-B) 99 ; 3. D. Mitchell (EU) 95.

● Dames

Classement général final : 1. L. Engquist (Suè.), 93 pts ; 2. M. Ottey (Jam.), 90 ; 3. M. Freeman (Jam.), 85.

BASKET-BALL

Championnat de France (Pro A)
(Première journée aller)

Chalon-sur-Saône - Pau-Orthez	77-93
Besançon-Montpellier	72-66
Cholet - PSG-Racing	85-72
Evreux-Dijon	83-94
Villeurbanne-Gravelines	77-65
Antibes-Nancy	65-73
Levallois-Le Mans	85-96
Limoges-Strasbourg	75-72

Classement : 1. Villeurbanne, Pau-Orthez, Cholet, Le Mans, Dijon, Nancy, Besançon et Limoges, 2 pts ; 9. Strasbourg, Montpellier, Antibes, Levallois, Evreux, PSG-Racing, Chalon-sur-Saône et Gravelines, 1.

CYCLISME

Tour d'Espagne

● 1re étape
(162 km autour de Valence)

1. B. Conte (Ita., Scrigno) ; 2. T. Steels (Bel.), m. t. ; 3. G. Lombardi (Ita.), m. t. ; 4. M. Rossato (Ita.), m. t. ; 5. F. Baldato (Ita.), m. t.

● 2e étape
Valence-Cuenca (205 km)

1. N. Minali (Ita., Gewiss) ; 2. L. Jalabert (Fra.), m. t. ; 3. F. Baldato (Ita.), m. t.

Classement général : 1. B. Conte (Ita., Scrigno) ; 2. N. Minali (Ita.), à 6 s ; 3. T. Steels (Bel.), à 9 s ; 4. F. Baldato (Ita.), à 9 s ; 5. L. Jalabert (Fra.), à 9 s.

Coupe du monde de descente en VTT

Classement final : 1. N. Vouilloz (Fra.), 201 pts ; 2. M. Klausmann (All.), 184 ; 3. T. Misser (Esp.), 189.

FOOTBALL

Championnat de France D1
(Sixième journée, matches retardés)

Bastia-Marseille	2-0
Nice-Bordeaux	0-1

Championnat de France D2
(Septième journée)

Laval-Gueugnon	3-0
Saint-Etienne-Toulon	2-1
Beauvais-Niort	0-2
Saint-Brieuc-Amiens	1-0
Mulhouse-Toulouse	1-2
Red Star-Martigues	1-1
Louhans-Cuiseaux - Châteauroux	0-1
Charleville-Epinal	2-2
Valence-Perpignan	2-1
Troyes-Le Mans	1-1
Sochaux-Lorient	0-1

Classement : 1. Niort, 15 pts ; 2. Toulouse, 15 ; 3. Châteauroux, 14 ; 4. Sochaux, 13 ; 5. Saint-Etienne, 12 ; 6. Red Star, 12 ; 7. Gueugnon, 12 ; 8. Laval, 11 ; 9. Toulon, 11 ; 10. Lorient, 11 ; 11. Martigues, 10 ; 12. Perpignan, 10 ; 13. Saint-Brieuc, 10 ; 14. Le Mans, 9 ; 15. Troyes, 8 ; 16. Valence, 7 ; 17. Louhans-Cuiseaux, 7 ; 18. Mulhouse, 6 ; 19. Charleville, 5 ; 20. Amiens et Epinal, 4 ; 22. Beauvais, 4.

Championnat d'Allemagne
(Cinquième journée)

Fribourg-Düsseldorf	1-2
Moenchengladbach-Hambourg SV	3-0
VfL Bochum-SC Karlsruhe	3-1
FC St Pauli-Werder Brême	0-3
Hansa Rostock-Borussia Dortmund	0-1
Bayern Munich-Arminia Bielefeld	1-0
MSV Duisbourg-FC Schalke 04	0-1
Bayer Leverkusen-TSV Munich	3-0
VfB Stuttgart-FC Cologne	4-0

Classement : 1. Bayern Munich, 13 pts ; 2. VfB Stuttgart, 12 ; 3. Borussia Dortmund, 12 ; 4. Bayer Leverkusen, 9 ; 5. VfL Bochum, 9 ; 6. FC Cologne, 9 ; 7. SC Karlsruhe, 7 ; 8. Werder Brême, 7 ; 9. Fortuna Düsseldorf, 7 ; 10. Hambourg SV, 6 ; 11. Schalke 04, 6 ; 12. Hansa Rostock, 5 ; 13. Moenchengladbach, 5 ; 14. Munich 1860, 4 ; 15. FC St Pauli, 4 ; 16. Arminia Bielefeld, 3 ; 17. SC Fribourg, 3 ; 18. MSV Duisbourg, 1.

Championnat d'Angleterre
(Cinquième journée)

Aston Villa-Arsenal	2-2
Leeds-Manchester United	0-4
Liverpool-Southampton	2-1
Middlesbrough-Coventry	4-0
Nottingham Forest-Leicester	0-0
Sheffield Wednesday-Chelsea	0-2
Tottenham-Newcastle	1-2
Wimbledon-Everton	4-0
Sunderland-West Ham	0-0
Blackburn-Derby County (lundi)	

Classement : 1. Sheffield Wednesday, 12 pts ; 2. Chelsea, 11 ; 3. Liverpool, 11 ; 4. Aston Villa, 10 ; 5. Manchester United, 9 ; 6. Newcastle, 9 ; 7. Middlesbrough, 8 ; 8. Arsenal, 8 ; 9. Leeds, 7 ; 10. Sunderland, 6 ; 11. Nottingham Forest, 6 ; 12. Wimbledon, 6 ; 13. Tottenham, 5 ; 14. Leicester, 5 ; 15. Everton, 5 ; 16. West Ham, 5 ; 17. Derby County, 3 ; 18. Southampton, 2 ; 19. Blackburn, 1 ; 20. Coventry, 1.

Championnat d'Espagne
(Deuxième journée)

Compostelle-Atletico Madrid	3-1
FC Barcelone-Espanyol Barcelone	2-1
Logrones-Tenerife	0-1
Valence-Real Sociedad	0-1
Real Madrid-Hercules Alicante	3-0
FC Séville-Saragosse	1-2
Sporting Gijon-Racing Santander	0-1
Valladolid-Oviedo	0-1
Athletic Bilbao-Rayo Vallecano	3-2
Celta Vigo-Deportivo La Corogne	1-1
Extremadura-Betis Séville (lundi)	

Classement : 1. Tenerife, 6 pts ; 2. FC Barcelone, 6 ; 3. Racing Santander, 6 ; 4. Real Sociedad, 6 ; 5. Real Madrid, 4 ; 6. Saragosse, 4 ; 7. Betis Séville, 3 ; 8. Atletico Madrid et Sporting Gijon, 3 ; 10. Valladolid, 3 ; 11. Oviedo, 3 ; 12. Athletic Bilbao, 3 ; 13. Hercules Alicante, 3 ; 14. Compostelle, 3 ; 15. Deportivo La Corogne, 2 ; 16. Logrones, 1 ; 17. Celta Vigo, 1 ; 18. Extremadura, 0 ; 19. Espanyol Barcelone et Rayo Vallecano, 0 ; 21. Valence, 0 ; 22. Séville, 0.

Championnat d'Italie
(Première journée)

Bologne-Lazio Rome	1-0
Udine-Inter Milan	0-1
Parme-Naples	3-0
AS Rome-Plaisance	3-1
Cagliari-Atalanta	2-0
Reggiana-Juventus	1-1
Milan AC-Vérone	4-1
Pérouse-Sampdoria Gênes	1-0
Fiorentina-Vicence	2-4

RUGBY

Championnat de France (Groupe A1)
(Deuxième journée)

● Poule 1

Béziers-Toulouse	29-30
Agen-Périgueux	33-6
Grenoble-Nîmes	39-12
Dax-Bourgoin	46-26
Castres-Biarritz	42-24

Classement : 1. Agen, 6 pts ; 2. Dax, 6 ; 3. Grenoble, 4 ; 4. Castres, 4 ; 5. Toulouse, 4 ; 6. Biarritz et Bourgoin, 4 ; 8. Périgueux, 4 ; 9. Béziers, 2 ; 10. Nîmes, 2.

● Poule 2

Paris UC - Bègles-Bordeaux	24-20
Brive-Dijon	38-13
Pau-Perpignan	25-20
Toulon-Montferrand	32-23
Colomiers-Narbonne	12-13

Classement : 1. Toulon, 6 pts ; 2. Montferrand, 4 ; 3. Bègles-Bordeaux, 4 ; 4. Brive, 4 ; 5. Colomiers, 4 ; 6. Perpignan, 4 ; 7. Pau, 4 ; 8. Narbonne, 4 ; 9. Paris UC, 4 ; 10. Dijon, 2.

TENNIS

Internationaux des Etats-Unis à Flushing Meadow

● Simple messieurs

Demi-finales : M. Chang (EU, n° 2) b. A. Agassi (EU, n° 6), 6-3, 6-2, 6-2 ; P. Sampras (EU, n° 1) b. G. Ivanisevic (Cro., n° 4), 6-3, 6-4, 6-7 (9-11) 6-3.

Finale : P. Sampras b. M. Chang, 6-1, 6-4, 7-6 (7-3).

● Simple dames

Demi-finales : S. Graf (All., n° 1) b. M. Hingis (Sui., n° 16), 7-5, 6-3 ; M. Seles (EU, n° 2) b. C. Martinez (Esp., n° 4), 6-4, 6-3.

Finale : S. Graf b. M. Seles, 7-5, 6-4.

● Double messieurs

Finale : J. Kéek-J. Lloyd (EU, G-B) b. V. Amritraj-T. Wilkison (Ind., EU), 6-4, 6-4.

● Double dames

Finale : G. Fernandez-N. Zvereva (EU, Bul., n° 2) b. J. Novotna-A. Sanchez (Tch., Esp., n° 1), 1-6, 6-1, 6-4.

Les détours du Paris-Pékin entre Russie et Mongolie

LA LÉGENDE a dû s'effacer devant les dures réalités. Le Paris-Pékin, que des passionnés avaient fait renaître en 1992, ne mérite plus son nom illustre. Le départ de Paris de la troisième édition de l'épreuve renaissante, samedi 7 septembre, n'était qu'une mise en scène. La caravane a ensuite pris la route de Châteauroux, dans l'Indre, d'où deux avions-cargos ont transporté, dimanche, autos, camions et motos vers Oulianovsk.

Car c'est en Russie que va être donné, mardi 10 septembre, le départ de la première des dix-sept étapes qui devraient conduire les concurrents à Oulan-Bator, en Mongolie, le 26 septembre.

Ce faux départ a permis aux organisateurs de raccourcir le parcours de 4 500 kilomètres. Les étapes passent ainsi de 800 ou 900 kilomètres par jour à un peu plus de 500 kilomètres. Le rallye-raid devient ainsi moins coûteux et plus accessible à des équipages peu expérimentés. La deuxième édition de l'épreuve, l'an dernier, avait marqué un étiage inquiétant du plateau. Cinquante-deux concurrents seulement, qui avaient pour la plupart pu maintenir leur budget de l'année précédente. L'épreuve avait été annulée au dernier moment en 1994, à la suite de la défection du principal partenaire des organisateurs, une entreprise japonaise frappée par la crise.

AMELIORER LA FORMULE

Cette année, René Metge a convaincu soixante-cinq équipages de se lancer dans l'aventure. Le parcours s'annonce spectaculaire. Il emprunte les bords de la Volga, contourne la mer d'Aral, descend sur Baïkonour, suit la rivière Syrdania. Le tracé file ensuite vers les monts Altaï par les grands gisements de charbon et de pétrole, avant de s'enfoncer vers la Mongolie par le sud, puisque la région de Pékin a été interdite à la suite des inondations catastrophiques de l'été en Chine.

Le rallye permet également au motard Jordi Arcarons ou aux conducteurs Ari Vatanen et Pierre Lartigue de marquer des points dans la Coupe du monde des rallyes tout-terrain, dont c'est la deuxième année. *« Mais les concurrents ne sont pas assez nombreux pour équilibrer nos frais d'organisation,* explique René Metge. *C'est pour cela que nous avons dû donner au rallye le nom de Master, celui de l'entreprise russe qui finance l'épreuve. Nous essaierons d'améliorer la formule, de trouver une meilleure place dans le calendrier, pour augmenter le nombre de participants et pour redonner ainsi le lustre qu'elle mérite à l'épreuve qui se réclame du Paris-Pékin. »*

C. de C.

Haro sur les boissons « premix »

Les mélanges d'alcool et de soda présentés en canettes sont accusés d'inciter les jeunes à consommer des boissons beaucoup plus fortes

IL AURA SUFFI de quelques campagnes publicitaires pour qu'éclate cette polémique estivale. Dès le mois de juin, assoiffées de notoriété, les *« premix »* – ces mélanges prêts à consommer d'alcool fort et de boisson pétillante – se sont affichées sur les murs. En 1994, pourtant, une préparation de Suze et de boisson *« aux écorces d'orange amère »* avait fait son apparition dans les linéaires. Sans susciter la moindre vague de protestation. Plus nombreuses et beaucoup moins discrètes, les *« premix »* ont, cette année, déclenché un véritable tollé. A tel point que Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale, s'est publiquement inquiété de l'apparition de ces nouveaux produits. Lundi 2 septembre, lors de la réunion de la conférence nationale de santé, il a annoncé avoir saisi le Conseil supérieur de l'hygiène publique qui devrait sans tarder *« identifier les risques »* liés à ces breuvages.

Qu'ont-elles donc de si inquiétant, ces boissons à peine plus fortes que les bières, voire même d'un degré moins élevé que les plus alcoolisées d'entre elles, telle que la très controversée *8,6* ? (*Le Monde* du 21 mai). Très prisées au Royaume-Uni, en Allemagne et en Australie, notamment, elles se présentent comme rafraîchissantes. Toutefois, proposer, en pleine canicule, de se désaltérer avec un liquide qui titre 5 ou 7 degrés est pour le moins discutable... Ensuite, le conditionnement en canettes leur confère un air de famille douteux avec les boissons les plus anodines. Ce qui n'empêche pas les fabricants de présenter ces produits aux couleurs de l'alcool-phare de leur gamme.

Habile, cette double filiation plonge dans une colère noire ceux qui s'inquiètent des méfaits de l'alcoolisme chez les plus jeunes. Selon Dorothée Lecallier, docteur en alcoologie à l'hôpital de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), les *« premix »* se présentent comme une boisson *« encore plus festive, plus jeune et plus à la page »* qu'un soda à succès tel que le Coca-Cola. Bref, il s'agit d'un *« attrape-jeunes »* redoutable.

Plus aisément transportables qu'une bouteille de whisky et un litre et demi de Coca-Cola, ces boissons permettent aussi de se soustraire à la consommation surveillée d'un salon familial. Enfin, l'investissement nécessaire pour se procurer des boissons fortes est réduit de manière spectaculaire : une canette coûte moins de dix francs.

Cette avalanche de critiques a quelque peu déstabilisé les fabricants. Désormais, ceux-ci préfèrent rester discrets. Le succès des *« premix »* a été estimé sur la notoriété bien assise de la marque-mère de whisky ou de gin : mieux vaut donc adopter un profil bas, au cas où la boisson reine devait pâtir de s'être acoquinée avec un soda. C'est donc la loi du silence qui prévaut. Les fabricants accusent volontiers la presse mais refusent énergiquement de fournir la moindre indication sur les ventes réalisées.

Malgré le recours au Conseil supérieur d'hygiène publique, les « premix » ne courent pas grand risque

Selon les confidences de certains, il semble pourtant que les ventes aient dépassé les espérances. *« Notre but,* explique sans fard mais sous le sceau du secret un fabricant, *c'est de rentrer sur le marché des jeunes qui boivent de la bière, puisque c'est la boisson qui monte. »* En clair, il s'agit d'*« initier »* les jeunes consommateurs aux boissons alcoolisées telles que le whisky (*« au bon whisky »*, précise un industriel).

Un client n'est jamais ferré assez tôt. Le *« cœur de cible »* a entre 18 et 25 ans, mais les producteurs n'ignorent pas qu'en regard du faible degré d'alcool, les distributeurs n'encourent aucun risque lorsqu'ils en cèdent aux adolescents de 16 ans car la barrière de l'âge n'est qu'un leurre : les caissières n'ont ni le temps ni le droit d'exiger la carte d'identité des clients pour ce type de vérification. Et on les imagine mal en train de s'impliquer dans un refus de vente que les grossistes ne manqueraient pas de reprocher aux distributeurs. C'est pourquoi il n'est pas extraordinaire – mais pas légal pour autant – de voir des gamins, que l'on a chargés de faire les courses, sortir du supermarché avec de l'alcool dans les bras. *« Ça, personne ne s'en étonne »*, proteste-t-on du côté des *« premix »*.

A l'argument développé par les grandes marques (*« 5 degrés en un mélange prêt à consommer valent bien mieux que des cocktails mal faits et trop forts »*), les spécialistes en alcoologie opposent le *« processus d'alcoolisation »*. Certes, les adolescents n'ont pas attendu l'apparition des *« premix »* pour faire l'apprentissage de l'ivresse. Mais, à nouveau produit, nouveaux besoins. *« C'est une autre façon de rencontrer l'alcool pour ceux qui n'aiment pas la bière »*, reprend Dorothée Lecallier.

Chez les jeunes, une dépendance psychologique peut apparaître. Depuis quelques années, s'est affirmée une nouvelle forme d'alcoolisation dans la jeunesse, *« à l'anglo-saxonne »*. Selon le principe que *« l'on ne peut envisager la fête sans l'alcool »*, les adolescents boivent désormais de façon *« toxicomaniaque »*. *« L'ingestion d'alcool se rapproche d'une consommation de drogue,* explique Dorothée Lecallier. *Les jeunes recherchent la défonce. L'alcool est une drogue pas chère, que l'on absorbe en bande et en fin de semaine. »* Dans la recherche du dépassement de soi, le produit trouve sa place. En effet, on prête volontiers à l'alcool des vertus désinhibantes, et le coca véhicule une image de santé, de fraîcheur, qui l'associe au sport et lui confère des qualités énergétiques.

Au secrétariat d'Etat à la santé, on emploie les termes d'*« incivisme »* et de *« calcul immoral »*. Dans l'entourage de Hervé Gaymard, on résume la problématique de façon lapidaire : *« on part du coca, on ajoute de l'alcool, les jeunes s'habituent et ils passent à plus fort. La tranche d'âge rajeunit, le passage se fait plus tôt. »* D'où l'assaut en règle sur les *« premix »* et non sur les bières. *« Ce n'est pas la teneur en alcool qui nous fait peur, mais l'orientation vers le goût des alcools forts. »*



DESSINS FRANÇOISE ROUSSET

Pourtant, malgré le recours au Conseil supérieur d'hygiène publique, les *« premix »* ne courent pas grand risque. Les autres pays d'Europe les tolèrent et leur composition n'est pas plus dangereuse que d'autres boissons. Tout au plus pourraient-ils se voir contraints d'ajouter sur leur emballage une mention qui les distingue nettement des sodas en canettes. Ou, au moins, une phrase dans la veine de *« L'abus d'alcool est dangereux pour la santé »*. Même si l'expérience permet de douter de l'efficacité d'une telle formule.

Aude Dassonville

Les soucis du yoga

« Avec le tapage médiatique autour des sectes, les gens assimilent les cours de yoga et les pratiques sectaires. Ces rumeurs les perturbent et finalement ils désertent les cours. » Michel Nollevalle, soixante-douze ans, yogiste depuis plus de trente ans, est bien résolu à défendre la réputation du yoga, qu'il estime être déjà gravement entachée. Au Touquet, où il prend ses cours, il a révélé *« une baisse significative de la fréquentation »*, qu'il impute à l'actualité et plus précisément à l'amalgame qui serait fait entre le yoga et les sectes. *« Les sectes ont trouvé dans le yoga quelque chose de formidable. Elles s'en sont emparées et cela retombe sur nous. »* Issu de la tradition hindoue autant que bouddhique, le yoga est une technique qui se propose de libérer l'âme de sa condition charnelle par l'exercice de techniques psychiques et corporelles. L'Occident, qui a commencé à s'intéresser au yoga au début du siècle, l'a vulgarisé pour n'en retenir que les techniques corporelles de détente, de relaxation et de méditation. Mais nombreux sont ceux qui cherchent à aller plus loin que le pittoresque pour se tourner vers le spirituel. *« Certaines sectes orientalistes utilisent le yoga pour recruter des adeptes et elles le dénaturent,* reconnaît Ysé Masquelier, directrice de l'Ecole française de yoga et docteur en sciences des religions. *Les gourous mettent les gens en état de méditation et leur distillent des messages. Dans le yoga classique, ces pratiques sont évidemment exclues. »*

Si toutes les fédérations s'accordent pour affirmer qu'il n'y a pas de baisse de fréquentation des cours, elles admettent tout de même que s'est installé un climat de suspicion envers le yoga. *« En province, les gens sont plus méfiants,* affirme le directeur administratif de la Fédération française de hatha-yoga. *Souvent, quand un cours de yoga vient d'ouvrir, les municipalités nous demandent des renseignements. Il est même arrivé qu'on reçoive des appels du fisc ou des renseignements généraux. »*

Même réflexion à la Fédération nationale qui est souvent en contact avec l'ADFI, l'Association de défense des familles et des individus contre les sectes. Sa présidente, Jeanine Tavernier, s'en explique : *« Les sectes recrutent parfois par les cours de yoga, comme le Mandarom par exemple. Nous appelons la fédération pour vérifier l'origine de cours qui nous paraissent suspects. »*

Pour séparer le bon grain de l'ivraie, l'ADFI comme les fédérations recommandent la vigilance. Eviter les cours gratuits, demander la formation des enseignants de yoga, tester plusieurs cours avant de faire son choix sont autant de précautions qui peuvent éviter quelques surprises. *« Il y a une relation de pouvoir implicite entre l'enseignant et l'élève,* explique Ysé Masquelier. *Chacun doit en être conscient, afin d'éviter les dérapages. Dans le yoga comme ailleurs, il est nécessaire de garder son libre-arbitre. »*

Cécile Prieur

La paresse épistolaire des hôteliers

AU RETOUR de vacances, les journées d'automne se prêtent souvent au rêve de destinations pour les prochains congés. C'est le moment où les futurs estivants cherchent des lieux de villégiature, où ils se renseignent sur les possibilités d'hébergement et les tarifs pratiqués. S'ils se décident à écrire à des hôteliers pour obtenir des renseignements pratiques et touristiques, ils risquent quelques déceptions.

Lorsqu'ils sollicitent par courrier les responsables d'établissements, les futurs clients sont souvent bien mal considérés. Si l'on daigne leur répondre – ce qui est loin d'être toujours le cas – on ne respecte guère leurs demandes. Une enquête menée pendant les mois de juin et de juillet 1995 à l'insu de plus de trois cents hôtels par le cabinet spécialisé *Coach Omnium* a permis d'analyser les suites données au courrier d'une femme à la recherche d'un hébergement d'une semaine en hôtel, pour son mari, elle-même et leur petite fille. Les réponses sont édifiantes.

Le prénom sans équivoque de la cliente, Isabelle, n'a pas empêché dix-sept rédacteurs de commencer leur correspondance par *« Monsieur »*. Un hôtel a envoyé deux réponses, un autre en a même adressé trois aux contenus différents. Deux courriers font référence à une demande téléphonique qui n'a pas eu lieu. Certains se composent d'un papier à en-tête avec un texte pré-imprimé auquel sont ajoutées la date manuscrite et une vague signature et, dans le meilleur des cas, les dates du séjour souhaité et celle de la demande du client. Presque deux tiers des lettres dactylographiées sont mal présentées, surchargées de corrections et truffées de fautes de frappe. Si 9 % des correspondances ne sont pas signées, 45 % n'ont pas de signataires, le rédacteur étant désigné par un très administratif *« La réception »* ou *« La direction »*.

PEU D'INFORMATIONS

La cliente-témoin a reçu de la part d'un hôtelier sa lettre en retour accompagnée d'un vulgaire *post-it* indiquant que l'établissement est complet à la date souhaitée. Un autre établissement s'est contenté d'indiquer les tarifs, à la main, sur ce même courrier.

Les hôteliers sont aussi de piètres écrivains. On retrouve par exemple la sacro-sainte formule *« luxe et raffinement »* dans presque un dépliant étudié sur trois. D'autres ne prennent pas la peine de joindre d'informations touristiques même si la cliente les demande. Enfin, un hôtelier sur six n'a même pas répondu à une cliente envisageant de dépenser 8 000 francs dans son établissement.

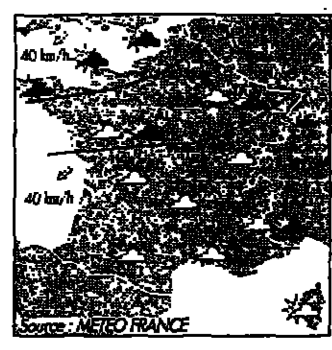
« Cette situation, concluent les responsables de l'enquête, *est affligeante et confirme que les hôteliers devront rapidement se remettre en question s'ils ne veulent pas que leur clientèle naturelle cherche définitivement d'autres modes d'hébergement touristique pour ses prochaines vacances. »*

F. M.



Des passages nuageux inoffensifs

UN PUISSANT anticyclone centré à l'ouest de l'Irlande se maintiendra au cours des deux prochains jours. Il dirigera sur notre pays un léger flux de nord, frais et accompagné de quelques passages nuageux inoffensifs ; ceux-ci toucheront essentiellement les régions situées au nord de la Loire. Plus au sud, le soleil sera généreux en plaine, tandis que le relief connaîtra quelques bourgeonnements nuageux.



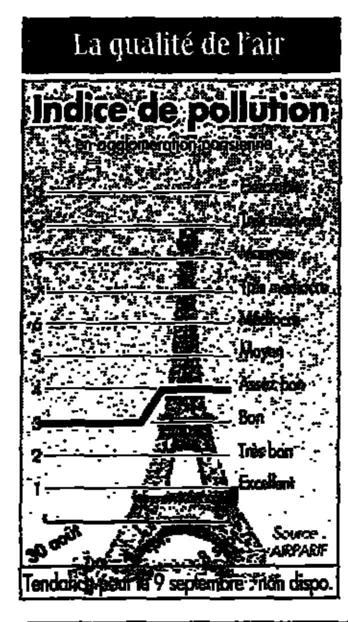
Prévisions pour le 10 septembre vers 12h00

Dans les régions proches de la Manche – Bretagne, Normandie, Ile-de-France, Picardie et Nord-Pas-de-Calais, on se réveillera mardi matin sous un ciel nuageux, et même parfois entièrement gris ; heureusement, le soleil arrivera à effectuer des percées dès le milieu de la matinée. Un petit vent de nord ou nord-est renforcera la sensation de fraîcheur ; les pointes pourront atteindre 50 km/h sur les côtes de laManche. Un peu plus au sud, des Pays-de-Loire au nord de la Lorraine, les quelques nuages présents au cours de la journée n'empêcheront pas le soleil de briller. Dans les Hautes-Alpes et les Alpes du Sud ainsi que sur le relief corse, après de belles éclaircies matinales, des nuages bourgeonneront à nouveau à partir de la mi-journée et pourront donner par endroits une ondée au cours de l'après-midi. Dans tout le reste du pays, ce sera une belle journée de fin d'été, après dissipation des bancs de brume ou de brouillard matinaux, notamment en Aquitaine, dans la vallée de la Saône et en région lyonnaise. Dans les Pyrénées, le soleil brillera largement jusqu'en début d'après-midi ; ensuite, le ciel se chargera de quelques nuages, et une ondée pourra éclater sur les sommets.

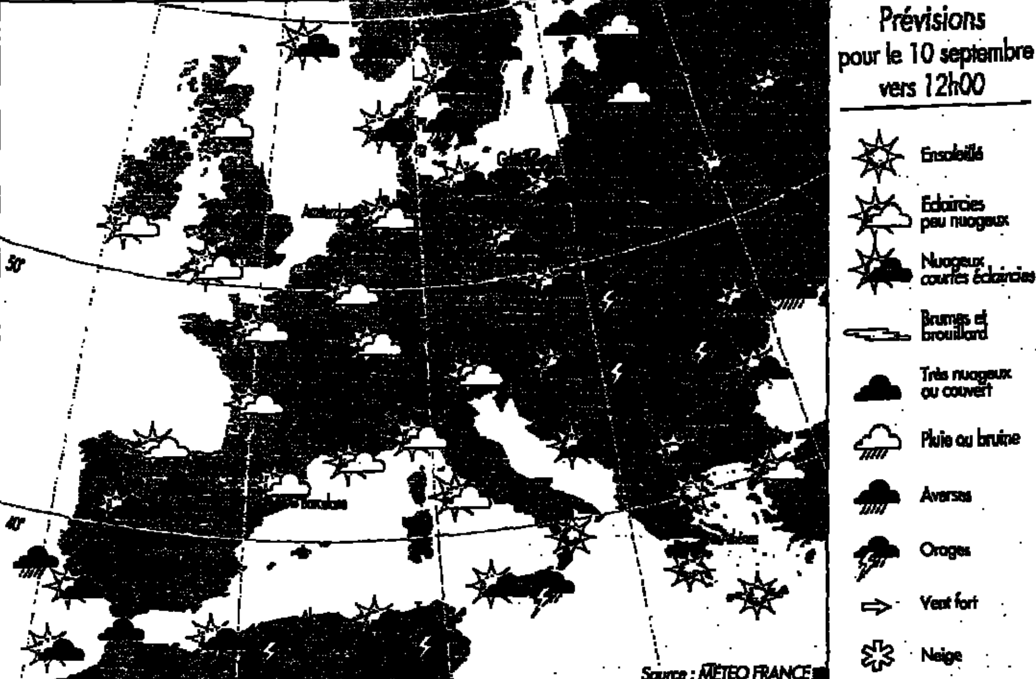
Les températures se maintiendront à des valeurs légèrement inférieures aux normales : les minimales seront comprises entre 5 et 8 degrés dans tout le Nord-Est, le Centre-Est et les Alpes du Sud, avec même quelques faibles gelées locales en montagne, entre 8 et 11 degrés ailleurs en général, jusqu'à 14 degrés sur les côtes de la Manche et de la Méditerranée ; les maximales seront comprises entre 17 et 20 degrés au nord de la Loire, entre 20 et 22 degrés un peu plus au sud, jusqu'à 24 dans le Sud-Ouest et 26 dans les régions méditerranéennes.

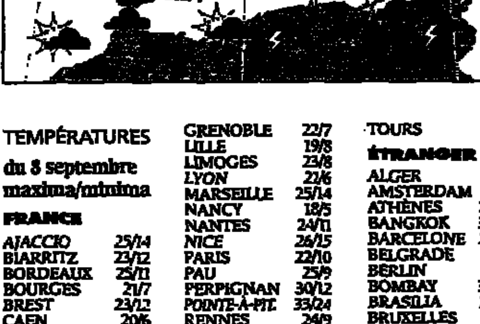
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

La qualité de l'air



Tendance pour le 9 septembre : non dispo.







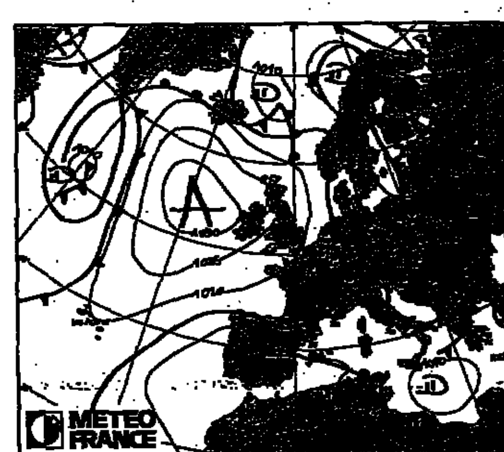


TEMPÉRATURES du 8 septembre maxima/minima

FRANCE					
AJACCIO	25/14	GRENOBLE	22/7	TOURS	23/8
BIARRITZ	23/12	LILLE	19/8	**ÉTRANGER**	
BORDEAUX	25/11	LIMOGES	23/8	ALGER	31/19
BOURGES	21/7	LYON	21/6	AMSTERDAM	18/5
BREST	23/12	MARSEILLE	25/14	ATHÈNES	27/17
CAEN	20/6	NANCY	18/5	BANGKOK	37/24
CHERBOURG	19/11	NANTES	24/11	BARCELONE	26/18
CLERMONT-F.	21/2	NICE	26/15	BELGRADE	17/9
DIJON	20/7	PARIS	22/10	BERLIN	17/10
FORT-DE-FR.	31/23	PAU	25/9	BOMBAY	30/25
		PERPIGNAN	30/12	BRASILIA	28/19
		POINTE-À-PIT.	33/24	BRUXELLES	18/6
		RENNES	24/9	BUCAREST	21/8
		ST-DENIS-RÉUNION	26/17	BUDAPEST	16/10
		ST-ÉTIENNE	21/2	BUENOS AIRES	13/2
		STRASBOURG	19/4	CARACAS	31/24
		TOULOUSE	27/10		

CHICAGO	29/18	LISBONNE	29/18	PRETORIA	27/12
COPENHAGUE	16/11	LONDRES	21/13	RABAT	31/16
DAKAR	30/23	LOS ANGELES	25/19	RIO DE JAN.	23/16
DUBAI	39/28	LUXEMBOURG	18/7	ROME	22/8
DUBLIN	16/8	MADRID	30/14	SAN FRANC.	20/12
FRANCFORT	19/5	MARRAKECH	33/18	SANTIAGO	16/3
GENÈVE	18/7	MEXICO	20/13	SÉVILLE	34/18
HANOÏ	33/27	MILAN	23/3	ST-PÉTERS.	14/11
HELSINKI	11/6	MONTRÉAL	29/16	STOCKHOLM	14/9
HONGKONG	31/27	MOSCOU	21/15	SYDNEY	23/10
ISTANBUL	20/15	MUNICH	11/7	TENERIFE	30/22
JAKARTA	32/23	NAIROBI	28/13	TOKYO	26/21
JÉRUSALEM	—/—	NEW DELHI	30/23	TUNIS	32/20
KIEV	21/12	NEW YORK	25/21	VARSOVIE	13/11
KINSHASA	33/21	PALMA DE M.	28/18	VENISE	22/9
LE CAIRE	34/23	PÉKIN	24/18	VIENNE	13/10
LIMA	18/14	PRAGUE	13/6		

Situation le 9 septembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 11 septembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*
L'amélioration de l'habitat

C'EST un lieu commun de dire, depuis trente ans, que la France n'a pas de politique du logement. Sans parler des destructions, la guerre qui vient de s'achever a encore accentué le mal. La plupart des propriétaires d'immeubles n'ont pu en effet faire effectuer les réparations indispensables faute de matières premières et aussi faute de ressources financières, par suite de la modicité des loyers qu'ils percevaient.

Une ordonnance du 28 juin 1945, modifiée par celle du 26 octobre 1945, a majoré les loyers de 15 ou de 30 % suivant les cas et a institué un Fonds national d'amélioration de l'habitat. Le rôle de ce fonds est d'aider les propriétaires par l'octroi de subventions en vue de *« l'exécution des travaux de réparation, d'assainissement et d'amélioration des immeubles à usage principal d'habitation »*.

Les ressources de ce fonds proviennent de deux origines différentes : d'une part, d'un prélèvement sur les loyers majorés, d'autre part, de la taxe sur les locaux insuffisamment occupés. Le fonds est géré par le Crédit foncier de France, qui commence seulement à recevoir le montant des prélèvements sur les loyers et des taxes perçus au titre du second semestre 1945. Une commission nationale est chargée de répartir les disponibilités à chaque département au prorata de leurs recettes, en conservant néanmoins une « réserve de péréquation » à l'intention des départements les plus défavorisés.

Le Fonds national d'amélioration de l'habitat n'a, pour l'heure, que le mérite de constituer l'ébauche d'une politique du logement qui, si elle est judicieusement conduite, permettra dans un avenir plus ou moins prochain d'apporter un remède à une crise du logement dont, depuis des dizaines d'années, on n'a fait qu'enregistrer l'aggravation.

(10 septembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6905

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III								■	
IV			■			■			
V						■			
VI	■	■		■	■				■
VII							■		
VIII							■		
IX					■				
X		■							
XI				■					■

HORIZONTALEMENT

I. Si on y est connu, c'est évidemment qu'on n'est pas du quartier. – II. Permet de nettoyer nos artères. – III. Crier comme un oiseau. – IV. Une nappe. Pronom. Orifice. – V. Des évêques s'y réunirent. Pas admis. – VI. Pas convenable. – VII. Des gens qui ont bien mérité d'avoir la paix. Va avec tout. – VIII. Des policiers corrompus. Pour lier. – IX. Parfait bien. Fut colonisé par les mormons. – X. Endroit d'où l'on ne sort pas toujours facilement. – XI. Bien remué. Mineure, autrefois.

VERTICALEMENT

1. Rouge, est vraiment capitale. Peut être volé sur un plateau. – 2. Souvent grand pour les légumes. Quelque chose de risible. – 3. Travail qui demande du discernement. On fait payer celui qui le porte. – 4. Une région autonome. Promesse faite au patron. – 5. Fin, surtout quand elle est fatale. D'un auxiliaire. Souci quotidien pour le scout. – 6. Chef d'armées. Pas fines. – 7. Sont toujours joyeux. Après cela, on y voit plus clair. – 8. Longs dans les membres. Opération de braconnier. – 9. Père de nombreuses filles. Massif.

SOLUTION DU N° 6904

HORIZONTALEMENT

I. Malingre. Cal. PL. – II. Amariner. Ave. Si. – III. Tu. Opiacé. – IV. Es. Emmanchure. – V. Rist. Ove. Egérie. – VI. Neurone. Atlante. – VII. Ré. Mou. Epée. – VIII. Lancements. PS. – IX. Liaison. Etna – X. TS. Utile. Rhin. – XI. Juste. Satiété. – XII. Paraître. Mitron. – XIII. Deb. Tu. Hemione. – XIV. Tell. Paréos. Assez. Bunsen. Ex.

VERTICALEMENT

1. Maternelle. Ta. – 2. Amusie. Aï. Jades. – 3. Là. Surnaturels. – 4. Irrétrécissable. – 5. Ni. Es. Ti. – 6. Gnomon. Mouette. – 7. Repavement. Ru. – 8. Erine. On. Pu. – 9. Ac. Autels. Han I – 10. Cachet. Steamers. – 11. Aveugle. Timée. – 12. Le. Réapparition. – 13. Cernes. Héros. – 14. PS. Ite. Piton. – 15. Livrée. Vénéneux.

Guy Brouty

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	*3615 code LE MONDE*
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet :	http:// www.lemonde.fr
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régies Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AUTRICHE.** Depuis le 3 septembre, Austrian-Airlines effectue une liaison bi hebdomadaire entre Roissy-Charles-de-Gaulle et Dniepropetrovsk en Ukraine, *via* Vienne. Dniepropetrovsk est la troisième ville ukrainienne, après Kiev et Odessa, desservie par la compagnie autrichienne. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** La compagnie TAT European Airlines est candidate pour la desserte de la ligne Orly-Perpignan qu'Air Inter Europe devrait prochainement abandonner. Elle propose d'assurer trois rotations quotidiennes. Sur cette liaison, AOM effectue actuellement deux vols quotidiens et un vol trois fois par semaine. – *(AFP.)*

■ **CANADA.** Air Canada a décidé de reconduire sa promotion « Europe champêtre ». Du 15 octobre au 31 mars prochain, les passagers de la compagnie canadienne pourront bénéficier de huit nuitées gratuites pour deux personnes dans des hôtels ou auberges de campagne du Royaume-Uni, de France et de Belgique, à condition qu'ils prennent le petit-déjeuner et le dîner à l'hôtel pendant la durée de leur séjour. – *(AFP.)*

■ **ILE MAURICE.** Air Mauritius mettra en place, en novembre, une deuxième rotation hebdomadaire entre l'île Maurice et Rome ainsi qu'entre Maurice et Genève. La compagnie prévoit, en outre, d'effectuer un quatrième vol hebdomadaire à destination de Bombay.

■ **CHINE.** Les accidents de la route ont fait 33 917 morts en Chine au cours du premier semestre, ce qui représente une augmentation de 6,5 % par rapport aux six premiers mois de l'année dernière. Dans le même temps, le nombre des personnes blessées dans ces accidents (80 641) a enregistré une hausse de 7,4 %. – *(AFP.)*

■ **LANGUEDOC.** D'après un premier bilan du comité régional du tourisme, le Languedoc-Roussillon a connu cet été une légère baisse globale de fréquentation par rapport à l'année dernière : – 7 % pour l'industrie hôtelière, – 9 % pour les campings. L'étude des clientèles montre que ce sont surtout les touristes étrangers et particulièrement allemands qui ont boudé la région. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Mercredi 11 septembre

■ **MUSÉE D'ORSAY** : visite par artiste, Monet (36 F + prix d'entrée), 11 h 30 ; une œuvre à voir, *Prière du soir dans le Sahara*, de Guillaumet (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *La Diane d'Anet*, 12 h 30 ; les cinq piliers de l'islam, 14 h 30 ; le village des artisans de Deir el Médineh, 19 h 30 ; le trésor de Saint-Denis, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : les thermes de Lutèce et les galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des Abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE VILLAGE D'AUTEUIL**, de Guimard à Le Corbusier (50 F), 14 heures, sortie du métro Notre-Dame d'Auteuil (Odyssée).

■ **LA BIÈVRE** et le quartier des teinturiers (40 F), 14 h 30, sortie du métro Corvisart (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LES CATACOMBES** et exposition photographique (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE CIMETIÈRE DE MONTMARTRE** (40 F), 14 h 30, 20, avenue Rachel (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LA CITÉ DE LA MUSIQUE** et le Conservatoire national de la musique (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, sous l'auvent à droite de l'entrée du parc de La Villette (Institut culturel de Paris).

■ **DU QUARTIER DES TOURNELLES** à la place des Vosges (50 F), 14 h 30, sortie du métro Sébastien-Froissart (Paris pittoresque et insolite).

■ **L'ÉGLISE SAINT-SÉVERIN** et son quartier (40 F), 15 heures, devant l'église côté rue des Prêtres-Saint-Séverin (Approche de l'art).

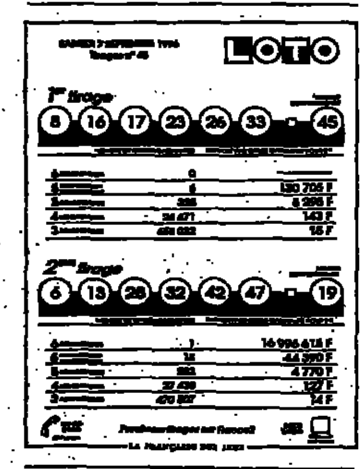
■ **LE FAUBOURG SAINT-GERMAIN**, du Musée de la Légion d'honneur à l'église Saint-Thomas-d'Aquin (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 2, rue de Bellechasse (Pierre-Yves Jaslet).

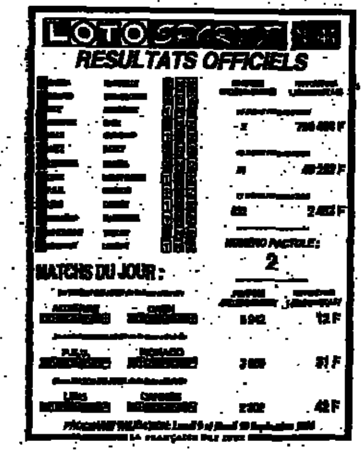
■ **LE MARAIS** de nos belles provinces (50 F), 15 heures, sortie du métro Filles-du-Calvaire (Paris balades).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LES SALONS DE L'HÔTEL DE GALLIFET** (carte d'identité, 55 F), 15 heures, 50, rue de Varenne (Paris et son histoire).

JEUX





MUSIQUE On connaissait Suzanne Vega, jeune fille sage, vedette lisse, dans la tradition des chanteuses folk à guitare sèche. Elle-même se situait entre Joni Mitchell et Patti Smith. ● LA RENCONTRE avec Mitchell Froom l'a transformée. Sur le plan personnel d'abord. Ce producteur, diplômé de Berkeley en théorie musicale, est devenu son mari et le père de leur fille, Ruby. Musicalement, par ailleurs, ce Californien (elle est new-yorkaise) a changé son style. Et de cette double mutation émerge une Suzanne Vega plus mûre, plus instinctive, moins tournée vers la nostalgie. ● CE CHANGEMENT apparaît dans *Nine Objects of Desire* qui laissera sans doute ses premiers fans, ex-*yuppies* (jeunes cadres urbains des années 80) un peu désorientés. Ce nouvel enregistrement atteint une richesse mélodique inégalée à ce jour chez la chanteuse-guitariste.

Les mutations de Suzanne Vega, ex-madone des « yuppies »

La sage vedette néofolk des années 80 abandonne son image de grande sœur et son regard tourné vers le passé. Son mari et producteur Mitchell Froom, leur fille, le temps qui passe ont transformé la femme et la chanteuse.

LA RENCONTRE avec Mitchell Froom a transformé Suzanne Vega. Musicalement, ce producteur californien, spécialisé dans le rock d'auteur, a aidé la New-Yorkaise à briser son image trop lisse de chanteuse néofolk, sage vedette des années 80. L'intimité de leur collaboration artistique prit ensuite la forme d'une liaison amoureuse. Il y a deux ans, une petite fille, Ruby, en fut le fruit. Mariés depuis un an, le couple vient de faire de nouveau équipe en studio pour accoucher d'un album, *Nine Objects Of Desire*, d'une richesse mélodique, rythmique et émotionnelle inégalée jusqu'à ce jour par la guitariste. L'éternelle *grande sœur* a *mué* en femme, arrondie par la maternité mais l'instinct aiguisé, prête à affirmer une originalité qui ne regarde plus en arrière.

En 1991, quand elle approche Mitchell pour la première fois, Suzanne a compris qu'elle devait se remettre en question. Les histoires douces-amères qu'elle avait pris l'habitude de murmurer, sa guitare en bandoulière, se retrouvaient prisonnières d'un univers, joli mais trop attendu. Après les succès de ses deux premiers albums – *Suzanne Vega* et *Solitude Standing* –, et de *Luka*, une chanson sur l'enfance martyre devenue un tube, elle s'était épuisée à fignoler *Days Of Open Hand*, disque finalement gâché par son obsession du détail et une propreté maniaque.

En concevant avec elle *99.9F*, son quatrième album sorti en 1992, Mitchell Froom participera à sa métamorphose. « *Mitchell m'a lancé un défi*, se souvient-elle. *Il voulait, disait-il, que "je saute du précipice". Nous désirions aller à l'essentiel, que les morceaux soient très directs, très contrastés comme dessinés avec de gros crayons de couleur plutôt qu'esquissés au fusain.* » Guidée par ce producteur-thérapeute, la madone des *yuppies*, ces jeunes cadres urbains des années 80, plongeait enfin ses mains fines dans le cambouis des machines. Un palpitant bric-à-brac sonore, sorte de folk industriel épicé de rhythm'n'blues décalé, qui révélait les facettes cachées d'une jeune fille pas si rangée.

A l'âge de quarante-trois ans, cet ancien de l'université de Berkeley, diplômé en composition et théorie musicale, a accroché à son palmarès quelques grands succès commerciaux. Les productions des Néo-Zélandais de Crowded House, par exemple, ou la version de *La Bamba* par Los Lobos.

> « J'avais quelques mots, des bouts de mélodie, des parties de guitare. J'en sortais une et, comme dans un jeu, Mitchell sortait une ligne de basse, une idée de couleur ou de texture musicale »

Mais Mitchell Froom a surtout gagné sa réputation en réalisant des œuvres plus intimes, des disques peu connus du grand public (The Latin Playboys, Ron Sexsmith) souvent devenus pourtant des disques de chevet. Essentiellement, il se met au service d'auteurs-compositeurs. Des *songwriters* de la trempe d'Elvis Costello, Richard Thompson, Mark Eitzel ou, récemment, le Français Kent ont eu recours à lui, séduits par sa finesse autant que par son inventivité. « *J'essaie à chaque fois de façonner un son unique pour la personne avec qui je travaille*, explique-t-il. *Un son le plus proche possible de son identité. Un artiste qui chante les mots qu'il a écrits s'impliquera davantage qu'un simple interprète. J'essaie à chaque fois de m'imprégner de cette personnalité, jusqu'à écouter les disques qu'il a écoutés enfant. Pour moi, le disque idéal est celui qui donne l'impression d'entendre les bruits qui se passent dans la tête de l'artiste.* »


MARC TARASKOFF

A la veille de l'enregistrement de son nouvel album, Suzanne Vega ne savait pas, elle, de quoi ses rêves musicaux étaient faits. A la différence de *99.9F*, et en dépit de quatre années de pause, aucune chanson n'avait été écrite à l'avance. « *A vingt-quatre ans, à l'époque de mon premier disque, j'avais une idée précise de ma place dans la musique américaine, quelque part entre Joni Mitchell et Patti Smith. Aujourd'hui, je dois explorer de nouveaux territoires.* »

Une fois encore pourtant, son association avec son mari producteur sera des plus fertiles. « *En juillet 1995, nous nous sommes enfermés dans un local sans fenêtre et, face à face, nous avons échangé des idées. J'avais dans mon sac quelques mots, des bouts de mélodie, des parties de guitare. J'en sortais une et, comme dans un jeu, Mitchell sortait à son tour une ligne de basse, une idée de couleur ou de texture musicale. Il a une culture et une imagination très étendue. Il peut piocher aussi bien dans les répertoires jazz, pop, reggae, rhythm'n'blues, folk ou classique, et lier tous ces ingrédients.* »

Nine Objects Of Desire brille ainsi de l'éclat de la diversité des sources. « *A mes yeux*, explique Mitchell Froom, *la seule musique vivante est une musique hybride. Le but n'est pas de faire le malin en multipliant les références. Chaque idée doit être mise au service d'une chanson.* » Inévitablement cette collaboration a tourné parfois à la confrontation. Suzanne Vega rigole aujourd'hui à l'évocation de douloureux souvenirs. « *Mitchell et Tchad, son associé et ingénieur du son, ont l'habitude de travailler très vite. Ils aiment ce qui est cru et instantané. J'avais souvent l'impression d'être prise à la gorge : "Laissez-moi une heure pour finir mon texte – Non, cinq minutes ! – Laissez-moi changer mes cordes, elles sont sales et usées – Non, c'est parfait comme ça !"* »

La vie privée du couple a nourri l'inspiration d'une chanteuse, depuis toujours attirée par l'intimisme. Leur petite fille, Ruby, est la figure centrale du nouvel album. Expliquant la pochette du disque où on la voit approcher une pomme de son œil droit, Suzanne rappelle qu'en anglais l'expression « *the apple of my eye* » signifie « la prunelle de mes yeux », et peut s'appliquer à l'être qui lui est le plus cher au monde.

La chanson d'ouverture du disque, *Birth-day*, parle de son accouchement. On a trop vu de rock star bêtifier devant leur rejeton pour ne pas se féliciter de la vigueur de cette mélodie. « *L'expérience de l'accouchement n'a rien de mignon. Je voulais écrire dessus sans être trop spécifique. Sans le titre, les gens pourraient croire que cette chanson parle de drogue ou de violence sexuelle* (rires). » En évitant toute niaiserie, le disque s'imprègne des aspects plus doux de l'amour maternel. « *Depuis la naissance de Ruby, je lui compose de petites berceuses. Je n'ai jamais autant chanté de ma vie. Il n'y a que cela qui puisse la calmer ou retenir son attention. Dans plusieurs morceaux, j'ai introduit des phrases que j'ai d'abord chantées pour elle.* »

Comme l'indique le titre du disque, ces nouvelles chansons sont toutes consacrées aux différentes formes du désir. Désir maternel, morbide, amoureux... « *Après mon mariage*, dit-elle, *je me suis dit qu'il fallait mettre un terme à certaines aventures et relations de séduction.* » Mitchell est lui-même évoqué dans plusieurs textes. Il avoue que ces chansons le mettent mal à l'aise mais qu'il s'inquiéterait si sa femme « *ne parlait que de ses amants* ».

Toujours très demandé, le producteur se consacre aussi à ses activités de musicien. Il met la dernière main à une musique de film, et prépare, lentement, un album solo qui verra peut-être le jour en 1997. Son partenariat professionnel avec son épouse se prolongera-t-il au-delà de ce petit chef-d'œuvre ? « *Nous ne sommes pas destinés à travailler toute notre vie ensemble. Suzanne est à un moment de sa carrière où chacun de ses disques doit avoir une personnalité particulière. J'espère être capable de lui refuser mes services le jour venu.* »

Stéphane Davet

Des chansons qui respirent

EN bouleversant son univers musical, il y a quatre ans, à l'occasion de la sortie de son précédent album, *99.9F*, Suzanne Vega en laissa plus d'un stupéfait. La bizarrerie de ce *passionnant bricolage* et son parti pris de cassure radicale entraînèrent son échec commercial.

Cette fois encore, le public amateur de grandes filles sages, folkeuses à guitares sèches, se détournera de l'originalité du tout nouveau *Nine Objects of Desire*. Après tout, Mary Chapin Carpenter, Shawn Colvin ou Nanci Griffith pourront toujours satisfaire les *grincheux*. Pourtant, malgré de multiples trouvailles, le deuxième fruit de la collaboration de Suzanne Vega et de son producteur et mari, Mitchell Froom (co-compositeur de la plupart des musiques), a chassé les ambiances les plus claustrophobes de son prédécesseur.

Epanouies en famille, ces chansons respirent plus librement. Tendres, sensuelles, lumineuses. Sur *99.9F*, les rythmes faisaient la loi. Ici, ce sont les mélodies qui ont été l'objet de tous les soins. Sans que l'audace soit sacrifiée à la joliesse.

L'équipe constituée du couple et de *l'indispensable sculpteur-ingénieur* du son Tchad Blake a imaginé pour chaque chanson un univers qui lui est propre. Le principe de ces créations veut que pour chacune domine une idée forte, un gimmick adapté à la personnalité de la mélodie ou se révélant par contraste.

DIMENSION HUMAINE

Birthday, consacrée à la violence de la mise au monde, se singularise par l'énergie tribale de deux batteurs appuyant une voix saturée. Le fluide balancement qui berce *Headshots* évoque la désinvolture étrange d'une ballade new-yorkaise. *Casual Match* s'anime autour d'une basse *dub* rebondie. Le thème morbide de *Thin Man* se déhanche avec une *élégance jazzy* qu'on dirait jouée par Steely Dan. Une guitare acidulée porte la fraîcheur pop de *No Cheap Thrill*. Et ainsi de suite...

Surtout, la production résiste à la tentation d'égaliser les niveaux ou d'arrondir les angles. Son charme entêtant, *Nine Objects of Desire* le tire des aspérités d'un matériau musical presque palpable. Tout ici garde une chaleur, une fragilité, une dimension humaine.

Les musiciens, dont les excellents Bruce et Pete Thomas, habituellement bassiste et batteur des Attractions, le groupe d'Elvis Costello, ne font jamais rien de plus que de servir cet artisanat. Même quand il utilise des *samples*, Mitchell Froom les pare d'une vertu organique en les fabriquant de toute pièce, « à la main » et « à la maison ».

Les mots de Suzanne Vega se sentent à l'aise dans cet environnement à la fois modeste et formidablement personnel. Ce chant clair et apaisant n'utilise jamais le vibrato du pathos. Il n'en est pas moins capable, comme les textes, de taquinerie et de fausse innocence. Plus encore que d'habitude, on entend dans cette voix les résonances de l'« élégantissime » Astrud Gilberto. La chanteuse brésilienne, héroïne de jeunesse de cette New-Yorkaise qui vécut longtemps dans un quartier latino de Manhattan, est évoquée de manière précise dans *Caramel*, bossa d'une exquise et perverse légèreté.

S. D.

★ ***Nine Objects of Desire***, **1 CD A&M. Distribué par Polydor.**

★ **Autres enregistrements : *Suzanne Vega* (1985) ; *Solitude Standing* (1987) ; *Days of Open Hand* (1990) ; *99.9F* (1992).**

L'ingénieur du son Tchad Blake, le troisième homme...

Où va Mitchell Froom, Tchad Blake n'est jamais loin. Depuis dix ans, cet ingénieur du son suit le producteur comme son ombre. D'après les artistes qui travaillent avec le tandem, ce technicien génial est le complément obligé de la « touche » Mitchell Froom. Ce dernier dit de lui : « *Je lui fais une confiance totale. C'est un esprit totalement libre. Je le compare à un musicien de jazz. Connaissant sa technique sur le bout des doigts, mais passant son temps à improviser. Je conceptualise chaque chanson, mais lui réagit spontanément. Il n'a pas son pareil pour mettre en valeur les fautes et les dysfonctionnements.* »

Suzanne Vega se rappelle de son sens de l'humour assez particulier de Tchad Blake. « *Avant de chanter, je prends toujours une grande aspiration. Sur* Headshots, *Tchad l'a enregistrée, l'a amplifiée et laissée en ouverture.* »

130 000 spectateurs à Prague pour Michael Jackson

Grand écran, play-back et informatique

PRAGUE
de notre envoyé spécial

Après avoir acclamé Lou Reed et invité les Rolling Stones, le président de la République tchèque, Vaclav Havel, est allé assister, avec cent trente mille autres spectateurs, au concert que Michael Jackson donnait à Prague, samedi 7 septembre. Ce spectacle, le plus gros rassemblement enregistré dans cette ville pour un musicien contemporain, marquait le début de la nouvelle tournée mondiale de la star. Pendant de l'album *HIStory*, sorti il y a un an, le « HIStory World tour » entraînera le chanteur aux quatre coins de la planète jusqu'à l'été 1997.

Seul Michael Jackson pouvait, sans doute, comme samedi soir, rameuter plus de six cents journalistes des médias internationaux (dont soixante Français venus dans un avion spécialement affrété par Sony), faire tenir au garde-à-vous l'état-major au complet de la multinationale qui lui sert de maison de disques et encombrer la frontière germano-tchèque de quarante mille Allemands détenteurs d'un billet pour l'événement.

Dans un parc qui surplombe Prague, la vedette a fait ériger une statue à son image d'une dizaine de mètres de haut, inspirée du réalisme socialiste. Sur le socle où elle repose, s'élevait, à la fin des années 50, la statue de Staline. Faut-il voir de la part du « Bambi funky » un clin d'oeil à la société du spectacle ? Sur la pelouse du Letna Park, se dresse la scène immense, qui a l'allure austère de la porte de Brandebourg. Sur sa droite, une autre réplique de la silhouette de Michael Jackson la dépasse encore en hauteur.

Une voix interrompt soudain la sono qui diffusait des vieux tubes de Tamla Motown. *« Mesdames, messieurs, dans dix minutes, vous entrerez dans l'histoire. »* Le message est répété en cinq langues. Une pièce symphonique de Moussorgski prend la mesure de l'événement. Entre-t-on dans l'histoire ? Plus sûrement dans un de ces parcs d'attractions qu'affectionne le chanteur. Un écran géant entraîne le public sur le premier manège. En images de synthèse, un vaisseau spatial s'engage sur des rails. A son bord, Michael. *« Quelle est ma destination aujourd'hui ? – Prague, capitale de la République Tchèque. »* On se retrouve à la place du pilote, fonçant sur un grand huit à remonter le temps. Défilent une multitude de références historico-galactiques.

Au bout de cette vertigineuse « cyber-descente », une explosion. L'écran central disparaît. La capsule a atterri sur scène. Le fils des étoiles en descend, scintillant dans son habit argenté de cosmonaute. Les beats synthétiques de *Scream* rythment l'arrivée au pas de l'oie de soldats tout droit sortis de *Star Wars* devant une foule estomaquée.

Sans cesse, le spectacle fera l'aller-retour entre l'image vidéo et la performance en direct. Fonction de base de ces projections : permettre les changements de costumes, de décors et d'effets spéciaux pendant que le chanteur reprend son souffle. Comme lors de la tournée *Dangerous*, il y a quatre ans, nombre des chorégraphies sont inspirées de celles des clips. La veste lamée noire, le chapeau, le gant d'argent de *Billie Jean*, le blouson en vinyle rouge de *Thriller* sont autant d'objets du culte. Le danseur a modifié quelques-uns de ses pas. A trente-six ans, il se frôle moins souvent l'entrejambe. Mais tous les grands classiques – *Moon Walk*, mime de l'automate, pirouette et jeté de jambes – demeurent, spectaculairement exécutés. Reproduite au millimètre près, la mise en scène de *Smooth Criminal* reste un moment d'anthologie. Avec ses ombres chinoises, ses costumes années 30, ses rafales de mitraillettes et le moment où tous les danseurs, debout, se penchent jusqu'à faire avec le sol un angle de 45 degrés.

Vidéo, danse. Musique ? S'agit-il encore d'un concert ? A cause de l'éloignement, deux tiers du public se transforment en téléspectateurs et fixent les écrans de retransmission. A l'exception de la crinière blonde de la guitariste Jennifer Batten, les musiciens, perchés sur un muret tout au fond de la scène, restent pratiquement invisibles tout le long du spectacle. A se demander même si on les entend. Pendant un pot-pourri de tubes des années 70, qui a suivi le classique (mais raccourci) *medley* des succès des Jackson 5, la musique de *Don't Stop'Til You Get Enough* s'arrête brutalement comme une bande magnétique mal calée. A l'évidence, l'informatique musicale pallie l'absence de cordes, de cuivres et d'un nombre suffisant de choristes pour donner au son de scène l'étoffe des enregistrements studio.

MANIPULATIONS

La voix du chanteur subit aussi de curieuses manipulations. Parfois on entend son souffle, son timbre malmené par l'effort. Entre les morceaux, ses *« I love you ! »* saturent dans les aigus. A d'autres moments, sa maîtrise semble d'une perfection digitale. Les lèvres malheureusement ne sont pas toujours « synchro ». On s'en étonne sur *Billie Jean*. Sur *Come Together*, sa reprise des Beatles, on l'entend chanter avec une précision continue alors qu'à l'écran, son micro se décale de sa bouche pendant une seconde. Doit-on l'accepter, en considérant les contraintes techniques de ce type de spectacle hollywoodien ? Ou doit-on considérer le play-back comme une escroquerie ? Comme le public de Disneyland, celui de Michael Jackson est souvent impressionné par ce qu'il voit. Mais l'absence de véritable vie musicale, de chaleur et de mouvement spontané limite la portée de l'émotion.

Sûr de son impact, le « roi de la pop » ne renonce pas à ses appels à la paix, l'amour et l'écologie. Ces messages seraient recevables s'ils n'étaient pas encombrés d'ambitions messianiques. Sommet du genre, le moment où, tel le Chinois de la place Tiananmen, Michael fait face à un char surgi sur une scène devenue ville en ruines. A la fin du concert, des enfants forment une ronde autour de l'auteur de *Heal the World* (guérir le monde) comme pour témoigner de sa pure passion de l'innocence. En 1993, sa précédente tournée s'était terminée brutalement, victime des rumeurs l'accusant de pédophilie. Michael Jackson entame ces nouveaux spectacles affichant son amour platonique des enfants, suggérant même qu'il pourrait être leur sauveur.

Stéphane Davet

« La plus grande production musicale du siècle »

On croyait avoir tout vu (ou entendu) lors de la dernière tournée des Rolling Stones ; Michael Jackson et son service de presse font à leur tour monter les enchères et se proclament *« plus grande production musicale du siècle »*. Soit : une scène de 70 mètres de large, 20 mètres de profondeur et 23 mètres de hauteur entre toiture et sol ; trois écrans vidéo Jumbotrons ; 240 tonnes d'équipement, 4 kilomètres de câbles ; deux avions gros-porteurs Antonov AN 124 ; cent quarante personnes employées sur la tournée. Cinq jours étant nécessaires à cette installation, sept scènes différentes parcoureront le monde en amont de chaque concert pour pouvoir être installées à temps.

Commencée en Europe de l'Est, le « HIStory World Tour » passera cet automne par l'Asie et l'Australie. De retour en Europe à l'été 1997, Michael Jackson jouera en France à une date qui n'a pas encore été déterminée.

Une décevante soirée de clôture pour un Festival de Venise réussi

Le prix d'interprétation à la jeune actrice de « Ponette », de Jacques Doillon, a été contesté

La récompense – meilleure actrice féminine – attribuée à Victoire Thivisol, pour « Ponette », a été accueillie par des sifflets. La petite fille, qui n'était pas à Venise, était âgée de quatre ans au moment du tournage. Certains se sont émus de *« l'utilisation des enfants au cinéma sur des sujets graves »*. D'autres s'interrogent plutôt sur le fait de considérer une enfant de quatre ans comme une « actrice primable ».

VENISE
de notre envoyé spécial

Deux enseignements ressortent du palmarès annoncé par le jury présidé par Roman Polanski, à l'issue de la 53e Mostra, qui, du 28 août au 7 septembre, fut, elle, de bonne qualité. D'abord l'attribution du Lion d'or à *Michael Collins* de Neil Jordan, biographie filmée qui n'apporte certes pas grand-chose à l'art cinématographique. Alors que figuraient en compétition des auteurs au talent aussi nécessaire et incontestable que Jean-Luc Godard, Manoel De Oliveira (complètement oubliés) ou Otar Iosseliani, pour la troisième fois récipiendaire du même accessit, comme il le souligna lui-même avec humour.


LETTRE DE VENISE

Tout comme ont semblé hors-jeu les représentants des cinématographies lointaines, malgré la qualité du Taïwanais Wu Nien-jen ou de l'Iranien Abolfalz Jalili. Quant à la triplette de mini-prix décernés à *Carmin profond*, en évitant soigneusement de distinguer son auteur, le Mexicain Arturo Ripstein, elle fait figure de mauvaise blague.

Même dans une manifestation dont le programme se veut cinéphile, les véritables créateurs sont donc aujourd'hui minoritaires, ce qui est à la fois logique et pas bien gai. Franchement illogique, en revanche, est l'aumône faite à Abel Ferrara (bien que Chris Penn mérite amplement sa récompense) : le jury a laissé passer la chance de reconnaître enfin ce metteur en scène poursuivant depuis ses débuts une démarche personnelle au sein du cinéma de genre, et qui a donné avec *The Funeral* son oeuvre la plus accomplie, celle qui devait à l'évidence lui valoir la consécration.

Le deuxième enseignement de l'interminable cérémonie de clôture concerne le prix d'interprétation. Pas masculine, puisque la paresseuse habitude de doubler le grand prix d'une récompense à un comédien du même film semble s'établir de Cannes à Venise. Mais féminine, avec la récompense attribuée à Victoire Thivisol, quatre ans au moment du tournage de *Ponette*, de Jacques Doillon.

Les sifflets, rares mais bien audibles, qui en ont accueilli l'annonce, se trompaient de cible. Une partie de la presse italienne a cru devoir reprocher au cinéaste l'utilisation d'enfants sur un sujet grave, la mort d'un parent. Tout dans ce beau film démontre au contraire l'intégrité et la dignité avec lesquelles il a été réalisé. Mais un prix d'interprétation est supposé récompenser un acteur. La petite Victoire est parfaite dans *Ponette*, cela n'en fait pas une actrice. Il était déjà aberrant d'avoir, à Cannes, partagé le prix du meilleur comédien entre Daniel Auteuil et Pascal Duquenne. Qu'on ait, à Venise, demandé à l'immense Irène Papas (splendide dans *La Party* de Manoel De Oliveira) d'annoncer la récompense de la gamine (fort heureusement absente) faisait figure de camouflet à tous les comédiens.

Que nombre de grands films, depuis toujours, se soient faits avec des interprètes non professionnels ne change rien à la réalité du travail d'acteur, et à sa nécessité pour le cinéma. Malgré la dénégation de Roman Polanski, affichant comme toujours en cas de contestation l'unanimité du jury, il est dommage que celui-ci ait paru l'avoir oublié.

Après la cérémonie de clôture, il y eut le film de clôture, conforme au reste de la soirée : long et improbable *Shine*, de l'Australien Scott Hicks, soit une marmelade psycho-mélomane qui fait du *Troisième Concerto* de Rachmaninov le support de l'impossible transfert du trauma d'Auschwitz, avant la rédemption par l'amour et l'astrologie. Il était temps que la Mostra se termine.

Jean-Michel Frodon

Le palmarès de la 53e Mostra

Le jury de la Mostra, présidé par le cinéaste Roman Polanski, a remis, samedi soir 7 septembre, les prix suivants :

- **Lion d'or :** *Michael Collins*, de l'Irlandais Neil Jordan.
- **Grand Prix spécial du jury :** *Brigands*, du Géorgien Otar Iosseliani.
- **Coupe Volpi pour la meilleure interprétation féminine :** Victoire Thivisol pour *Ponette*, du Français Jacques Doillon.
- **Coupe Volpi pour la meilleure interprétation masculine :** Liam Neeson pour *Michael Collins*.
- **Coupe Volpi pour le meilleur second rôle :** Chris Penn pour *The Funeral*, de l'Américain Abel Ferrara.
- **Médaille d'or du Sénat :** *Carla's Song* du Britannique Ken Loach.
- **Trois Oselles d'or** à *Carmin profond* du Mexicain Arturo Ripstein pour le scénario, le décor et la musique.
- **Lions d'or pour l'ensemble de leur carrière :** Michèle Morgan, Vittorio Gassman, Dustin Hoffman, Robert Altman.

Le clivage entre les films indépendants et les productions hollywoodiennes tend à s'atténuer

Quarante mille personnes ont assisté au Festival du film américain de Deauville

DEAUVILLE
de notre envoyée spéciale

Ouvert en fanfare avec le très attendu *Mission : Impossible*, de Brian de Palma, le Festival du film américain de Deauville s'est terminé dimanche 8 septembre avec *She's the one*, d'Edward Burns, jeune réalisateur indépendant primé à Deauville en 1995 pour *Les Frères Mc Mullen*.

Une affluence record – plus de quarante mille entrées –, un soleil permanent favorisant les opérations des différents parrainages privés et la venue de quelques vedettes, Gena Rowlands et Gérard Depardieu, mais aussi Christopher Walken, Eddy Murphy, ou encore, Kevin Spacey, véritable coqueluche des festivaliers, ont contribué à la réussite de la manifestation.

Quant aux films, s'ils faisaient la part belle au cinéma indépendant (les deux tiers de la sélection), ils confirmaient que la frontière entre les productions des grandes compagnies hollywoodiennes et les indépendants était plus perméable que jamais et que ces derniers n'avaient pas le monopole du talent et de la créativité.

Indépendant, le producteur Arnon Milchan, auquel le festival rendait hommage ? Revendiquant haut et fort son autonomie de décision, malgré une étroite collaboration avec la Warner, ce producteur hors norme, vivant entre la France, Israël et les Etats-Unis prouvait, avec ses deux dernières productions, *Bogus*, de Norman Jewison et *A Time to Kill*, que la capacité de l'industrie américaine à produire d'énormes machines tournant à vide était toujours intacte.

En transformant un petit garçon en chien savant, avec la complicité de Gérard Depardieu et Whoopi Goldberg, *Bogus* donne à voir ce qu'il y a de plus détestable dans un certain cinéma américain. Quant aux *« objection, votre honneur »* qui occupent une bonne moitié de *A Time to Kill*, ils confirment le goût qui tourne à la manie, outre-Atlantique, pour les « films de procès » et apportent une nouvelle fois la preuve que les plus mauvais films sont souvent pavés de bonnes intentions.

Curieusement, certains premiers films de « jeunes réalisateurs indépendants » semblaient relever de la même logique, tant ils ont semblé marqués par la volonté de signer un exercice de style. *Feeling Minnesota*, de Steven Baigelman, par exemple. Malgré la prestation de Keanu Reeves, cette histoire de belle blonde donnée en mariage à un comptable par son patron ne parvient pas à susciter la moindre émotion.

Les réussites n'en sont donc que plus marquantes. Ainsi *Bienvenue dans l'âge ingrat*, de Todd Solondz (grand prix au Festival de Sundance), histoire d'une adolescente en butte au rejet de tous, à l'école comme dans sa famille. Ce fut sans doute le film le plus personnel et le plus sensible du festival (il sort mercredi 11 septembre en salle). *Big Night*, de Stanley Tucci, hymne à la cuisine – et plus particulièrement au *timpano*, plat typique des Noël de Calabre – comme méthode d'intégration pour immigrés italiens à la conquête de l'Amérique, mérite le détour. Tout comme *En route vers Manhattan*, de Greg Mottola – *road movie* familial à travers New York – ou *Walking and Talking*, de Nicole Holofcener – une histoire d'amitié et de filles dénuée de niaiserie. Une constation réconfortante face à la navrante uniformité des rôles de femmes en général. Mère ou putain : l'éventail est réduit. Deux rôles auxquels se colle avec son talent habituel Isabella Rossellini, dans *Big Night* comme dans *The Funeral*, d'Abel Ferrara.

Pourquoi ce glissement des films indépendants vers l'académisme ? Pour Stanley Tucci, jeune réalisateur mais comédien expérimenté, la réponse est simple : les financiers indépendants sont comme les autres : ils veulent limiter les risques, en produisant des histoires qui ont déjà fait la preuve de leur rentabilité. Voilà pourquoi *Pulp Fiction* ou *Usual Suspects* ont donné naissance à d'innombrables scénarios sur des sujets proches.

John Carpenter le confirme. Le maître du cinéma fantastique, venu présenter son nouveau film, *Escape from L. A.* (un modèle du genre doublé d'une satire sociale pleine d'humour), regrettait : *« Il m'a fallu du temps pour accepter l'obligation qui m'était faite de « faire du Carpenter ». J'aurais rêvé de faire des westerns. »*

On note cette année l'omniprésence des thèmes familiaux (*Le Monde* du 5 septembre). En revanche, pas de film sur le sida, contrairement à 1995. La société américaine cette année semble davantage préoccupée par ses affaires domestiques, résignée à un univers où le tri des ordures, le sexe par téléphone et l'interdiction de fumer tiennent lieu d'idéologie. Un constat peu réjouissant, contrebalancé toutefois par un *Mission : Impossible*, ou la noirceur fertile d'un Abel Ferrara.

Annette Vezin

Le marché européen, essentiel pour Hollywood

Les représentants des grandes compagnies californiennes prêtent une attention de plus en plus grande au marché européen, devenu souvent essentiel pour amortir les grosses productions hollywoodiennes. *« Il arrive fréquemment que plus de 60 % des recettes soient générées à l'étranger »*, confirme le président de la distribution internationale chez Columbia, Duncan Clark. Les majors s'intéressent donc de près aux raisons qui font qu'un film boudé par le public américain fasse un succès en Europe, et vice versa.

« Heroe, *de Stephen Frears, n'avait rapporté que 20 millions de dollars en Amérique, il en a rapporté 47 à l'international ; même chose pour* Mr. Jones, *de Mike Figgis. Là, le rapport était de 15 millions de dollars, contre 35 millions de dollars à l'étranger. Nous cherchons à adapter notre stratégie marketing à chaque film, mais il n'y a pas de règles »*, conclut Duncan Clark, citant le succès international non prévu de *Bad Boys*, film traitant de problèmes américano-américains avec des comédiens noirs inconnus.

Les prix du 22e Festival de Deauville

Le jury, présidé par l'actrice Charlotte Rampling, a remis, dimanche soir 8 septembre, les récompenses suivantes :

- **Prix spécial Deauville :** *Daytrippers* (en route vers Manhattan), de Greg Mottola.
- **Prix du jury :** *ex aequo* à *Welcome to the Dollhouse* (Bienvenue dans l'âge ingrat), de Todd Solondz et *Bound*, de Larry et d'Andy Wachowski.
- **Prix de la critique :** *Big Night*, de Stanley Tucci et Campbell Scott.
- **Prix Première du public :** *Daytrippers*, de Greg Mottola.

La nouvelle saison des Instants chavirés

La salle de concert de Montreuil reçoit les musiques non consensuelles

SIXIÈME saison pour les responsables des Instants chavirés, toujours motivés et enthousiastes en dépit des problèmes financiers qui touchent tous les lieux culturels, toujours à l'affût des musiques non consensuelles et chercheuses. Sont ainsi prévus dans la salle de concert de Montreuil en septembre : le saxophoniste Michel Doneda et des amis du rock, des musiques traditionnelles, de l'improvisation (11 au 13) ; le guitariste Eugene Chadbourne et David Fenech (le 14) ; une soirée Ortie (le 21) où Quentin Rollet et Noël Akchoté présentent le label Rectangle ; Daunik Lazro en quartette (le 17), Sébastien Texier un quintette et François Corneloup un duo avec Han Bennink (le 26) augmenté de Claude Barthélémy (le 27). En octobre et novembre sont annoncés Denis Colin, Gianni Gebbia, Yves Robert, Mark Helias, Tom Cora, Système friche...

★ Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Jonas Hellborg Trio
Bassiste d'origine suédoise, Jonas Hellborg, remarqué à la fin des années 80 aux côtés du guitariste John McLaughlin ou du saxophoniste Ornette Coleman, a par la suite évolué aux alentours d'un rock plutôt dur souvent teinté de folklores. Son trio actuel joue en puissance (Shawn Lane à la guitare, Jeff Sipe à la batterie) et secoue assez sévèrement les habitudes et du jazz et du rock.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 10. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Vincent Artaud Quartet
Deuxième prix de groupe, en juin, au Concours 1996 de jazz de la Défense, la formation du violoncelliste Vincent Artaud, outre son leader, est constituée du saxophoniste Pierrick Pedron, du batteur Laurent Rovin et du saxophoniste Boris Blanchet, ce dernier faisant une récente unanimité auprès des « professionnels de la profession » après avoir été remarqué ici-même dès 1994. Quartette très aventureux.
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 10. Tél. : 42-33-37-71. De 35 F à 80 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

COUPÉ COURT
Film portugais de Joaquim Sapinho, avec Carla Bolito, Marco Delgado, Orlando Sergio (1 h 35).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DÉCROCHE LES ÉTOILES
Film américain de Nick Cassavetes, avec Gena Rowlands, Marisa Tomei, Gérard Depardieu, Jake Lloyd, Moira Kelly, David Sherrill (1 h 47).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

FARGO (*)
Film américain de Joel Coen, avec Frances McDormand, William H. Macy, Steve Buscemi, Harve Presnell, Peter Stormare (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

LES HOMMES DE L'OMBRE
Film américain de Lee Tamahori, avec Nick Nolte, Melanie Griffith, Chazz Palminteri, Michael Madsen, Chris Penn, Treat Williams (1 h 47).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

PLUIE DE ROSES SUR MANHATTAN
Film américain de Michael Goldenberg, avec Christian Slater, Mary Stuart Masterson, Pamela Segall, Josh Brolin, Brian Tarantina, Debra Monk (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e.
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

LE PROFESSEUR FOLDINGUE
Film américain de Tom Shadyac, avec Eddie Murphy, Jada Pinkett, James Coburn, Larry Miller, Dave Chappelle, John Ales (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

FESTIVALS

AKIRA KUROSAWA, HUMANISTE ÉPIQUE (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).
ARNAUD DESPLECHIN CINÉASTE DE NOTRE TEMPS, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
BRANDO, LE REBELLE (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
LE CINÉMA CHINOIS, DE LA TRADITION À LA MODERNITÉ (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).
LES DÉCALOGUES DE KRZYSZTOF KIESLOWSKI (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
L'ÉTÉ ÉRIC ROHMER, 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
L'ÉTÉ FRITZ LANG (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40).
FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34). FRANK CAPRA (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
GRANDS ESPACES SUR GRAND ÉCRAN (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40).
HOLLYWOOD GAY (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LAUREL ET HARDY (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
MARIA KOLEVA FILMS, Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31).
LES MARX BROTHERS (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).
MIZOGUCHI RETROUVÉ (v.o.), L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).
MODÈLES DU 7e ART, LA COMÉDIE (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
RÉTROSPECTIVE KEN LOACH (v.o.), Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).
VARIATIONS SUR L'HOMOSEXUALITÉ (v.o.), 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86).
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

MUSIQUE ET DANSE

Une sélection de concerts, classique, jazz, chanson, musique du monde et spectacles de danse à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

La Bohème
de Puccini. Nuccia Focile (Mimi), Franco Farina (Rodolphe), Patricia Racette (Musette), Vassili Gerello (Marcel), Franck Leguérinel (Schaunard), Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Mark Elder (direction), Jonathan Miller (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 9, 12, 14, 18 et 24 ; 15 heures, le 22, jusqu'au 30. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 610 F.

Ensemble instrumental Jean-Walter Audoli
Œuvres de Vivaldi, Telemann et Bach.
Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris 1er. Mo Cité, Saint-Michel, Châtelet. 21 heures, le 9. Tél. : 48-01-91-35. Location FNAC, Virgin. De 90 F à 150 F.

Stanislas Heller (clavecin).
Œuvres de Couperin, d'Anglebert, Bach et Froberger.
Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris 1er. Mo Cité, Saint-Michel, Châtelet. 19 h 15, le 12. Tél. : 48-01-91-35. Location FNAC, Virgin. 100 F.

Françoise Pollet (soprano), Jacques Mercier (direction).
Chausson : *Symphonie op. 20*. Gounod : *Ave Maria, Repentir*. Bizet : *Agnus Dei*. Franck : *Panis Angelicus*. Massenet : *La Vierge, oratorio, Marie-Madeleine, drame sacré*. Fauré : *Cantique « En prière »*.
Eglise Saint-Eustache, 2, rue du Jour, Paris 1er. Mo Les Halles. 20 h 30, le 13. Tél. : 43-68-76-00. De 40 F à 120 F.

Les Boyaux de La Villette
Œuvres de Locatelli, Teleman et Haendel.
Hôpital Cochin. Cloître de Port-Royal, 123, boulevard du Port-Royal, Paris 14e. Mo RER Port-Royal. 20 h 30, le 13. Entrée libre.

Nicolas Boyer (piano).
Œuvres de Beethoven.
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris 5e. Mo Saint-Michel. 21 heures, le 13. Tél. : 42-77-65-65. Location FNAC, Virgin. De 90 F à 130 F.
Et le 14 septembre, à 21 h, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, œuvres de Chopin.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Satie : *Jack in the Box, Parade*. Prokofiev : *Chout*. Hikotaro Yazaki (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 18 heures, le 14. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Orchestre national de France
Thomas : *Paris*. Wagner : *Descente de la Courtille*. Sauguet : *Les Forains*. Rosenthal : *La Gaîté parisienne, extraits*. Gershwin : *Un Américain à Paris*. Chœur de Radio-France, Frédéric Chaslin (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 14. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Maddalena Bordin, Paolo Favorido (piano).
Œuvres de Brahms, Moussorgski, Rachmaninov et Arditi.
Eglise Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. 21 heures, le 14. Tél. : 42-71-93-93. Entrée libre.

Orchestre les Franciliens
Œuvres de Vivaldi. Brice Thomas (direction).
Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris 1er. Mo Cité, Saint-Michel, Châtelet. 21 heures, les 14, 15 et 18. Tél. : 48-01-91-35. Location FNAC, Virgin. De 90 F à 150 F.

François-Henri Houbart (orgue).
Œuvres de Bach, Mozart et Mendelssohn.
Brie-Comte-Robert (77). Eglise Saint-Etienne, avenue Carnot. 20 h 45, le 14. Tél. : 64-05-30-81. De 55 F à 80 F.

Françoise Masset (soprano), Gilles Harlé (orgue).
Œuvres de Gibbons, Purcell, Dumont, Charpentier, Couperin et Bach.
Fontainebleau (77). Château, 31, place Léon-Blum. 16 heures, le 14. Tél. : 60-71-50-70. Entrée libre.

Rachel Elliott, Laurence François, Valérie Gabail, Salomé Haller, Sophie Landy (sopranos), Ewa Jankowska (mezzo-soprano), Jean-Louis Comoretto, Michel Marquez (altos).
Œuvres de Galuppi et Vivaldi.
Royaumont (95). Abbaye. 18 heures et 20 h 45, le 14. Tél. : 34-68-05-50.

Jean Ferrandis (flûte), Saskia Lethiec (violon), François Salque (violoncelle).
Œuvres de Haydn, Bach, Haendel, Villa-Lobos, Fourchotte, Debussy et Maratka.
Saint-Rémy-lès-Chevreuse (78). Jardin des Bronzes. 20 h 30, le 14. Tél. : 53-67-84-21. Location FNAC, Virgin. De 70 F à 100 F.

Xavier Gagnepain (violoncelle), Abdel Rahman El Bacha (piano).
Beethoven : *Sonates pour violoncelle et piano op. 102*. Chopin : *Sonate pour violoncelle et piano*. Webern : *Petites Pièces pour violoncelle et piano*.
Sceaux (92). Orangerie, parc de Sceaux. Mo Bourg-la Reine. 17 h 30, le 14. Tél. : 46-61-00-66. De 95 F à 135 F.

Orchestre national d'Ile-de-France
Chausson : *Symphonie*. Gounod : *Rédemption, Gallia*. Bizet : *Te Deum*. Franck : *Rebecca*. Françoise Pollet (soprano), Chœur régional Vittoria d'Ile-de-France, Jacques Mercier (direction).
Versailles (78). Cathédrale Saint-Louis, place Saint-Louis. 20 h 30, le 14. Tél. : 44-94-28-50. 105 F.

Ensemble instrumental Charles Koechlin
Œuvres de Mozart, Strauss, Milhaud et Dubois.
Chapelle Saint-Louis-de-la-Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, Paris 13e. Mo Saint-Marcel, Gare-d'Austerlitz. 16 h 30, le 15. Tél. : 42-16-04-24. Entrée libre.

Laurent Vergnolle (flûte), Sophie Charpentier (clavecin).
Œuvres de Vivaldi, J.-S. Bach, J.-C. Bach et Rossini.
Hôpital Cochin. Cloître de Port-Royal, 123, boulevard du Port-Royal, Paris 14e. Mo RER Port-Royal. 22 heures, le 15. De 35 F à 80 F.

Marcel Bozonnet (récitant), Amsterdam Loeki Stardust Quartet.
Concert-lecture avec des œuvres de Tallis, Byrd, Shakespeare et Donne.
Guiry-en-Vexin (95). Château. 11 heures, le 15. Tél. : 44-94-28-50. 75 F.

De l'Europe romantique au Tibet
Œuvres de Schumann, Brahms, Schubert, Wagner, Liszt, Satie, Gurdjieff, Borodine et Kremski. Alain Kremski, Aliette Barthélemy, Aurore Pingard (piano, gong et chant).
Saint-Rémy-lès-Chevreuse (78). Jardin des Bronzes. 18 heures, le 15. Tél. : 53-67-84-21. Location FNAC, Virgin. De 70 F à 100 F.

Ensemble Stradivaria
Corrette : *Les Concertos comiques*. Daniel Cuiller (direction).
Saint-Sulpice-de-Favières (91). Eglise Saint-Sulpice. 16 h 30, le 15. Tél. : 44-94-28-50. 75 F.

Gabriel Tacchino (piano), Quatuor Athenaeum-Enesco
Schubert : *Quatuors à cordes D 703 « Quartettsatz » et D 887*. Schumann : *Quintette pour piano et cordes op. 44*.
Sceaux (92). Orangerie, parc de Sceaux. Mo Bourg-la Reine. 17 h 30, le 15. Tél. : 46-61-00-66. De 95 F à 135 F.

JAZZ

Maurice Vander Trio
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. 22 h 30 et 0 h 30, les 9, 10, 11, 12, 13 et 14. Tél. : 40-68-30-42. 130 F.

Emmanuel Sourdeix Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 9. Tél. : 40-26-46-60. Location FNAC, Virgin. 78 F.

Dany Doriz Quartet, Duffy Jackson
Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette, Paris 5e. Mo Saint-Michel. 21 h 30, les 10, 11, 12, 13, 14 et 15. Tél. : 43-26-65-05. De 60 F à 70 F.

Yannick Robert Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 10. Tél. : 40-26-46-60. Location FNAC, Virgin. 78 F.

Lew Tabackin Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 10 et 11. Tél. : 42-33-22-88.
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 11 et 12. Tél. : 42-33-37-71. Location FNAC, Virgin. De 35 F à 80 F.

Kenny Wheeler, Thierry Peala Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 12, 13 et 14. Tél. : 40-26-46-60. Location FNAC, Virgin. 78 F.

Olivier Ker Ourio Inter Jazz Band
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 12. Tél. : 40-26-46-60. Location FNAC, Virgin. 78 F.

Aldo Romano
Hein Van de Geyn Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 12 et 13. Tél. : 42-33-22-88. Location FNAC, Virgin. De 70 F à 100 F.

Michel Graillier, Wayne Dockery
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 12 et 13. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Agora
Parc floral de Paris, bois de Vincennes, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes. 16 heures, le 14. Tél. : 43-43-92-95. 10 F.

Sunny Murray Quartet
Studio des Islettes, 10, rue des Islettes, Paris 18e. Mo Barbès-Rochechouart. 19 heures, les 14 et 15. Tél. : 42-58-63-33.

Sylvain Beuf Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, le 14. Tél. : 42-33-22-88. Location FNAC, Virgin. De 70 F à 100 F.

Graal Pirate
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 11, 12 et 13. Tél. : 42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

David Fénèque, Eugene Chadbourne
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 14. Tél. : 42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Souffle, Zambik
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 18 heures, le 15. Tél. : 42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

ROCK

Wod
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Saint-Augustin. 23 h 30, les 10, 11, 12, 13 et 14. Tél. : 42-25-18-06. Entrée libre.

Tina Turner
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Mo Porte-de-Bercy. 20 h 30, les 11, 12 et 13. Tél. : 44-68-44-68. Location FNAC, Virgin. De 207 F à 317 F.

Teddy Morgan & the Sevilles
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 11. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

The Abyssinians
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. 18 heures, le 15. Tél. : 47-00-02-71. De 115 F à 130 F.

Max Romeo
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. 18 h 30, le 15. Tél. : 47-00-55-22. De 120 F à 140 F.

Metallica
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Mo Porte-de-Bercy. 19 h 30, les 15 et 16. Tél. : 44-68-44-68. Location FNAC, Virgin. 200 F.

The Toasters
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 13. Tél. : 69-43-03-03. Location FNAC, Virgin. De 60 F à 90 F.

Barking Dogs
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 14. Tél. : 69-43-03-03. Location FNAC, Virgin. De 50 F à 80 F.

CHANSON

Cécile C
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mo Bastille. 21 h 30, les 9, 16 et 23, jusqu'au 30. Tél. : 44-59-82-82. 30 F.

Achille Awado
Arènes de Montmartre, rue Saint-Eleuthère, Paris 18e. Mo Abbesses. 18 h 45, les 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 17. De 64 F à 90 F.

Belles de nuit
Théâtre des Déchargeurs-La Bohème, 3, rue des Déchargeurs, Paris 1er. Mo Châtelet. 20 h 30, les 10, 17 et 24. Tél. : 42-36-10-29. De 60 F à 80 F.

Les Années twist
Folies-Bergère, 32, rue Richer, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre, Cadet. 21 heures, les 10, 11, 12, 13 et 14 ; 15 heures, le 15. Tél. : 44-79-98-98. De 150 F à 280 F.

Antoine Tomé
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mo Bastille. 21 heures, les 10, 17 et 24, jusqu'au 29 octobre. Tél. : 44-59-82-82. 30 F.

Ciné qui chante
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. 21 heures, les 10, 11, 12, 13, 14, 17, 18, 19, 20, 21 et 24, jusqu'au 28. Tél. : 42-36-37-27. De 60 F à 80 F.

L'Olympia en chansons
Plateau 26, 26, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet-Les Halles. 21 h 30, les 10, 11, 12, 13, 14, 17, 18, 19, 20, 21 et 24, jusqu'au 2 novembre. Tél. : 48-87-10-75. De 80 F à 160 F.

Carte blanche à Louolou et Alain Vodrazka
Au Café chantant, 36, rue Bichat, Paris 10e. Mo République, Goncourt. 20 h 30, le 11. Tél. : 42-08-83-33. De 30 F à 40 F.

Sylvie Boisel, Isabelle Kancel
Au Café chantant, 36, rue Bichat, Paris 10e. Mo République, Goncourt. 20 h 30, le 13. Tél. : 42-08-83-33. De 30 F à 40 F.

Nodji
Théâtre Clavel, 3, rue Clavel, Paris 19e. Mo Pyrénées. 20 h 30, le 15. Tél. : 48-75-67-71. 100 F.

MUSIQUES DU MONDE

Sanacore
Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Châtelet. 19 heures, les 10, 11, 12, 13, 14, 17, 18, 19, 20 et 21. Tél. : 48-87-82-48. De 70 F à 90 F.

Sandra Bessis, John McLean
Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, les 10, 11, 12, 13, 14, 17, 18, 19, 20 et 21. Tél. : 48-87-82-48. De 70 F à 90 F.

Ouï-dire
Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, les 10, 11, 12, 13 et 14 ; 22 h 15, le 15. Tél. : 48-87-82-48. De 70 F à 90 F.

Han Tang Yue Fu
Centre culturel de Taïpeh, 78, rue de l'Université, Paris 7e. Mo Solférino. 19 heures, les 13 et 14. Tél. : 44-39-88-64. Entrée libre.

La Novem
Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Châtelet. 17 heures, le 15 ; 20 h 30, le 16. Tél. : 48-87-82-48. De 70 F à 90 F.

DANSE

Tango passion
Omar Ocampo. Monica Romero. Alberto Morra. Claudia Diaz. Osvaldo Cliento. Graciela Garcia. Juan Corvalan. Viviana Laguzzi. Gustavo Russo. Alejandra Mantinan. Pilar Alvarez. Claudio Hoffmann : *danseurs*. Alberto Del Solar, Patricia La Sala : *chanteurs*. Gunilla Wingquist : *actrice*. El Sexteto Mayor. José Libertella. Luis Stazo : *direction*. Hector Zaraspe : *chorégraphie*.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, les 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 20, 23, 24, 25 et 27 ; 15 heures et 20 h 30, les 15, 21, 22 et 28. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Une sélection de concerts en région

MUSIQUE CLASSIQUE

AMBRONAY
Les Talens lyriques
Haendel : *Ballet, Motet*. Rameau : *Ouvertures*. Mozart : *Exsultate, Jubilate*. Sandrine Piau (soprano), Christophe Rousset (direction).
Abbaye, 01 Ambronay. 20 h 30, le 14. Tél. : 74-35-08-70. De 60 F à 300 F.
Maîtrise de la Loire
Œuvres de Caplet, Mozart, Mendelssohn, Fauré et Britten. Jean-Pierre Sclau (orgue), Jacques Berthelon (direction).
Abbaye, 01 Ambronay. 11 heures, le 15. Tél. : 74-35-08-70. Entrée libre.
Concerto Italiano
Bononcini : *Stabat Mater, Sinfonia no 3 et 4*. Scarlatti : *Infirmata vulnerata*. Rossana Bertini (soprano), Claudio Cavina (alto), Sandro Naglia (ténor), Sergio Foresti (basse), Rinaldo Alessandrini (direction).
Abbaye, 01 Ambronay. 20 h 30, le 20. Tél. : 74-35-08-70. De 60 F à 300 F.

ARBOIS
Dominique de Williencourt (violoncelle), Emile Naoumoff (piano).
Beethoven : *Sonate pour violoncelle et piano op. 120 no 2*. Brahms : *Sonates pour violoncelle et piano op. 78 et 99*.
Eglise Saint-Just, 39 Arbois. 16 heures, le 14. Tél. : 81-82-82-85. 130 F.

BAUME-LES-DAMES
Orchestre d'harmonie de la RATP
Œuvres de Bernstein, Gregson, Gotkowski, Chostakovitch et Horowitz. Martin Lebel (direction).
Salle de la Prairie, 25 Baume-les-Dames. 17 heures, le 15. Tél. : 81-82-82-85. 50 F.

BEAUVAIS
Chœur du New College Oxford
Œuvres de Taverner, Tallis, Gibbons, Tomkins et Byrd. Edward Higginbottom (direction).
Cathédrale, 60 Beauvais. 20 h 30, le 20. Tél. : 22-97-37-49. De 90 F à 130 F.

BELFORT
Melos Quartet
Dvorak : *Quatuor à cordes op. 96 « Américain »*. Schubert : *Quatuor à cordes « La Jeune Fille et la Mort »*.
Théâtre Granit, 1, fg de Montbéliard, 90 Belfort. 20 h 30, le 14. Tél. : 81-82-82-85. De 104 F à 130 F.

BESANÇON
Olivier Vernet (orgue)
Œuvres de Mendelssohn, Liszt, Bruckner et Rheinberger.
Cathédrale Saint-Jean, 25 Besançon. 15 h 30, le 14. Tél. : 81-82-82-85. 130 F.
Solistes de Lyon
Bruckner : *Motets*. Schumann : *Le Pèlerinage de la rose*. Noël Lee (piano), Bernard Têtu (direction).
Opéra-Théâtre, place du Théâtre, 25 Besançon. 20 h 30, le 14. Tél. : 81-82-82-85. De 130 F à 200 F.
Louis Robilliard (orgue).
Œuvres de Franck, Mendelssohn, Liszt, Brahms et Schumann.
Eglise Sainte-Madeleine, 25 Besançon. 17 h 30, le 20. Tél. : 81-82-82-85. 60 F.

BOURDEILLES
Pierre Hantaï (clavecin)
Bach : *Variations Goldberg BWV 988*.
Château, 24 Bourdeilles. 22 h 45, le 20. Tél. : 56-48-58-54. 150 F.

BOURG-EN-BRESSE
Alceste
de Lully. Sophie Daneman (Alceste), Jérôme Corréas (Alcide), Guy de Mey (Admète), Isabelle Desrochers (Céphise), La Grande Ecurie et la Chambre du roy, Jean-Claude Malgoire (direction), Christophe Galland (mise en scène).
Théâtre municipal, 11, place de la Grenette, 01 Bourg-en-Bresse. 15 h 30, le 15. Tél. : 74-45-33-24. De 60 F à 200 F.

CHANCELADE
Concerto Italiano
Œuvres de Castello, Marini, Farina, Legrenzi, Tuma et Benda. Rinaldo Alessandrini (direction).
Abbaye, 24 Chancelade. 20 h 15, le 14. Tél. : 56-48-58-54. De 110 F à 140 F.
Rinaldo Alessandrini (clavecin)
Œuvres de Facoli, Merula, Storace, Valente, Rossi, Frescobaldi, Picchi, Scarlatti et Gabrieli.
Abbaye, 24 Chancelade. 12 heures, le 15. Tél. : 56-48-58-54. 250 F.
Concerto Italiano
Banchieri : *Il festino del giovedì grasso*. Monteverdi : *Madrigaux*. Rinaldo Alessandrini (direction).
Abbaye, 24 Chancelade. 16 heures, le 15. Tél. : 56-48-58-54. 250 F.

DOLE
Ensemble vocal et instrumental de Lausanne
Bach : *Messe BWV 232*. Véronica Cangémi (soprano), Bernarda Fink (mezzo-soprano), Markus Schafer (ténor), Marcos Fink (baryton), Michel Corboz (direction).
Basilique Notre-Dame, 39 Dole. 20 h 30, le 20. Tél. : 81-82-82-85. De 130 F à 250 F.

METZ
Philharmonique de Lorraine
Berlioz : *Rob Roy, ouverture*. Tchaïkovski : *Concerto pour piano et orchestre op. 23*. Beethoven : *Symphonie no 5*. Robert Léonardy (piano), Jacques Houtmann (direction).
Arsenal, avenue Ney, 57 Metz. 20 h 30, les 19 et 20. Tél. : 87-66-67-67. De 80 F à 160 F.

SAINT-QUENTIN
Orchestre de Picardie
Mozart : *Adagio et fugue pour cordes, Exsultate jubilate, Requiem*. Lena Lootens (soprano), Bettina Denner (alto), Gilles Ragon (ténor), Stephan MacLeod (basse), Ensemble vocal Michel Piquemal, Pierre Cao (direction).
Basilique, 02 Saint-Quentin. 20 h 30, le 20. Tél. : 22-97-37-49. De 90 F à 130 F.

STRASBOURG
Ensemble Court-Circuit
Hurel : *Pour Luigi*. Grisey : *Les Espaces acoustiques, 1re partie*. Gérard Caussé (alto), Pierre-André Valade (direction).
Auditorium France 3 Alsace, 3, place de Bordeaux, 67 Strasbourg. 18 heures, le 20. Tél. : 88-21-02-02. 90 F.
Orchestre de l'Opéra de Francfort
Webern : *J. S. Bach : Fuga*. Grisey : *L'Icône paradoxale, création, Les Espaces acoustiques, 2e partie*. Sonja Theodoridou (soprano), Lani Poulson (mezzo-soprano), Sylvain Cambreling (direction).
Palais de la musique et des congrès, place de Bordeaux, 67 Strasbourg. 20 heures, le 20. Tél. : 88-52-18-45. 90 F.

TOULOUSE
Gustav Mahler Jugend Orchester
Scheidt : *Battle Suite*. Bartok : *Divertimento pour orchestre à cordes*. Dvorak : *Sérénade op. 44*. Bozza : *Suite française*.
Basilique Saint-Sernin, 31 Toulouse. 20 h 30, le 20. Tél. : 63-49-48-80. De 80 F à 100 F.



L'Europe de la télévision payante partagée en trois

Après la fusion avec NetHold, Canal Plus va rivaliser avec les géants des marchés analogique et numérique : BSkyB en Grande-Bretagne et Kirch en Allemagne

PHILIPPE DOUSTE-BLAZY, ministre de la culture en charge de la communication, a salué la fusion Canal Plus-NetHold, qui *« constitue une étape majeure dans la recomposition de l'audiovisuel européen liée à l'avènement de la télévision numérique (...). La France va disposer d'un groupe capable de rayonner dans la diffusion numérique par satellite »* en Europe *« et qui aura la capacité de se développer dans d'autres continents »* (*Le Monde* daté 8-9 septembre).

La presse britannique se montre peu enthousiaste et parle moins de la naissance d'un grand sur le marché de la télévision à péage en Europe que de *« l'union de deux victimes potentielles »*. Pourtant, l'alliance Canal Plus-NetHold est logique. La chaîne était en panne d'allié depuis que le groupe allemand Bertelsmann a vidé de sa substance son alliance avec Canal Plus pour fusionner avec la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT). Seul NetHold, présent sur le marché de la télévision payante en Europe, mais installé hors des pays à forte densité de population que sont l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France, cherchait également un partenaire. L'alliance entre les deux sociétés s'imposait. Les premières rencontres datent de huit semaines. La fusion a été bouclée en dix-huit jours.

Longtemps instable, le paysage européen de la télévision payante est désormais presque cartellisé. Sur le marché britannique, Rupert Murdoch, PDG de Newscorp et patron de BSkyB, règne sans partage. Plus de cinq millions et demi d'abonnés donnent au magnat australo-américain une force de frappe financière sans équivalent en Europe. Au premier semestre, BSkyB a annoncé un bénéfice de 2,02 milliards de francs, en hausse de 66 % par rapport à la même période en 1995. Le chiffre d'affaires du bouquet satellitaire britannique s'est accru de 30 % (près de 8 milliards de francs).

PERSPECTIVES EN ITALIE

En Allemagne, tout était à faire. Avec 37,5 % de la chaîne à péage Premiere, Canal Plus était en droit de revendiquer un rôle de chef de file sur le premier marché européen en termes de population (80 millions d'habitants) et de pouvoir d'achat. L'alliance stratégique bouclée avec Bertelsmann faisait de la chaîne cryptée française un acteur de premier plan du paysage audiovisuel européen.

Mais, en quelques mois, Canal Plus est devenu marginal en Allemagne : aux promesses numériques de la chaîne cryptée, Bertelsmann a préféré les réalités financières de la CLT. Parallèlement, Leo Kirch a accaparé les droits de diffusion de programmes en langue allemande et a réussi à se positionner comme seul diffuseur potentiel sur le marché du numérique.

Par habileté tactique, et en dépit d'un retard technique et industriel sur Canal Plus, Leo Kirch occupe aujourd'hui une position telle sur le marché de la télévision payante du futur qu'elle le met à l'abri d'un réel compétiteur. L'attitude de son rival Bertelsmann, plus préoccupé par le contrôle de RTL, première télévision commerciale allemande, que par un investissement dans la télévision numérique, l'y a fortement aidé.

En dehors de la France, où Canal Plus doit compter avec des projets de plate-forme numérique concurrente, seuls les marchés secondaires restaient à prospecter : le Benelux, la Scandinavie, l'Europe centrale. La fusion avec NetHold s'inscrit dans cette logique. Elle représente un achat de parts de marché. Canal Plus devient leader sur les marchés de l'Europe du Sud, laissant les pays du Nord à ses principaux concurrents.

En termes financiers, la fusion pourrait dépiter les investisseurs financiers. Les actionnaires de NetHold prennent 20 % d'un ensemble Canal Plus en parfaite santé financière et dont tous les indicateurs sont au vert. En revanche, Canal Plus charge sa barque d'un ensemble composite qui a perdu 160 millions de dollars (800 millions de francs) en 1995. A moyen terme, le travail de rationalisation pourrait handicaper les résultats du nouvel ensemble.

Mais les perspectives sont plus qu'encourageantes. En Italie notamment, où NetHold contrôle la chaîne payante Telepiu, dans un pays pouvant devenir un gros marché grâce aux retransmissions de matches de football.

Guy Dutheil et Yves Mamou

Baisse de l'action à la Bourse de Paris

Le titre Canal Plus a ouvert en baisse, lundi matin, à Paris. Suspendue jeudi soir à un cours de 1 169 francs, l'action perdait dès les premières transactions 3,3 % à 1 131 francs, avec plus de 103 000 titres échangés (116 millions de francs) dans un marché qui gagnait 0,3 %. Après l'annonce de la fusion avec NetHold, les opérateurs estiment que l'opération devrait d'abord réduire le bénéfice par action, puis pourrait être favorable à la chaîne à péage en lui faisant gagner des parts de marché.

Le groupe en chiffres

● **Capital.** Après la fusion avec NetHold, le capital de la chaîne cryptée doit se répartir ainsi : 20 % détenus par Richemont (15 %) et par MIH (propriétaires de NetHold, 5,1 %) ; 18,9 % contrôlés par Havas ; 16,3 % par la Compagnie générale des eaux ; 5,6 % par la Caisse des dépôts et consignations et 4 % par la Société générale. Le reste se répartit entre le public (38 %) et diverses sociétés.

● **Chiffre d'affaires.** En 1995, la chaîne a enregistré un chiffre d'affaires de 10,157 milliards et un résultat net de 666 millions.

● **Abonnés.** Canal Plus compte 7 millions d'abonnés : 4,2 millions en France, 1,3 million en Espagne, 175 000 en Belgique et 67 000 en Pologne. En Allemagne, la chaîne Premiere, détenue par Canal Plus (37,5 %) avec les groupes Kirch (25 %) et Bertelsmann (37,5 %), compte 1,2 million d'abonnés. NetHold en attire 1,5 million (Scandinavie, Benelux, Europe de l'Est, Europe centrale et Italie).

● **Numérique.** CanalSatellite, chaîne numérique lancée le 27 avril, annonce 100 000 abonnements et promesses d'abonnement.

● **Chaînes thématiques.** Canal Plus est présent dans des chaînes thématiques du câble et du satellite : Eurosport (33 %), Planète (23,3 %), Canal Jimmy (29,3 %), Paris-Première (15 %), Ciné-Cinémas (21 %), Monte Carlo TMC (23,7 %), etc.

● **Autres participations.** Canal Plus possède 67 % d'Ellipse (développement de programmes thématiques), 33,3 % de Multi-Thématiques, et 51 % de UGC-Droits audiovisuels, catalogues de droits de diffusion de films en Europe. Canal Plus détient, *via* Le Monde-Presse, 1,5 % du capital du Monde SA.

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : les syndicats de la Société française de production (SFP) estiment avoir été** *« entendus »*, vendredi 6 septembre, par le ministère de l'économie et des finances. Cette rencontre a eu lieu alors que le personnel était en grève (*Le Monde* du 7 septembre). Selon l'intersyndicale CGT-CFDT-FO-CGC, le ministère a fait preuve d'*« ouverture »*. Il précise ne pas vouloir *« faire passer en force »* une privatisation, et qu'*« il n'y a pas urgence »*. Les salariés sont vivement opposés au plan de reprise du financier Walter Butler, prévoyant 667 suppressions de postes sur un peu plus de 1 000 salariés que compte la société. Le groupe belge Convoy est aussi officiellement candidat à la reprise de la SFP, mais n'a pas encore finalisé son offre.

■ **TÉLÉVISION : une nouvelle chaîne thématique** consacrée aux courses hippiques et baptisée France-Course devait apparaître, lundi 9 septembre, dans le bouquet numérique de Canal Plus, CanalSatellite. Financée par les sociétés de course, elle est accessible par parabole et décodeur. La chaîne devrait figurer sur le câble fin octobre, plusieurs câblo-opérateurs, comme la Générale des eaux et la Lyonnaise communications, étant intéressés par le potentiel de 100 000 abonnés parisiens attirés par cette chaîne.

■ **PRESSE : le deuxième quotidien du matin suédois,** *Svenska Dagbladet* (200 000 exemplaires diffusés), a annoncé des économies portant de 50 millions de couronnes (38 millions de francs). Elles se traduiront notamment par le départ de 125 salariés sur 850, surtout à la rédaction, mais sans licenciements secs.

LUNDI 9 SEPTEMBRE

TF 1

12.10 Cuisinez comme un grand chef. Invité de la semaine : Bernard Loiseau. Le produit : la pomme de terre.
12.15 Le Juste Prix. Jeu.
12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Boum.
15.30 Hôtel. Série.
16.2[illegible] Une famille en or. Jeu.
16.3[illegible] Club Dorothée.
17.40 Jamais 2 sans toi...t. Série. Humanitaire à terre.
18.05 Le Rebelle. Série.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

COMBIEN ÇA COÛTE ?
Magazine présenté par Jean-Pierre Pernaut. Invitée : Dominique Lavanant. Combines et bonnes affaires (125 min). 44508199

22.55

COLUMBO
Série. Requiem pour une star, de Richard Quine, avec Peter Falk, Anne Baxter (80 min). 6282538
Une actrice sur le déclin décide de se venger d'un journaliste spécialisé dans les potins mondains qui l'a terrorisée lorsqu'elle était une star...

0.15 F 1 Magazine. Spécial Grand Prix d'Italie.
0.50 Football. Présentation de la première journée de la Ligue des champions.
1.25 Journal, Météo.

1.35 7 sur 7 (rediff.) 2.25 et 3.00, 4.00, 4.55 TF 1 nuit. 2.35 Nul ne revient sur ses pas. 3.10 et 5.05 Histoires naturelles. 4.10 Elle et lui. 5.00 Musique.

France 2

12.59 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.45 INC. Magazine.
13.55 Derrick. Série. Le charme des Bahamas.
15.00 Le Renard. Série. Efficacité.
16.05 et 5.00 La Chance aux chansons.
17.10 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.45 Sauvés par le gong. Série. Les copains d'abord.
18.10 Code Lisa. Série. Les rois du panier.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. C'est pour toi, petit marchand de sable.
19.20 et 1.35 Studio Gabriel. Invités : Nicole Calfan et Michel Sardou.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

LA DAME DE LIEUDIT
Téléfilm de Philippe Monnier, avec Edwige Feuillère, Annick Alane (95 min). 5343575
Une dame très riche de 110 ans voit débarquer chez elle le conseiller du président de la République...

22.30

▶ LE FOU DE LA TOUR
Téléfilm de Luc Béraud, avec Marc Citti, Christian Citti (90 min). 79977
Un dangereux psychopathe et sa sœur se réfugient dans une tour...

0.00 Journal, Bourse, Météo.
0.20 Le Cercle de minuit. Magazine présenté par Laure Adler. Les oiseaux (75 min). 4096381

2.10 Eurocops. Nuit de lune. 3.00 D'un soleil à l'autre (rediff.). 3.25 Cupido. Dessin animé. 3.30 Loubard des neiges. 3.45 24 heures d'info. 3.55 Météo.

France 3

12.20 et 12.58 Télévision régionale.
12.33 Journal.
13.32 Keno.
13.40 La croisière s'amuse.
14.30 Simon et Simon. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele. Série. Vengeance à la clé.
16.10 Les deux font la loi.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *L'Organisation*, de Jean Rolin.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

DOUBLE JEU ■
Film de Sondra Locke (1989, 105 min). 971996
A Los Angeles, la nuit, une femme de la brigade des stupéfiants revêt une tenue sexy pour confondre les proxénètes et les malfrats.

22.45 Journal, Météo.

23.20

TOM EST TOUT SEUL
Film de Fabien Onteniente avec Florent Pagny (1994, 87 min). 4038170
Sous le coup de la colère, un jeune homme mal dans sa peau casse sa machine à laver. Obligé de fréquenter une laverie automatique, il y fait la connaissance d'un étrange personnage qui règne sur une faune de cœurs solitaires.

0.50 Libre court. Amougga. Court métrage d'Alain Minier avec Muriel Robin (20 min). 8298403

1.20 Hondo. Série. Hondo et le sauvage. 2.00 Musique Graffiti (25 min).

La Cinquième

12.30 La France aux mille villages. 12.55 Attention santé. 13.00 Missions extrêmes [1/12]. 13.30 Nouveaux Horizons.
14.00 Victor, Victoria ■ ■ Film de Blake Edwards avec Julie Andrews (1982, v.f., 135 min). 3062844
16.15 Gaïa. 17.00 Le Tour du monde en 80 jours (rediff.). 17.30 Alf. 18.00 Un monde nouveau. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [5/26] Lucky Luke contre Joss Jamon, de Philippe Landrot, d'après Morris et Goscinny (30 min). 4480
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger. Les associations caritatives en question. Invitée : Simone Veil (30 min). 3731
20.00 La Légende du sport. Documentaire. [2/6] Peak Performance. Athlétisme : le temps d'un clin d'œil, de Karen Bishop (30 min). 4204
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

ÉTAT DE SIÈGE ■
Film de Costa-Gavras avec Yves Montand, Renato Salvatori (1973, 116 min). 827915
Histoire d'une machination qui se découvre à travers un procès. Costa-Gravas a réalisé une sorte de document.

22.40 Kinorama. Magazine. *Nouvelle émission hebdomadaire consacrée à l'actualité du cinéma européen.*

22.50

LÉOLO ■ ■
Film de Jean-Claude Lauzon avec Maxime Collin, Ginette Reno (1991, 110 min). 1784996
A Montréal, un gamin de douze ans appartenant à une famille pauvre et bizarre à laquelle il craint de ressembler s'invente un père italien et une autre personnalité. Le désordre de l'enfance et un glissement vers le désespoir. Une mise en scène maîtrisée. Une suite de saynètes séparées par des fondus au noir.

0.35 Court-circuit. La Vie parisienne, court métrage français d'Hélène Angel, avec Guilaine Londez, Valérie Bonneton (1994, 36 min). 5388590

1.15 SOS iceberg ■ ■ Film allemand d'Arnold Fanck et William Taylor Garnett avec Leni Riefenstahl, Gustav Diessl (1933, N., v. o., 90 min). 4687671

M 6

12.25 Les Routes du paradis. [2/2] Une bonne action. Série.
13.25 La Maison des souvenirs. Téléfilm de Gleen Jordan (90 min). 7828199 *Un veuf, père de deux enfants, reprend goût à la vie grâce à une ex-championne de tennis reconvertie dans les affaires.*
14.50 Drôles de dames.
16.25 Hit Machine. Variétés.
17.00 Rintintin junior. Série.
17.30 Classe mannequin. Série.
18.00 V. Le retour. Série.
19.00 Highlander. La vengeance. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Ciné 6. Magazine.

20.45

SIDEKICKS
Film américain d'Aaron Norris avec Chuck Norris (1992, 96 min). 815170
Un champion d'arts martiaux aide un adolescent faible et asthmatique à affronter la réalité de la vie.

22.35

RUNAWAY, L'ÉVADÉ DU FUTUR ■
Film de Michael Crichton (1981, 96 min). 5888644
Un futur proche, une grande ville où des robots assurent les tâches domestiques. Certains se détraquent et commettent des actes de violence. Rien de nouveau sous le soleil de la science-fiction. Mais Tom Selleck est très bien.

0.20 et 5.35 Culture pub. Magazine.
0.55 Jazz 6. Magazine (60 min). 7592381

1.55 Best of Alain Chamfort. 3.25 Fréquenstar. Magazine. 4.20 Turbo. Magazine. 4.45 Aventures en océan Indien. Documentaire (50 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille. Magazine présenté par Alexandre Devoise et Philippe Vecchi (65 min). 6585354
13.35 Un chantage en or. Téléfilm d'Hugues de Laugardière, avec Françoise Fabian (90 min). 5533151
15.05 TV plus. Magazine.
16.00 Corrina, Corrina ■ Film de Jessie Nelson (1994, 108 min). 4837084
17.45 Surprises.
17.55 Montana. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. (115 min). 9065422
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LE CAMÉLÉON (TRUE LIES) ■
Film de James Cameron avec Arnold Schwarzenegger, Jamie Lee Curtis (1994, 135 min). 4234688
Adroite transposition de La Totale *de Claude Zidi (1991).*

22.50 Flash d'information.

22.55

FAST
Film de Dante Desarthe avec Frédéric Gélard, Jean-François Stévenin (1994, 98 min). 938441
A la mort de son grand-père, un campagnard naïf, qui n'a jamais quitté son village, monte à Paris pour retrouver une fille à cheveux jaunes qui l'a déniaisé.

0.40 Les Misérables ■ Film de Claude Lelouch avec Jean-Paul Belmondo, Michel Boujenah (1994, ◆, 167 min). 51177855

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Brahms et le concerto (1).
20.30 L'Histoire en direct. Tintin (2).
21.30 Fiction. Avignon 96. La Folie Tristan, poème anglo-normand du XIIe siècle, traduit par Gilbert Lely.
22.40 Accès direct. Jean-Pierre Vernant (Mythes grecs au figuré ; Entre mythe et politique).

0.05 Du jour au lendemain. Alain Bonfand (La Craie). 0.50 Coda. La musique des Ballets suédois (1). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). La métamorphose du travail humain (2) ; 1.52, L'Internationale situationniste (2) ; 4.30, Une vie, une œuvre : Chateaubriand ; 5.59, Une femme dans le monde des hommes, George Sand à travers ses lettres (4).

France-Musique

20.00 Festival de Montreux. Festival d'été Euroradio. Concert donné en direct de l'Auditorium Stravinsky, par l'Atelier philharmonique suisse, dir. Mario Venzago : Rand, de Moser ; Symphonie n° 9, de Mahler.
22.30 Musique pluriel. Les Sensations confuses, de Lesage, par le Nouvel Ensemble Moderne, dir. Lorraine Vaillancourt ; Mantra pour deux pianos et ordinateur (extrait), de Stockhausen ; Œuvres de Xenakis : Mikka ; Mikka S.
23.07 Entre les lignes.

0.00 La rose des vents. Inde du Nord. Arvin Parikh, chant, Purvi Parikh, sitar. (extrait du concert donné le 14 mai au centre Mandapa). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Les écrits de Berlioz. Semiramis, de Gluck, par le Tafelmusik ; Don Giovanni la Finale de l'acte II, de Mozart, par les Solistes et le Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Harnoncourt ; Sonate n° 3, de Méhul, Haudebourg, piano ; Zémire et Azor, de Grétry, par l'Orchestre et la Chorale de la RTB, dir. Doneux ; Requiem, de Cherubini, par le Chœur Ambrosian et l'Orchestre Philharmonia, dir. Muti ; Quatuor n° 14, de Beethoven, par le Quatuor Melos.

22.25 Les Soirées... (Suite). Marche de Radetsky, de J. Strauss Père, par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Bernstein ; Symphonie n° 1, de von Weber, par le Philharmonia, dir. Flor ; Guillaume Tell, Finale de l'acte III, de Rossini, par le Chœur Ambrosian et le Royal Philharmonic Orchestra, dir. Gardelli, Bacquier (Guillaume Tell), Caballé (Mathilde), Mesplé (Jemmy) ; Œuvres de Donizetti, Chopin, Berlioz, Bizet. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 Thalassa (France 3 du 6/9/96).
21.00 Le Point médias.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.25 Le Grand Jeu TV5 : La Gastronomie.
22.30 Entre ces mains-là.
0.00 Perfecto.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Sibérie, terre de la soif.
21.25 Au pays des kangourous. [5/6] Incendies et inondations.
22.20 Bombay : notre ville.
23.20 Chlorophylle des arbres et des hommes.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invité : Amin Maalouf.
21.00 A double tour ■ ■ Film de Claude Chabrol (1959, N., 90 min) 3407118
22.30 Art Mengo n'existe pas. De Serge Bergli.
23.00 Concert : Introducing Morrissey. Enregistré à Sheffield et Blackpool (Angleterre), en 1995 (55 min). 2458441

France Supervision

19.50 L'Eté des grands couturiers. Junko Koshino.
20.30 Elles ne pensent qu'à ça ■ Film de Charlotte Dubreuil (1993, 90 min) 71152118
22.00 Ecran large.
22.30 Sortons !
23.20 Du côté de chez nous. De Daniel Karlin et Rémi Lainé [9/10] Mai - Juin.

Ciné Cinéfil

20.30 Le Fil à la patte ■ Film de Guy Lefranc (1954, N., 85 min) 63273847
21.55 Jules César ■ ■ Film de J. L. Mankiewicz (1953, N., v.o., 120 min) 16774538
23.55 L'Amour Madame ■ Film de Gilles Grangier (1951, N., 85 min) 40179593

Ciné Cinémas

20.30 Il faut tuer Birgit Haas ■ Film de Laurent Heynemann (1981, 100 min) 7117441
22.10 Transamerica Express ■ ■ Film d'Arthur Hiller (1976, v.o., 115 min) 57678267
0.05 Martin et Léa ■ Film d'Alain Cavalier (1979, 90 min) 9639652

Série Club

20.20 L'Etalon noir. L'amour aveugle.
20.45 L'Homme du Picardie.
21.40 et 0.40 Un juge, un flic. Les hochets.
22.30 ▶ Colonel March. L'argent qui brûle les doigts.
23.00 Commando Garrison. Les sacrifiés.
23.50 Quincy. Hot dog meurtrier.

Canal Jimmy

20.30 Souvenir - On ne manque pas d'air.
21.45 New York Police Blues. Episode n° 65.
22.35 Chronique de la combine.
22.40 Sailor et Lula ■ ■ Film de David Lynch (1990, 130 min) 81984480
0.50 Quatre en un (25 min).

Eurosport

16.30 Athlétisme. En direct. Meeting international de Sarajevo (Bosnie-Herzégovine, 90 min). 317712
20.00 Speedworld.
22.00 Monster Truck.
23.00 Eurogoals.
0.00 Eurogolf.
1.00 Cyclisme (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 Les Silences du palais. Film franco-tunisien de Moufida Tlatli (1994, 130 min). *Drame.*

RTL 9

20.30 Cadillac Man. Film de Roger Donaldson (1990, 105 min). *Comédie.*
22.15 Comment épouser un millionnaire. Film de Jean Negulesco (1953, 95 min). *Comédie.*
0.05 Le Gorille vous salue bien. Film de Bernard Borderie (1957, N., 105 min). *Suspense.*

TMC

20.35 Parrain d'un jour. Film de David Mamet (1988, 95 min). *Comédie dramatique.*
22.10 Les Héros de Télémark. Film britannico-américain d'Anthony Mann (1965, 125 min). *Aventures.*

TSR

20.05 Nuits blanches à Seattle. Film de Nora Ephron (1993, 120 min). *Comédie.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

La bonne parole du « sous-commandant Marcos »

Planète propose « Ya basta ! Chiapas, été 1996 », un film sur la Rencontre intercontinentale pour l'humanité et contre le néolibéralisme, suivie par 4 000 jeunes venus du monde entier

LE 1er JANVIER 1994, le jour même où se mettait en place l'Alena, accord de libre-échange qui lie les Etats-Unis, le Mexique et le Canada, le « sous-commandant Marcos » s'emparait de quatre villes du sud du Mexique, dans la province du Chiapas. Assaut symbolique mené contre le « néolibéralisme » par un groupe jusque-là inconnu, l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN). L'irruption des zapatistes secoua profondément le Mexique et ses autorités, prises de court devant un mouvement qui maniait le verbe comme personne et proclamait qu'il voulait moins le pouvoir que la démocratie.

Avec sa poitrine ceinte d'une cartouchière, son visage recouvert d'un passe-montagne noir, son éternelle pipe à la bouche et ses références au héros révolutionaire Emilio Zapata, le sous-commandant a su attirer et retenir la sympathie. Sur le terrain, le gouvernement mexicain est bien obligé de discuter avec celui qui semble avoir réussi à fédérer les espoirs des populations indiennes délaissées. A l'étranger, et particulièrement en France, l'homme a su rassembler de solides soutiens dans toutes les petites familles d'une gauche soucieuse de trouver un conflit qui pourrait servir de porte-drapeau.



Le *sub-comandante* Marcos – le « *sub* » comme l'appellent ses fans – est un malin. Il a compris que les mots anciens n'avaient plus la cote pour exprimer la révolte et que, depuis l'échec pitoyable du socialisme à la soviétique, mieux valait remiser cette irrécupérable vieillerie qu'est la théorie de l'émancipation sociale enseignée par Marx. La nouvelle bonne parole, fortement teintée d'un pacifisme néo-hippie, chemine sur le Web et les slogans sont troussés comme des poèmes. Les bannières du zapatisme n'appellent plus les prolétaires de tous les pays à s'unir. On préfère proclamer, comme sur ce mur d'un village du Chiapas : « *Nous sommes la dignité rebelle, le cœur oublié de la patrie.* »

Le film de Patty Villers et Sophie Bouchet-Petersen, *Ya basta ! Chiapas, été 1996*, suit cinq jeunes participants à la première Rencontre intercontinentale pour l'humanité et contre le néolibéralisme qui s'est tenue en juillet. A la fin de cette réunion au titre ronflant, il reste comme un arrière-goût de canular. Ce n'était donc que cela ? Dix jours à discuter laborieusement, dans une ambiance de camp scout, sous la pluie et dans la boue, avec pour principale conclusion la promesse de se revoir l'année suivante et l'organisation d'un concours mondial pour trouver un logo contre le néolibéralisme ! On devine pourtant que les choses ne sont pas aussi simples que le suggèrent les images et que ne le dit Marcos. Quoi qu'il professe d'excellents rapports entre son « *armée paradoxale* » (*sic*) et la population indienne qu'elle est censée représenter et défendre, on voit bien que les Indiens, comme toujours, se taisent, laissant le quasi-monopole de la parole au sous-commandant qui ne mégote pas son plaisir à édifier de jeunes disciples acquis d'avance.

Qui, d'ailleurs, pourrait lui contester son talent ? Discours de clôture prononcé du haut d'une tribune : « *Les pantoufles sont une alternative aux bottes. On peut aussi faire valoir que les pantoufles s'enlèvent facilement et rapidement. Les seuls êtres qui puissent comprendre la profondeur de ce message sont les enfants et les amants. Les peignes sont très utiles dans des événements de ce type où la nostalgie est une maladie contagieuse. Avec un petit papier et en soufflant de manière adéquate, on obtient un instrument musical. Avec la musique, les cœurs se réjouissent et pour danser rien ne vaut les pantoufles. (...) Les brosses à dents sont une aide appréciable pour se gratter l'épaule. Vous conviendrez tous que se gratter est un plaisir et je propose de l'intégrer dans le texte final.* » Sacré Marcos !

Georges Marion

★ « Ya basta ! Chiapas, été 1996 », Planète, lundi 9 septembre à 16 h 15, mardi 10 à 19 h 05, mercredi 11 à 20 h 35, jeudi 12 à 22 h 15, vendredi 13 à 8 h 05, samedi 14 à 10 h 20, dimanche 15 à 0 h 40.

Décor *par Agathe Logeart*

ON AVAIT LU, au cours de l'été, qu'il avait mangé du lion. On avait lu aussi, et la nouvelle nous était tout de même parue de moindre importance, qu'elle avait changé de décor. Lionel Jospin aurait rangé sa panoplie d'opposant sage tout en haut de l'armoire avec les maillots de bain et les affaires trop petites. Anne Sinclair aurait fait du petit bois de sa longue table en forme de sept et roulé à la cave la moquette bleu des mers du Sud assortie à ses yeux, qui illuminait l'écran de si belle manière. Bref, des deux côtés, on avait ravalé la façade pour aborder la rentrée 96 avec des habits neufs et des crayons tout frais taillés.

Le « 7 sur 7 » nouvelle manière commença donc très fort. Sa présentatrice, femme debout et non plus assise – ce qui doit avoir valeur de symbole – apparut dans la pénombre d'un studio découpé d'étranges alvéoles bleu-violet aux allures de boxes de boîte de nuit. Au milieu du studio, une table plus petite et, partant, plus intime que la précédente avait été posée sur une estrade. Paris se détachait dans un hublot circulaire, comme si le studio, tutoyant les nuages, avait décidé de s'envoler et, planant au-dessus de la ville, de dire sans ambages comme ici on est bien décidé à prendre de la hauteur. L'œil est-il conservateur ? De même qu'il faut aux lecteurs de journaux un certain temps pour s'habituer aux nouvelles maquettes et autres nouvelles formules, de même le télespectateur ne goûte guère qu'on lui chamboule ses bonnes vieilles habitudes. Il renâcle au changement quand on lui bouscule ses repères. Il se perd dans les détails – la forme de la table, le pantalon de la dame, l'usage désormais modéré des mouvements de stylo – au lieu de faire ce que l'on espère de lui : écouter et, si possible, s'intéresser à ce qui se dit.

Lionel Jospin, donc, essuyait les plâtres. On l'attendait pugnace, et la matière ne manquait pas : baisse sélective de l'impôt, expulsion à la hache des sans-papiers, projets ambigus de réforme du mode de scrutin, chômage évidemment... Il annonçait d'entrée de jeu qu'il n'allait plus rester au stade des commentaires mais avancerait des propositions, ce qui parut étonner (ravir ?) son interlocutrice.

On tenta de s'y mettre. « *Espérance morte... Pas de projet... Menace de langueur...* » : les formules, soigneusement polies, décochaient les flèches attendues. Un opposant s'oppose, c'est son rôle. D'où venait alors ce sentiment de déception ? D'où venait l'impression que, en caoutchouc, ces flèches mollissaient avant d'atteindre leur cible ? Qu'une nouvelle fois, sur la question de l'immigration notamment, alors que repassaient les images honteuses de l'évacuation de l'église Saint-Bernard, l'opposant en chef, dans le souci de ne mécontenter personne, s'en tenait, d'un ton docte, à une prudence de Sioux... ?

Le décor avait changé. Mais pas la manière. Les propositions se faisaient attendre. On les attend toujours. Repeindre la maison, ainsi, du sol au plafond, ne suffit pas toujours à faire du neuf avec du vieux.

MARDI 10 SEPTEMBRE

TF 1

12.10 Cuisinez comme un grand chef.
12.15 Le Juste Prix. Jeu.
12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Un départ, une arrivée.
15.30 Hôtel. Série. Déceptions.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.40 Jamais 2 sans toi...t. Série. Baby star.
18.05 Le Rebelle. Série.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.35

FOOTBALL
En direct de Lens. Coupe d'Europe de l'UEFA. Match aller, 32es de finale : RC Lens-Lazio Roma.
20.45, Coup d'envoi ; 21.30 Mi-temps, *Météo* ; 21.45, 2e période (125 min). 2806294
22.40 Ciné mardi.

22.45

LE CANARDEUR ■ ■
Film de Michael Cimino (1973, 114 min). 6537720
L'amitié d'un homme mûr, braqueur de banques poursuivi par d'anciens complices, et d'un jeune voleur de voitures qui pourrait être son fils.
0.45 Les Rendez-vous de l'entreprise. Bernard Manigfier, président de Compaq.
1.05 Journal, Météo.
1.20 Reportages (rediff.). 1.45 et 2.55, 3.30 TF 1 nuit. 1.55 et 4.25, 5.00 Histoires naturelles. 3.05 Nul ne revient sur ses pas. 3.40 Elle et lui. 4.55 Musique.

France 2

12.59 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série. Froideur.
14.55 Le Renard. Série.
15.55 Tiercé. En direct d'Evry.
16.10 et 4.55 La Chance aux chansons.
17.10 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.45 Sauvés par le gong.
18.10 Code Lisa. Série. Changement de programme.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.10 Bonne nuit, les petits. Nounours a de l'eau dans les oreilles.
19.20 et 1.50 Studio Gabriel. Invité : Guy Bedos.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

UN JOUR SANS FIN
Film de Harold Ramis avec Bill Murray, Andie MacDowell (1993, 103 min). 9908519
Histoire d'un type cynique et aigri, coincé dans l'espace-temps et passant par toutes sortes d'états psychologiques.

22.45

WAP DOO WAP
Présenté par Michel Leeb. Invité : Michel Petrucciani (73 min). 349871
Dans l'ambiance décontractée d'un club qui évoque New York, Michel Leeb axe la programmation de cette nouvelle émission trimestrielle sur les grands « standards » du jazz.
23.58 Journal, Bourse, Météo.
0.15 Le Cercle de minuit. Magazine. A quoi sert le couple ? (80 min). 7953324
1.35 Histoires courtes. Entre ciel et terre. Court métrage de Jacques Maillot. 2.20 Eurocops. Série. Blanc comme neige. 3.20 Piliers du rêve. 3.40 24 heures d'info. 3.50 Météo.

France 3

12.33 Journal.
13.32 Keno.
13.40 La croisière s'amuse. Série. Vive les vacances !
14.30 Simon et Simon. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele. Série.
16.10 Les deux font la loi.
16.40 Les Minikeums.
17.45 *Je passe à la télé.*
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *La Porte des larmes*, de Jean-Claude Guillebaud et Raymond Depardon.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 *Tout le sport.*

20.50

LA CARTE AUX TRÉSORS
Jeu présenté par Sylvain Augier. Le golfe du Morbihan (95 min). 307381
Les hélicoptères du jeu survolent les alignements de Carnac.
22.25 Journal, Météo.

22.55

COULEUR PAYS
Décrochage régional. Programme des treize télévisions régionales (90 min). 526584
Le magazine Aleas (dans la région Sud) suit le parcours d'une infirmière de campagne auprès des personnes du troisième âge.
0.25 Saga-Cités (rediff.). 0.55 Sidamag (rediff.). 1.10 Hondo. Série. Hondo et la ville morte. *Deux hommes aux intentions suspectes s'installent dans une ville déserte pour y exploiter une mine d'argent abandonnée grâce à un nouveau procédé. Les Indiens préviennent Hondo que la guerre sera inévitable si l'homme blanc arrive.* 2.00 Musique Graffiti (20 min).

La Cinquième

12.55 Attention santé. 13.00 Missions extrêmes. Rafting sur l'Everest [2/12]. 13.30 Nouveaux Horizons. 14.00 La Floride. 15.00 La Géométrie de la vie. Les jumeaux. 16.00 Vaisseau Terre [1/10]. 16.30 La Magie du climat. Dans le brouillard. 17.00 Le Tour du monde en 80 jours. 17.30 Alf. 18.00 Mon héros préféré. 18.15 L'Œuf de Colomb. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [6/26] Nitroglycérine, de Philippe Landrot, d'après Morris et Goscinny (30 min). 8215
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger. "Le France" : le retour de l'enfant gâté (30 min). 9836
20.00 Archimède. Magazine. De toutes les couleurs ; mémoires d'une pierre ; paradoxe infini ; gènes ; bibliographie (30 min). 6749
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : PROSTITUTION
Documentaire. [1/3] Travestir, de Mireille Dumas (1992, 60 min). 5880251
S'appuyant sur six histoires individuelles, Mireille Dumas propose un regard sur la prostitution aussi bien que masculine que féminime. Prochains volets de ce triptyque : Jeune homme à louer *(le 17)* ; La maman du trottoir *(le 24).*

21.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : AU CŒUR DES FORÊTS
proposée par Kathrin Brinkmann et Thomas Schmitt.
Arte nous emmène en promenade dans les bois mais sans l'assurance que le loup n'y soit pas...
21.46 Du fond des bois. Documentaire de Thomas Schmitt (69 min). 108342213
22.55 *Le Brame du cerf.* Documentaire.
23.00 La Compagnie des loups ■ ■ Film de N. Jordan (1984, v.f., 90 min). 41039 *Magie des décors, des éclairages et des récits terrifiants, relecture psychanalytique des contes de Perrault, de Grimm, etc.*
0.30 Tendre Biche. Film d'animation de Claudia Zoller (1993, v. o., 3 min). 1754343
0.40 Aimée Téléfilm de Pedr James, avec Donald Sumpter, Juliet Stephenson (v.o., rediff., 100 min). 5770695

M 6

12.25 Les Routes du paradis. Le ciel. Série.
13.20 Un amour virtuel. Téléfilm de Paul Ziller (88 min). 6141126
14.50 Drôles de dames. Mauvais caractère. Série.
16.25 Hit Machine. Variétés.
17.00 Rintintin junior. Série.
17.30 Classe mannequin.
18.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde mystique. Série.
19.00 Highlander. Série. Sa vie est un combat.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Monde à l'envers. Série.
20.35 E = M 6 junior. Magazine.

20.50

DOCTEUR QUINN, FEMME MÉDECIN
Série, avec Jane Seymour (105 min) 767229
Une nouvelle vie. Le match de base-ball.
Le docteur de charme revient pour des épisodes inédits.

22.35

TRAHIE
Téléfilm de Dick Lowry (89 min). 5832687
Une femme, son époux, célèbre avocat, et leurs quatre enfants forment une famille heureuse et fortunée. Mais ce bel univers bascule lorsque le mari annonce son intention d'aller vivre avec une jeune femme qu'il vient de rencontrer.
0.15 Zone interdite. Magazine (rediff.).
2.10 Culture pub. Magazine. 2.40 Best of 100% français. Musique. *3.40 Hot Forme. Magazine.* 4.05 Frank Sinatra. Documentaire. 5.00 E = M 6. Magazine (25 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Fugueuses ■ Film de N. Trintignant (1995, 95 min). 5437923
15.05 Les Misérables ■ Film de Claude Lelouch (1994, 167 min). 95443328
17.55 Billy the Cat, dans la peau d'un chat.
▶ *En clair jusqu'à 18.30*
18.20 Football. En direct. Guingamp-Inter Milan. Match du premier tour de la Coupe de l'UEFA ; 18.30, coup d'envoi.
▶ En clair jusqu'à 20.35
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

L'ILE AUX ÉLANS
Film de Stuart Margolin avec Johnny Morina, Katharine Isobel (1995, 93 min). 637519
22.05 Flash d'information.
22.10 Le Cochon de Gaston. Documentaire de Frédéric Fougea (30 min). 689132

22.40

FOOTBALL
Sport. En duplex : Montpellier-Sporting Portugal et Tirol-Metz. Matches du premier tour de la Coupe de l'UEFA (89 min). 529571
0.55 Secrets de filles. Film de Katja von Garnier (1993, v.o., 55 min). 3823213
1.45 Les Plus Beaux Seins du monde. Moyen métrage de Rainer Kaufmann, d'après Roland Topor (15 min). 2089229
2.00 Le Journal du hard.
2.05 Leçons privées. Film classé X de Frédéric Lansac (1980, 83 min). 42849284

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. Sens et non-sens de la révolte (2).
20.00 Le Rythme et la Raison. Brahms et le concerto (2).
20.30 Archipel médecine. L'information médicale sous influence.
21.32 Grand Angle. (rediff.). A l'occasion des journées du Patrimoine. Deux frères au cœur de pierres.
22.40 Nuits magnétiques. Il était une fois notre Amérique (1).
0.05 Du jour au lendemain. Michèle Gazier (Un cercle de famille). 0.50 Coda. La musique des Ballets suédois (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). La métamorphose du travail humain (3) ; 1.26, Alain de Libera (Penser au Moyen Age) ; 1.55, Les Journaux de Benjamin Constant ; 3.30, Guy Scarpetta (L'Age d'or du roman) ; 3.55, Les trois derniers mois de Federico Garcia Lorca ; 5.15 Le gai savoir : Stéphane Zagdanski ; 5.54, Une femme dans le monde des hommes, George Sand à travers ses letttres (5).

France-Musique

19.05 Soliste. Ton Koopman, orgue. Œuvres de Monteverdi, de Caix d'Hervelois, Vivaldi, von Kerll, Sweelinck.
20.00 Concert promenade. Donné en direct du Royal Albert Hall, à Londres, par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Andrew Davis, Sarah Chang, violon : The Rose Lake, de Tippett ; Concerto pour violon et orchestre nº 1, de Prokofiev ; Symphonie nº 5, de Sibelius.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Birtwistle, Landowski.
23.07 Atout Chœur. Œuvres de Bach, Mendelssohn.
0.00 *Des notes sur la guitare.* Œuvres de Walton, Rubira, Castelnuovo-Tedesco, Rodrigo. 1.00 *Les Nuits de France-Musique.*

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le Chef d'Orchestre Riccardo Muti. Symphonie nº 4, de Schubert, par l'Orchestre philharmonique de Vienne ; Rhapsodie sur un thème de Paganini op. 43, de Rachmaninov, par l'Orchestre de Philadelphie, Gavrilov, *piano* ; *Le Poème de l'extase* op. 54, de Scriabine, par l'Orchestre de Philadelphie, Kaderabek, trompette ; Ivan le Terrible, de Prokoviev, par le Chœur Ambrosian et l'Orchestre Philharmonia.
22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de R. Schumann, Chausson. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 Intervilles (TF1 du 6/9/96).
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Passe-moi les jumelles.
23.30 Histoires naturelles.
0.30 Soir 3 (France 3).
0.15 Au pays des kangourous. [5/6] Incendies et inondations.
1.10 Bombay : notre ville (60 min).

Planète

20.35 1914-1918 : Vols de guerre. [2/4].
21.25 Françoise Dolto. [1/3] Tu as choisi de naître.
22.20 Paysans, la vie en prime.
23.25 Sibérie, terre de la soif.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invité : Frédéric Dard.
21.00 Thelonious Monk. De Matthew Seig.
22.00 Premières loges.
22.30 La Tentation de Vénus ■ ■ Film d'Istvan Szabo (1991, v.o., 120 min) 5291403
0.30 Concert : Introducing Morrissey. Enregistré à Sheffield et Blackpool (Angleterre), en 1995 (55 min). 91238633

France Supervision

20.30 L'Elixir d'amour. Opéra en deux actes de *Gaetano Donizetti*, avec Roberto Alagna (140 min). 73376923
22.50 Coulisses.
23.15 CharlElie Couture (75 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Quand passent les faisans ■ Film d'Édouard Molinaro (1965, N., 90 min) 9865687
22.00 Act One ■ Film de Dore Schary (1964, N., v.o., 110 min) 7080720
23.50 Trois vieilles filles en folie. Film d'Emile Couzinet (1951, N., 80 min) 34282010

Ciné Cinémas

20.30 Cris et chuchotements ■ ■ ■ Film d'Ingmar Bergman (1972, 90 min) 9667045
22.00 Malcolm X ■ ■ Film de Spike Lee (1992, v.o., 195 min) 94031107
1.15 Les Chariots de feu ■ Film de Hugh Hudson (1981, 115 min) 76334508

Série Club

20.20 L'Etalon noir. Un cadeau empoisonné.
20.45 Les Champions. Tout peut arriver.
21.40 et 0.40 Un juge, un flic. Le mégalomane.
22.30 ▶ Colonel March. La danseuse assassinée.
23.00 L'Homme du Picardie. Premier épisode.
23.50 Quincy. Euthanasie.

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui a failli rater l'accouchement.
21.25 Le Fugitif. *Décision sur le ring.*
22.15 Chronique de la route.
22.25 Queen : Magic Years.
23.25 VR5. Le voyage virtuel.
0.15 Earth Two. Le projet Eden (50 min).

Eurosport

15.00 Cyclisme. En direct. Tour d'Espagne (4e étape) : Albacete - Murcia (160 km, 90 min). 115300
17.00 Athlétisme.
18.00 Fléchettes.
19.00 Offroad.
20.00 Sports de force.
21.00 Boxe.
22.00 Football.
0.30 Cyclisme (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

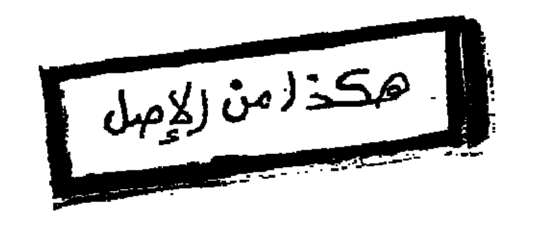
RTL 9

20.30 Sacré sale gosse. Film de Peter Faiman (1991,110 min). Avec Ed O'Neill. *Comédie.*
22.20 Le Sous-marin de l'apocalypse. Film d'Irwin Allen (1961,110 min). Avec Walter Pidgeon. *Fantastique.*
0.25 Pigalle Saint-Germain-des-Prés. Film d'André Berthomieu (1950, N., 90 min). Avec Jeanne Moreau. *Comédie.*

TMC

20.35 Le Septième Voyage de Sinbad. Film de Nathan Juran (1958,90 min). Avec Kervin Mathews. *Aventures.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde

MARDI 10 SEPTEMBRE 1996

Ridicules

par Pierre Georges

LE RIDICULE achevé. L'expression est de Molière, qui eût bien inventé un maître de ballet pour faire danser la macarena à ces messieurs du RPR et de l'UDF. Formidable spectacle que celui de ces hommes politiques se trémoussant avec spontanéité sur une version pseudo samba et tortillo-croupionesque de l'allégresse. Les « universités d'été », à *Troyes comme à La Baule*, se finirent ou commencèrent ainsi : savez-vous planter la macarena, à la mode de chez nous, tchic-tchic-tchic, aïe-aïe aïe ! Entre danse du canard et rituel anti-dépressif. On imagine de Gaulle en semblable exercice et le jugement bourru qu'il eût porté sur la chose, plutôt l'air d'un *sémaphore* que d'un moulin à vent !

Ridicule achevé. Dans un parc de Prague, Michael Jackson n'a laissé à nul autre le soin de célébrer le culte de Michael Jackson. Il a chanté, dansé à l'ombre de lui-même, une statue géante en vinyle couleur bronze de douze mètres de haut, ci-érigée pour l'édification des masses et les dévotions des fans.

L'Homme de vinyle sur son socle en pur faux marbre, dans son costume intersidéral et sidérant de Captain Jackson le mutant, se laissait ainsi un peu aller à sa folie des grandeurs. *Ignorait-il seulement* qu'en lieu et place autrefois, dans le même parc, trôna une autre idole des foules, Joseph Staline ? Un petit frère des peuplades adolescentes, créature étrange d'entre réel et virtuel, chasse ainsi un petit père des peuples asservis. Le siècle peut s'achever.

Ridicule achevé. A la Mostra de Venise, on vient de procéder à la distribution des prix. Ce fut pour une fois le juste mot, presque la remise d'un prix d'interprétation comme on attribuait jadis un prix de récitation, avec remise d'un livre à la reliure enchanteresse, façon Jules Verne ou Paul d'Ivoi.

Dans son infinie largesse d'esprit, ou par extrême provocation, le jury de la Mostra a décidé, à l'unanimité, de faire la sortie des écoles, de l'école maternelle *même, pour attribuer* le prix d'interprétation féminine à Victoire Thivisol. L'héroïne de *Ponette*, le film de Jacques Doillon, a cinq ans aujourd'hui et en avait quatre lors du tournage. C'est dire si elle avait pleinement conscience de son statut de star lorsqu'on lui confia le rôle.

Bien évidemment, la gamine bien nommée n'était pas en cause *dans l'*appéciation houleuse que porta le public à l'annonce du palmarès-sucre d'orge. Mais de fait, cela ressemble fort à du n'importe quoi. Un peu comme cette photographie réunissant le réalisateur et son actrice faisant ensemble, et on doute que cela ait été spontané chez elle, le V de la victoire.

Fût-elle enfant prodige, la petite Victoire reste un enfant. Lui attribuer le prix d'interprétation féminine, au risque de ridiculiser la corporation, c'est plus sacrifier au phénomène commercial que célébrer un talent admirable. C'est claironner, haut et fort, que le petit enfant est un acteur-né comme le bébé est une personne. C'est se moquer du monde et des actrices qui, à force de travail, de talent et de persévérance tiennent leur place et leurs rôles.

Ridicule achevé. Le cinéma n'est pas la gymnastique, qui, elle, se complaît dans les prix d'interprétation enfantine.

Nouvelle hausse à la Bourse de Paris

APRÈS trois séances gagnantes consécutives, la Bourse de Paris poursuivait sur sa lancée, lundi 9 septembre, dès l'ouverture. En progression de 0,23 % au début des échanges, l'indice CAC 40 affichait un gain de 0,62 % une heure plus tard. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises s'inscrivaient en hausse de 0,54 % à 2 015,62points.

Quelques heures plus tôt, la Bourse de Tokyo avait clôturé sur une note irrégulière. L'indice Nikkei a terminé sur une avance de 49,74 points, soit 0,25 %, à 20 202,27 points. L'incertitude qui règne sur la scène politique japonaise, *les perspectives maussades* sur la reprise économique et les résultats des sociétés ont découragé les investisseurs.

Sur le front des changes, le franc restait quasiment inchangé face au deutschemark. Au cours des premières transactions entre banques, la devise allemande s'échangeait à 3,4159 francs contre 3,4160 francs à la veille du week-end en clôture.

Le contrat notionnel du Matif qui gagnait, dès les premiers échanges, 12 centièmes s'appréciait peu après midi, 22 centièmes à 123,84.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

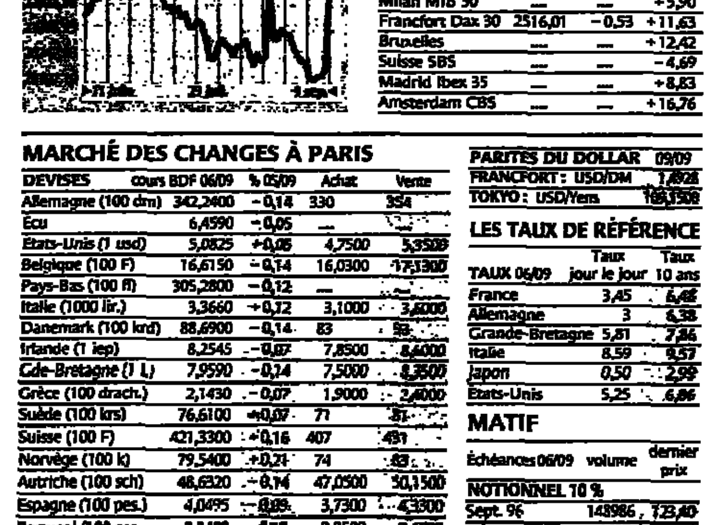
SÉANCE, 12 h 30	09/09 Titres échangés	Capitalisation en KF
Canal +	250024	288368267
Elf Aquitaine	253256	97399662,80
Cerus Europ.Reun	632848	83034592,30
Eaux (Gle des)	145627	72933105,80
Carrefour	17834	49622395
Danone	43840	32024382
Havas	90078	29966852,40
LVMH Moet Vuitton	24747	26950670
Alcatel Alsthom	67123	26459377,20
L'Oreal	16621	26449532

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 9 septembre, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20152,50	−1,12	+1,68
Honk Kong index	11025,60	−0,13	+10,27



Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 06/09	Var. en % 05/09	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2004,75	+0,43	+7,09
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+13,35
Milan MIB 30	—	—	+5,90
Francfort Dax 30	2516,01	−0,53	+11,63
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	−4,69
Madrid Ibex 35	—	—	+8,83
Amsterdam CBS	—	—	+16,76

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 06/09	% 05/09	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	342,2400	−0,14	330	354
Écu	6,4590	−0,05	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	5,0825	+0,06	4,7500	5,3500
Belgique (100 F)	16,6150	−0,14	16,0300	17,1300
Pays-Bas (100 fl)	305,2800	−0,12	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3660	+0,12	3,1000	3,6000
Danemark (100 krd)	88,6900	−0,14	83	93
Irlande (1 iep)	8,2545	−0,07	7,8500	8,6000
Gde-Bretagne (1 L)	7,9590	−0,14	7,5000	8,3500
Grèce (100 drach.)	2,1430	−0,07	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	76,6100	+0,07	71	81
Suisse (100 F)	421,3300	+0,16	407	431
Norvège (100 k)	79,5400	+0,21	74	83
Autriche (100 sch)	48,6320	−0,14	47,0500	50,1500
Espagne (100 pes.)	4,0495	−0,09	3,7300	4,3300
Portugal (100 esc.	3,3400	−0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7061	−0,10	3,4000	4
Japon (100 yens)	4,6552	−0,05	4,4300	4,7800

PARITÉS DU DOLLAR	09/09
FRANCFORT : USD/DM	1,4928
TOKYO : USD/Yens	109,3500

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 06/09	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,45	6,48
Allemagne	3	6,38
Grande-Bretagne	5,81	7,86
Italie	8,59	9,57
Japon	0,50	2,99
États-Unis	5,25	6,86

MATIF

Échéances 06/09	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Sept. 96	148986	123,40
Déc. 96	48597	121,96
Mars 97	983	121,92
Juin 97	—	[illegible]

Tirage du *Monde* daté dimanche 8-lundi 9 septembre : 551 522 exemplaires - 3

La justice enquête sur l'attribution de marchés publics dans la capitale

Un magistrat de Nanterre a mis au jour de nouvelles fausses factures

CINQ dirigeants d'entreprise ont été mis en examen, au cours des derniers mois, par le juge d'instruction de Nanterre (Hauts-de-Seine) Patrick Desmure, chargé d'une enquête sur un circuit de fausses factures qui semble avoir dégagé d'importantes *quantités d'« argent noir »*. L'un de ces patrons, Jean-Claude Pittau, ancien PDG de l'entreprise de travaux publics Mazotti, a décrit aux enquêteurs un *« système »* mis en place autour des attributions de marchés publics de la Ville de Paris, rendant nécessaire le versement de *« commissions »*. Louise-Yvonne Casetta, directeur administratif du RPR, présentée comme la *« trésorière officieuse »* de ce parti, aurait été destinataire d'une partie de ces fonds, ainsi que l'écrivait *Libération*, le 6 septembre. Le total des *« enveloppes »* versées en 1992 et 1993 avoisinerait 900 000 francs, a indiqué au *Monde* une source proche de l'enquête.

Ouverte le 30 août 1995, l'information judiciaire confiée au juge Desmure puise sa source dans l'enquête menée à Bourg-en-Bresse (Ain) depuis 1993 sur la déconfiture de la société Maillard et Duclos, filiale du groupe Lyonnaise des eaux-Dumez. La mise au jour d'un réseau de *« sociétés taxis »* – baptisées Mythra, Gaïa et FJM – animées par l'intermédiaire Jean-François Donzet a entraîné la transmission d'une partie de ce dossier à Nanterre : outre Maillard et Duclos, d'autres entreprises avaient en effet eu recours au même réseau – Robotec, Technibat, GTBat, SAEW, Mazotti, Jean Lefèbvre et la SAUR (filiale de Bouygues). Entre 1990 et 1992, la seule société Mythra a reçu près de *10 millions de francs de ces entreprises*, par le truchement d'une série de fausses factures d'*« assistance commerciale »*. Versé au Luxembourg sur le compte de sociétés-écrans britanniques, gérées par le banquier luxembourgeois Hubert Baudet, l'argent était converti en liquide et reversé aux entreprises, moyennant une substantielle commission.

Mis en examen le 18 juin pour *« faux et usage, abus de biens sociaux et recel de trafic d'influence »*, le dirigeant de Mazotti a confirmé avoir utilisé cette filière. Il a en outre expliqué la nécessité, pour les entrepreneurs désireux de travailler dans la capitale, d'accepter une *« règle du jeu »*. Selon M. Pittau, l'obtention de marchés se ferait en fonction de la taille de l'entreprise, de sa capacité à verser des commissions, voire de sa *« fiabilité »* aux yeux des décideurs politiques. Ainsi a-t-il relaté sa rencontre, *« au cours d'un cocktail de la Ville de Paris »*, avec Jean-Claude Méry, le promoteur-homme d'affaires proche du RPR, qui l'avait éconduit sans ménagement. Sur plusieurs marchés obtenus dans la capitale, Mazotti aurait versé plus de 8 millions de francs aux sociétés animées par M. Donzet, mis en examen au mois de mars. 7 *millions* auraient transité par le Luxembourg, les dirigeants de Mazotti en auraient récupéré 4,5.

Huit marchés sont tenus pour *« litigieux » par* les enquêteurs, parmi lesquels ceux d'une école maternelle dans le 20e arrondissement, d'une crèche dans le 17e arrondissement, d'un parking, d'une cantine scolaire et d'un collège. Le 27 juin, les policiers avaient perquisitionné au siège des services techniques de la Ville de Paris, afin de saisir les dossiers des appels d'offres concernés (*Le Monde* du 5 juillet). Plusieurs *« anomalies »* ont été constatées, indique-t-on de source proche de l'enquête. Un exemple : après avoir été écartée par la commission d'appels d'offres de l'un de ces marchés, Mazotti a tout de même obtenu la signature de la Ville... Outre Mme Casetta – qui n'a pas encore été interrogée par le juge –, une part importante des commissions aurait, selon M. Pittau, été reversée à la Cogedim, promoteur d'opérations dont les chantiers lui avaient été confiés. Mais l'ancien directeur des appels d'offres de la Cogedim, présenté comme le destinataire des fonds, étant décédé, le juge ne pourra savoir à qui, en définitive, l'argent était destiné.

Hervé Gattegno

M. Tiberi réorganise l'administration de Paris

LE MAIRE de la capitale, Jean Tiberi, fait du *« remue-ménage »* à l'Hôtel de Ville. C'est ainsi qu'il définit lui-même dans *Le Figaro* du 9 septembre sa réforme de l'administration parisienne. *« Cette restructuration répond à deux objectifs principaux : adapter l'administration aux priorités que j'ai décidées depuis quinze mois et simplifier les structures afin qu'elles soient plus modernes »*, explique M. Tiberi.

Prévue avant les vacances mais reportée pour cause d'« affaires », cette réforme a été présentée aux cadres, mercredi 4 septembre, ainsi qu'aux syndicats de la Ville de Paris, qui emploie 40 000 personnes. Les premiers changements se trouvent au sommet : Jean-Michel Hubert quitte le poste de secrétaire général qu'il occupait depuis 1992 ; il est remplacé par Jean-Claude Le Taillandier de Gabory, soixante ans, préfet de la région Bretagne, qui a été directeur du cabinet du préfet de police de *Paris entre 1987 et 1991. Celui-ci* sera assisté de deux secrétaires généraux, au lieu d'un seul précédemment. Jean-François Béraud, ancien directeur de la jeunesse et des sports, animera les sept directions dont dépend l'espace public, et Patrick Bouquet, qui occupait déjà ce poste depuis 1994, sera responsable des six directions chargées de la vie quotidienne et des services rendus aux Parisiens.

Ce schéma a pour objectif de décharger le secrétaire général de certaines tâches et de raccourcir le temps de décision. Dans le choix des nouveaux directeurs, M. Tiberi a privilégié la promotion interne sur l'appel à l'extérieur. Par ailleurs, après le départ, en avril, de Philippe Lafouge, ancien directeur du logement, deux autres « poids lourds » quittent l'Hôtel de Ville : Jean-Marie Perrin, chargé de la voirie, et Daniel Constantin, directeur de l'administration centrale.

DÉCONCENTRATION

En ce qui concerne le réaménagement des secteurs, le plus significatif est celui du logement et de l'urbanisme. Désormais, la direction de l'aménagement urbain et de la construction (DAU) ajoutera à ses compétences celle de la délivrance des permis de construire, qui sera retirée à la direction du logement. *Cette dernière ne s'oc*cupera plus que du logement social. En revanche, la DAU perd certaines attributions au profit de la direction de la voirie et des déplacements. M. Tiberi demande qu'une démarche semblable soit recherchée pour les questions d'environnement et de cadre de vie relevant actuellement de huit directions. Mais le secteur le plus remanié est celui de l'administration centrale qui disparaît et sera éclatée sur plusieurs secteurs.

Les nouveautés se traduisent par la création d'une direction du patrimoine et de l'architecture et d'une direction des ressources humaines qui s'ajoutent à la direction du développement économique et de l'emploi. Créée à l'automne *dernier*, la constitution de cette direction, qui a entraîné la mutation d'une soixantaine de personnes venant de quatre directions, servira de modèle aux nouvelles restructurations. Cependant, elles seront d'une bien plus grande ampleur et exigeront de longues négociations avec les personnels. D'autant que M. Tiberi demande qu'on en profite pour améliorer la productivité et faire des économies.

« M. Tiberi s'attache à la réforme de la technostructure, mais il ne dit pas un mot du rapport entre les fonctionnaires, les élus et les mairies d'arrondissement. Il parle de déconcentration mais il ne répond pas à nos demandes sur le pluralisme et la réforme de la commission des marchés », commente Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste au Conseil de Paris.

Françoise Chirot

Okinawa exprime son hostilité aux bases américaines

TOKYO
de notre correspondant

En se prononçant en faveur d'une réduction de l'importance des bases militaires américaines à Okinawa et d'une révision du statut des troupes qui y sont stationnées, les habitants de cet archipel ont exprimé, dimanche 8 septembre, une volonté dont Tokyo et Washington devront tenir compte, bien qu'au Japon le référendum *n'ait pas force contraignante*. Certes, cette consultation référendaire, la première dans une préfecture, a divisé la population, dont une partie profite de la présence des bases – loyers des terrains, emploi –, et si le taux de participation a été moins élevé que prévu (59,5 %) 89 % des votants se sont prononcés contre la présence des bases.

Cette consultation a des implications diplomatiques. Alors que les Etats-Unis et le Japon repensent leur alliance, pierre angulaire de la stratégie de Washington dans la région, cette levée de boucliers contre les bases inquiète les dirigeants japonais, qui se demandent si d'autres municipalités qui accueillent des bases vont exprimer pareille opposition. Tokyo, qui s'est engagé à déplacer certaines installations militaires américaines hors d'Okinawa, doit déjà faire face au refus des municipalités pressenties.

Ce référendum inquiète, en outre, les hommes politiques, qui se sentent court-circuités. Décidée *à la demande du conseil* préfectoral, cette consultation a donné lieu à une virulente campagne du Parti libéral-démocrate (PLD), principale force de la coalition gouvernementale, en faveur de l'abstention. *« Ce référendum est une disgrâce pour le système parlementaire »*, a déclaré le président de la branche du PLD à Okinawa. *« Le gouvernement considère ce résultat avec gravité*, a toutefois commenté, lundi, le premier ministre, Ryutaro Hashimoto. *Il est naturel que la population d'Okinawa cherche une réduction de ces bases. »*

M. Hashimoto devait rencontrer, mardi, le gouverneur d'Okinawa, *qui a engagé une épreuve de force* avec Tokyo en refusant de signer la reconduction des baux de terrains occupés par les bases américaines. La position du gouvernement a été renforcée par le rejet, le 28 août, par la Cour suprême du pourvoi du gouverneur contre l'ordre de Tokyo de reconduire les baux.

Le vote des habitants d'Okinawa exprime une revendication du droit à la parole : jamais la population de cet ancien petit royaume indépendant annexé par le Japon au milieu du XIXe siècle ne fut consultée sur son sort. Après la défaite, en raison de sa position stratégique, l'archipel fut directement administré par des Américains jusqu'en 1972, et, depuis sa rétrocession, 70 % des troupes américaines stationnées au Japon (47 000 hommes) y sont concentrées. Le viol, en septembre 1995, d'une fillette d'Okinawa par trois GI avait déclenché l'épreuve de force avec Tokyo.

Philippe Pons

« Le Monde » interdit de stade à Bastia

L'ENVOYÉ spécial du *Monde*, Fabrice Tassel, qui devait rendre *compte* de la rencontre de championnat de football de première division entre Bastia et Marseille, dimanche 8 septembre, dans le stade Armand-Césari de Furiani, en a été empêché par François Nicolaï, président du Sporting-Club de Bastia. Lorsqu'il s'est présenté à l'entrée du stade, dimanche en fin de matinée, pour retirer son accréditation, le journaliste du *Monde* a été violemment pris à partie par M. Nicolaï, qui l'a menacé d'un *« traitement spécial »* s'il approchait de l'enceinte, puis lui a conseillé de *« quitter la Corse dès maintenant »*. Il a encore proféré d'autres propos menaçants pour sa sécurité physique et s'en est pris à des collaborateurs du journal. Certains responsables du club ont cru bon de préciser que le match était *« interdit aux Marseillais et à certains journalistes »*.

Ce match était le premier entre le club corse et Marseille depuis la catastrophe du 5 mai 1992 qui avait fait dix-sept morts et plus de deux mille blessés, dont l'envoyé spécial du *Monde*, Philippe Broussard.

[*Le Monde* s'étonne que de telles pratiques puissent avoir cours dans le milieu sportif et *condamne cette attitude* avec la plus grande vigueur, ainsi qu'il l'avait fait lorsque des journalistes d'autres organes de presse avaient été menacés.]

■ **JUSTICE : « Guerres secrètes à l'Elysée » ne sera pas saisi.** Jean-Jacques Gomez, premier vice-président du tribunal de grande instance de Paris, a refusé lundi 9 septembre de saisir le livre du capitaine Paul Barril, *Guerres secrètes à l'Elysée*, comme le lui demandait Michel Charasse. Il devait se prononcer lundi soir sur la même demande formulée par Gilles Ménage. Le magistrat ordonne cependant à Albin Michel d'apposer sur chaque point de *vente un panonceau expliquant* que M. Charasse s'estime diffamé et se réserve le droit d'obtenir réparation en justice. Le juge a estimé que les propos tenus, *« pour violents qu'ils soient »*, ne justifient pas une mesure d'interdiction.

■ **ESPACE : l'Américaine Shannon Lucid**, cinquante-trois ans, a battu, samedi 7 septembre, avec 169 jours, le record du séjour le plus long passé par une femme en orbite, record précédemment détenu par la cosmonaute Elena Kondakova. Actuellement à bord de la station russe Mir, l'astronaute de la NASA devrait redescendre sur Terre le 26 septembre au terme d'un rendez-vous entre Mir et la navette américaine Atlantis.

■ **VIOLS : le violeur *présumé* d'une jeune fille de quinze ans et demi, retrouvée morte** en janvier à Garons (Gard), a été interpellé dimanche 8 septembre et placé en garde à vue à Nîmes, après avoir été confondu par ses empreintes génétiques. Le jeune homme a reconnu avoir eu des rapports sexuels avec la victime, mais l'enquête se poursuit pour déterminer si le crime n'a pas été commis par plusieurs personnes. A Limoges (Haute-Vienne).

■ **CHYPRE : le chef de la diplomatie turque** Tansu Ciller, a lancé dimanche 8 septembre, dans un communiqué une sévère mise en garde contre *« l'administration chypriote-grecque »*, après l'annonce qu'un soldat chypriote-turc avait été tué par des tirs en provenance du secteur grec de Chypre.

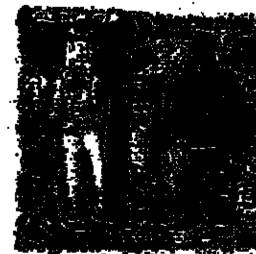
■ **ALLEMAGNE :** *« Les taux d'intérêt à court terme sont maintenant bien adaptés à la situation économique, mais une baisse prochaine en Allemagne n'est pas exclue »*, a déclaré, samedi 7 septembre, Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank. Le 22 août dernier, la banque centrale fédérale avait ramené de 3,30 % à 3 % son taux REPO, qui est l'équivalent du taux des appels d'offres en France.

■ **ROUMANIE : Israël va moderniser une centaine d'avions de combat** Mig-21 de l'armée de l'air roumaine, selon le quotidien *Maariv* daté du 8 septembre. – *(AFP.)*



مأخذ من الأمل

COMPÉTENCES
Etre gestionnaire d'une passion : le sport
page IV



PORTRAIT
Catherine Chouard, DRH de GrandOptical Photo Service, page III

Le Monde des INITIATIVES

MARDI 10 SEPTEMBRE 1996

MÉTIERS



ANNONCES CLASSÉES
de la page V à la page XII

DEMAIN DANS INITIATIVES EMPLOI
Les comités européens d'entreprise



VERONIQUE DURTENU

Les travaux publics s'appuient sur la simulation

L'image de synthèse permet de mettre en scène des ouvrages et de les tester sur ordinateur

L'IMAGE est impressionnante. Sous l'effet d'un séisme, le barrage se met à onduler, à se tordre dans tous les sens. Aussi fragile qu'une feuille, on le sent prêt à s'envoler. Mais il tient bon. Rassurez-vous, le phénomène résulte d'images de synthèse, tranquillement restituées sur ordinateur pour démontrer aux clients potentiels comment pourrait se comporter le barrage qu'ils projettent de construire dans une région susceptible d'être touchée par un séisme. *« Pour montrer et convaincre, on a besoin d'avoir recours à ces images »*, commente schématiquement Bernard Tardieu, PDG de Coyne et Bellier, un bureau d'ingénieurs-conseils spécialisés dans la conception de grands ouvrages.

« Les grandes entreprises françaises de génie civil ont gagné des appels d'offres internationaux, car elles étaient capables de présenter des calculs sérieux et fiables avec une structure modélisée dans toute sa géométrie », c'est-à-dire où l'on peut voir l'ouvrage entièrement représenté, *« et avec la possibilité de faire des coupes, de présenter les divers éléments de la structure, de réaliser des zooms sur des petites zones »*, souligne Paul Acker, responsable de la division des bétons au LCPC (Laboratoire central des Ponts et Chaussées), laboratoire d'essais et de recherche qui dépend du ministère de l'équipement.

Depuis des années, les ingénieurs du BTP travaillent avec l'ordinateur, effectuant ce que l'on appelle des *« simulations numériques »*. La mise au point de logiciels de plus en plus performants permettant le passage de l'image statique à la vision dynamique a permis d'aller encore plus loin et de procéder à des *« simulations virtuelles »*.

STRUCTURE MODÉLISÉE

Une technique qui peut être utilisée à des fins multiples dans la phase de conception pour *« visualiser le tracé d'une future autoroute dans le paysage, tester différentes hypothèses »*, mais aussi comme *« support à la concertation pour engager le dialogue avec les riverains, les collectivités locales, toutes les parties prenantes au projet »*, souligne Alain Robillard, directeur de la construction à la société des autoroutes du sud de la France (ASF).

Jusqu'à présent, pour avoir une idée de ce que pouvait donner le tracé d'une autoroute dans un paysage donné, on avait recours à des maquettes physiques ou à des photomontages. Des techniques qui présentent un intérêt certain, mais qui ont aussi des limites : leur aspect statique qui fait que, chaque fois que l'on modifie le projet, il faut refaire la maquette ou le photomontage ; leur manque de convivialité aussi, qui rend difficile le fait d'imaginer, avant la réalisation des travaux, les paysages que les nouvelles infrastructures de transport vont permettre de découvrir. Désormais, avec les maquettes virtuelles, il est possible de « se déplacer » sur l'autoroute, d'étudier les perspectives en tous points de l'espace, voire d'imaginer différents tracés : est-ce qu'il vaut mieux que l'autoroute passe dans un tunnel ou contourne la colline ? Les calculs de tracés réalisés par les ingénieurs en génie civil du bureau d'études sont transmis à une société spécialisée dans l'image virtuelle qui, après avoir intégré dans un logiciel les données concernant l'environnement dans lequel va s'insérer l'autoroute, injecte les données fournies par les ingénieurs. Il suffit de faire varier les paramètres pour visualiser les différentes options possibles.

Ce procédé, ASF l'a appelé *« imagénierie »*, contraction de deux mots : *« image »* et *« ingénierie »*. *« Notre souci*, explique Alain Robillard, *est de mettre l'imaginaire de l'ingénieur à la portée de tous. »* Cette technique, il en est sûr, ne pourra que se développer dans le cadre des grands projets d'aménagement. Petite cerise sur le gâteau, ASF a été amené à utiliser un autre procédé intéressant pour tester ses projets de tracés : le simulateur. On s'installe au volant d'une voiture, on visualise le projet sur écran, et en route ! On peut voir défiler le panorama que découvrirait un automobiliste roulant à différentes vitesses.

Que ce soit pour réaliser des ponts, des barrages, des tunnels ou des autoroutes, les nouvelles technologies, notamment la simulation numérique, ont produit de profondes mutations dans le travail des ingénieurs.

Catherine Leroy

Lire la suite page II

Modèles réduits

Il y a dix ans, on pensait qu'avec l'outil informatique il n'y aurait plus besoin de travailler sur des maquettes physiques. Aujourd'hui, pour réaliser des ouvrages exceptionnels, comme le pont de Normandie sur la Seine ou de grands barrages, on s'aperçoit qu'on ne peut pas s'en passer, car certains paramètres, notamment liés au vent ou à l'eau, ne peuvent toujours pas être déterminés par calcul.

Reste alors à construire un modèle réduit de l'ouvrage, à le placer dans un tunnel aérodynamique par exemple, pour étudier les effets du vent sur la structure, à fixer des capteurs sur la maquette reliée à l'ordinateur et à enregistrer les mesures qui pourront alors entrer dans le modèle mathématique. Suivant les résultats, on fera varier différents paramètres, telle la forme des haubans pour un voilier, jusqu'à obtenir le résultat optimal. Il faudra ensuite toute l'expérience du concepteur pour maîtriser le passage du modèle réduit à la taille réelle, les effets n'étant pas tout à fait les mêmes.

هكذا من الأصل

L'Ecole nationale des douanes de Neuilly tente de délivrer un enseignement moins théorique

L'établissement forme chaque année une centaine d'inspecteurs qui s'orientent ensuite vers la surveillance, les opérations commerciales ou l'administration générale

EST-CE à cause du sketch de Fernand Raynaud qui répétait *« je ne suis pas un imbécile, je suis douanier »* ? Toujours est-il que le métier suscite peu de vocations. On y entre avant tout pour la sécurité de l'emploi, et la douane, c'est d'abord une histoire de réussite au concours d'entrée. Surtout à l'échelle des inspecteurs. L'an dernier, 5 300 candidats se sont présentés au concours, 95 seulement ont été reçus. Ouverte aux titulaires d'une licence, l'Ecole nationale des douanes de Neuilly forme chaque année une centaine d'inspecteurs. Et ce n'est souvent qu'une fois admis à l'école, puis en allant sur le terrain, que ces néophytes découvrent les facettes séduisantes de la profession.

« J'ai passé le concours des impôts, celui de commissaire de police et celui de la douane. J'ai eu les trois et j'ai finalement rejoint la douane pour la dimension européenne et internationale », raconte Christophe Tardieu, sorti de l'établissement en 1990. *« J'ai eu le trésor et la douane et comme je ne savais pas trop quoi choisir, je suis allée visiter un bureau de douane et une trésorerie »*, indique Barbara Frammery, titulaire d'un DEA de droit public et inspecteur-élève de la promotion 1995. Rattachée au ministère du budget et ne comptant que 20 000 agents, cette petite administration affiche, en effet, une ambiance conviviale empreinte d'un certain esprit de famille. De plus, entre la surveillance du territoire (assurée par les agents qui portent l'uniforme), le contrôle des opérations commerciales (le dédouanement des marchandises) et les fonctions liées à l'administration générale, la palette des activités offertes est tellement vaste que chacun finit forcément par trouver chaussure à son pied. *« Très peu d'entre nous feront la même chose pendant toute leur carrière »*, insiste Marie-Laure Morreel, également étudiante de la promotion 1995.

Pour les responsables de l'école, toute la difficulté consiste à concevoir une formation destinée à des personnes qui vont exercer des fonctions extrêmement différentes : *« Comme leur affectation n'intervient qu'en fin d'année, nous essayons de les former à la polyvalence et de leur donner une vision globale des métiers et de l'organisation de la douane »*, précise Jean Puons, directeur de l'établissement. Au fil des années, il a également fallu s'adapter aux évolutions constantes du contexte européen et international. Ainsi, la dimension communautaire a, peu à peu, pris de plus en plus de place. La généralisation de la libre circulation des marchandises au sein de l'Union européenne, le 1er janvier 1993, a constitué un cap important.

NOUVELLE GÉNÉRATION

Les postes de douane qui, auparavant, ponctuaient les zones frontières tous les cinq ou dix kilomètres ont totalement disparu et laissé la place aux brigades mobiles. En contrepartie, la douane s'est alors vu confier la gestion des contributions indirectes (impôts prélevés sur certains produits comme les céréales, les vins, les alcools, les tabacs...) qui relevait de l'administration des impôts.

« S'il a laissé des séquelles chez les vieux douaniers qui l'ont vécu comme un traumatisme, le 1er janvier 1993 marque, en revanche, pour les jeunes générations l'entrée dans la douane de l'an 2000 », assure Christophe Tardieu, inspecteur de trente et un ans, qui s'occupe de la formation professionnelle au sein de l'administration générale. Terminés, en effet, les contrôles systématiques. Le gros du travail s'effectue aujourd'hui en amont avec des techniques de ciblage très pointues ce qui n'empêche pas, depuis la mise en place du marché intérieur, la fraude d'atteindre des niveaux importants. *« Lorsque les professionnels de Roissy interceptent deux personnes, vous pouvez être sûrs qu'au moins une des deux est en fraude »*, précise encore Christophe Tardieu.

Idem pour les opérations commerciales : *« Nous essayons de repérer les produits qui peuvent rapporter gros et de démonter le mécanisme des fraudes »*, explique Claude Dufly, directeur régional des douanes du Havre, qui voit passer chaque année 53 millions de tonnes de marchandises. Plus concrètement, si la taxation de la viande dépend de son poids, il pourra être intéressant, par exemple, de peser les quartiers de viande pour s'assurer que le poids déclaré correspond bien au poids réel. Si les pommes du Chili sont plus taxées que les pommes d'Afrique du Sud, il pourra être pertinent de vérifier la provenance réelle de toutes les pommes présentées comme venant d'Afrique du Sud...

TRAFIC TRADITIONNEL

« Le trafic traditionnel, qui a toujours existé, concerne notamment les alcools, les tabacs, les armes, les diamants... Mais il y a aussi des produits liés à la conjoncture économique et aux mesures de contrôle prises par les autorités communautaires ou nationales. Après la guerre, par exemple, il y avait de gros trafics de briquets et de bas Nylon. Aujourd'hui, la conjoncture nous incite plutôt à multiplier les contrôles sur le secteur bovin... », souligne Pierre Sabatier, quarante-neuf ans, receveur principal à la direction nationale des enquêtes douanières.

A l'école, l'enseignement théorique étalé sur douze mois insiste surtout sur le droit douanier, les techniques douanières et fiscales, l'environnement économique... Autant le savoir : même si l'accent est mis, de plus en plus, sur le travail en petits groupes et les études de cas, certaines disciplines restent fastidieuses, voire rébarbatives. Et les trois semaines de stage éparpillées dans l'année ne permettent souvent de se faire qu'une toute petite idée de la réalité des différentes fonctions possibles.

Aussi, si certains étudiants savent dès leur entrée dans l'école vers quelle voie ils vont se diriger, d'autres hésitent davantage. Sensibilisée par un père gendarme et une scolarité dans un lycée militaire, Marie-Laure Morreel avait, elle, décidé dès le début de rejoindre la surveillance. Sur les 95 étudiants de la dernière promotion, ils étaient 13, comme elle, à souhaiter s'orienter dans cette voie. Mais seuls cinq postes étaient disponibles. La sélection s'est effectuée sur entretiens. *« C'était un peu un coup de poker, mais si je ne l'avais pas eu, j'aurais pu demander à changer de branche dès l'année prochaine »*, précise Marie-Laure qui, du fait de son succès, a rempilé pour encore six mois de formation, cette fois à l'école nationale des brigades des douanes de La Rochelle. Dès le 1er décembre, elle rejoindra Boulogne-sur-Mer où elle se retrouvera à la tête de quatre brigades, dont une brigade nautique : *« C'est un poste assez costaud. Il va falloir que je m'occupe de la plaisance, de la pêche... L'aéroport du Touquet entrera également dans mes compétences »*, indique cette jeune femme de vingt-six ans.

Dans la douane depuis douze ans, Max Houbens, trente ans, a, lui, réussi le concours en interne et fait aussi partie de la promo 1995. Ancien motocycliste dans une brigade mobile, il s'apprête à quitter l'uniforme pour devenir enquêteur : *« Je vais m'occuper des contrôles* a posteriori *auprès des entreprises qui ont effectué un dédouanement. Je vais être confronté à des chefs d'entreprise, un public complètement différent de celui auquel j'avais auparavant affaire. Ça risque d'être un peu stressant. J'espère avoir fait le bon choix. »* Soucieux de développer une formation de plus en plus opérationnelle, le directeur de l'Ecole nationale des douanes envisage, pour la rentrée 1997, de passer de trois à quatre, voire cinq semaines de stage pratique. Une façon de marquer le coup pour cette rentrée qui coïncidera avec le 50e anniversaire de l'école.

Nathalie Mlekuz

5 300 candidats pour 95 places

5 300 candidats ont présenté, l'an dernier, le concours d'entrée de l'Ecole nationale des douanes de Neuilly. Quatre-vingt-quinze seulement ont été reçus. Parmi eux, 33 étaient déjà douaniers et ont réussi le concours en interne. Du côté des externes, 25 possédaient un diplôme de troisième cycle, 21 une maîtrise et 13 sortaient d'instituts de sciences politiques. Si les juristes et les économistes constituaient le gros du bataillon, la « promo » 1995 comptait également quelques profils atypiques comme un licencié de physique et un titulaire d'un diplôme d'histoire...

L'école accueille également chaque année, au titre des conditions de coopération internationale, une trentaine d'élèves douaniers étrangers issus de pays d'Afrique du Nord, d'Extrême-Orient et d'Amérique latine. Sélectionnés sur titres ou sur concours, ces stagiaires se voient délivrer comme les autres, en fin de parcours, le diplôme d'inspecteur des douanes françaises.

Ethique et formation professionnelle

Une enquête révèle que les praticiens sont confrontés à des situations contradictoires

LE monde de la formation professionnelle continue est aux prises avec des problèmes éthiques multiples et graves. Telle est la conclusion à laquelle aboutit l'enquête que vient de réaliser un très sérieux groupe de professionnels et spécialistes de la formation, volontaires pour faire ce travail en dehors de toute commande publique ou privée.

A l'origine de l'initiative se trouve Paul Dupouey, consultant à Insep Ingénierie, société privée de conseil, qui a exercé pendant quelque vingt ans toutes sortes de responsabilités dans les différents secteurs et institutions de la formation. Il a coanimé le groupe avec Hugues Lenoir, l'un des responsables du Centre d'éducation permanente de l'université Paris-X-Nanterre. L'enquête a pris la forme d'entretiens avec des praticiens de la formation de toutes catégories : non seulement formateurs, dirigeants d'organismes, responsables d'entreprises, mais aussi professionnels de l'orientation et du bilan de compétences, collecteurs de fonds, fonctionnaires... Il en ressort des constats massifs. La très grande majorité des personnes interrogées disent avoir eu à affronter des situations qui leur posaient des problèmes d'ordre éthique. L'un des points les plus importants concerne le bien-fondé du recours à la formation. Il est devenu courant de régler des problèmes internes à l'entreprise – organisation du travail, gestion de sureffectifs, sélection avant licenciements, promotions ou reconversions, etc., en envoyant des personnes en formation parce qu'il y a des fonds disponibles pour le faire et parce que cela décharge les chefs de service de fonctions embarrassantes.

Parallèlement, on réduit les tensions sociales et les statistiques du chômage en multipliant les stages. Et les organismes de formation résistent d'autant moins à ces mécanismes qu'ils en bénéficient.

JUGE ET PARTIE

« Le pire, commente Paul Dupouey, *est que les institutions chargées de réguler le marché de la formation continue se sont toutes mises elles-mêmes à faire de la formation. Elles sont ainsi devenues juge et partie sans que les réformes récentes aient vraiment assaini la situation. »*

D'autre part, les praticiens de la formation se voient de plus en plus utilisés comme agents d'évaluation et de contrôle social : *« Nous sommes sans cesse sollicités par les travailleurs sociaux, qui nous demandent de leur dire comment se comportent les personnes des stages pour publics en difficulté. Les hiérarchies d'entreprises en font autant pour les salariés en formation. »*

Très souvent eux-mêmes en situation précaire, les formateurs sont mal armés pour résister à ces pressions. Ils soulignent par ailleurs la montée d'un utilitarisme à courte vue et de pratiques « psychologiques » mal contrôlées dans les formations dites « de comportement ».

Le désir de pouvoir disposer d'instances locales de réflexion est général parmi les personnes enquêtées. Paul Dupouey et Hugues Lenoir envisagent pour l'avenir un réseau d'échange entre de tels groupes. L'Université d'été de la formation continue, qui a lieu à Artigues-près-Bordeaux (Gironde), comportera désormais un atelier d'éthique. Et l'ouverture d'un forum « Ethique et formation » sur Internet est en préparation.

Marie-Claude Betbeder

★ **Rapport disponible à Insep Ingénierie, 5, rue Boudreau, 75009 Paris.**

e n b r e f

■ **LES MÉTIERS DE LA MER ET DE L'EAU.** Le cinquième Forum des métiers de la mer et de l'eau aura lieu à Paris, à l'Institut océanographique, les 11, 12 et 13 octobre 1996 (entrée libre). Destiné aux étudiants et aux scolaires de tous niveaux (mais également intéressant pour des demandeurs d'emploi), il leur permettra de découvrir la richesse et la diversité des possibilités professionnelles qu'offre ce secteur. Les visiteurs auront à leur disposition des conférences de quinze à trente minutes, des entretiens dans les stands, un espace documentation, des films sur l'actualité de la recherche, des bornes interactives, informatique et vidéo. Ils pourront également consulter un fichier des stages disponibles et se procurer la nouvelle édition du *Guide des formations de la mer et de l'eau* (Centre de la mer et de l'eau, Institut océanographique, 195, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. : (16-1) 46-33-08-61).

Les travaux publics s'appuient sur la simulation

Suite de la page I

Certes, comme le fait remarquer Bernard Tardieu, *« au départ, il y a toujours une main qui dessine »*. Mais après, ce qui est dessiné est calculé, transformé mathématiquement, injecté dans l'ordinateur, modélisé. La structure apparaît en entier sur l'écran ou découpée en divers éléments. Bref, à partir de calculs, on obtient des images et, par le jeu de la couleur, on peut voir ce qui se passe sur la structure lorsque l'on modifie certains paramètres. Après l'avènement de la micro et avec l'apparition de logiciels de plus en plus performants, les ingénieurs peuvent se permettre d'explorer beaucoup plus d'hypothèses de travail pour trouver la meilleure solution.

Avant, lorsqu'il fallait quinze jours de calculs pour vérifier la validité d'une idée, il y avait de quoi hésiter.

« La simulation numérique permet d'optimiser beaucoup mieux et plus vite la structure. Du fait de la puissance des programmes de calcul, le nombre de paramètres pris en compte est plus grand, et on peut les faire varier très facilement », souligne Alain Léveillé, ingénieur en chef à la direction technique de Campenon Bernard.

MISE À JOUR DES CONNAISSANCES

Ces évolutions rapides et permanentes impliquent pour l'ingénieur une mise à jour constante de ses connaissances. *« Il y a trente ans, le jeune ingénieur apprenait des méthodes de calcul et les appliquait toute sa vie*, souligne Bernard Tardieu. *Les progrès de la science, de l'informatique mais aussi de la mécanique théorique (science qui exprime les équilibres entre les forces, le comportement des matériaux et des structures...) font que les connaissances qu'il aura acquises à l'école ne seront bientôt plus suffisantes. Il faudra qu'il renouvelle ses bases tout au long de sa vie professionnelle. »*

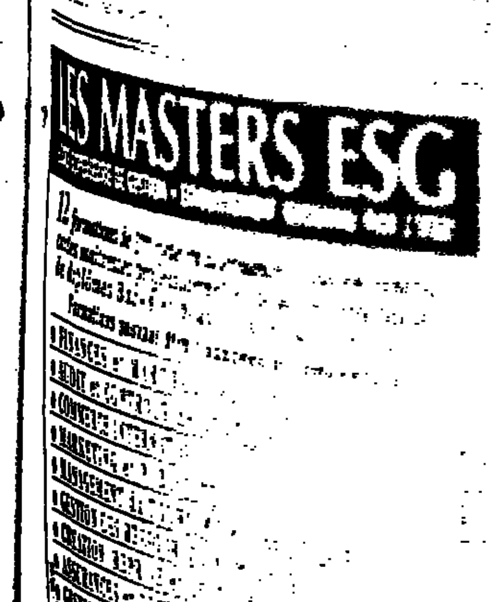
Aujourd'hui, le jeune diplômé, recruté à la sortie d'une grande école comme Centrale, les Ponts et Chaussées, l'INSA (Institut national de sciences appliquées) et autres ENSI (école nationale supérieure d'ingénieurs), intègre une équipe de projets. Les outils informatiques appris sur les bancs de l'école lui sont une aide précieuse. *« Lorsque les jeunes arrivent, ils ont déjà un esprit qui leur permet d'évoluer sans difficulté dans le monde de l'informatique. Ils ne savent pas tout mais ils ont un schéma de pensée en phase avec la façon de travailler, ils se sont familiarisés avec la modélisation numérique*, constate Alain Léveillé. *Nous, on a tout appris sur le tas. »* Un danger les guette cependant : la trop grande confiance dans l'outil informatique.

« Vis-à-vis des jeunes que l'on forme, on fait attention à ce qu'ils ne perdent pas contact avec la réalité physique, souligne Paul Acker. *Ils ont une telle confiance dans l'ordinateur qu'ils sont capables de ne pas se rendre compte d'une petite erreur de calcul. »* Pour éviter que ces petites erreurs ne tournent à la catastrophe, les jeunes diplômés, nés sous le règne de l'informatique, font leurs premiers pas sous l'œil critique mais bienveillant d'un « ancien », capable de leur montrer comment détecter un résultat aberrant par un rapide *« calcul à la main »*.

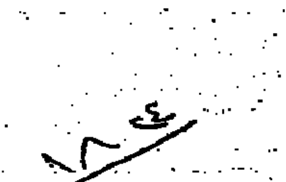
TUTORAT

Le tutorat dans toute sa splendeur : *« Au début, le jeune ingénieur fait essentiellement du calcul sous le contrôle d'un plus expérimenté,* souligne Alain Léveillé. *Les décisions intéressantes qui demandent du métier sont prises par les ingénieurs chevronnés. Au fur et à mesure de l'enrichissement de ses compétences, il sera plus impliqué dans la prise de décision et fera moins de calculs. D'exécutant il deviendra progressivement concepteur. »* C'est-à-dire celui qui réunit toutes les informations données par les divers spécialistes (géologues, hydrologues...) et imagine ce que pourrait être le projet, compte tenu des contraintes à respecter. Une évolution classique en bureau d'études...

Catherine Leroy



DRH qui n'a pas



Ethique et for[...]
professionnel[...]

L

Catherine Chouard, directeur des ressources humaines chez GrandOptical Photo Service

Une DRH qui n'a pas froid aux yeux



VÉRONIQUE CANTERO

ETRE directeur des ressources humaines d'un groupe de plus de 3 200 personnes, disposant de sept enseignes et possédant quelque 4 200 magasins disséminés dans toute la France, est-ce chose simple ? Certainement pas. Surtout lorsque l'esprit maison fait du service client sa vertu cardinale, affiche et proclame que ce dernier a tous les droits et mérite tous les égards. Au point qu'il est servi annuellement à la clientèle quinze tonnes de bonbons, 350 000 tasses de café, une rose pour les dames à la Saint-Valentin et des chocolats pour la Fête des mères.

Ce groupe, c'est GrandOptical Photo Service (GPS). Catherine Chouard, trente-cinq ans, en est la DRH, membre du comité de direction et présente au siège de Paris-la Défense depuis moins d'un an. Quant aux deux cofondateurs de GPS, Michael Likierman et Daniel Abittan, ils s'enorgueillissent d'avoir lancé dès 1981 un concept inédit : le développement des travaux photo amateur en une heure, faisant de Photo Service un leader sur son marché. Expérience renouvelée en 1989 avec le lancement, sur le même principe, des lunettes fabriquées et montées en une heure devant le client.

Chez GPS, où comme il est dit *« l'ambition de l'entreprise permet toutes les ambitions personnelles »*, où les équipes de Photo Service et des GrandOptical ont *« le goût du challenge entre magasins »*, le service clients est développé de manière quasi obsessionnelle. Le management des hommes s'en ressent-il ? *« Oui*, affirme Denis Lauxire, délégué central CFDT. *Le groupe est un mélange de ce qui se pratique chez McDonald's et dans certaines sociétés japonaises. »* *« Nos deux présidents ont la bougeotte*, réplique Catherine Chouard. *Lorsqu'ils se rendent à l'étranger, ils observent la tendance, la manière dont un client est accueilli, notent l'ensemble des "plus" qui vont l'attirer et le fidéliser. Ils partent à la pêche aux bonnes idées. »*

De fait, depuis qu'elle a découvert le monde des entreprises de services, Catherine Chouard s'interroge. Dans cet univers somme toute récent en France de la culture de services, surtout s'ils s'agit de métiers émergents, l'apprentissage des rapports sociaux internes est encore balbutiant. *« L'entreprise de services est par définition tournée vers le dehors, la logique syndicale est tournée vers le dedans. Il s'agit d'un vaste débat et le chantier est ouvert. »*

A vrai dire, rien ne laissait supposer que cette jeune femme brune et élégante, posée et volontaire, *« professionnelle et compétente »*, qualités que lui reconnaît son interlocuteur de la CFDT, se tourne un jour vers des métiers *« qui ne s'apprennent pas à l'école »*, dont beaucoup sont nouveaux. *« Je suis de la génération des premiers chômeurs*, dit-elle en assurant que, dotée d'une maîtrise de sciences économiques (spécialité : travail et ressources humaines) acquise à Paris à l'âge de vingt et un ans, elle connaît *« l'angoisse de la boîte aux lettres »*.

> « Dans cet univers récent de la culture des services, l'apprentissage des rapports sociaux internes est encore balbutiant »

Son premier emploi, c'est ce mois de juillet 1982 à la direction des affaires sanitaires et sociales (DASS) de la Ville de Paris qu'elle le décroche.

Devenue attachée d'administration centrale, Catherine Chouard entre l'hiver 1984 dans ce qu'elle appelle *« la ruche »*. Il s'agit de la délégation à l'emploi. Elle va connaître quinze mois d'une période socialement cruciale de ce milieu de décennie, au sein d'une équipe qui ne *« comptait pas son temps de travail »*, où les idées *« foisonnaient »*, le tout dans *« une administration de mission agissant sur du concret »*. De cette période, elle garde une évidente nostalgie tant *« la mosaïque des enjeux était vaste »*. Ne s'agissait-il pas de mettre en place un service public de l'emploi avec l'ANPE, l'AFPA, le réseau des services extérieurs du travail et de l'emploi ? L'époque était aux incendies : Le Creusot, les chantiers navals de la Normed, le textile ; aux pôles de conversion, au démarrage des antennes emplois, aux premières mesures d'urgence contre le chômage de longue durée. Catherine Chouard confie s'être beaucoup interrogée : comment en était-on arrivé à ces désastres ? Pourquoi ces situations collectives et individuelles ? Interrogations d'autant plus fortes que, lors de ses déplacements sur les sites, elle constate que *« les dossiers administratifs avaient des visages »*.

Les missions n'ont qu'un temps. Que faire ? Poursuivre une carrière dans l'administration (à ce sujet, elle dit avoir *« presque »* préparé l'ENA) ? Sortir du giron pour se colleter de l'intérieur avec les réalités de l'entreprise ? La jeune femme hésite. Une opportunité s'ouvre : Cela va être EDF-GDF et ses 130 000 salariés. Rude, le premier contact avec ce monde masculin d'ingénieurs-chercheurs hyperspécialisés et diplômés dans les transferts techniques ou la mécanique des fluides. Et d'autant plus qu'elle est femme et universitaire de formation. *« Sous la houlette d'un polytechnicien, Guy Malhouitre, je créais mon poste à un moment où on réorganisait le service. La période correspondait à l'arrêt de certaines recherches avancées, notamment celles concernant Superphénix. Le service passait donc à un concept de projet, se dotait d'un budget, se fixait des échéances : une révolution tant il est vrai qu'auparavant l'établissement public disposait de l'éternité. »*

Dotée d'une double responsabilité – gestion et ressources humaines –, Catherine Chouard accompagne le changement car *« un ingénieur de haut niveau n'est pas forcément un manager »*, apporte son appui à la reconversion de personnes puis étudie des projets de mobilité interne. Voici qu'elle planche sur des dossiers de négociation (commission paritaire emploi), qu'elle développe le concept de *« projet professionnel professionnalisé »* (PPP), un *« ballon d'essai »* qui devait être mis en application en 1991.

Féconde période – cinq années au total – pour la conseillère alors âgée de trente ans qui, dans le même temps, effectue des missions d'information aux Etats-Unis et participe au lancement de l'Institut du management d'EDF-GDF. En 1990, Catherine Chouard donne sa démission d'EDF-GDF. Spontanément. Geste fou ? La décision paraît si déraisonnée que son directeur s'enquiert des raisons de son départ. *« Je suis partie parce que tout allait trop bien ! »*, lance-t-elle aujourd'hui. Boutade ? Elle explique que l'entreprise EDF-GDF est très attachante. *« Quand on n'est pas technicien ou ingénieur, si l'on y demeure trop longtemps, on y passe le reste de sa vie. On est " typé " entreprise à statut à vie. Géré par l'institution à vie. Et puis, je savais qu'il faut savoir basculer avant trente ans. »*

C'est en répondant banalement à une offre d'emploi que Catherine Chouard entre au service de DHL International, à Roissy, en qualité de directeur des ressources humaines. *« Ce fut pour moi un véritable plongeon et un choc culturel »*, confie-t-elle. *« Je découvre une société de services dont la moyenne d'âge est de vingt-six ans, dont les qualifications vont du coursier à l'ingénieur informatique, dont le comité de direction très international siège à Bruxelles, et qui rayonne sur 223 pays. Mon PDG est anglais, mon directeur informatique allemand, le directeur des opérations australien. Enfin*, poursuit-elle, *j'étais issue d'un monde géré par le diplôme. Chez DHL, seul le résultat compte. Une exigence dure mais pas forcément dite. »*

Elle y procède en moyenne à 200 à 300 recrutements annuels. Et puis, comme si elle était abonnée aux quinquennats et coutumière des ruptures réfléchies, voici qu'elle répond aux offres d'un chasseur de têtes. En octobre 1995, sans trop de dépaysement, elle entrait chez GrandOptical Photo Service...

Jean Menanteau

m a n a g e m e n t

Quand les illustrateurs égratignent de leur plume le monde des entreprises

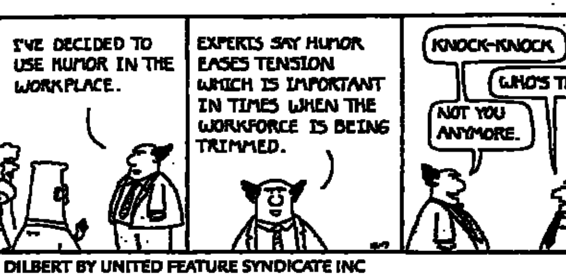
Les bandes dessinées constituent une soupape et peuvent servir de révélateurs dans des situations délicates. Mais l'exercice a ses limites

DILBERT est un ingénieur craintif. Dogbert, son chien à lunettes, l'est un peu moins. Tous deux font aujourd'hui un malheur aux Etats-Unis. Près de mille journaux et revues publient leurs aventures qui passionnent déjà, à en croire l'hebdomadaire *Fortune*, près de soixante millions de lecteurs. Scott Adams, leur géniteur, a de quoi être com blé. Jusqu'à l'année dernière, cette tête bien faite, titulaire d'un MBA de Berkeley, travaillait dans le groupe Pacific Bell, qu'il a quitté pour se consacrer entièrement à son métier de dessinateur du *Dilbert Principal*, titre de l'ouvrage qui vient de paraître (Harper Collins Publishers). Il met en scène l'entreprise, les chefs (petits et grands), les modes managériales et *« toutes autres calamités qui se rencontrent sur un lieu de travail »*.

CULTURE DES « COMICS »

L'auteur n'épargne personne, ce qui permet à chacun de se retrouver dans ses personnages. Affichages, photocopies..., les salariés américains s'expriment à travers Dilbert, et ce quel que soit leur niveau hiérarchique. *« J'ai dû présenter à l'ensemble de mes collaborateurs la façon dont le service comptabilité allait être réorganisé*, raconte ce manager d'un grand groupe. *Le jour de la réunion, je leur ai distribué des T-shirts reprenant une histoire de Dilbert. »* Une provocation payée de retour : quelques jours plus tard, suite à des coupes budgétaires réalisées, ce manager a retrouvé, punaisés sur les murs de son bureau, plusieurs dessins de Scott Adams sur le thème du *« boss's brain »* (le cerveau du chef). Les Etats-unis ont, il est vrai, une forte culture des « comics », jusqu'à la *Harvard Business Review* qui dispose, elle aussi, d'une rubrique humour. En France, le club des dessinateurs qui s'intéressent au monde de l'entreprise et du management *« est plus restreint »*, comme le souligne François Forcadelle, responsable de l'association Un dessin vaut mieux qu'un long discours. *« La filière est assez récente*, poursuit-il. *Elle date d'une dizaine d'années, mais se développe à bonne allure. »* On en connaît quelques titres : *Efficace mais humain quand même*, *Le bout du tunnel est au coin de la rue*, *Le droit du travail, aïe, aïe, aïe !*, recueils illustrés par Pessin ; *Management, je me marre*, *Entreprise, le climat pourrait bien s'améliorer* de Gabs, ou encore *C'est tout com'* de Jiho.

Tous trois, par exemple, datent leur première intervention dans le domaine vers la fin des années 80, *« lorsque le mythe de l'entreprise triomphante s'est écroulé »*, rappelle François Forcadelle. *« Ce n'est certainement pas un hasard »*, remarque Luc Broussaud, responsable de la qualité chez Aussedat-Rey France Distribution, qui fait appel, lors de conventions d'entreprises ou pour son journal interne, à Jiho, dessinateur à *La Dépêche du Midi* et au *Nouvel Economiste*. *« Plus l'insécurité, le stress se développent, plus la langue de bois a tendance à réapparaître ; un humoriste va dire tout haut ce que tout le monde pense tout bas. » « Je crois aussi qu'il est de moins en moins possible de mener les gens en bateau*, convient avec cynisme ce responsable d'entreprise. *Alors, autant rire avec eux... »*



© 1996 DILBERT BY UNITED FEATURE SYNDICATE INC

Soupapes, exorcistes, analystes, révélateurs, c'est ainsi que les dessinateurs se définissent eux-mêmes. Ce sont rarement des experts en management. Au contraire, ils s'en défendent plutôt. *« Les rapports humains en entreprise symbolisent bien ce qui se passe dans la société, et c'est cela qui est passionnant, pas les techniques de management »*, explique Pessin, qui, en ce qui le concerne, ne dessine que dans des organes de presse. *« La forme en dit souvent plus long que le fond »* confie Jiho. Appelé à réagir lors d'un séminaire organisé pour les cadres d'une compagnie d'assurances, il se souvient qu'aucun d'entre eux n'osait regarder le président en face. Comme il s'y attendait, ce ne fut que lorsque le président passa devant le panneau où ses dessins étaient affichés et qu'il éclata de rire que tous les autres cadres rirent à leur tour.

« Je crois, propose Gabs, *que si une direction prenait autant de soin à présenter des dessins humoristiques dans une réunion que les camemberts et autres histogrammes qui ennuient tout le monde, les choses qui doivent être dites le seraient. »*

Alors que les clowns d'entreprises provoquent une réaction frontale éphémère, les dessins vivent, eux, leur propre vie. Ils décorent les bureaux, même des années après leur réalisation. Cette pérennité tient, comme l'expliquent plusieurs auteurs, à ce que les rapports dans l'entreprise ne bougent guère, même si les problèmes à régler sont différents d'année en année.

« Pendant une période, les normes ISO tenaient le haut du pavé, se souvient Jiho, *puis ce fut la diminution des lignes hiérarchiques. Aujourd'hui, c'est le temps partiel. A quand la nouvelle vague ? »*

Même s'ils peuvent aider à surmonter des difficultés en perçant les abcès, les dessinateurs conviennent aussi des limites qui sont les leurs.

Dans les situations de crise ouverte, les directions demandent en grande majorité à ceux qui interviennent en entreprise de lever le crayon. Ce à quoi ils doivent obtempérer, étant eux-mêmes en situation de salariés. C'est là l'ambiguïté de servir un pouvoir tout en le dénonçant.

Marie-Béatrice Baudet

La chronique

Marie-Béatrice Baudet

Sale temps pour les gourous

C'EST un éditorial, et pas n'importe lequel. La cuvée août 1996 de *Management Review*, la revue où s'exprime tout ce qui compte comme managers aux Etats-Unis, n'a pas respecté de trêve estivale et déclare ouvertement la guerre aux consultants ou gourous qui voudraient faire croire au Père Noël. John E. Doerr, l'un des responsables européens de l'AMA (American Management Association), est clair : *« Mes amis, l'espoir renaît. Une révolution tranquille contre les modes, les gourous et les mots d'ordre imbéciles est en marche. La prétendue formule magique que nous avons cherchée depuis les quinze dernières années n'était pas perdue. Elle n'a, en réalité, jamais existé. La vérité est que les gourous n'ont pas de réponse. D'ailleurs, parfois, ils ne comprennent même pas les questions... »*

> « La prétendue formule magique que nous avons cherchée depuis quinze ans n'était pas perdue. Elle n'a, en réalité, jamais existé »

John E. Doerr n'est pas non plus suicidaire. Il prend toutes les précautions d'usage vis-à-vis de ceux de ses amis consultants prêts à l'insulter par retour du courrier, et rend par conséquent hommage à ceux qui ont aidé à animer le débat d'idées. Une fois remplies ces formalités, le porte-parole en revient au fil rouge, appelant à la rescousse deux ou trois confrères dont les témoignages, recueillis en avril dernier à Monte-Carlo lors de la Conférence internationale des ressources humaines, n'ont pas été choisis au hasard. *« J'ai été transformé, réengineeré, tripatouillé tellement de fois que je ne sais plus où j'en suis »* : voilà pour le premier d'entre eux, directeur d'un grand groupe chimique. Le deuxième explique, lui, *« se sentir comme une balle dans un match de tennis qui ne finirait jamais »*.

A Monte-Carlo, entre la poire et le fromage, tous ces brillants responsables ont évoqué leur malaise, se rendant compte (enfin !) que les formules magiques ne correspondent que de loin en loin aux réalités de leurs entreprises. Une, deux, plusieurs voix se sont élevées pour avouer que le dernier livre à la mode ne servait à rien et que, d'ailleurs, ils n'en avaient lu que la quatrième de couverture...

Le moral regonflé par le sentiment de n'être pas un cas isolé, un manager ringard en somme, ils ont pris de retour de Monte-Carlo une bonne résolution : s'en remettre à *« leur bon vieux sens des affaires »* qui, prévient John E. Doerr, *« est désormais de retour dans les salles de conseils d'administration »*.

c o m p é t e n c e s

Etre gestionnaire d'une passion : les activités de loisir et de détente

Avec l'évolution des équipements et des pratiques, la charge d'une installation sportive est devenue une activité de manager à part entière

EN quelques années les formations en management des organisations sportives se sont multipliées. De nombreuses UFR-Staps (Unités de formation et de recherche en sciences et techniques des activités physiques et sportives) proposent aujourd'hui des filières spécialisées, de la licence au DESS. Les écoles supérieures de commerce de Nantes et de Marseille ont elles-mêmes créé un master dans ce domaine.

Le sport n'est plus seulement synonyme d'entraînement et de compétition, il est devenu un produit de consommation courante, de plus en plus associé à l'idée de santé et de détente. En témoigne le développement du secteur du loisir sportif privé. Celui-ci offre une voie de reconversion possible aux champions, animateurs et enseignants sportifs. Néanmoins, il ne suffit pas d'être un bon athlète pour gérer un centre aquatique ou une salle de culture physique.

« L'évolution des pratiques sportives s'accompagne de nouvelles exigences en termes de qualité, d'accueil, de confort des équipements. La notion de service fait aujourd'hui partie intégrante de toute prestation sportive et exige de bonnes compétences en marketing et en relations clientèle », relève Hervé Hoquart, directeur général de Gymnase Club et président du Syndicat des exploitants d'installations et de services sportifs à statut commercial. Les équipements publics qui représentent encore 85 % des infrastructures sportives n'en sont pas moins soumis à ces nouvelles exigences.

Hier simple gestionnaire d'un « trousseau de clés », le directeur des sports devient un véritable manager, coordonnant l'ensemble du personnel et des activités. Car, si jusqu'alors la gestion de ces installations se résumait essentiellement en une simple mise à disposition, elle suppose désormais une prise en compte des attentes d'un public de plus en plus varié, plus mouvant, aux pratiques de plus en plus individualistes. Les scolaires, les fédérations et clubs sportifs ne sont plus les seuls usagers. *« Aujourd'hui, sur une installation sportive, nous devons proposer une offre de prestations globale permettant à tous les membres d'une famille, du plus jeune au plus âgé, de faire du sport selon ses envies respectives »*, explique Albert Theys, directeur du Centre aquatique de Châtellerault. Un équipement sportif ne se conçoit plus sans prestations et services annexes : organisation de cours, d'animations spécifiques pour les jeunes, d'entraînement pour les adultes, de séances de gymnastique pour les personnes âgées ; installation de douches, d'un sauna ; aménagement de salles parallèles de musculation, de « fitness » ; ou encore ouverture d'une cafétéria, d'une halte-garderie...

Gérer un centre sportif nécessite des connaissances techniques et réglementaires de plus en plus solides, compte tenu de la sophistication croissante des équipements et des impératifs d'hygiène et de sécurité.

PROGRAMMATION

« Au-delà de la maintenance et de l'entretien du matériel, cela exige également un travail important de programmation et de planification », relève Aryèle Berthier, détaché par le département de la Gironde auprès de l'association qui gère le domaine de Bombannes. *« Nous fonctionnons comme une véritable entreprise*, poursuit-elle, *avec une stratégie commerciale et un suivi de chaque activité et des pratiques des usagers. »*

« Nous devons vraiment être à l'écoute des attentes du public, insiste Albert Theys. *D'autant que nous avons un rôle de conseil auprès des élus dans la définition de leur politique sportive. »* Une politique qui participe de plus en plus aux enjeux éducatifs, sociaux et touristiques de la collectivité. *« Si, jusqu'alors, chaque service de la collectivité travaillait en ordre dispersé, aujourd'hui la concertation prévaut, l'objectif étant de développer une politique globale de la ville »*, témoigne Jean-Claude Poussin, directeur des loisirs, de la jeunesse et des sports de Moissac (Tarn-et-Garonne) et président de l'Association nationale des directeurs d'installation sportive (Andis).

Gestionnaires à part entière, tous se définissent avant tout comme des passionnés du sport. *« Sans une sensibilité sportive forte*, assure Jean-Claude Cranga, directeur de la piscine Antigone à Montpellier, *on ne saurait faire que de l'administration, et non de la gestion du sport. »*

Laetitia Van Eeckhout

La filière de la fonction publique territoriale

Les collectivités territoriales restent les principaux employeurs des gestionnaires du sport. Depuis la création de la filière « sport » en 1992, l'accès à ces postes est soumis à un concours organisé par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) en fonction des besoins des collectivités. Le concours de catégorie B (bac) permet d'accéder à des postes de responsable d'équipement et de directeur des sports d'une petite commune. Les villes ayant un service des sports comptant plus de 10 agents, les départements et les régions, recrutent leurs gestionnaires en catégorie A, pour laquelle un diplôme de niveau 2 (licence) est requis.

Par la voie interne, ces concours nécessitent quatre ans au moins d'ancienneté dans la fonction publique.

Le Monde des Ingénieurs

Secteurs de Pointe

INGENIEUR A FORT POTENTIEL

Leader européen de notre secteur d'activité, notre groupe de dimension internationale fonde sa notoriété sur la créativité et la qualité de ses produits.
Pour renforcer notre Bureau d'Etudes, nous recherchons *un collaborateur à fort potentiel*. Intégré au sein d'une équipe performante dotée d'importants moyens informatiques (CAO), vous serez impliqué dans la *création et l'amélioration de nos produits*.

A 35 ans environ, Ingénieur, diplômé d'une grande Ecole (Centrale, ENSAM, ENSI...), une formation complémentaire en qualité serait un plus, vous aurez à promouvoir le système d'assurance qualité, élaborer, rédiger, contrôler les procédures, structurer et informatiser le service contrôle qualité (10 personnes). En outre, vous aurez la charge de missions ponctuelles de conception ou de fabrication.

Vous possédez une solide expérience en Bureau d'Etudes. Vous maîtrisez l'anglais.
Pour ce poste basé en banlieue Ouest de Paris, nous recherchons un candidat motivé, imaginatif, pragmatique et ayant un sens développé de la qualité. *Votre réussite dans ce poste vous permettra de saisir, à moyen terme, de réelles opportunités de carrière au sein de notre groupe.*



Votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) devra être adressé sous la réf. B6 09 07 à Béatrice GALIEVSKY
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS.

MATRA AUTOMOBILE imagine, conçoit et réalise des véhicules réputés pour leur originalité.
Dans le cadre de notre démarche QUALITE TOTALE, nous recherchons pour nos sites industriels de Romorantin (2.200 personnes) notre

RESPONSABLE DU SERVICE ENVIRONNEMENT

Rattaché au responsable des Services Techniques, vous prenez en charge notre politique de protection de l'environnement des sites industriels.

En contact permanent avec les autorités compétentes (DRIRE, Agence de l'eau, ADEME, Préfecture, Ministère de l'environnement, DDE, Mairie, ...), les directions de l'environnement de l'UIMM, la Fédération de la Plasturgie et les assureurs (Matra Hachette, division Risques et Assurances), vous gérez les dossiers ICPE des sites industriels.

Vous participez au choix et à la définition des investissements : élaboration des plans directeurs, stratégie de développement des sites. En collaboration avec le Service Sécurité, vous conduisez les études d'implantation et leurs incidences en terme d'impact environnemental (eau, air, déchets, bruits, intégration paysagère, ...), dans le cadre du fonctionnement normal et accidentel des sites.

Vous élaborez également, en relation avec les Services Techniques et l'Ordonnancement, la politique optimale de récupération, traitement, valorisation et élimination des déchets industriels et spéciaux.

Votre mission s'intègre dans notre processus d'obtention de la certification ISO des sites industriels par la mise en place et le suivi d'un système de management de l'environnement des sites.

A 30/35 ans environ, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (Bac + 5 minimum) et possédez une expérience de 3 à 5 ans acquise dans un domaine similaire. Votre aisance relationnelle, votre goût du travail en équipe et une grande capacité à animer des groupes de travail sont les atouts indispensables de votre réussite.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à Alain DUVAL

MATRA AUTOMOBILE
1, Faubourg Saint-Roch
41200 ROMORANTIN



R E U N I R   L E S   H O M M E S   D E   T A L E N T

Schlumberger GeoQuest

Responsable du Support logistique Technologie / Informatique

Schlumberger (50 000 personnes de 100 nationalités différentes, travaillant dans 90 pays) est au premier rang mondial des services pétroliers.

Schlumberger-GeoQuest, Division spécialisée dans l'interprétation de données géophysiques liées à la recherche et la *production de pétrole et de gaz, souhaite intégrer un Ingénieur* de haut niveau possédant de solides connaissances dans le domaine des technologies de l'information.

Basé à Montrouge (92), vous serez responsable du service de support logistique Information / Technologie pour toutes nos *implantations en Afrique*. A ce titre, vous prendrez en charge les achats et les commandes des systèmes informatiques (sélection des fournisseurs, négociations des prix et des conditions, transport vers les destinations concernées...). Vous organiserez et vous suivrez les actions de maintenance. Vous apporterez aux unités locales l'assistance et le conseil nécessaires à la mise en place de leurs structures *et de leurs procédures. Vous participerez* en outre à l'élaboration des réponses aux appels d'offre et à la mise en œuvre des projets correspondants.

Votre parfaite maîtrise de l'anglais, votre mobilité, votre sens du service et vos qualités de communication doivent vous permettre de réussir dans ces premières fonctions, appelées à évoluer à moyen terme dans le cadre d'une gestion des carrières réellement internationale.

Ingénieur
grande école

Vous avez 2 à 5 ans d'expérience en informatique et vous avez déjà encadré une équipe. Vous connaissez les systèmes UNIX (SUN, HP, IBM, DEC) et vous avez des compétences *micro-informatiques* (PC, Mac, réseaux LAN).

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo, en notant sur l'enveloppe la référence RST/6139.

Schlumberger GeoQuest
Service Shared Resources
50, avenue Jean-Jaurès - BP 362
92541 Montrouge Cedex

Sony... et votre engagement prend du sens

Ingénieur Support Produit
« Production »







Sony France (3 000 personnes, 8,7 MdF de CA) produit et commercialise des équipements à l'usage du grand public et des professionnels. Sony est à l'origine de nombreuses innovations technologiques majeures sur le marché Broadcast et professionnel, tant dans le domaine du reportage que dans celui de l'enregistrement. Directement rattaché au responsable du marketing Broadcast et en étroite relation avec le chef de produit «Production», vous vous impliquez très en amont dans le lancement de certains produits de production (magnétoscopes numériques Broadcast, moniteurs, serveurs audiovidéo), et apportez une réelle expertise technique, ainsi qu' une excellente connaissance de nos produits et de ceux de nos concurrents. Vous agissez en interne auprès des départements commerciaux et techniques, pour assurer une information et une veille technologique pointues sur les produits et leur évolution et auprès de nos clients, vous assurez les démonstrations produits et mettez en place les formations adaptées.

De formation ingénieur électronique ou techniques audiovisuelles, vous avez une première expérience acquise dans le domaine Broadcast qui vous a permis de développer vos qualités d'analyse, d'écoute et votre esprit d'équipe. Vous êtes disponible et parlez couramment l'anglais.

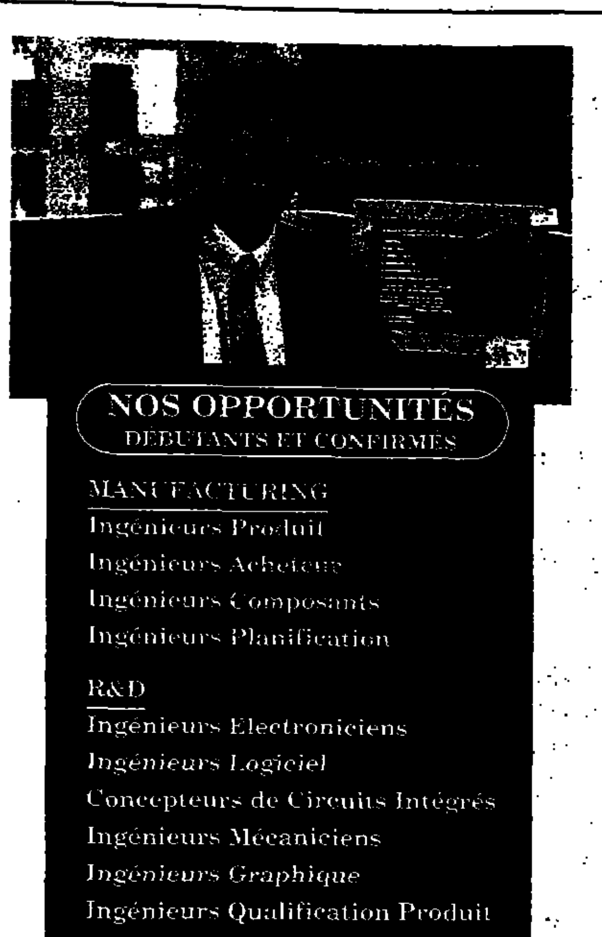
✉ *Merci d'adresser* votre candidature (lettre, CV et prétentions) sous la référence MO2 à Sony France, Eric Bastard, 15 rue de Floréal, BP 831, Paris Cedex 17

SONY

MEDIA SYSTEM

Informatique - Réseau

Télécommunications



La fonction production à Hewlett Packard Grenoble :

"Rester leader mondial de la qualité est un défi quotidien".

Xavier, directeur technique et planification, pilote une activité mondiale : la fabrication des PC et des cartes électroniques HP sur quatre continents. Commerciale, technologique et culturelle, la fonction de ce chef d'orchestre se situe au confluent des enjeux du groupe. Témoignage.

■ **Vous entamez votre treizième année d'activité à la division mondiale des ordinateurs personnels HP. Quel a été votre parcours ?**

● Xavier. J'ai connu une évolution "en escalier", par addition constante de responsabilités et de champs d'action. Une mission nouvelle tous les 2 ans en moyenne. Chez HP, chaque organisation ajuste ses besoins en Ressources Humaines à l'issue d'un bilan prospectif annuel. C'est l'un des moteurs de notre exceptionnelle mobilité interne. Entré comme ingénieur composants, j'ai occupé plusieurs postes dans une fonction achat qui permet de connaître en profondeur le réseau de nos fournisseurs internationaux. Après différentes missions aux achats, l'un des temps forts de mon parcours a été la direction technique d'une usine de cartes électroniques. Pour les clients internes HP, nous étions en compétition avec des fournisseurs "non HP" et avons doublé le chiffre d'affaires de l'usine en 2 ans.

■ **Aujourd'hui, quels sont les enjeux liés à votre responsabilité mondiale pour les PC et les cartes électroniques ?**

● Il sont de quatre ordres. Technologique, *tout d'abord : travail en synergie avec la* R&D pour optimiser la faisabilité du produit, veille permanente sur la qualité des composants fournis par nos partenaires du monde entier... Technique, ensuite. Mon équipe est garante de la qualité des machines produites, conférant à HP son leadership mondial. C'est un défi quotidien, qui passe par une amélioration constante des processus. *Enjeux commmerciaux, également. Il faut* arriver de plus en plus vite au consommateur final. Et faire en sorte que nos partenaires internationaux, notamment nos fournisseurs, réalisent leurs objectifs *business* avec HP. Enfin, nos enjeux sont culturels. On ne travaille pas avec des Brésiliens comme avec des Malais ou des Chinois...

■ **Votre équipe compte 60 personnes. Est-ce suffisant pour piloter une activité de plusieurs milliards de dollars ?**

● Oui. Mais uniquement parce que chaque ingénieur produit, process ou planification conjugue son expertise avec de grandes aptitudes à communiquer, organiser, décider et impulser des initiatives. Ceux et celles que nous allons recruter devront présenter des capacités similaires. Nous cherchons des ingénieurs produit, pour assurer le meilleur rapport *qualité-coût sur une nouvelle génération* de machines. Nous recrutons également des ingénieurs composants, capables d'identifier et de faire évoluer la technologie chez nos fournisseurs ainsi que des planificateurs pour optimiser cette fabrication en fonction des contraintes marché, capacité, fourniture. Quant aux ingénieurs process, ils seront responsables du développement des *tests et du software pour les différentes* usines. En plus d'une première expérience industrielle — en assemblage ou en fabrication — leur visa d'entrée sera leur sensibilité internationale. Plus ils seront ouverts, mieux HP leur ouvrira ses portes.

Pour tous ces postes la maîtrise de l'anglais est indispensable. Merci d'adresser votre candidature, sous la réf. GPCD2, à Hewlett-Packard, Service Recrutement, 38053 Grenoble Cedex 09.
Du 03 Septembre au 22 Octobre 1996, Hewlett Packard vous présente les métiers de ses sites industriels. Cette semaine, rendez-vous avec la Production des PC. La semaine prochaine : le Marketing.





LG - NORD

L'INFORMATIQUE : UN MÉTIER
pour un Bac + 5 scientifique semi-débutant

Notre GIE Informatique (160 personnes) qui gère 1/3 des encaissements de GROUPAMA est devenu centre support de SIGMA : notre nouveau système informatique développé sur grands systèmes IBM (bases de données, télétraitement et micros...) qui s'implante dans nos Caisses.

Cette nouvelle mission nous conduit à renforcer nos équipes études en accueillant, à **BOURGES (18)**, une pépinière de jeunes ingénieurs et/ou Bac + 5 scientifique.

Votre intégration passe par une formation initiale aux techniques que nous mettons en œuvre puis sera spécifique à SIGMA et se conclura par votre affectation dans une équipe études.

Votre vocation est de devenir, à terme, chef de projet.

Notre Conseil Jean THILY, vous remercie de lui écrire sous référence 132/M

"Carrières de l'Informatique"

ALEXANDRE TIC SA
9, RUE ROYALE - 75008 PARIS

Groupe d'assurance privé **international** - 9200 personnes et 5 milliards de francs de CA consolidé. Notre forte expansion nous incite à recruter pour notre siège de Paris Étoile

Ingénieurs Grandes Écoles

Débutants à 4 ans d'expérience
X, Mines, Centrale, Ponts, ENST, Supelec, ENSAE, ISUP

Motivés par les domaines stratégiques du groupe que sont :

L'informatique de gestion et les nouvelles technologies

Les études statistiques modélisation/analyse du risque entreprise

Vous serez associés à des projets exigeant autonomie et sens opérationnel et découvrirez ainsi les différentes facettes d'une activité vivante et complexe, en prise directe avec l'Economie d'Entreprise.

Vous évoluerez vers des postes à fortes responsabilités techniques et/ou managériales en France et à l'étranger.

La maîtrise de l'anglais (et éventuellement d'une troisième langue européenne) est nécessaire à votre réussite.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. GE96 à EL Conseil - 67 rue d'Amsterdam 75008 Paris, qui vous garantit toute confidentialité.



EL Conseil - 67, rue d'Amsterdam - 75008 PARIS

GROUPE ALGOE

Avec une équipe pluridisciplinaire de 250 personnes, un portefeuille d'activités diversifiées dans le domaine des prestations intellectuelles, le Groupe Algoe est l'un des premiers groupes de conseil français, allié à un solide réseau de partenaires internationaux.

Nous vous proposons de rejoindre à **PARIS** l'une de nos équipes, spécialisée dans le recrutement de cadres et dirigeants et la gestion des carrières comme

CONSULTANT SENIOR

A 35 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur, bilingue anglais, vous avez une expérience significative des ressources humaines, acquise dans le conseil et/ou dans une grande entreprise internationale.

Vous souhaitez développer votre expertise, vos qualités relationnelles à haut niveau au sein d'un groupe pour qui le métier de conseil est synonyme de rigueur, *professionnalisme, esprit d'équipe et passion.*

Merci d'adresser votre dossier à Carole de CHILLY, sous réf. 654M, qui le traitera en toute confidentialité.
ALGOE - 9 bis route de Champagne - 69134 ECULLY cedex.

AXYS Consultants, société de conseil en organisation et en systèmes d'information, au service de grandes entreprises françaises et européennes, recherche, dans le cadre de son développement, un

Ingénieur Informaticien

Sous la direction du responsable du pôle "Techniques avancées et Architecture clients/serveur", vous contribuerez à nos activités d'ingénierie et procéderez à une véritable veille technologique dans ce domaine.

A 26/28 ans, vous êtes issu d'une école d'ingénieur, passionné par l'informatique et possédez une expérience de 1 à 2 ans acquise dans une fonction équivalente.

Nous vous proposons de vous former à nos méthodologies et de vous faire évoluer au sein de notre cabinet.

ornicar
GROUPE H&C CONSEIL

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en notant la référence M/1194 sur l'enveloppe, à notre Conseil ORNICAR - 92, rue Jouffroy d'Abbans 75017 Paris.

هكذا من الأصل

Secteurs de Pointe

MAÎTRISE D'ŒUVRE - INGÉNIERIE DES TRANSPORTS PUBLICS





Métros de Lyon, Kuala Lumpur, Canton, Le Caire, Tramways de St Etienne, Nantes, Grenoble, Strasbourg, Dublin, Montpellier, Genève, Porto ...

Au sein du groupe **SCETAUROUTE**, notre société est spécialisée dans le développement harmonieux des transports publics. Dans un environnement de haute technologie, où l'informatique de pointe et l'innovation sont largement développées, nous recherchons pour gérer nos marchés de maîtrise d'oeuvre et de réalisation de réseaux de transports urbains des compétences.

Ingénieurs Systèmes et Exploitation

- Définir les objectifs et les principes d'exploitation,
- élaborer les spécifications fonctionnelles liées à l'exploitation des réseaux de transports,
- proposer les architectures techniques des systèmes et équipements de transports (Systèmes d'aide à l'exploitation, signalisation, monétique, réseaux de télécommunications, automatismes, gestion technique centralisée...),
- prendre en charge les estimations de coûts des différentes configurations,
- garantir tout au long du développement la bonne intégration des interfaces entre ces systèmes et les autres disciplines (génie civil, voie, second œuvre ...),

sont les missions confiées à des Ingénieurs diplômés, ayant une expérience de 5 à 10 ans dans l'exploitation de systèmes industriels, acquise dans une société d'exploitation ou d'ingénierie industrielle, et connaissant les méthodes et outils de modélisation. Des qualités indiscutables de créativité et de synthèse, une aisance rédactionnelle, et des dispositions naturelles pour le travail d'équipe leur permettront d'être les interlocuteurs reconnus des exploitants de transports. Pour participer à notre développement, ils maîtrisent parfaitement l'anglais (une seconde langue serait appréciée). Le poste basé à Lyon, implique de nombreux déplacements en France et à l'étranger, et peut proposer des missions d'expatriation.
Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et rémunération actuelle) s/réf. 6565 D à notre Conseil **Dominique Pierre MILLOT.**

People & People
RECRUTEMENT ET AUDIT
1, place des Cordeliers 69002 Lyon

Editeur de logiciels, filiale de grands groupes industriels, leader sur le marché des Référentiels d'Entreprise et de l'Interopérabilité d'Outils de Génie Logiciel, recherche un

Ingénieur Commercial Grands Comptes

Paris / Région Parisienne
Rattaché au Directeur Commercial, vous aurez pour mission de développer le chiffre d'affaires, en direct ou via notre réseau de partenaires, auprès de Grands Comptes et Administrations.

Agé de 32/38 ans, de formation Ecole d'Ingénieur ou de Commerce, vous disposez d'une expérience commerciale réussie de 5 ans minimum dans le domaine du Génie Logiciel que vous aurez acquise auprès de Grands Comptes Privés et/ou Publics.

Autonome, tenace et dynamique, vous souhaitez participer à un projet d'entreprise ambitieux.

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél. + rémunération actuelle à ***Annabelle Robatche, Michael Page Commercial & Marketing***, 3 bld Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur 3617 MPage** *(Corniche 3,48F/Min)* sous référence ARR14658



Michael Page Commercial & Marketing
Le spécialiste du recrutement Commercial & Marketing





Des ingénieurs d'affaires au cœur de nos régions

Normandie – Nord – Alsace – Lorraine
Région parisienne – Sud-Ouest – Sud-Est...

Après une période d'intégration, vous prendrez en charge, avec une large autonomie, la responsabilité d'un portefeuille de clients et d'affaires particulières dans le domaine industriel ou tertiaire. Vos capacités commerciales, techniques et de gestion vous permettront de progresser rapidement dans notre organisation.
De formation supérieure, ingénieur de préférence, vous avez entre 30 et 40 ans et vous possédez au moins 5 ans d'expérience dans la fonction d'ingénieur d'affaires. En plus d'un solide bagage technique, vous avez le goût de l'action commerciale, le sens de la gestion et vous êtes un vrai patron. Rigoureux et bon gestionnaire, vous êtes attentif au respect des objectifs en termes de délai, de qualité de sécurité et de rentabilité. Disponible et ambitieux, vous souhaitez évoluer avec nous.
Nous vous offrons : • un poste clé dans notre organisation, • la responsabilité des affaires et des clients qui vous seront confiés, • une structure légère et décentralisée qui vous permettra d'exprimer vos qualités d'homme (ou de femme), de technicien et de manager, • *une évolution à la hauteur de vos* ambitions garantie par un des groupes les plus importants du secteur dans un cadre rigoureux et un environnement humain performant et motivant.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à SDEL, Service Recrutement, Immeuble Gallieni, 2 rue Benoît-Malon, 92154 Suresnes.

MEDIA SYSTEM

Responsable Qualité
bijouterie et accessoires

Chez Chanel, la qualité est un mot d'ordre qui a concouru depuis toujours à notre renom. Vous imaginez donc l'importance que nous accordons à votre fonction !

Au sein du service qualité de notre site de production de Verneuil-en-Halatte (Oise), vous serez chargé(e) de définir, avec le développement produit, le cahier des charges des accessoires de maroquinerie.
Vous coordonnerez la phase de faisabilité technique (tests et essais de qualification) avec les fournisseurs et les services concernés en interne : développement, méthodes, mise au point, production et achats. Vous en élaborerez et diffuserez l'ensemble des spécifications.

De formation ingénieur, vos connaissances en résistance des matériaux, traitement des surfaces, mécanique générale ont été mises en pratique si possible pendant au moins 2 ans dans un secteur d'activité similaire : articles de luxe.

A ce poste, ce sont d'abord vos qualités relationnelles et de diplomatie alliées à votre rigueur qui feront la différence.

Merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, photo) sous la référence BJ/IQ à CHANEL - DRH - 135 avenue Charles de Gaulle 92521 Neuilly-sur-Seine Cedex.

CHANEL



AVEC PRES DE 5500 PERSONNES ET PLUS DE 2 MILLIARDS DE C.A., LE GROUPE DES APAVE EST LEADER DU CONTROLE TECHNIQUE RÉGLEMENTAIRE EN FRANCE.
IL EST LARGEMENT PRÉSENT DANS LES DOMAINES DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE, DU CONSEIL ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.
L'APAVE PARISIENNE, L'UNE DES PRINCIPALES ENTITÉS DU GROUPE, MET - ENTRE AUTRES - AU SERVICE DES ENTREPRISES D'IMPORTANTS MOYENS D'ANALYSE, DE CONTROLE, D'ESSAIS ET MESURES SUR SITE ET EN LABORATOIRE.

JEUNE INGENIEUR QUALITE

Dans un souci constant d'efficacité l'Apave Parisienne souhaite l'ensemble de ses activités Laboratoire sous Assurance Qualité dans un proche avenir.

Cette perspective nécessite de s'attacher le concours d'un jeune ingénieur (ou équivalent Bac + 5). Idéalement d'origine Chimie/Physique, il doit justifier au minimum d'une bonne connaissance des normes ISO série 29 000 et mieux 45 000.

Ce poste en CDD de 6 mois est basé en région parisienne.

Merci d'adresser votre lettre de motivation avec c.v. et photo en précisant vos prétentions, sous réf. 9628/M à APAVE PARISIENNE, Direction des Ressources Humaines, 17 rue Salneuve 75854 Paris Cedex 17. Fax (1) 40.54.57.99.

apave

Secteurs de Pointe


Gérald SCARFE

Ingénieurs Souscripteurs

- **ESPACE** Réf. SPAR
- **INCENDIE/RISQUES INDUSTRIELS** Réf. SHUR
- **PÉTROCHIMIE/OFFSHORE** Réf. SPEI
- **RESPONSABILITÉ CIVILE/RISQUES SPÉCIAUX** Réf. SHER

Premier réassureur français, cinquième mondial, le Groupe SCOR (1 200 personnes, 13 milliards de francs de CA dont 78% à l'export) propose aux compagnies d'assurances des couvertures financières sur leurs risques les plus importants (satellites, barrages, usines, plates-formes offshore, BTP). Pour la Direction des Risques d'Entreprises de SCOR Réassurance, nous recherchons des :

Ingénieur grande école, vous avez une première expérience (5 ans minimum) de la production ou de la conduite de projets industriels dans les secteurs Espace, Ingénierie ou Industrie lourde, Pétrochimie/Offshore et vous souhaitez aujourd'hui élargir le champ de vos activités.

Au sein de nos équipes spécialisées de souscription, pour nos clients internationaux, vous êtes un expert de l'analyse technique des risques et un spécialiste de la réassurance. Vous sélectionnez les offres, négociez les contrats de réassurance et prenez des engagements *financiers importants. Vous étudiez les nouvelles opportunités d'affaires afin de contribuer à* la croissance de votre portefeuille et développez l'activité de conseil et d'assistance auprès de vos interlocuteurs (industriels et compagnies d'assurance).

Disposant de réelles aptitudes commerciales et relationnelles, vous avez démontré vos qualités de rigueur, d'analyse et de synthèse. La dimension internationale du Groupe SCOR nécessite de fréquents déplacements à l'étranger et une excellente maîtrise de l'anglais. Votre *dynamisme et votre sens de l'initiative vous ouvriront de larges perspectives de carrière au sein du groupe.*

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et salaire actuel ou prétentions) sous la référence choisie à SCOR, DRH/RECRUTEMENT, 1 avenue du Président Wilson, 92074 PARIS LA DÉFENSE CEDEX.

L'ASSUREUR DES ASSUREURS

SCOR

LBW



Equipe commerciale de choc pour société à fort potentiel

S.S.I.I. en informatique industrielle et scientifique, nous sommes filiale de Dassault Systèmes. Notre taille (140 personnes), le haut niveau de compétences de nos jeunes ingénieurs, notre très fort potentiel technique joints à l'exigence de notre nom justifient notre croissance (plus de 30 %). Pour soutenir notre développement dans les secteurs de l'aéronautique, automobile, énergie, télécom, transport, etc., nous structurons et renforçons notre équipe commerciale.

Responsable commercial

De formation scientifique, universitaire ou grande école, vous êtes intéressé par nos services, notre technologie et l'activité de nos clients. Commercial dans l'âme, vous êtes autant un opérationnel qu'un *responsable soucieux de motiver et manager son équipe. Rattaché à notre Direction Générale, vous* participez à l'élaboration de notre politique de développement, structurez et organisez les compétences et moyens commerciaux existants pour en faire un véritable outil de conquête du marché. Avec votre équipe (6 personnes), vous avez l'ambition d'être un acteur efficace et reconnu de notre succès. Réf. C.319/M

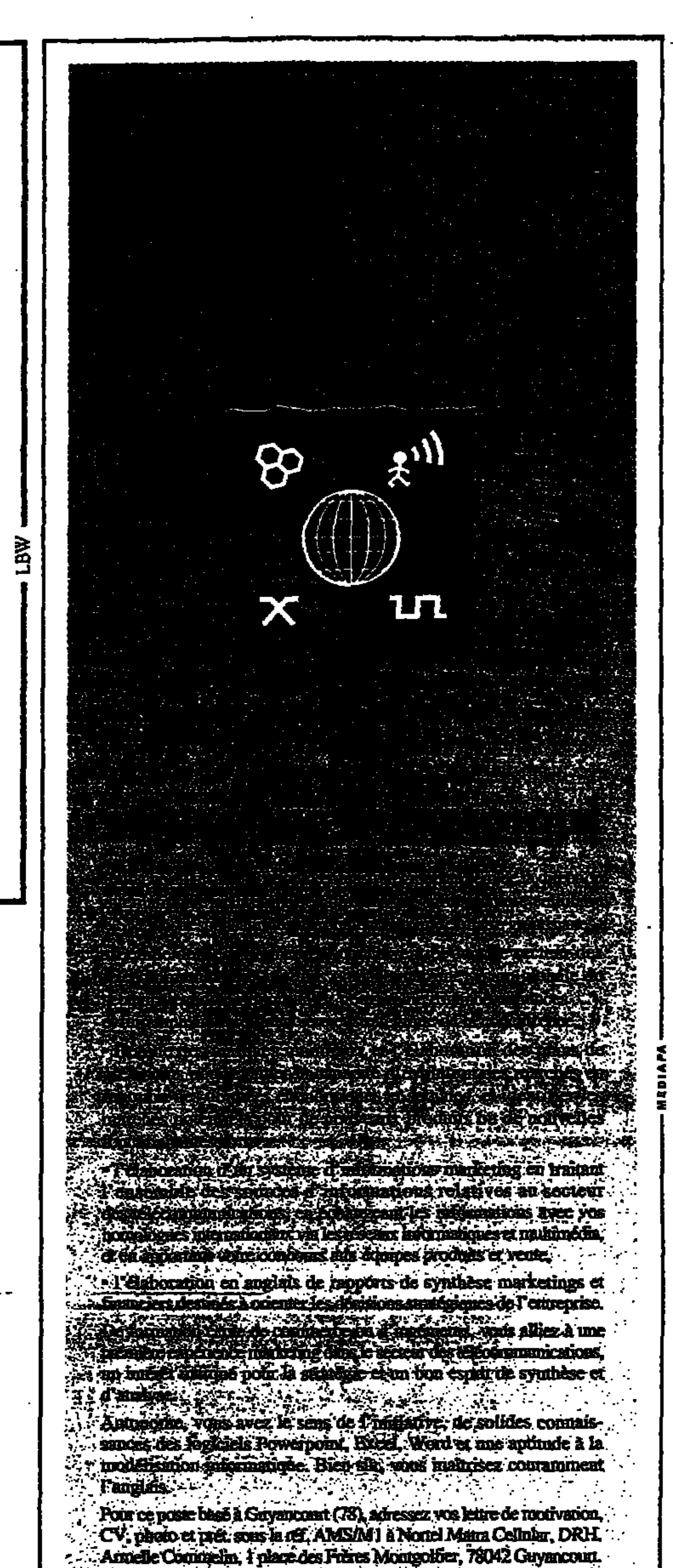
Jeunes ingénieurs commerciaux

De formation supérieure, scientifique ou commerciale, vous avez une première expérience de l'offre de services à forte valeur ajoutée. Vous souhaitez travailler avec davantage d'autonomie tout en bénéficiant de l'expérience d'une équipe solide et du renom de notre société. Energie, dynamisme, capacité d'initiative sont vos atouts. Réf. C.320/M

Merci d'adresser votre dossier, en précisant la référence, à notre conseil, Catherine Charvet qui le traitera en toute confidentialité.

Oberthur Consultants 49 rue Saint Roch, 75001 PARIS.

Membre de syntec — CURRICULUM



MEDIAPA



Premier organisme de recherche européen, recrute par concours

49 INGÉNIEURS DE RECHERCHE

(doctorat / diplôme d'ingénieur - université - grandes écoles...)

Pour tout renseignement concernant *les métiers*, lieux de travail et formalités d'inscription, composez le **3614 CNRS.**



Cadre Recherche et Développement

CHEMUNEX, spécialiste de l'analyse microbiologique rapide et automatisée en secteur industriel recherche dans le cadre de son expansion un

Titulaire d'un Ph.D ou d'un Doctorat, connaissant la microbiologie, vous justifiez d'une expérience de 10 ans dans le développement de produits.

Nous recherchons un candidat dynamique, à fort potentiel, parfaitement bilingue anglais et apte à prendre rapidement des responsabilités.

Pour ce poste basé à Maisons-Alfort (94), merci d'adresser lettre manuscrite et CV à *Jean Louis DROCOURT - CHEMUNEX - 41, rue du 11 novembre 1918* 94700 MAISONS-ALFORT.



neopost

En Bureautique, les MACHINES DE TRAITEMENT DE COURRIER sont de haute technicité tant en mécanique (maîtrise du mouvement du papier à très grande vitesse, de l'impression, de l'esthétique etc.) qu'en électronique-logiciel (interfaçage informatique et télécom, paiement électronique, commande de process, etc.).
***Leader européen et N°2 mondial. NEOPOST développe constamment* de nouveaux produits et recherche pour son département Recherche et Développement situé à BAGNEUX (92)**

INGENIEUR LOGICIEL TEMPS REEL Réf. LTR/LM

Sur la base des études marketing et en collaboration avec nos ingénieurs mécaniciens, vous êtes responsable du développement d'applications sur nos produits.

Agé de 30 à 35 ans, diplômé ESE, ENSI, ISEP ou équivalent vous avez au moins 5 ans d'expérience en études électroniques liées à de la mécanique (automatisme, asservissement ...) et en développement de logiciel temps réel sur micro-contrôleur 8 ou 16 bits. Vous avez une pratique effective du langage C et vous maîtrisez les méthodologies de développement logiciel. La capacité de développer sur PC/Windows serait un plus. Anglais courant.

INGENIEUR CHEF DE PROJET MECANIQUE Réf. CPM/LM

Sur la base des études marketing et en collaboration avec nos électroniciens, vous prenez en charge des projets de sous-ensembles mécaniques, de la conception à la validation, en pilotant une équipe technique dont vous définissez et suivez la charge et le planning.

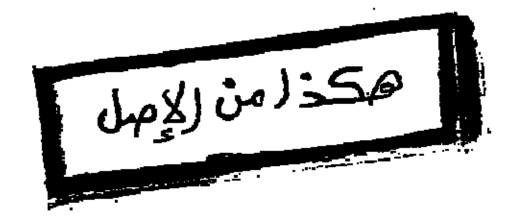
Agé de 30 à 35 ans, ENSAM ou équivalent, vous avez 5 ans d'expérience en conception de produits électromécaniques en séries moyennes incluant des mouvements (transport d'objets, de papier, *systèmes de tri etc.) Vous connaissez les technologies de notre métier : tolerie, injection* plastique, zamack, assemblages, transmissions, si possible impression, etc. Anglais courant.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et rémunération actuelle sous référence choisie à JEAN GOUTHIERE CONSEIL - 30 rue Cambacérès - BP 486 - 75008 PARIS.

JEAN GOUTHIÈRE CONSEIL

Ressources Humaines et Communication d'Entreprise

Membre de Syntec



Ingénieurs Commerciaux





Notre Société, implantée (sur la ZIRST de Meylan) près de Grenoble (35 personnes dont 21 ingénieurs), est spécialisée dans les équipements de contrôle et de test en production. Nos clients sont essentiellement les industries de l'équipement automobile et les industries électrotechniques. Notre volonté d'étendre notre clientèle conduit à la création de 2 postes :

Jeune Ingénieur Commercial (Réf.102)

Bilingue Allemand

Ingénieur (automatisme, informatique industrielle, mesure, etc...), vous avez 3 à 5 ans d'expérience industrielle en études ou production. Votre tempérament vous conduit tout naturellement à envisager une carrière commerciale.

Après une formation au siège, vous aurez en charge le développement de la clientèle de l'Est de la France et de l'Allemagne. Vous serez basé dans l'Est.

Ingénieur Commercial (Réf.103)

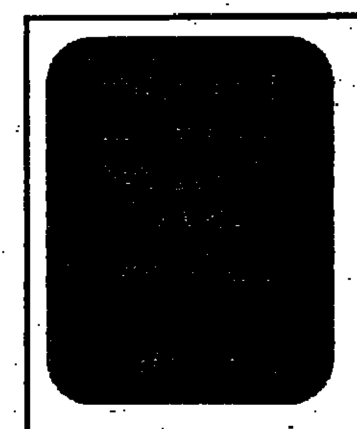
Ingénieur (automatisme, mesure, informatique, etc...) vous bénéficiez de plusieurs années d'expérience dans la vente aux industriels de nos secteurs, de solutions d'équipements spécifiques. L'anglais est indispensable.

Vous êtes à la recherche d'une société ambitieuse, dynamique et innovante possédant un vrai savoir-faire technique, au sein de laquelle vous pourrez pleinement exprimer vos qualités techniques et surtout commerciales.

DIACONSEILS
LYON - PARIS

Merci de nous adresser votre dossier (LM + CV + photo et prétentions), sous réf. choisie, à DIACONSEILS, 24 rue du Commandant Faurax - 69006 LYON. Confidentialité assurée.

Membre OPQCM



UN INGENIEUR COMMERCIAL

à qui sera confiée la responsabilité d'un portefeuille de clients importants sur les Charentes et le Limousin.

Profil recherché :

- de 40 ans environ,
- de préférence, de formation supérieure agricole (Bac + 4/5),
- expérience réussie de négociation commerciale,
- la connaissance du monde de la distribution agricole, du secteur des produits pondéreux et engrais, et une sensibilité aux aspects logistiques seraient des atouts déterminants.

Merci d'adresser le dossier de candidature complet, avec lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle *(sous n° 9036)* à :

LE MONDE Publicité
133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex 08



La société VALTEK-SEREG, filiale du groupe américain DURCO (4000 personnes, 600 millions de US $ de CA) spécialisé dans la fabrication de vannes de régulation recherche, pour remplacer un cadre muté à Singapour, un

Ingénieur Technico-Commercial International

qui aura pour mission de traiter les affaires avec les grands comptes internationaux français et étrangers.

Ingénieur en mécanique, hydraulique ou généraliste, ayant une bonne expérience à l'international, vous êtes impérativement bilingue français-anglais, vous aimez travailler dans le commerce international et appréciez des déplacements fréquents de courte durée.

Une bonne approche de l'aspect juridique des contrats est un plus certain.

Le poste est basé à Paris-Sud et comporte une rémunération motivante.

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite + photo sous la référence 96MA0712 (confidentialité assurée) à :

marc andrieux
CONSULTANTS
Ressources Humaines & Marketing
36, Bd Pasteur - 63000 Clermont-Ferrand
OPQCM

Ingénieurs Conseils

CONSULTANT

Vous avez la trentaine, et vous voulez devenir Consultant

Attiré par la diversité des problèmes, vous savez les aborder avec une intelligence aiguisée.
Avec un diplôme d'une Grande Ecole d'Ingénieurs, et une première expérience industrielle réussie, vous disposez d'une forte puissance de travail et d'une bonne capacité de persuasion.

Notre Cabinet, membre de Syntec, possède une notoriété de premier ordre et peut vous permettre d'évoluer rapidement vers un poste de responsabilité, comprenant de larges initiatives et une réelle autonomie dans l'action.

Nos bureaux sont à Paris et Lyon.
Votre domicile est en France.

La rémunération que nous vous proposons sera très attractive, à la mesure de votre potentiel et de votre ambition professionnelle.

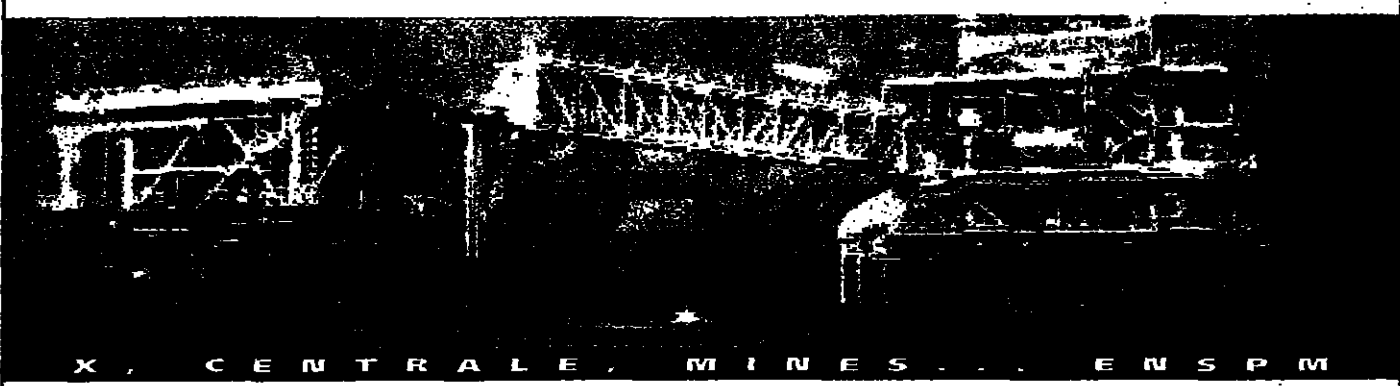
Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, écrivez à AXIAL (s/réf. 7413), 27 rue Taitbout, 75009 Paris, en adressant lettre manuscrite, c.v. et photo. Votre dossier sera examiné de façon confidentielle.

هكذا من الأصل

Carrières Internationales

Secteurs de Pointe

DANS NOTRE MÉTIER,



X, CENTRALE, MINES... ENSPM

NOUS AVONS TOUJOURS BESOIN D'ÉNERGIES.

Notre métier consiste à explorer les champs pétroliers, sur terre comme sur mer, exploiter les gisements pour produire cette énergie dont nous avons tous besoin.

Perenco est une société pétrolière indépendante à capitaux français opérant sur quatre continents : Europe, Afrique, Amériques, Moyen-Orient.

Sa production actuelle de 80.000 barils/jour croît régulièrement.

Avec 850 collaborateurs, notre société poursuit une très forte progression et dégage une profitabilité tout à fait exceptionnelle.

Ingénieurs diplômés X, Centrale, Mines... ENSPM vous avez déjà de préférence une première expérience de 2 à 5 ans (production, forage, réservoir, gisement, géophysique, géologie...). Vous souhaitez, maintenant, plus de responsabilités, plus d'initiatives, une promotion plus rapide, une rémunération attractive. En nous rejoignant, vous obtiendrez très vite un poste de responsabilité sur l'un de nos sites à l'étranger ou dans l'une de nos directions fonctionnelles à Paris.

Vous pourrez évoluer ensuite, au rythme de notre rapide expansion, vers un poste de direction de l'une de nos filiales.

Notre dynamisme à tous les niveaux, notre taille humaine vous permettront d'exploiter toujours plus votre potentiel... si vous êtes plein d'énergies.

Si notre proposition vous intéresse, merci de nous adresser lettre manuscrite, CV et photo à : Perenco - Direction du Personnel 21, avenue Victor-Hugo - 75116 Paris.



PERENCO

Responsable logistique

4,4 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1995 et des compagnies dans le monde entier qui lui confient leurs avions : Air France Industries a développé un important savoir-faire dans l'entretien des flottes aériennes. Dans un univers fortement concurrentiel nous mettons en place une fonction Logistique centrale.

Vous êtes chargé de la mise en place d'une logistique centralisée permettant de maîtriser et d'accélérer les flux physiques, environ 1500 mouvements par jour, internes et externes ainsi que de traiter l'information associée. Votre principal objectif est d'élever et de maintenir les performances de la logistique au niveau des meilleurs standards internationaux en termes de fiabilité, de délais et de coûts. Une expérience opérationnelle de 5 ans minimum dans la fonction logistique dans un environnement international est indispensable. Votre aptitude au management et votre sens de la négociation sont reconnus. Vous devrez également faire preuve de créativité et de rigueur dans la conduite du projet. Vous mettrez en œuvre le dispositif de maîtrise des processus.

Ingénieur généraliste ou diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, vous maîtrisez l'anglais.

Merci d'adresser lettre, CV, photo sous référence AFI/LOG à Air France, Service Sélection et Orientation, BP 60111, 95975 Roissy CDG Cedex.

AIR FRANCE Industries



CAP GEMINI SOGETI

L'EXPERTISE INFORMATIQUE

CAP GEMINI SOGETI, recrute pour l'un de ses clients - Important organisme professionnel de prévoyance collective et individuelle

Ingénieurs Grandes Ecoles

3 ans d'expérience minimum en informatique

La Direction Informatique et Organisation (200 personnes) comprend 4 départements : production système, validation contrôle, organisation projets et maintenance. Celle-ci comporte une configuration informatique IBM (ES 9021/962 MVS) et un important réseau de 3000 postes de travail, *dont 1500 micro-ordinateurs sous Windows.* Vous bénéficiez d'une expérience professionnelle d'environ 3 ans et de solides compétences en développement de projet.

En fonction de vos connaissances, vous interviendrez sur des projets informatiques orientés objet, dans des équipes situées initialement en région Provence/Côte d'Azur. A terme, une évolution sera possible vers d'autres directions opérationnelles.

Vous bénéficierez d'un environnement évolutif et d'une formation étendue aux technologies internes de haut niveau. Qualités relationnelles indispensables.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature à CAP SESA Division Sud, Lydia Markarian - 8, rue Mesplé - BP 1155 - 31036 Toulouse cedex, Conseil pour cette mission.



TEUCHOS

Ingénieurs

débutants et confirmés (X, ENST, INT, ENSI, ECP...)

TEUCHOS TELECOM

25 % de croissance, 450 collaborateurs, prix Innovation Défense 95, le Groupe TEUCHOS met sa passion de l'excellence et son sens aigu d'une forte déontologie au service de ses clients et partenaires dans tous les domaines des hautes technologies : aéronautique, espace, télécoms et réseaux, défense, automobile, ferroviaire, naval, énergie, pétrole ...

COLLABORATEURS À FORT POTENTIEL, DOTÉS DE RÉELLES CAPACITÉS RELATIONNELLES, MOBILES, AUTONOMES, SACHANT S'IMPLIQUER ET PRENDRE DES RESPONSABILITÉS DANS LE SECTEUR DES TÉLÉCOMS ET DES RÉSEAUX.

- **Client France et Export**
  - opérateurs radiocoms mobiles,
  - constructeurs radiocoms mobiles.
- **Domaines**
  - plan cellulaire,
  - ingénierie de sites,
  - commutation,
  - nouveaux services,
  - transmission (filaire ou hertzienne),
  - supervision réseaux BSS et NSS,
  - optimisation radio, 900 MHz, 1800 MHz,
  - normes et protocoles : GSM, DCS 1800, DECT, CCITT 7, X25, Frame relay ...
- **Interventions**
  - assistance technique,
  - conseil, expertise,
  - management de projet.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, photo), sous référence LM14, à Teuchos Télécom, 6 Avenue du Général de Gaulle, 78000 Versailles. (Fax : 39 24 67 45)



ANTEA

Société d'Ingénierie spécialisée dans le domaine de l'Eau, des Infrastructures et de l'Environnement, recrute :

Ingénieurs hydrogéologues

Ingénieurs géotechniciens

Merci d'adresser votr

Humaines - BP 6119 -



INRA

Institut National de la Recherche Agronomique

CONCOURS FONCTION PUBLIQUE

Catégorie A

JOUY-EN-JOSAS - PARIS - VERSAILLES

Contrôle de gestion, droit, logistique, prévention, travaux

4 INGÉNIEURS D'ÉTUDES

*Date limite retrait dossier : **19/09/96***

Profils, contacts, etc... (et autres postes)

3616 INRAINFO 3616 INRAINFO 3616 INRA